

Mali – Mètre

**Enquête d'opinion
« Que pensent les Malien (ne)s ? »**

**N° 10
13 au 27 octobre 2018**

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, 2018

Responsable : Philipp M. Goldberg, Représentant Résident

Comité de rédaction : Dr. Ibrahima Cissé, GIE GISSE, Abdourhamane Dicko, Countel Kanne, Philipp M. Goldberg

Friedrich-Ebert-Stiftung

Badalabougou-Est

BP. 428 Bamako - Mali

Tél. : +223-20 22 44 24 • Fax +223-20 22 91 13

Email : info@fes-mali.org

Site web: www.fes-mali.org

ISSN : 978-99952-75-02-0

PRÉFACE

« Mali-Mètre » est un instrument d'analyse socio-politique qui a pour but, non seulement, de recueillir les perceptions et les opinions politiques des Maliennes et des Maliens, mais aussi de les porter à la connaissance des décideurs politiques. Les enquêtes d'opinion sont appropriées pour orienter les décisions politiques et incitent les populations à s'engager dans la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) a démarré cette enquête d'opinion en novembre 2012 comme contribution à la recherche de solutions à la crise et de pistes d'amélioration de la gouvernance globale du Mali.

La présente édition de Mali-Mètre s'est déroulée du 13 au 27 octobre 2018 sur un échantillon global de 2156 personnes âgées de 18 ans et plus, réparties dans le District de Bamako et l'ensemble des capitales régionales, y compris Kidal, Ménaka et Taoudénit.

Comme les enquêtes antérieures, celle-ci a questionné les défis et priorités au niveau national et régional ; elle a passé en revue l'appropriation et la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, la sécurité (Forces de défense et de sécurité du Mali, BARKHANE, MINUSMA, EUTM, EUCAP Sahel Mali), la justice et la bonne gouvernance, la réconciliation ainsi que le processus électoral. L'enquête a intégré, pour la première fois, le Médiateur de la République et l'Espace d'Interpellation Démocratique ainsi qu'EUCAP Sahel Mali.

Cette édition fait encore ressortir des défis majeurs pour le Mali, notamment en ce qui concerne la justice en termes de confiance et de connaissance de son fonctionnement. La corruption et l'impunité, dont la perception n'a pas évolué depuis la dernière enquête, en font également partie. Cependant, les lignes ont beaucoup bougé concernant plusieurs aspects enquêtés par rapport à la précédente édition.

Mali-Mètre est une cartographie des perceptions des populations maliennes à un moment déterminé ; par conséquent, les résultats ne sauraient être considérés comme des vérités absolues.

L'enquête a bénéficié du visa de l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT).

La Friedrich-Ebert-Stiftung vous souhaite une bonne lecture et vous remercie pour votre intérêt constant pour les résultats de Mali-Mètre.

Philipp M. GOLDBERG
Représentant Résident

Table des matières

LISTE DES ABREVIATIONS	11
RESUME	12
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	21
1.1. Objectifs de l'enquête	21
1.2. Approche méthodologique	21
1.2.1. Population cible et technique de sondage	21
1.2.2. Implication statistique de l'ajustement de la taille de l'échantillon	23
1.2.3. Procédure de tirage de l'échantillon	23
1.2.4. Echantillon réellement enquêté	24
1.2.5. Mobilisation et formation des enquêteurs et superviseurs	24
1.3. Le contrôle de qualité	25
1.4. La saisie des données et l'apurement	25
1.5. Production d'extraits	25
2. RESULTATS DE L'ETUDE	26
2.1. SITUATION GENERALE DU PAYS ET DES REGIONS	26
2.1.1. Appréciation de la situation générale du pays	26
2.1.2. Défis majeurs pour le Mali	27
2.1.3. Des trois défis majeurs des régions	29
2.1.4. Priorités pour le Mali dans les six prochains mois	30
2.1.5. Priorités pour les régions	31
2.2. CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS	32
2.2.1. Satisfaction envers les actions du président de la République	32
2.2.2. Satisfaction envers le Gouvernement	33
2.2.3. Satisfaction envers les députés	34
2.2.4. Satisfaction envers l'Opposition	36
2.3. DU MEDiateur DE LA REPUBLIQUE	37
2.3.1. Connaissance du médiateur de la République	37
2.3.2. Appréciation des actions du médiateur de la République	39
2.3.3. Connaissance de l'Espace d'interpellation démocratique (EID)	39
2.3.4. Appréciation de la tenue de l'EID	41
2.4. JUSTICE ET BONNE GOUVERNANCE	42
2.4.1. Confiance en la justice	42

2.4.2.	Connaissance du fonctionnement de la justice	43
2.4.3.	Affirmation selon laquelle la justice est corrompue	44
2.4.4.	Affirmation selon laquelle la justice est géographiquement éloignée des populations	45
2.4.5.	Affirmation selon laquelle les procédures de la justice sont méconnues des populations	46
2.4.6.	Affirmation selon laquelle les procédures de la justice sont longues et compliquées	47
2.4.7.	Affirmation selon laquelle la justice coûte trop cher	48
2.4.8.	Affirmation selon laquelle la justice est au service des riches ou du pouvoir	49
2.4.9.	Niveau de corruption	50
2.4.10.	Raisons de l'existence de la corruption	51
2.4.11.	Domaines concernés par la corruption	53
2.4.12.	Les mesures à prendre pour lutter contre la corruption	54
2.4.13.	Fréquence de l'impunité	56
2.5.	MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION AU MALI ISSU DU PROCESSUS D'ALGER	57
2.5.1.	Sources d'information sur l'Accord	57
2.5.2.	Aspects de l'Accord pour la paix à mettre en œuvre rapidement	58
2.5.3.	Niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix	59
2.5.4.	Connaissance des acteurs de l'Accord pour la paix et la réconciliation	60
2.5.5.	Entendre parler de la mise en place des autorités intérimaires	61
2.5.6.	Appréciation de la mise en place des autorités intérimaires pour ramener la paix au Mali	63
2.5.7.	Satisfaction du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires	64
2.5.8.	Confiance en l'Accord pour la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali	64
2.5.9.	Confiance en l'Accord pour mener au développement au Mali	65
2.5.10.	Confiance en l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes au Mali	66
2.5.11.	Niveau de connaissance de l'Accord pour la paix et la réconciliation	67
2.5.12.	Recommandations pour une meilleure appropriation de l'accord	69
2.6.	SECURISATION DU MALI	70
2.6. 1.	Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous êtes chez vous pendant la nuit	70
2.6. 2.	Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous sortez seul pendant la nuit	71
2.6. 3.	Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous sortez seul pendant la journée	72
2.6. 4.	Appréciation du niveau de l'insécurité en allant dans les villages voisins	74
2.6. 5.	Appréciation du niveau de l'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics	75
2.6. 6.	La peur personnelle des attentats terroristes	77
2.6.7.	Evolution du niveau de sécurité de la région	78
2.6. 8.	Acteurs auxquels les citoyens font confiance pour assurer la sécurité dans la région	79
2.6. 9.	Niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA	80
2.6. 10.	Reproches majeurs à la MINUSMA	82
2.6. 11.	Impact du départ de la MINUSMA du Mali	83
2.6. 12.	Durée souhaitée de la présence des troupes de l'ONU (MINUSMA) au Mali	86
2.6. 13.	Niveau de satisfaction du travail de BARKHANE au Mali	87
2.6. 14.	Reproches à BARKHANE	88
2.6. 15.	Evolution du niveau de confiance en BARKHANE	88
2.6. 16.	Durée souhaitée de la présence des troupes de BARKHANE au Mali	89
2.6. 17.	Connaissance de la formation des FAMAs par l'Union européenne, à travers l'EUTM, pour la sécurisation du pays	91

2.6. 18.	Efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali	92
2.6. 19.	Evolution du niveau de confiance en l'armée malienne	93
2.6. 20.	Entendre parler de la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel	94
2.6. 21.	Appréciation de la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme au Mali et dans les pays voisins	95
2.6.22.	Affirmation selon laquelle l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali	96
2.6. 23.	Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, sécuriser le Mali	97
2.2.24.	Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec Barkhane, sécuriser le Mali	98
2.6.25.	Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec le G5 Sahel, sécuriser le Mali	99
2.6. 26.	Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la CEDEAO, sécuriser le Mali	100
2.6.27.	Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et le G5 Sahel sécuriser le Mali	100
2.6.28.	Connaissance de l'EUCAP Sahel Mali dans la formation de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale	102
2.6.29.	Appréciation de l'efficacité de la formation que l'EUCAP Sahel Mali a donnée à la police, la gendarmerie et la garde nationale	103
2.6.30.	Connaissance de la réforme du secteur de la sécurité	104
2.6.31.	Appréciation de la réforme du secteur de la sécurité	104
2.7.	PROCESSUS ELECTORAL	106
2.7.1.	Appréciation de la préparation des élections de 2018	106
2.7.2.	Appréciation de l'organisation des élections	107
2.7.3.	Appréciation de l'observation de l'élection présidentielle	108
2.7.4.	Appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle de 2018	110
2.7.5.	Recommandations pour une bonne tenue des élections législatives et régionales prochaines	112
2.7.6.	Disposition à voter lors des élections législatives prochaines	112
2.7.7.	Les raisons pour lesquelles des enquêté(e)s n'ont pas l'intention de voter aux prochaines élections législatives	113
2.7. 8.	Raisons de l'indécision des enquêté(e)s à voter aux prochaines élections législatives	115
2.8.	VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION	117
2.8. 1.	Connaissance de la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	117
2.8. 2.	Importance des actions de la CVJR	118
2.8. 3.	Actions prioritaires en faveur de la réconciliation au Mali	120
2.8. 4.	Importance des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations	122
2.8.5.	Entendre parler de la charte pour la paix et la réconciliation	123
2.8.6.	Les aspects connus de la charte pour la paix et la réconciliation	125
2.8.7.	Appréciation du contenu de la charte pour la paix et la réconciliation	125
2.8.8.	Appréciation de la négociation du Gouvernement avec les leaders djihadistes/terroristes maliens comme : Iyad ag Ghaly ou Amadou Koufa	126
2.8.9.	Appréciation de la réconciliation entre le président de la république avec Soumaïla Cissé	127
2.9.	PROJECTION DANS LE FUTUR	129
2.9. 1.	Projection du Mali dans 6 mois	129
2.9. 2.	Projection des Régions dans 6 mois	129
2.9. 3.	Les plus grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans	130

Table des graphiques

Graphique 1 :	Répartition de l'échantillon entre les 11 strates.	23
Graphique 2 :	Répartition de l'échantillon réellement enquêté par capitale régionale et le District de Bamako	24
Graphique 3 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la situation générale du pays	26
Graphique 4 :	les plus grands défis que le Mali rencontre actuellement	27
Graphique 5 :	incidence du genre selon les défis majeurs du Mali cités par les enquêtées	28
Graphique 6 :	Incidence du niveau d'instruction sur les défis majeurs	29
Graphique 7 :	Incidence de l'âge sur les défis majeurs du Mali	29
Graphique 8 :	Actions prioritaires du Mali pour le Président de la République et le Gouvernement	30
Graphique 9 :	Satisfaction envers les actions du Président de la république	32
Graphique 10 :	Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation des actions du Président de la République	33
Graphique 11 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur satisfaction envers les actions du Gouvernement et les localités	33
Graphique 12 :	incidence du niveau d'instruction sur le niveau de satisfaction des actions du Gouvernement	34
Graphique 13 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les députés et selon les localités	35
Graphique 14 :	Incidence du niveau d'instruction sur le degré de satisfaction des actions des députés	35
Graphique 15 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les opposants dans leur rôle d'opposition et selon les localités	36
Graphique 16 :	incidence du genre sur l'appréciation des actions de l'opposition	36
Graphique 17 :	Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation des actions des Opposants	37
Graphique 18 :	Connaissance de l'existence du médiateur de la république selon les localités	37
Graphique 19 :	Incidence du genre sur la connaissance du médiateur de la république	38
Graphique 20 :	Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance du médiateur de la République	38
Graphique 21 :	Incidence de l'âge sur la connaissance du médiateur de la République	39
Graphique 22 :	Appréciation des actions du médiateur de la République selon les localités	39
Graphique 23 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de l'EID selon les localités	40
Graphique 24 :	Incidence du sexe selon la connaissance de l'EID	40
Graphique 25 :	Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance de l'EID	41
Graphique 26 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'EID et les localités	41
Graphique 27 :	Incidence de l'âge sur l'appréciation de l'EID	42
Graphique 28 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance en la justice et selon les localités	42
Graphique 29 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur connaissance du fonctionnement de la justice et selon les localités	43
Graphique 30 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe et selon leur connaissance du fonctionnement de la justice	44
Graphique 31 :	Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance du fonctionnement de la justice	44
Graphique 32 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle la justice est corrompue et selon les localités	45
Graphique 33 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur appréciation de l'affirmation que la justice est géographiquement loin des populations et selon les localités	46
Graphique 34 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle les procédures de la justice sont méconnues des populations et selon les localités	47
Graphique 35 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle les procédures de la justice sont longues et compliquées et selon les localités	48

Graphique 36 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle la justice coûte chère et selon les localités	49
Graphique 37 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle la justice est au service des riches/ au service du pouvoir et selon les localités	50
Graphique 38 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de corruption au Mali et selon les localités	51
Graphique 39 : Répartition des raisons de l'existence de la corruption	52
Graphique 40 : Incidence du genre sur les principales causes de la corruption	53
Graphique 41 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions sur les domaines concernés par la corruption	54
Graphique 42 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions des mesures à prendre pour lutter contre la corruption	55
Graphique 43 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la fréquence de l'impunité et selon les localités	56
Graphique 44 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs principales sources d'information sur l'Accord pour la paix	57
Graphique 45 : Incidence du genre sur les principales sources d'information sur l'Accord	58
Graphique 46 : Incidence du niveau d'instruction sur les principales sources d'information	58
Graphique 47 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions sur les aspects de l'Accord pour la paix à mettre en œuvre rapidement	59
Graphique 48 : Répartition des enquêté(e)s selon les localités et leur appréciation du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord de paix	60
Graphique 49 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance des acteurs de l'Accord pour la paix	61
Graphique 50 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des Autorités intérimaires et selon les localités	62
Graphique 51 : Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des Autorités intérimaires	62
Graphique 52 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des Autorités intérimaires	63
Graphique 53 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la mise en place des Autorités intérimaires à ramener la paix au Mali et selon les localités	63
Graphique 54 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'avancement de la mise en place des Autorités intérimaires et selon les localités	64
Graphique 55 : Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance dans l'Accord pour la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali et selon les localités	65
Graphique 56 : Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance dans l'Accord pour mener au développement du Mali selon les localités	66
Graphique 57 : Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance dans l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes selon les localités	67
Graphique 58 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de connaissance de l'Accord pour la paix et selon les localités	68
Graphique 59 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur niveau de connaissance de l'Accord pour la paix	69
Graphique 60 : Recommandations pour une meilleure appropriation de l'Accord	69
Graphique 61 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité quand ils sont chez eux pendant la nuit et selon les localités	70
Graphique 62 : Incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'insécurité chez soi pendant la nuit	71
Graphique 63 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité quand ils sortent seul pendant la nuit et selon les localités	71
Graphique 64 : Incidence du niveau d'instruction avec le sentiment d'insécurité en sortant seul la nuit	72
Graphique 65 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité quand ils sortent seul pendant la journée et selon les localités	73

Graphique 66 :	Incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'insécurité en sortant seul la journée	73
Graphique 67 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité en allant dans les villages voisins et selon les localités	74
Graphique 68 :	Incidence de l'âge sur le sentiment de sécurité en se déplaçant vers d'autres villages	75
Graphique 69 :	Incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'être en sécurité en se déplaçant vers d'autres villages	75
Graphique 70 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics et selon les localités	76
Graphique 71 :	Incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'insécurité lors des rassemblements publics	76
Graphique 72 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur sentiment de peur des attentats terroristes et selon les localités	77
Graphique 73 :	Incidence du genre sur la peur des attentats terroristes	77
Graphique 74 :	incidence du niveau d'instruction sur la peur des attentats terroristes	78
Graphique 75 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de sécurité de la région au cours des 3 derniers mois et selon les localités	78
Graphique 76 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur opinion des acteurs auxquels ils font confiance pour assurer la sécurité des régions	79
Graphique 77 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur opinion des acteurs auxquels ils font confiance pour assurer la sécurité des régions par localité	80
Graphique 78 :	Répartition des enquêté (e)s selon leur niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA et selon les localités	81
Graphique 79 :	Incidence du sexe sur le niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA	82
Graphique 80 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des reproches majeurs à la MINUSMA	83
Graphique 81 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA du Mali et par localité	84
Graphique 82 :	Incidence du sexe sur l'appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA du Mali	84
Graphique 83 :	Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation du départ de la MINUSMA du Mali	85
Graphique 84 :	Incidence de l'âge sur l'appréciation du départ de la MINUSMA du Mali	85
Graphique 85 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion de la durée souhaitée de présence de la MINUSMA au Mali et selon les localités	86
Graphique 86 :	Incidence du sexe sur l'appréciation de la durée de présence de la MINUSMA au Mali	86
Graphique 87 :	Répartition des enquêté(e)st selon leur niveau de satisfaction du travail de BARKHANE et selon les localités	87
Graphique 88 :	Incidence du sexe sur l'appréciation de travail de BARKHANE au Mali	87
Graphique 89 :	Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions des reproches à BARKHANE	88
Graphique 90 :	Répartition des enquêté(e)st selon leur appréciation de l'évolution du niveau de confiance à BARKHANE et selon les localités	89
Graphique 91 :	Répartition des enquêté(e)st selon leur opinion de la durée de présence souhaitée de BARKHANE au Mali et selon les localités	90
Graphique 92 :	Incidence du sexe sur l'appréciation de la durée de présence de Barkhane au Mali	90
Graphique 93 :	Répartition des enquêté(e)st selon leur connaissance de la formation des FAMAs par l'Union Européenne, à travers l'EUTM, pour la sécurisation du pays et selon les localités	91
Graphique 94 :	Incidence du sexe sur connaissance de la formation des FAMAs par l'Union Européenne, à travers l'EUTM, pour la sécurisation du pays	91
Graphique 95 :	Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance que l'EUTM forme les forces armées du Mali pour la sécurisation du pays	92
Graphique 96 :	Répartition des enquêté(e)st selon leur appréciation de l'efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali et selon les localités	92
Graphique 97 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de confiance en l'armée et selon les localités	93
Graphique 98 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel et selon les localités	94

Graphique 99 : Incidence du sexe selon que les enquêté(e)s aient entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel	94
Graphique 100 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance de la mise en place de la Force conjointe G5 Sahel	95
Graphique 101 : Appréciation de la mise en place de la Force Conjointe du G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme au Mali et dans les pays voisins	95
Graphique 102 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali et selon les localités	96
Graphique 103 : incidence du sexe sur l'appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali	96
Graphique 104 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, sécuriser le Mali et selon les localités	97
Graphique 105 : Incidence du sexe sur l'appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali	97
Graphique 106 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation que l'armée malienne peut, avec BARKHANE, sécuriser le Mali et selon les localités	98
Graphique 107 : Incidence du sexe sur l'appréciation de l'affirmation que l'armée malienne peut, avec BARKHANE, sécuriser le Mali	99
Graphique 108 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec le G5 Sahel, sécuriser le Mali et selon les localités	99
Graphique 109 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la CEDEAO, sécuriser le Mali et selon les localités	100
Graphique 110 : Répartition des enquêté (e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et G5 Sahel, sécuriser le Mali et selon les localités	101
Graphique 111 : Incidence du sexe sur l'appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et G5 Sahel, sécuriser le Mali	101
Graphique 112 : Incidence de l'âge suivant l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et G5 Sahel, sécuriser le Mali	102
Graphique 113 : Connaissance de l'existence de l'EUCAP Sahel Mali dans la formation de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale	102
Graphique 114 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance de l'EUCAP Sahel Mali	103
Graphique 115 : Appréciation de l'efficacité de la formation que l'EUCAP Sahel Mali a donnée à la police, à la gendarmerie et à la garde nationale selon les localités	103
Graphique 116 : Connaissance de la réforme du secteur de la sécurité selon les localités	104
Graphique 117 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance de la réforme du secteur de la sécurité	104
Graphique 118 : Appréciation de la réforme du secteur de la sécurité selon les localités	105
Graphique 119 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la préparation des élections de 2018	106
Graphique 120 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de la préparation de l'élection présidentielle	107
Graphique 121 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'organisation de l'élection présidentielle de 2018	107
Graphique 122 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de l'organisation de l'élection présidentielle	108
Graphique 123 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'observation de l'élection présidentielle selon les localités	109
Graphique 124 : Incidence du sexe sur l'appréciation de l'observation des élections	109
Graphique 125 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de l'observation de l'élection présidentielle	110
Graphique 126 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle de 2018 et selon les localités	110

Graphique 127 : Incidence du sexe sur l'appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle	111
Graphique 128 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle	111
Graphique 129 : Recommandations pour une bonne tenue des élections législatives et régionales prochaines	112
Graphique 130 : Répartition des enquêté(e)s selon leur disposition à voter aux prochaines élections législatives et selon les localités	113
Graphique 131 : Répartition des enquêté(e)s selon les raisons de leur intention de ne pas voter aux prochaines élections législatives et selon les localités	114
Graphique 132 : Incidence de l'âge sur les principales raisons de l'intention de ne pas voter aux prochaines élections législatives	115
Graphique 133 : Répartition des enquêté(e)s selon les raisons de leur indécision à voter aux prochaines élections législatives et les localités	115
Graphique 134 : Incidence du sexe sur les raisons évoquées pour l'indécision à voter aux prochaines élections législatives	116
Graphique 135 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation et selon les localités	117
Graphique 136 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur connaissance de la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	118
Graphique 137 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et leur connaissance de la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	118
Graphique 138 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'importance des actions de la commission Vérité, Justice et réconciliation et selon les localités	119
Graphique 139 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de l'importance des actions de la CVJR	120
Graphique 140 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des actions prioritaires pour la réconciliation.	121
Graphique 141 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'importance des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations et selon les localités	122
Graphique 142 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation des enquêtes et jugements des acteurs des crimes et violences sur les populations	123
Graphique 143 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation et selon les localités	124
Graphique 144 : Incidence du sexe sur le fait d'entendre parler de la Charte pour la paix et la réconciliation	124
Graphique 145 : Incidence du niveau d'instruction des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation	125
Graphique 146 : Aspects connus de la Charte pour la paix et la réconciliation	125
Graphique 147 : Appréciation du contenu de la Charte selon les localités	126
Graphique 148 : Appréciation de la négociation du Gouvernement avec les leaders Djihadistes/terroristes maliens selon les localités	127
Graphique 149 : Appréciation de la réconciliation entre le président de la République avec Soumaïla Cissé	128
Graphique 150 : Répartition des enquêté(e)s selon leur projection de la situation du Mali dans 6 mois et selon les localités	129
Graphique 151 : Répartition des enquêté(e)s selon leur projection de la situation de leur région dans 6 mois et selon les localités	130
Graphique 152 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans	131

LISTE DES ABREVIATIONS

KOULI = Koulikoro

TOMB = Tombouctou

MKA = Ménaka

TAOUD = Taoudénit

BKO = Bamako

ENS = Ensemble

NSP = Ne sait/sans opinion

RESUME

L'édition de Mali-Mètre 10, tout comme les précédentes, a pour objectif de recueillir l'opinion des Maliennes et Maliens sur les questions marquantes de l'actualité ou décisives pour le présent et le futur du pays : préoccupations nationales et régionales, défis et priorités, appréciation des institutions, justice et bonne gouvernance, mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, sécurisation du pays, élections, « Commission Vérité, Justice et Réconciliation », perspectives d'avenir.

L'enquête s'est déroulée du 13 au 27 octobre 2018 sur un échantillon global de 2156 personnes âgées de 18 ans et plus, réparties dans le district de Bamako et l'ensemble des capitales régionales, y compris Kidal, Ménaka et Taoudénit. Elle a été conduite par le bureau d'études GISSE qui a mis à contribution sur le terrain, 66 enquêteurs et superviseurs.

L'échantillonnage est basé sur la méthode des quotas avec la prise en compte des caractéristiques démographiques suivantes : lieu de résidence, sexe, âge et niveau d'instruction.

Les principaux résultats se présentent comme suit :

SITUATION GENERALE DU PAYS ET DES REGIONS

La situation générale du pays : Au regard des 12 derniers mois, 42 % de la population pensent que la situation générale du pays s'est détériorée, 30% estiment qu'elle s'est améliorée, et pour 28% elle est restée inchangée. Comparées à Mali-Mètre 9, les appréciations des populations sont dans les mêmes proportions.

Défis majeurs du Mali : Ils sont constitués prioritairement de « lutter contre le chômage des jeunes » à 49%, « lutter contre la pauvreté » à 47% et « lutter contre l'insécurité alimentaire » à 45%.

Comparés à Mali-Mètre 9, les trois principaux défis étaient la gestion de la crise du Nord (53%), la lutte contre la pauvreté (49%), la lutte contre le chômage (46%).

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à citer la lutte contre la pauvreté et la lutte contre l'insécurité alimentaire comme défis majeurs du pays. Par contre, les hommes sont plus nombreux que les femmes à citer la lutte contre le chômage des jeunes.

Défis pour les régions : La lutte contre l'insécurité constitue la première priorité majeure pour Taoudénit (84,4%) Tombouctou (82,7%) et les localités du nord du pays : Gao (76,8%), Kidal (73,3%), Ménaka (62,5%) et Mopti (56,4%). Par contre, pour les autres localités du pays, les défis sont, d'une part, la « construire des infrastructures » pour Sikasso (69,5%) et Kayes (62,4%), d'autre part, « lutter contre le chômage des jeunes » pour Koulikoro (84,5%) et Ségou (52%) et « lutter contre l'insécurité alimentaire » pour Bamako (59,2%).

Priorités pour le Mali dans les six prochains mois : Dans leur majorité (56,1%), les enquêté(e)s estiment que la « lutte contre le chômage » est l'action prioritaire que le président de la République et le Gouvernement doivent entreprendre dans les six prochains mois ; elle est suivie d'autres comme la « garantie de la sécurité alimentaire » (38,3%), la « lutte contre la cherté de la vie » (33,4%) et « l'amélioration de l'éducation » (28,8%).

CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

Niveau de satisfaction du président de la République dans la gestion du pays : 55% des enquêté(e)s sont satisfaits des actions du Président de la République contre 44% qui se disent insatisfaits. Par rapport à Mali-mètre 9, la proportion des satisfaits a augmenté de 6 points.

Niveau de satisfaction de la gestion du Gouvernement : L'opinion des citoyen(ne)s est partagée entre les insatisfaits (49%) et les satisfaits (47%) de la gestion du Gouvernement. La proportion de citoyen(ne)s non satisfaits a baissé de 3 points comparativement à Mali-Mètre 9.

Niveau de satisfaction par rapport à l'Assemblée nationale (députés) : Majoritairement, à 60%, les citoyen(ne)s ne sont pas satisfaits des députés, contre 30% qui sont satisfaits et 10% sont sans opinion. *Par rapport à Mali-mètre 9, la proportion des non satisfaits a augmenté de 7 points.*

Niveau de satisfaction de l'opposition politique : Les citoyen(ne)s sont, dans leur majorité (65%), insatisfaits des actions des opposants, contre 22% qui sont satisfaits et 13% sans opinion. *En comparaison avec Mali-Mètre 9, le taux des non satisfaits a augmenté d'environ 22 points. Les citoyen(ne)s les plus insatisfaits sont enregistré(e)s à Kidal (86%), Bamako (79%) et Kayes (74%) ; les hommes (71%) le sont plus que les femmes (59%).*

Le taux des insatisfaits augmente avec le niveau d'instruction.

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Connaissance du Médiateur de la République : La majorité (56,9%) des citoyen(ne)s a déclaré ne pas avoir entendu parler du Médiateur de la République contre 43% qui ont déclaré le contraire. Par localité, cette institution est surtout connue à Bamako (60,4%), Koulikoro (50,8%) et Ménaka (50%) et beaucoup moins à Taoudénit (9,7%), Kidal (9,0%), Tombouctou (7,6%) et Mopti (7,3,9). Les femmes (69%) sont plus nombreuses que les hommes (45%) à ne pas avoir entendu parler du Médiateur de la République.

La proportion de ceux qui déclarent avoir entendu parler de cette institution augmente avec le niveau d'instruction ou l'âge des enquêté(e)s.

Appréciation des actions du Médiateur de la République : Les opinions sont partagées entre ceux qui sont satisfaits (44%) et ceux qui sont insatisfaits (40%) des actions du Médiateur de la République, sans incidence significative du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge. Les sans opinion représentent 17%.

Les plus nombreux parmi les satisfaits de ces actions sont enregistrés à Ménaka (68,8%), Kayes (63,8%), Gao (55,6%) et Sikasso (53%). Les non satisfaits se dénombrent surtout à Tombouctou (61,9%), Kidal (55,6%) et Bamako (52,4%).

Connaissance de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) : L'EID est connu par 35% des enquêté(e)s contre 65% qui déclarent le contraire.

Selon les localités, l'EID est surtout connu par une minorité importante des enquêté(e)s à Koulikoro (48,2%), Sikasso (41,1%), Bamako (40%) et Ségou (37%).

Appréciation de la tenue de l'EID : Parmi ceux qui ont entendu parler de l'EID, 48% sont satisfaits de sa tenue, contre 44% qui sont d'un avis contraire. L'EID est apprécié par une majorité de populations à Kayes (73,9%), Ménaka (63,2%), Gao (53,5%) et Ségou (53,1%). Par contre, les habitants de Bamako, Tombouctou et Kidal sont les plus nombreux à ne pas l'apprécier avec respectivement 61%, 60% et 50%.

JUSTICE ET BONNE GOUVERNANCE

Niveau de confiance en la justice : Dans leur majorité (60%), les citoyen(ne)s ne font pas confiance à la justice, contre une minorité (36%) qui lui fait confiance, sans incidence significative du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction.

Par rapport à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s qui n'ont pas confiance en la justice a augmenté de plus de 5 points.

Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice malienne : Dans leur grande majorité (83,2%), les citoyen(ne)s déclarent n'avoir « aucune » connaissance (49,8%) ou une connaissance « faible » (33,4%) du fonctionnement de la justice.

Affirmation de la corruption de la justice : La grande majorité (85,1%) des enquêté(e)s est au moins d'accord avec cette affirmation contre une faible minorité (9%) qui n'est pas d'accord, sans aucune incidence selon le genre, le niveau d'instruction ou l'âge.

Affirmation de l'éloignement géographique de la justice des populations : Elle est partagée par 57% des citoyen(ne)s, surtout localisés à Ménaka (89,6%), Kidal (88,9%), Taoudénit (83,2%), Mopti (80,1%) et Kayes (72,6%). C'est principalement à Sikasso (66%) et Gao (61%) que les enquêté(e)s ne sont pas d'accord avec cette affirmation.

Affirmation de la méconnaissance des procédures de la justice par les populations : Elle est partagée par une grande majorité (88,4%) des personnes interrogées, contre 9% qui sont d'un avis contraire. Elle est partagée, dans toutes les villes enquêtées, par au moins 80% de la population et particulièrement à Mopti (97,7%), Tombouctou (93,8%) et Sikasso (93,5%).

Affirmation de la complexité et de la longueur des procédures de la justice : Elle est partagée par plus d'un (e) citoyen(ne)s sur dix (90,5%) contre 5% qui sont d'un avis contraire. Les localités de Mopti (98,5%) et Bamako (95%) comptent le pourcentage le plus élevé d'habitants étant d'accord avec cette affirmation.

Affirmation du coût élevé de la justice : Cette affirmation est partagée par 84% des citoyen(ne)s, particulièrement à Kayes (95,3%), Kidal (94,4%) et Mopti (89,1%). L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas significative.

Affirmation de la justice au service des riches/ au service du pouvoir : La grande majorité (87,9%) des personnes enquêtées est d'accord avec cette affirmation, contre 10% qui sont d'un avis contraire. Kayes (94,5%), Mopti (92,3%) et Bamako (92,1%) sont les localités qui comptent le plus d'avis favorables à cette affirmation.

Niveau de corruption : Pour une grande majorité de la population enquêtée (91,1%), le niveau de corruption au Mali est élevé tandis que 8% estiment qu'il n'est pas élevé, sans incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction.

Cette proportion de la population enquêtée qui estime que le niveau de corruption est élevé n'a presque pas évolué par rapport à Mali-Mètre 9 (90%).

Principales raisons de l'existence de la corruption au Mali : Elles sont principalement « la pauvreté des populations » (48,6%), « le bas niveau des salaires et des revenus » (39%), « les mauvais exemples des dirigeants » (31,6%) et « l'avidité /cupidité » (25,3%).

Domaines concernés par la corruption : Des résultats de l'enquête, il ressort que les domaines les plus concernés par la corruption sont la justice (55,4%), la police (49,9%), les autres services publics (32,3%) et la douane (27,6%). D'autres domaines sont aussi cités comme la santé (20,4%), la mairie (18,8%) et la gendarmerie (14,1%).

Comparée à Mali-Mètre 9, les trois domaines les plus concernés par la corruption restent inchangés et dans le même ordre de citation.

Les mesures à prendre pour lutter contre la corruption : Les populations préconisent comme mesures, de « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption (53,1%) », « d'augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités (36,8%) » et « d'obliger les responsables à donner l'exemple » (31,9%). D'autres mesures sont aussi citées comme « exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques » (29,3%), « former les citoyens dans leurs droits et leurs devoirs » (20,7%) et « nommer les responsables des administrations selon le mérite (et non selon l'appartenance politique) » (20,2%).

Fréquence de l'impunité : Pour la très grande majorité (88,3%) des citoyen(ne)s, l'impunité est très fréquente (54,1%) ou fréquente (34,2%), sans incidence de l'âge, du sexe ou du niveau d'instruction. Seulement 12% des enquêté(e)s pensent que l'impunité n'est pas fréquente au Mali.

Comparée à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen (n) es qui estiment que l'impunité est fréquente a augmenté de 9 points.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION

Source d'information sur l'Accord pour la paix et la réconciliation : Les principales sources d'information des populations sur l'Accord sont la radio (65,6%) et la télévision (58,4%). Le grin (29,2%), la famille (21,2%) et l'internet (réseaux sociaux, journaux en ligne, etc.) (17,2%) sont aussi cités par une proportion significative d'enquêté(e)s.

En effet, le nombre de femmes pour lesquelles la famille constitue l'une des principales sources d'information sur l'Accord est plus élevé que le nombre d'hommes, 24% contre 10%.

L'incidence du niveau d'instruction est faible, à l'exception de la télévision qui constitue la source d'information la plus importante au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.

Aspects de l'Accord de paix à mettre en œuvre rapidement : La majorité des enquêté(e)s, (56,3%) est sans opinion concernant les aspects de l'Accord à mettre en œuvre rapidement. Les personnes enquêtées qui se sont prononcées citent majoritairement « le désarmement et la réinsertion des ex-combattants » (25,8%) et « le re-déploiement des forces armées » (19%).

En comparaison avec Mali-Mètre 9, la proportion des sans opinion a diminué de 16 points et celle favorable au désarmement et réinsertion des ex-combattants a augmenté de 12 points.

Appréciation du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix : 60% des citoyen(ne)s estiment que le processus n'est pas avancé alors que 24% jugent le contraire et 16% sont sans opinion.

Comparé à Mali-Mètre 9, l'opinion des citoyen(ne)s sur le niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord n'a quasiment pas changé.

Connaissance des acteurs de l'Accord pour la paix : Pour la grande majorité des enquêté(e)s (72,1%), c'est l'Etat malien qui constitue l'acteur de l'Accord qu'ils connaissent le plus. Les groupes armés dont la CMA (34,4%), la plateforme (21,5%), la communauté internationale (19,9%) et la société civilo-politique (15,2%) sont les autres principaux acteurs connus.

Pour la comparaison avec Mali-Mètre 9, concernant les régions dites du Nord, la connaissance des enquêté(e)s des groupes armés Plateforme était de 98% à Ménaka, 71% à Tombouctou, 66% à Kidal, 58% à Taoudénit et 34% à Gao.

Des Autorités intérimaires : Les personnes enquêtées sont 63% à déclarer ne pas avoir entendu parler des autorités intérimaires contre 37% qui en ont entendu parler.

La proportion des citoyen(ne)s n'ayant pas entendu parler des autorités intérimaires a augmenté de 3 points, comparée à Mali-Mètre 9.

Appréciation de la mise en place des autorités intérimaires pour ramener la paix au Mali :

Parmi les populations au courant de la mise en place des autorités intérimaires, 61% pensent qu'elles pourraient contribuer à ramener la paix au Mali, contre 30% qui sont d'un avis contraire et 10% sont sans opinion.

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui apprécient la mise en place des autorités intérimaires a augmenté de 4 points.

Etat de Satisfaction du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires : 43% des personnes au courant de la mesure n'apprécient pas le niveau d'avancement de sa mise en œuvre, autant 43% sont satisfaits et 14% sont sans opinion.

Confiance en l'Accord pour la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali : 58% des personnes au courant de l'Accord lui font « partiellement confiance » (37,5%) ou « totalement confiance » (20,4%) pour ramener la stabilité, la paix et la sécurité au Mali contre 35% qui pensent le contraire.

En comparaison avec Mali-Mètre 9, il est à constater une certaine stabilité de l'opinion.

Confiance en l'Accord pour mener au développement au Mali : 58% ont déclaré faire « partiellement confiance » (36,9%) ou « totalement confiance » (21,2%) à l'Accord pour mener au développement, contre 35% qui pensent le contraire.

Par rapport à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui ne font pas confiance à l'Accord pour mener au développement du pays a diminué de 3 points.

Confiance en l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes au Mali : 57% ont dit faire « partiellement confiance » (38,5%) ou « totalement confiance » (18%) à l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes, et 36% pensent le contraire.

La proportion de ceux qui ne font pas confiance à l'Accord pour lutter contre le chômage a augmenté d'environ 12 points, en comparaison avec Mali-Mètre 9.

Niveau de connaissance de l'Accord pour la paix et la réconciliation : 85% des enquêté(e)s ont indiqué n'avoir « aucune » connaissance » (56,7%) ou une « faible » connaissance (28,3%) de l'Accord pour la paix. Ceux qui déclarent en avoir une « bonne » connaissance (1,4%) ou une connaissance « moyenne » (9,3%) ne représentent que 11%.

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui déclarent ne pas connaître l'Accord a augmenté de 2 points.

Recommandations pour une meilleure appropriation de l'Accord : 40% des enquêté(e)s déclarent ne pas avoir de recommandation à faire à l'Etat et aux acteurs de l'Accord pour une meilleure appropriation de l'Accord par les populations. Une minorité propose d'« informer sur l'Accord/traduire l'Accord » (37,7%) et de « respecter/mettre en œuvre l'Accord » (10,9%).

SECURISATION DU MALI

Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous êtes chez vous pendant la nuit : 53% des personnes interrogées ont déclaré ne pas se sentir en sécurité la nuit chez elles, contre 47% qui affirment le contraire. Ce sentiment d'insécurité chez soi pendant la nuit est particulièrement prononcé à Kidal (100%), Ménaka (97,9%), Taoudénit (80%) et Bamako (73,7%).

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s qui ne se sentent pas en sécurité quand ils sont chez eux pendant la nuit a nettement diminué, de plus de 17 points.

Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous sortez seul(e) pendant la nuit : 64% des enquêté(e)s ont assuré ne pas se sentir en sécurité quand elles sortent seules pendant la nuit, contre 36% qui affirment le contraire.

Le nombre de citoyen(ne)s ne se sentant en sécurité en sortant seuls la nuit a régressé de presque 13 points comparé à Mali-Mètre 9.

Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous sortez seul (e) pendant la journée : 60% des personnes interrogées ont jugé ne pas se sentir en sécurité quand elles sortent seules pendant la journée, contre 40% qui affirment le contraire.

Le pourcentage de ceux qui se sentent en sécurité en sortant seuls pendant la journée a augmenté de 25 points comparé à Mali-Mètre 9.

Appréciation du niveau de l'insécurité en allant dans les villages voisins : La très grande majorité (70,7%) des personnes interrogées a déclaré ne pas se sentir en sécurité en allant dans les villages voisins, contre une minorité (28,2%) qui affirme le contraire.

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s qui ne se sentent pas en sécurité en allant dans les villages voisins a régressé de 14 points.

Appréciation du niveau de l'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics : 65% des personnes interrogées indiquent qu'elles ne sentent pas en sécurité lors des rassemblements sur les lieux publics, contre 35% qui affirment le contraire.

Comparé à Mali-Mètre 9, les opinions des populations augmentent de 20 points.

La peur des attentats terroristes : 88% des enquêté(e)s déclarent avoir peur des attentats terroristes et 12% sont d'un avis contraire. Cette peur est presque partout très fortement ressentie, par plus de 80% des enquêté(e)s, mais dans des proportions plus faibles à Kidal (65,6%), Kayes (69%) et Taoudénit (55,8%).

Evolution du niveau de sécurité dans la région : 41 % des citoyen(ne)s indiquent que le niveau d'insécurité a diminué, contre 30% qui pensent qu'il a augmenté et 28% pensant qu'il est resté le même.

Les acteurs auxquels les citoyens font confiance pour assurer la sécurité des régions : Une majorité (68,9%) de Malien(ne)s a déclaré faire confiance aux FAMAS pour assurer la sécurité des régions, puis sont cités dans des proportions significatives, la gendarmerie (56,8%), la garde nationale (44,3%), la police (42,6%). *Comparé à Mali-Mètre 9, le nombre de citoyen (ne)s qui font confiance aux forces de défense et de sécurité a augmenté de 10 points pour les forces armées, de 8 points pour la gendarmerie, de 3 points pour la garde, et de 5 points pour la police.*

Niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA : 42% des citoyen(ne)s estiment être satisfaits de la MINUSMA, contre 46% qui ne le sont pas et 12% sont sans opinion.

La proportion d'insatisfaits du travail de la MINUSMA a diminué de 7 points et celui de satisfaits a augmenté dans la même proportion par rapport à Mali-Mètre 9.

Les principaux reproches faits à la MINUSMA : Ils concernent « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (59,0%), puis « être complice des groupes armés » (31,6%) ; « contribuer à la cherté de la vie » (29%), « se protéger elle-même » (21,7%) et « son mandat qui n'est pas suffisamment connu » (20,9%) constituent les principaux reproches faits à la MINUSMA.

Ces reproches majeurs à la MINUSMA sont quasiment les mêmes que ceux de Mali-Mètre 9.

Impact du départ de la MINUSMA du Mali : L'opinion des enquêté(e)s est partagée comme suit : 35% pensent qu'il aurait un impact négatif, 23% estiment qu'il aurait un impact positif et 31% qu'il n'aurait aucun impact. Il faudra noter que la proportion des sans opinion est de 11%.

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s qui pensent que le départ de la MINUSMA du Mali aurait un impact négatif a augmenté d'environ 13 points.

Appréciation de la durée de la MINUSMA au Mali : Sur la durée que pourrait encore faire la MINUSMA au Mali, les personnes enquêtées sont plus nombreuses (38,2%) à penser qu'elle devrait rester « moins d'un an », contre 22% qui estiment qu'elle devrait rester entre « 1-3 ans » et pour 15% « entre 4-5 ans ».

Par rapport à Mali-Mètre 9, les proportions de citoyen(ne)s qui estiment que la durée de présence de la MINUSMA doit être « moins d'un an » diminue de 6 points, contre une augmentation de 7 points et de 6 points respectivement pour les partisans d'une durée « entre 1-3 ans » et « entre 4-5 ans ».

Niveau de satisfaction de BARKHANE : 47% des citoyen(ne)s estiment être satisfaits du travail de BARKHANE au Mali contre 44% qui pensent le contraire et 9% sont sans opinion.

Par rapport à Mali-Mètre 9, l'opinion des populations enquêtées n'a pratiquement pas changé à propos de l'appréciation du travail de Barkhane.

Reproches faits à BARKHANE : L'on reproche à BARKHANE « d'être complice des groupes armés » (57,4%) et de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (41,6%). Les autres reproches cités par une minorité significative d'enquêté(e)s sont « ne pas s'intéresser au développement du pays » (21,5%) ; « contribuer à la cherté de la vie » (21,1%) et « se protéger elle-même » (21%).

Evolution du niveau de confiance en BARKHANE : 45% des personnes interrogées pensent que le niveau de confiance en BARKHANE a diminué depuis le début de l'intervention militaire de la France, contre 29% qui estiment qu'il est resté le même et 18% qu'il a augmenté.

Cependant, comparée à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui estiment que la confiance en Barkhane a diminué régresse de 2 points, tandis que ceux qui estiment que cette confiance augmente connaissent un accroissement de l'ordre de 3 points.

Appréciation de la durée de BARKHANE au Mali : 39% des citoyen(ne)s estiment que les forces armées françaises devraient rester « moins d'un an » au Mali ; ils sont 24% à penser qu'elle pourrait encore rester « entre 1-3 ans » et 15% « entre 4-5 ans ». Cependant, Il convient de signaler que 12 % des personnes enquêtées déclarent ne pas le savoir.

Par rapport à Mali-Mètre 9, la proportion des partisans d'une durée de « moins d'un an » a diminué de 4 points et celles d' « entre 1 et 3 ans » et « 4 à 5 ans » ont augmenté respectivement de 9 et 3 points.

Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM : Ils sont la moitié (50,2%) à répondre par l'affirmative et (49,8%) par la négative.

Comparé à Mali-Mètre 9, la part des citoyen(ne)s ayant déclaré être au courant de cette formation a diminué de 11 points.

Efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali : La majorité des enquêté(e)s (68,6%) apprécie « beaucoup » cette formation, contre le quart (24,9%) qui l'apprécie « un peu » et 4% qui ne l'apprécient « pas du tout ».

Par rapport à Mali-Mètre 9, la proportion de Malien(ne)s qui apprécient « beaucoup » l'efficacité de cette formation a augmenté de 6 points.

Evolution du niveau de confiance en l'armée : 78% des citoyen(ne)s estiment que le niveau de confiance en l'armée nationale a augmenté contre 16% qui pensent qu'il est resté au même niveau et 6% qui considèrent qu'il est en diminution, sans incidence sur le sexe, le niveau d'instruction ou l'âge.

Comparé à Mali-Mètre 9, le niveau de confiance en l'armée malienne a augmenté de 15 points.

Mise en place d'une Force conjointe du G5 Sahel : 64% ont déclaré avoir entendu parler de la mise en place d'une Force conjointe du G5 Sahel, contre 34% qui déclarent le contraire.

En comparaison avec Mali-Mètre 9, la proportion d'enquêté(e)s ayant entendu parler de la mise en place de cette force a augmenté de 13 points.

Affirmation selon laquelle l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali : 66% des Malien(ne)s partagent cette affirmation tandis que 34% sont d'un avis contraire.

Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, sécuriser le Mali : 55% des personnes interrogées sont d'accord avec affirmation, contre 40% qui ne le sont pas et 5% de sans opinion.

Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec BARKHANE, sécuriser le Mali : Elle est soutenue par 56% des personnes interrogées. 40% pensent le contraire.

Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec G5 Sahel, sécuriser le Mali : 75% des personnes interrogées sont d'accord avec cette affirmation, contre 17% qui ne sont pas d'accord et 9% sont sans opinion.

Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la CEDEAO, sécuriser le Mali : 69% des personnes interrogées partagent cette affirmation, contre 25% qui soutiennent le contraire et 6% sont sans opinion. Cette affirmation est partagée par de larges proportions des enquêté(e)s, sauf à Kidal et Taoudénit où la majorité soutient l'avis contraire, avec respectivement 68% et 56%.

Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et G5 Sahel, sécuriser le Mali : Cette affirmation est partagée par 63% des enquêté(e)s, contre 34% qui soutiennent le contraire.

Connaissance de l'EUCAP Sahel Mali dans la formation de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale : 72% des enquêté(e)s déclarent ignorer l'existence d'EUCAP Sahel Mali et 28% déclarent le contraire. Les habitants des villes de Ménaka (42,7%), Ségou (41,3%), Sikasso (39,3%), Koulikoro (39,2%), Bamako (27,9%) et Gao (19,2%) sont les plus informés de la présence d'EUCAP Sahel Mali.

Efficacité de la formation d'EUCAP Sahel Mali à la police, la gendarmerie et la garde nationale : Parmi ceux qui sont informés de l'EUCAP Sahel Mali, 69% déclarent « beaucoup » apprécier la formation donnée à la police, à la gendarmerie et à la garde nationale, contre 26% qui l'apprécient « un peu » et 3% « pas du tout ».

Connaissance de la réforme du secteur de la sécurité : Cette réforme est connue par seulement 17% des enquêté(e)s (16,9%) contre 83% qui déclarent le contraire.

Appréciation de la réforme du secteur de la sécurité : Parmi la minorité de citoyen(ne)s au courant de cette réforme, 58% l'apprécient « beaucoup » pour son caractère inclusif, participatif et sa contribution à améliorer le secteur ; 35% l'apprécient « un peu » et 4% ne l'apprécient « pas du tout ».

PROCESSUS ELECTORAL

Appréciation de la préparation des élections de 2018 : 73% des citoyen(ne)s sont satisfaits de la préparation des élections présidentielles de 2018, contre 26% qui sont d'un avis contraire. Les femmes (77%) sont majoritairement plus satisfaites de la préparation des élections présidentielles que les hommes (69%). A noter que le nombre des insatisfaits augmente avec le niveau d'instruction.

Appréciation de l'organisation des élections de 2018 : 70% des enquêté(e)s sont satisfaits de l'organisation de l'élection présidentielle, contre 28% qui sont d'un avis contraire. Les femmes (76%) sont plus satisfaites de l'organisation de cette élection que les hommes (65%). La proportion des insatisfaits augmente avec le niveau d'instruction.

Appréciation de l'observation des élections présidentielles de 2018 : 69% des Malien(ne)s sont satisfait(e)s de l'observation des élections, contre 24% qui sont insatisfaits et 7% sont sans opinion.

Appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle de 2018 : Les trois quarts (74,9%) des personnes interrogées sont satisfaits de la sécurisation de l'élection présidentielle alors que 24% ne le sont pas.

Recommandations pour une bonne tenue des élections législatives et régionales prochaines : « Organiser des élections transparentes » (26,7%) et « (des élections) sécurisées et apaisées » (19,2%) constituent les deux recommandations pour une bonne tenue des élections législatives et régionales prochaines selon les enquêté(e)s. A noter que 31% des personnes interrogées n'ont pas pu en formuler.

Disposition à voter lors des élections législatives prochaines : 80% des enquêté(e)s déclarent avoir l'intention de voter lors des prochaines élections législatives, 13 % qui sont d'avis contraire et 7% sont indécis, sans incidence significative du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction.

Les raisons pour lesquelles des enquêté(e)s n'ont pas l'intention de voter aux prochaines élections législatives : Elles ont essentiellement trait à : « Je n'ai pas encore eu ma carte » (37,9%), « les candidats ne sont pas crédibles » (35,6%) et le « manque de confiance au processus de vote » (11,5%).

Raisons de l'indécision des enquêté(e)s à voter aux prochaines élections législatives : Pour les indécis, les raisons les plus fréquemment évoquées sont : « Je n'ai pas encore eu ma carte » (34,5%), « les candidats ne sont pas crédibles » (20,9%) et « indécis sur le candidat » (14,8%).

VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION

Connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) : 34% des citoyen(ne)s ont déclaré avoir connaissance de la mise en place de cette commission, contre 66% qui disent ne pas en avoir connaissance. *La proportion des citoyens au courant de la mise en place de la CVJR connaît une régression de 3 points, comparée à Mali-Mètre 9.*

Importance des actions de la CVJR : 81% parmi ceux qui sont au courant de l'existence de la CVJR considèrent que les actions qu'elle a mises en œuvre sont « importantes » contre 16% qui les jugent « non importantes ». *Comparées à Mali-Mètre 9, les opinions des populations sur l'importance de la CVJR n'ont quasiment pas varié sur l'importance des actions entreprises par la CVJR.*

Actions prioritaires pour la réconciliation : Pour la majorité des enquêté(e)s, l'action prioritaire à mettre en œuvre pour la réconciliation au Mali est « d'organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (55,3%). Elle est suivie de loin par d'autres actions comme « contribuer à réconcilier l'Etat avec les populations » (30,8%), « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (16,6%), « dédommager les victimes des rébellions » (14,3%) « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (14,1%) ou « identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés » (13,3%). *Ces actions prioritaires sont les mêmes que celles de Mali-Mètre 9 avec toutefois des proportions différentes.*

Enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations : 74% des citoyen(ne)s ont déclaré importants les enquêtes et jugements sur les acteurs coupables de crimes et violences contre les populations, et 25% sont d'un avis contraire.

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion des enquêté(e)s qui jugent « très importants » ou « importants » a augmenté de 27 points.

Entendre parler de la Charte pour la paix et la réconciliation : Seulement 14% des enquêté(e)s ont entendu parler de la Charte, contre 85% qui déclarent le contraire.

Aspects connus de la Charte pour la paix et la réconciliation : Parmi les enquêté(e)s qui déclarent avoir entendu parler de la Charte, la quasi-totalité (95,1%) ne connaît aucun aspect de cette Charte.

Appréciation du contenu de la Charte pour la paix et la réconciliation : Parmi ceux qui déclarent avoir entendu parler de la Charte, 59% n'ont aucune opinion sur son contenu, 26% en sont satisfaits et 15% sont d'un avis contraire.

Négociation du Gouvernement avec les leaders djihadistes/terroristes maliens comme Iyad Ag Ghaly ou Amadou Koufa : 65% des enquêté(e)s sont favorables à cette négociation et 34% sont contre.

Réconciliation entre le président de la République avec Soumaïla Cissé : 84% des enquêté(e)s (84,2%) estiment importante cette réconciliation, contre 14% qui ne la trouvent pas importante, sans incidence significative du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction.

PROJECTION DANS LE FUTUR

Projection du Mali dans 6 mois : La majorité, soit 67% des citoyen(ne)s enquêté(e)s, estime que la situation du pays devrait s'améliorer dans 6 mois, 18% pensent qu'elle devrait rester au même niveau et pour 9% elle devrait se détériorer, sans incidence significative du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction.

Les grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans : 75% des enquêté(e)s souhaitent que, d'ici cinq ans, le Mali retrouve « la paix et la sécurité » et 50% misent sur « l'emploi des jeunes ». D'autres souhaits cités dans des proportions moins importantes de la population sont : « de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire » (37,9%), « la fin de la pauvreté » (20,7%), « un meilleur accès aux soins de santé » (18,9%).

Comparé à Mali-Mètre 9, l'ordre des grands souhaits exprimés n'a pratiquement pas changé.

1. Contexte et justification

Mali-Mètre a été initié à la fin de l'année 2012 dans le contexte de la crise multidimensionnelle que connaît le Mali et dont l'ampleur et la gravité menacent de déstabiliser le pays et toute la sous-région.

Depuis, avec en moyenne deux éditions par an, Mali-Mètre constitue un baromètre de l'opinion des Maliennes et des Maliens sur les questions d'actualité, reflétant ainsi les besoins, préoccupations et attentes des populations. Mali-Mètre se veut un instrument de collecte d'opinions contribuant à combler le déficit de sondage d'opinion des citoyens au Mali et pouvant offrir régulièrement des données scientifiquement élaborées, aux décideurs et leurs partenaires, aux responsables de projets et programmes de développement, aux chercheurs et étudiants. La dixième édition de Mali-Mètre, objet du présent numéro est construit autour de thématiques liées à l'actualité, notamment sur l'élection présidentielle, la mise en place des autorités intérimaires au niveau local, etc.

1.1. Objectifs de l'enquête

L'objectif principal est de recueillir les opinions des Maliennes et des Maliens sur différentes questions marquantes de l'actualité ou décisives pour le présent et le futur du pays. Plus spécifiquement le présent numéro s'articule autour des points saillants suivants :

- Les préoccupations nationales et régionales, défis et priorités,
- L'appréciation des institutions,
- La justice et la bonne gouvernance
- La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation,
- La sécurisation du pays,
- Les élections,
- La Commission Vérité, Justice et Réconciliation,
- Les perspectives d'avenir.

1.2. Approche méthodologique

1.2.1. Population cible et technique de sondage

Zone couverte

Comme indiqué dans les Termes de Référence, les zones concernées par ce sondage sont les 10 capitales régionales plus le District de Bamako.

Population cible et échantillonnage

La population cible est l'ensemble des personnes âgées de 18 ans ou plus qui se trouvent dans les capitales régionales ou dans le District de Bamako au moment de l'enquête. Le sondage est donc représentatif au niveau des capitales régionales et du District de Bamako.

Dans l'interprétation des données, « la population, les citoyens ou mêmes les Maliens » font référence à l'ensemble de la population des capitales régionales et du District de Bamako.

La taille de l'échantillon est fixée suivant la formule d'estimation d'une proportion. Cependant, la taille finale de l'échantillon tient compte de deux autres aspects :

- l'ajustement des régions à faible poids : Certaines régions comme Kidal, Ménaka et Taoudénit auront des tailles un peu trop faibles lorsqu'on applique une répartition proportionnelle de l'échantillon entre les régions ; il faut donc un ajustement positif en faveur des régions à faible poids ;
- l'anticipation de la non réponse : Un des aspects importants des enquêtes par sondage est l'anticipation de la non réponse. A titre d'exemple, si nous partons exactement sur la base de 1 000 personnes à enquêter, il est probable qu'à la fin des opérations de terrain qu'on ait moins de 1 000 questionnaires (perte de questionnaires, questionnaires mal remplis, etc.) Pour éviter cela, nous avons procédé à une majoration d'environ 5% de la taille de l'échantillon initial.

La formule de la taille de l'échantillon pour l'estimation d'une proportion se présente comme suit :

$$n = \left\lfloor \frac{p(1-p)t_a^2}{d^2} \right\rfloor$$

Où :

P : est la proportion de la principale variable recherchée. Eu égard à la formule précédente, fixer le P à 50% correspond à la taille maximale de l'échantillon que l'on doit tirer.

ta : est égale à 2.326 pour α fixé avec un seuil de 98% (test bilatéral) ;

d : niveau de précision de P, ici fixé à 2.85% ;

Ceci donne une taille initiale de 1 666 personnes à enquêter. La taille finale de l'échantillon est fixée à 1 989. Cette taille tient compte de l'ensemble des préoccupations soulignées pour la répartition de l'échantillon.

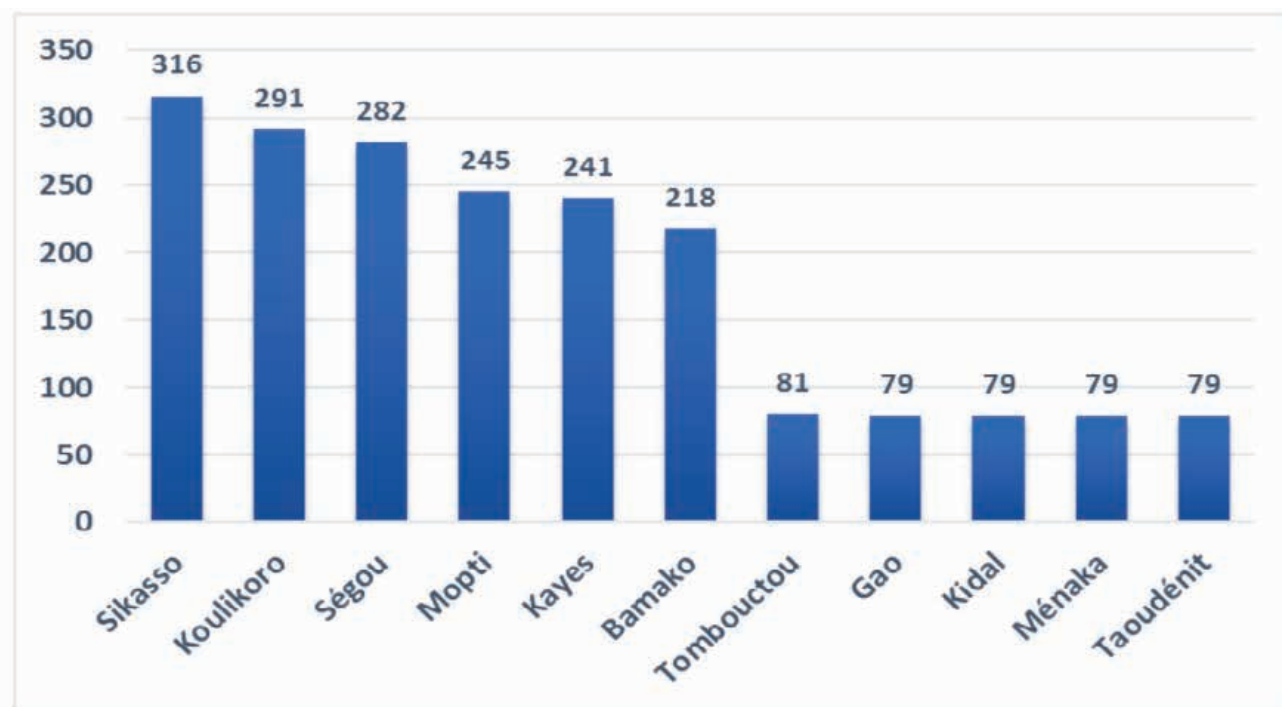
Tableau 1: Répartition de l'échantillon entre les régions.

Région	Population	Région %	Taille initiale	Taille ajustée	Taille réponse	+non
Bamako	1 809 106	12,46%	208	208	218	
Gao	474 120	3,27%	54	75	79	
Kayes	1 996 812	13,75%	229	229	241	
Koulikoro	2 418 305	16,66%	278	278	291	
Mopti	2 037 330	14,03%	234	234	245	
Ségou	2 336 255	16,09%	268	268	282	
Sikasso	2 625 919	18,09%	301	301	316	
Tombouctou	672 691	4,63%	77	77	81	
Kidal	67 638	0,47%	8	75	79	
Ménaka	70 000	0,48%	8	75	79	
Taoudénit	9 000	0,06%	1	75	79	
TOTAL	14 517 176	100%	1 666	1 895	1 989	

Le partage des 1 666 personnes entre les 11 strates donne moins de 10 personnes à enquêter pour les régions de Kidal, Ménaka et Taoudénit. Ces tailles sont trop faibles pour estimer des indicateurs par région. Nous avons fixé le nombre minimal de personnes à enquêter à 75 individus par région. Donc, les régions ayant moins de 75 personnes ont été ramenées à 75.

Après cet ajustement, la taille est de 1 895 personnes à enquêter, avec un seuil minimal de 75 personnes par région. On pourra donc enquêter au moins 30 hommes et 30 femmes par région (30 étant la taille minimale pour pouvoir appliquer la loi des grands nombres).

Nous avons ensuite majoré cet échantillon de 5% pour prendre en compte le risque de non réponse, ce qui donne une taille finale de 1989 individus. Le graphique suivant présente la répartition de l'échantillon entre les 11 strates.

Graphique 1: Répartition de l'échantillon entre les 11 strates.

1.2.2. Implication statistique de l'ajustement de la taille de l'échantillon

Avec une répartition proportionnelle, la taille de l'échantillon devrait être de 8 personnes dans la région de Kidal. Alors qu'avec la répartition raisonnée (pour pouvoir estimer des statistiques par région), on prévoit d'interroger environ 79 personnes dans cette région. Cet ajustement n'est pas sans conséquences statistiques sur le calcul des indicateurs au niveau de l'ensemble des zones. En effet, c'est comme si on attribuait à Kidal un poids qu'elle ne mériterait pas réellement. Statistiquement, lors de l'analyse, un coefficient de redressement permet de donner à chaque strate son véritable poids.

Formule de calcul du coefficient de redressement : En considérant une zone i (par exemple, la région de Kidal), le coefficient de redressement de cette zone est calculé par la formule :

$$\pi_i = \mu_i / a_i$$

π_i est le coefficient de redressement calculé pour la zone i ;

μ_i est la taille qui devrait être appliquée en cas de répartition proportionnelle ;

a_i est la taille qui a été appliquée dans la répartition raisonnée.

1.2.3. Procédure de tirage de l'échantillon

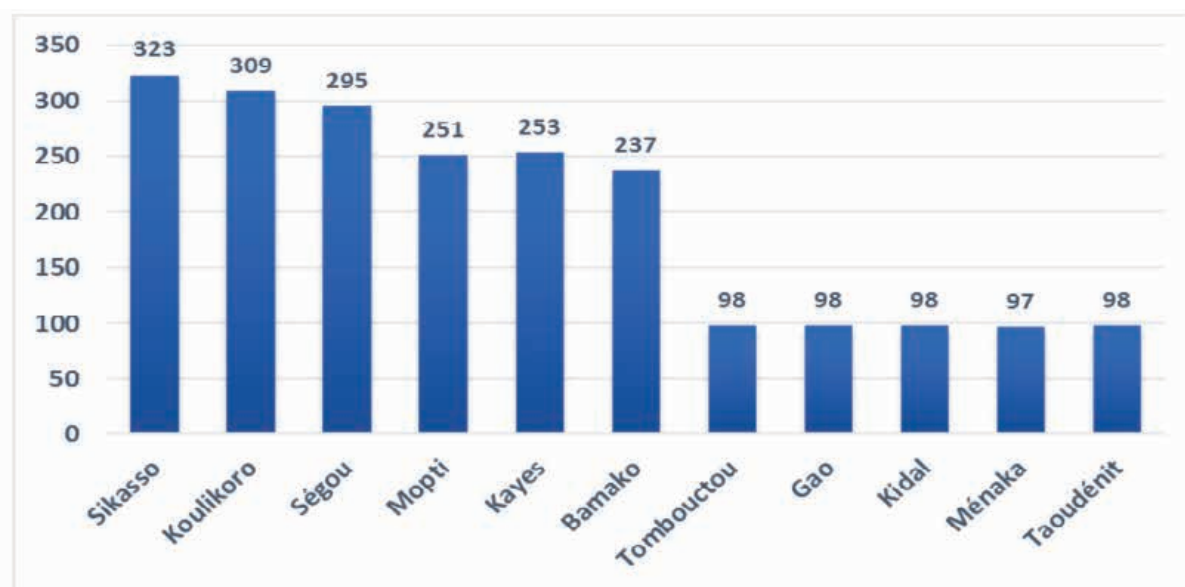
Le tirage de l'échantillon est fait de sorte à assurer la représentativité de la population vis-à-vis de sa structure démographique. Pour cela, nous avons utilisé la méthode des quotas avec le sexe, l'âge et le niveau d'instruction comme les variables de quota. Pour plus de rigueur, cette méthode a été complétée par une procédure de tirage d'un ménage avant de tirer l'individu respectant le critère de quota. Pour cela, nous avons d'abord partagé l'échantillon entre les quartiers de la capitale régionale considérée avant de choisir des ménages dans les quartiers. Une fois dans le ménage, nous avons tenu compte des critères de quotas pour le choix des personnes à enquêter. L'enquêteur explique l'objet de sa visite et demande s'il y a un individu qui répond à son critère de quota afin de l'enquêter. Cependant, les cas suivants peuvent survenir :

- Aucun membre du ménage ne répond au critère de quota : Dans ce cas, l'enquêteur sort de ce ménage et choisit le ménage immédiatement contigu au ménage précédent (vers sa gauche).
- Plusieurs personnes répondent au quota : Si plusieurs personnes répondent au quota, l'enquêteur choisira une personne de manière aléatoire.

1.2.4. Echantillon réellement enquêté

Au total, 2 156 personnes âgées de 18 et plus ont été interrogées (la plupart des enquêteurs ayant fait un peu plus que ce qui leur a été demandé afin d'éviter des retours sur terrain si jamais il y avait invalidation de questionnaires). Le coefficient de redressement a été calculé sur les 2 156 individus enquêtés. La répartition de l'échantillon réellement enquêté par région est donnée par le graphique suivant.

Graphique 2 : Répartition de l'échantillon réellement enquêté par capitale régionale et le District de Bamako



- **Particularité pour Taoudénit :**

Contrairement aux autres capitales régionales, Taoudénit présente la particularité de ne pas avoir encore de capitale régionale. En effet, cette région recouvre une zone désertique très sous-peuplée et la zone est composée principalement de la commune de Salam. Ainsi, selon les autorités (rapprochées par l'équipe terrain), la cartographie de la région est au niveau conceptuel et la capitale régionale n'est pas définitivement choisie. Il a été question alors de choisir deux grands villages dans la région (Agouni et le chef-lieu de la commune de Salam).

1.2.5. Mobilisation et formation des enquêteurs et superviseurs

Le recrutement des enquêteurs a été fait sur la base de l'expérience, de la connaissance du terrain et des langues locales de la zone. La formation qui a mobilisé 31 agents s'est déroulée du 06 au 12 octobre 2018 à Bamako au bureau de GISSE. Elle a été exécutée en deux groupes: (1) les enquêteurs du premier groupe, pour les villes dites du Nord, à savoir de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit ; elle a concerné 30 enquêteurs et superviseurs durant 3 jours ; (2) quant à la formation des enquêteurs du second groupe, pour les autres capitales régionales et le District de Bamako, elle a concerné 36 enquêteurs et superviseurs durant 3 jours. Ce regroupement des enquêteurs et le décalage de la formation tiennent compte des contraintes sécuritaires et de transport dans les régions dites du Nord et surtout de la gestion importante du temps dans le contexte de ce sondage.

Par ailleurs, une bonne partie des interviews est réalisée en langues locales. De fait, pour une bonne compréhension du questionnaire en langue locale, celui-ci a été traduit par des experts dans les principales langues pratiquées au Mali, notamment le bamanakan, le sonrhaï, le tamasheq et le foulfouldé. Ainsi, la formation des enquêteurs est assurée en français et dans ces langues.

L'enquête a bénéficié du visa de l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) et la collecte de données s'est déroulée du 13 au 27 octobre 2018.

1.3. Le contrôle de qualité

Le contrôle de la qualité des données collectées est basé sur le sérieux et l'expérience de l'ensemble de l'équipe (enquêteurs et superviseurs) en matière d'enquête, la connaissance de la zone d'enquête, en particulier une connaissance récente pour les régions du nord particulièrement difficile, le suivi, le contrôle et les vérifications des questionnaires remplis par les superviseurs sur le terrain. En plus, les assistants (statisticien et informaticien) s'assurent de la cohérence et de la qualité du remplissage de la totalité des données collectées. Enfin comme dernière procédure de contrôle, 10% des personnes enquêtées choisies au hasard ont été contactées par le Bureau GISSE à partir de Bamako pour une vérification du passage des enquêteurs à travers leurs numéros de téléphones.

1.4. La saisie des données et l'apurement

Cette partie n'a pas été nécessaire du fait que l'enquête a été réalisée avec tablette. Toutefois les questions ouvertes ont été codifiées après l'enquête puis (re) saisies par une équipe expérimentée d'opérateurs. Le masque de saisie a été réalisé sur le logiciel CS pro. Il permet de réaliser une saisie efficace et un transfert des données dans le logiciel SPSS pour les analyses statistiques. Enfin, un programme d'apurement a été réalisé sous STATA, qui a permis de corriger quelques incohérences constatées.

1.5. Production d'extraits

Les résultats de l'enquête ont donné lieu à la production d'un rapport provisoire rédigé par un consultant commis à cet effet et soumis à la validation du client. Les remarques, critiques et suggestions faites par le client ont été prises en compte pour l'élaboration du rapport final comprenant un rapport complet et une synthèse des principaux résultats.

Outre le résumé, le rapport s'articule en deux parties : la première partie traite du contexte et du cadre méthodologique du sondage et la seconde partie présente les résultats proprement dits à travers une analyse générale et détaillée des réponses. Ces résultats fournissent des indications par rapport à la fréquence et/ou l'importance des réponses données, en fonction de la proportion des répondants pour chaque question. Ils sont dans leur quasi-totalité représentés dans le texte sous forme de graphiques.

Il est à noter que ces résultats sont calculés sur la base de l'échantillon redressé. Certaines questions requièrent des conditions (saut) pour y répondre. Par exemple, la satisfaction du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires est posée seulement à ceux qui ont répondu être au courant de la mise en place des autorités intérimaires. De ce fait, le nombre de personnes ayant répondu à ce type de questions peut être faible (inférieur à 30) pour des villes comme Mopti, Kayes et Sikasso.

Les pourcentages calculés ne sont donc pas, dans ces cas, statistiquement interprétables. Les résultats de l'incidence du sexe, de l'âge et du niveau d'instruction sont pour la plupart présentés sous forme de graphiques s'ils sont significatifs. Ils sont mentionnés non significatifs ou pas assez significatifs si la relation avec les réponses des enquêté(e)s n'est pas suffisamment établie. Enfin, il est par ailleurs à rappeler que le total des réponses est toujours supérieur à 100% pour le cas des questions dont les modalités des réponses sont multiples.

2. RESULTATS DE L'ETUDE

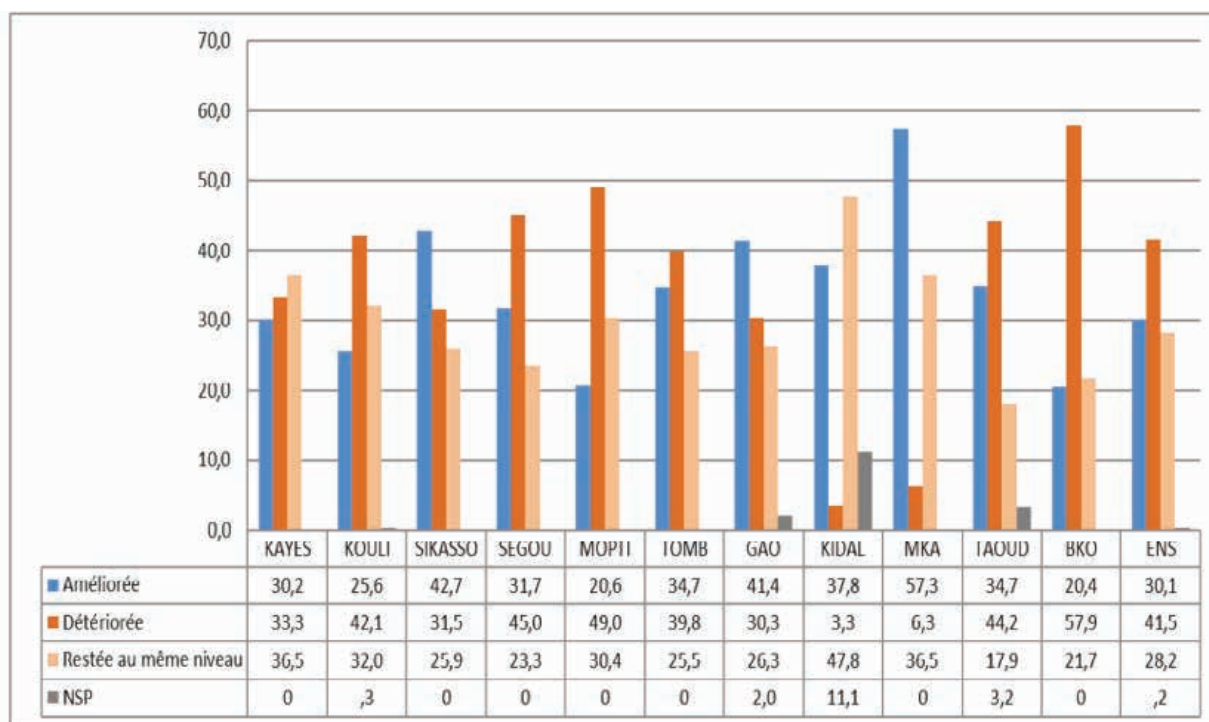
2.1. SITUATION GENERALE DU PAYS ET DES REGIONS

2.1.1. Appréciation de la situation générale du pays

Pour plus de 41% (41,5%) des enquêté(e)s, la situation générale du pays s'est détériorée au cours des 12 derniers mois, contre moins du tiers (30,1%) qui estime qu'elle s'est améliorée et 28% qui jugent qu'elle est restée la même, comme indiqué dans le graphique 3.

Comparée à Mali-mètre 9, les tendances des opinions sont quasi identiques (43% au Mali -Mètre 9 contre 42% en 2018).

Graphique 3 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la situation générale du pays

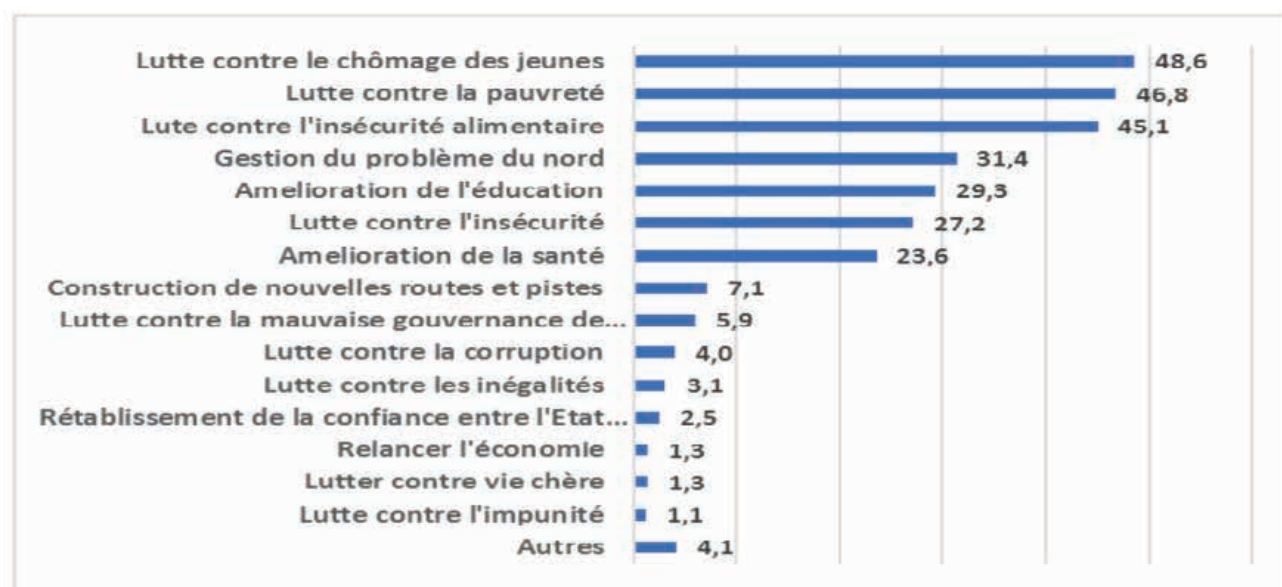


Par localité, la détérioration de la situation générale du pays est surtout constatée à Bamako (57,9%) et Mopti (49 %), et dans une moindre mesure à Ségou (45%), Taoudénit (44,2%) et Koulikoro (42,1%). La situation s'est plutôt améliorée pour une majorité de la population à Ménaka (57,3%) et, dans une proportion moins élevée, à Sikasso (42,7%) et Gao (41,4%). Par contre, elle est restée au même niveau pour des proportions relativement élevées des citoyen(ne)s, à Kidal (47,8%) et Kayes (36,5%) au cours des 12 derniers mois.

2.1.2. Défis majeurs pour le Mali

Les plus grands défis que rencontre le Mali actuellement sont, selon les enquêté(e)s, et cités dans presque les mêmes proportions : la lutte contre le chômage des jeunes (48,6%), la lutte contre la pauvreté (46,6%) et la lutte contre l'insécurité alimentaires (45,1%) comme le montre le *graphique 4*. D'autres défis ont été cités dans des proportions relativement élevées de la population enquêtée : « la gestion du problème du Nord » (31,1%), « l'amélioration de l'éducation » (29,3%), « la lutte contre l'insécurité » (27,2%) et « l'amélioration de la santé » (23,6%).

Graphique 4 : Les plus grands défis que le Mali rencontre actuellement



Par rapport à Mali-Mètre 9, les défis majeurs cités restent les mêmes bien que l'ordre de classement soit différent. Pour rappel, cet ordre était la gestion de la crise du Nord (52,6%), la lutte contre la pauvreté (49,2%), la lutte contre le chômage (46,2%).

Les défis cités et leur classement varient significativement selon les localités. Autant « la lutte contre l'insécurité » ou « la gestion du problème du Nord » arrivent en tête des défis cités pour les localités dites du Nord (Gao, Kidal, Taoudénit, Tombouctou et Ménaka), autant « la lutte contre le chômage des jeunes », « la lutte contre la pauvreté » et/ou « la lutte contre l'insécurité alimentaire » constituent les premiers défis majeurs du Mali pour les autres localités (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti).

Par localité, les trois défis majeurs sont classés comme suit :

Kayes : 1. « Lutter contre la pauvreté » (63,1%) ; 2. « Lutter contre le chômage des jeunes » (52,5%) ; 3. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (44,7%) ;

Koulikoro : 1. « Lutter contre le chômage des jeunes » (69,9%) ; 2. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (46,3%) et 3. « Gérer le problème du Nord » (46,6%) ;

Sikasso : 1. « Lutter contre la pauvreté » (48,6%) ; 2. « Lutter contre le chômage des jeunes » (42,1%) ; 3. Gérer le problème du Nord (33%) ;

Ségou : 1. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (50%) ; 2. « Lutter contre le chômage des jeunes » (46,7%) et 3. « Lutter contre la pauvreté » (43,3%) ;

Mopti : 1. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (56%) ; 2. « Lutter contre l'insécurité » (43,6%) ; 3. « Lutter la pauvreté » (42,4%) ;

Tombouctou : 1. « Lutter contre l'insécurité » (78,6%) ; 2. « Gérer le problème du Nord » (58,2%) ; 3. « Lutter contre le chômage des jeunes » (50%) ;

Gao : 1. « Lutter contre l'insécurité » (66,7%) ; 2. « Lutter contre la pauvreté » (42,4%) ;
3. « Gérer le problème du Nord » (42,4%) ;

Kidal : 1. « Gérer le problème du Nord » (83,3%) ; 2. « Lutter contre l'insécurité » (74,4%) ;
3. « Lutter contre le chômage des jeunes » (32,3%) ;

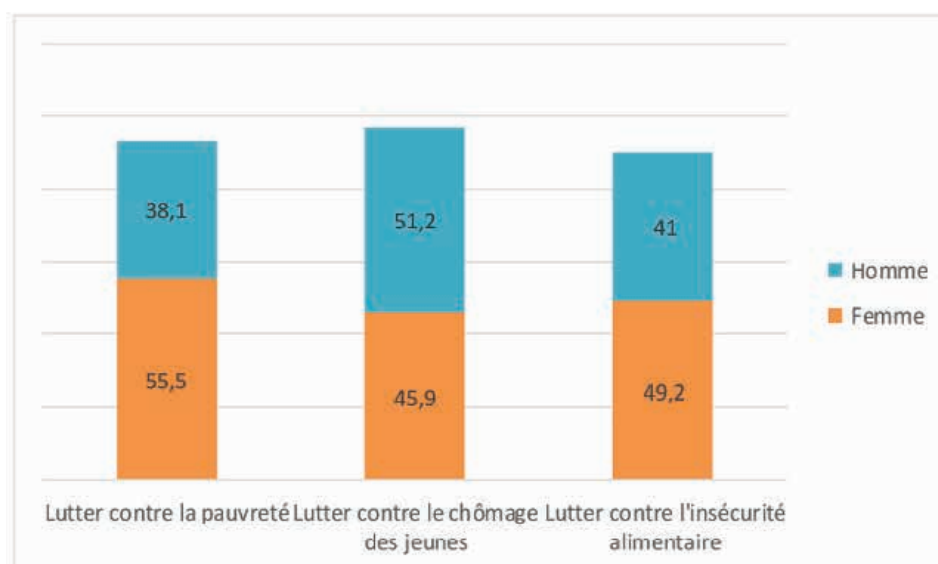
Ménaka : 1. « Gérer le problème du Nord » (59,4%) ; 2. « Lutter contre l'insécurité » (42,7%) ;
3. « Lutter contre la pauvreté » (35,4%) ;

Taoudénit : 1. « Lutter contre l'insécurité » (83,2%) ; 2. « Gérer le problème du Nord » (60%) ;
3. « Améliorer la santé » (43,2%) ;

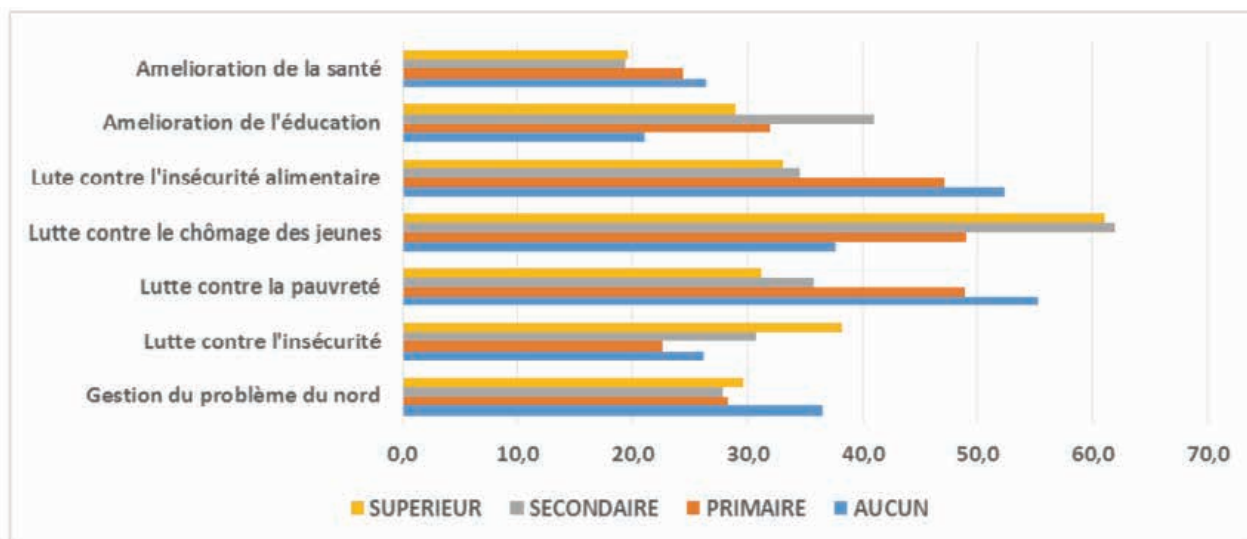
Bamako : 1. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (65,4%) ; 2. « Lutter contre la pauvreté » (65,4%) ;
3. « Lutter contre le chômage des jeunes » (56,7%).

Selon le sexe, l'analyse du *graphique 5* montre une proportion plus élevée de femmes (55,5% et 49,2%) que d'hommes (38,1% et 41%) qui citent « lutter contre la pauvreté » et « lutter contre l'insécurité alimentaire » comme défis majeurs du Mali. L'inverse est constaté au niveau du défi « lutter contre le chômage des jeunes » (51,2% pour les hommes et 45,9% pour les femmes).

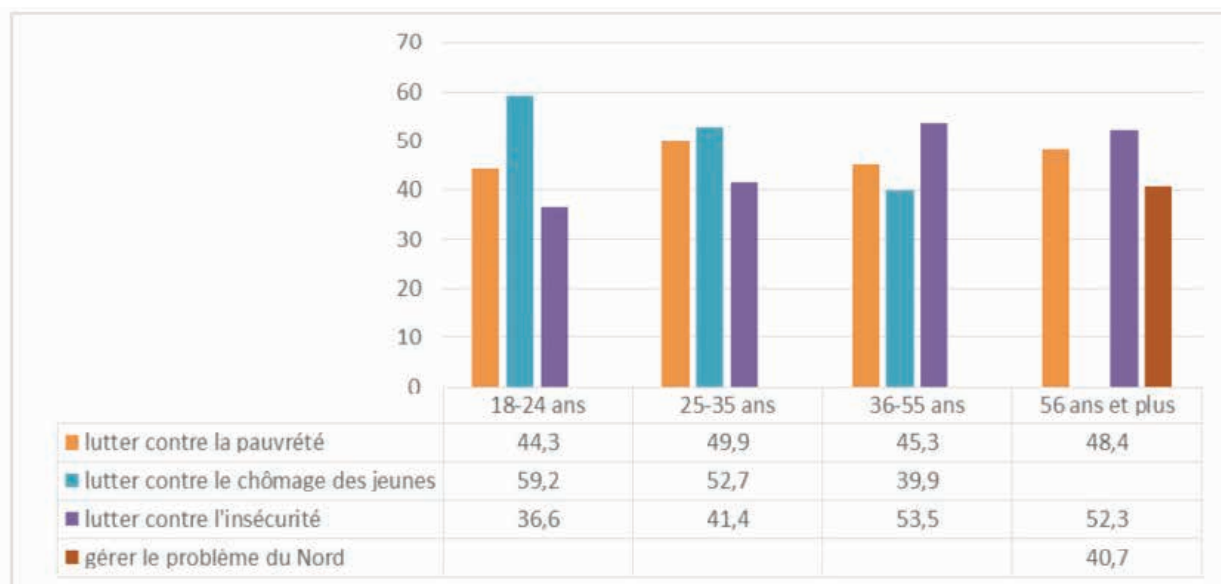
Graphique 5 : incidence du genre selon les défis majeurs du Mali cités par les enquêtés



Le *graphique 6* indique que la proportion de citoyen(ne)s qui citent les défis « lutter contre l'insécurité » et « lutter contre le chômage des jeunes » augmente avec le niveau d'instruction. Au contraire, cette proportion diminue avec l'instruction pour les défis « lutter contre la pauvreté » et « lutter contre l'insécurité alimentaire et « améliorer la santé ».

Graphique 6: Incidence du niveau d'instruction sur les défis majeurs

L'analyse suivant l'âge montre dans *le graphique 7* une disparité d'opinions. Le défi « lutter contre le chômage des jeunes » est cité comme premier défi majeur par les tranches d'âge jeunes (59,2% pour les 18-24 ans et 52,7% pour les 25-35 ans (52,7%), et comme second défi majeur pour les tranches d'âge supérieures (45,3% pour les 36-55 ans et 48,4% pour les 56 ans et plus). Concernant le défi « lutter contre l'insécurité alimentaire », il est cité en première position pour les tranches d'âge supérieures (53,5% pour les 36-55 ans et 52,3% pour les 56 ans et plus), alors que « gérer le problème du Nord » est cité comme défi majeur par la seule classe d'âge des 56 ans et plus (4,7%). Enfin, « lutter contre la pauvreté » est mentionné comme second défi majeur par toutes les classes d'âge.

Graphique 7: Incidence de l'âge sur les défis majeurs du Mali

2.1.3. Des trois défis majeurs des régions

Les trois grands défis de chaque région selon les habitants de ces localités sont présentés comme suit :

Kayes : 1. « Construire des infrastructures (routes, énergie, eau) » (62,4%) ;
2. « Entretenir les infrastructures existantes » (49,8%) ; 3. « Lutter contre le chômage » (45,9%) ;

Koulikoro : 1. « Lutter contre le chômage » (84,5%) ;
2. « Lutter contre la pauvreté » (48,2%) ; 2 ex. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (48,2%) ;

Sikasso : 1. « Construire des infrastructures » (69,5%) ; 2. « Lutter contre le chômage des jeunes » (51,1%) ; 3. « Lutter contre la pauvreté » (46,7%) ;

Ségou : 1. « Lutter contre le chômage des jeunes » (52%) ; 2. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (49,7%) ; 3. « Lutter contre la pauvreté » (45%) ;

Mopti : 1. « Lutter contre l'insécurité » (56,4%) ; 2. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (51%) ; 3. « Lutter contre la pauvreté » (38,9%) ;

Tombouctou : 1. « Lutter contre l'insécurité » (82,7%) ; 2. « Lutter contre le chômage des jeunes » (53,1%) ; 3. « Gérer le problème du Nord » (31,6%) ;

Gao : 1. « Lutter contre l'insécurité » (76,8%) ; 2. « Lutter contre la pauvreté » (44,4%) ; 3. « Lutter contre le chômage des jeunes » (39,4%) ;

Kidal : 1. « Lutter contre l'insécurité » (73,3%) ; 2. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (44,4%) ; 3. « Gérer le problème du Nord » (42,2%) ;

Ménaka : 1. « Lutter contre l'insécurité » (62,5%) ; 2. « Gérer le problème du Nord » (33,3%) ; 3. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (31,3%) ;

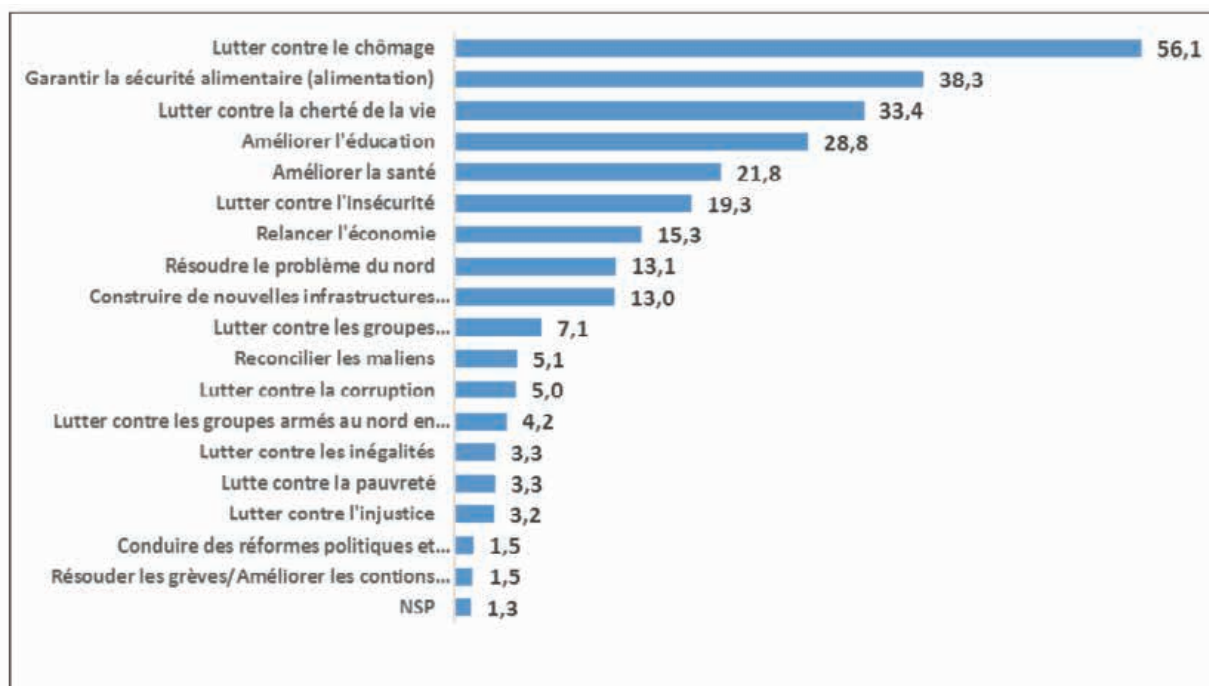
Taoudénit : 1. « Lutter contre l'insécurité » (84,2%) ; 2. « Gérer le problème du Nord » (53,7%) ; 3. « Améliorer la santé » (46,3%) ;

Bamako : 1. « Lutter contre l'insécurité alimentaire » (59,2%) ; 2. « Lutter contre la pauvreté » (55%) ; 3. « Lutter contre le chômage des jeunes » (47,1%).

2.1.4. Priorités pour le Mali dans les six prochains mois

Dans leur majorité (56,1%) (*cf. graphique 8*), les citoyen(ne)s pensent que l'action prioritaire que le président de la République et le Gouvernement doivent entreprendre dans les six prochains mois est de « lutter contre le chômage ». Les autres actions citées par ordre de fréquence sont : « garantir la sécurité alimentaire » (38,6%), « lutter contre la cherté de la vie » (33,4%) et « améliorer l'éducation » (28,8%). Enfin, « améliorer la santé », « lutter contre l'insécurité », « relancer l'économie », « résoudre le problème du Nord », etc. sont des priorités mentionnées par des proportions plus faibles des enquêté(e)s.

Graphique 8 : Actions prioritaires du Mali pour le président de la République et le Gouvernement



Par rapport à Mali-Mètre 9, les priorités du président et du Gouvernement dans les prochains six mois restent quasiment les mêmes : « la lutte contre le chômage », 59% pour Mali-Mètre 9 et 56% en 2018 ; « garantir la sécurité alimentaire », 36% pour Mali-Mètre 9 et 39% en 2018 ; « lutter contre la cherté de la vie », 36% pour Mali-Mètre 9 et 33% en 2018, etc.

Par localité, les priorités sont comme suit :

Kayes : 1. « La lutte contre le chômage » (65,5%) ; 2. « La garantie de la sécurité alimentaire » (46,7%) ; 3. « La lutte contre la cherté de la vie » (43,9%) ;

Koulikoro : 1. « La lutte contre le chômage » (79,6%) ; 2. « La garantie de la sécurité alimentaire » (40,1%) ; 3. « L'amélioration de l'éducation » (27,8%) ;

Sikasso : 1. « La lutte contre le chômage » (53,9%) ; 2. « La garantie de la sécurité alimentaire » (28,3%) ; 3. « L'amélioration de l'éducation » (32,7%) ;

Ségou : 1. « La lutte contre le chômage » (47,3%) ; 2. « La garantie de la sécurité alimentaire » (44,3%) ; 3. « L'amélioration de la santé » (36,3%) ;

Mopti : 1. « La garantie de la sécurité alimentaire » (31,9%) ; 2. « La lutte contre la cherté de la vie » (51%) ; 3. « La lutte contre le chômage » (36,2%) ;

Tombouctou : 1. « La lutte contre l'insécurité » (62,2%) ; 2. « La lutte contre le chômage » (54,1%) ; 3. « La résolution du problème du Nord » (34,7%) ;

Gao : 1. « La lutte contre le chômage » (60,6%) ; 2. « La lutte contre l'insécurité » (36,4%) ; 3. « La lutte contre la cherté de la vie » (27,3%) ;

Kidal : 1. « La lutte contre le chômage » (56,7%) ; 2. « La réconciliation des maliens » (45,6%) ; 3. « La lutte contre la corruption » (28,9%) ;

Ménaka : 1. « La lutte contre le chômage » (57,3%) ; 2. « L'amélioration de la santé » (42,1%) ; 3. « La lutte contre l'injustice » (34,4%) ;

Taoudénit : 1. « La lutte contre le chômage » (53,7%) ; 2. « L'amélioration de la santé » (42,1%) ; 3. « L'amélioration de l'éducation » (36,8%) ;

Bamako : 1. « La garantie de la sécurité alimentaire » (58,3%) ; 2. « La lutte contre le chômage » (57,9%) ; 3. « L'amélioration de l'éducation » (45%).

2.1.5. Priorités pour les régions

Les trois (3) premières priorités des régions classées par ordre de fréquence et sur lesquelles le président de la République et le Gouvernement doivent agir sur les six prochains mois sont indiquées comme suit :

Kayes : 1. « Construction des infrastructures » (69,9%) ; 2. « Lutte contre le chômage des jeunes » (51,8%) ; 3. « Lutte contre la cherté de la vie » (43,3%) ;

Koulikoro : 1. « Lutte contre le chômage » (87,1%) ; 2. « Garantie de la sécurité alimentaire » (40,8%) ; 3. « Lutte contre la cherté de vie » (35,6%) ;

Sikasso : 1. « Construction des infrastructures » (74,1%) ; 2. « Lutte contre le chômage des jeunes » (56,7%) ; 3. « Amélioration de l'éducation » (34,1%) ;

Ségou : 1. « Lutte contre le chômage » (56,3%) ; 2. « Garantie de la sécurité alimentaire » (50,7%) ; 3. « Amélioration de l'éducation » (40%) ;

Mopti : 1. « Lutte contre la cherté de la vie » (40,1%) ; 2. « Lutte contre le chômage des jeunes » (38,5%) ; 3. « Lutte contre l'insécurité » (35,4%) ;

Tombouctou : 1. « Lutte contre l'insécurité » (74,5%) ; 2. « Lutte contre le chômage des jeunes » (54,1%) ; 3. « Construction des infrastructures » (25,5%) ;

Gao : 1. « Lutte contre l'insécurité » (60,6%) ; 2. « Lutte contre le chômage » (53,3%) et 3. « Construction des infrastructures » (33,3%) ;

Kidal : 1. « Lutte contre le chômage des jeunes » (64,4%) ; 2. « Amélioration de l'éducation » (40%) ; 3. « Réconciliation des maliens » (25,6%) ;

Ménaka : 1. « Lutte contre le chômage » (41,7%) ; 2. « Lutte contre la cherté de la vie » (41,7%) ; 3. « Amélioration de l'éducation » (38,5%) ;

Taoudénit : 1. « Amélioration de l'éducation » (58,5%) ; 2. « Amélioration de la santé » (48,4%) ; 3. « Lutte contre le chômage » (38,9%) ;

Bamako : 1. « Lutte contre le chômage » (61,3%) ; 2. « Lutte contre l'insécurité » (65,3%) ; 3. « Amélioration de l'éducation » (41,3%).

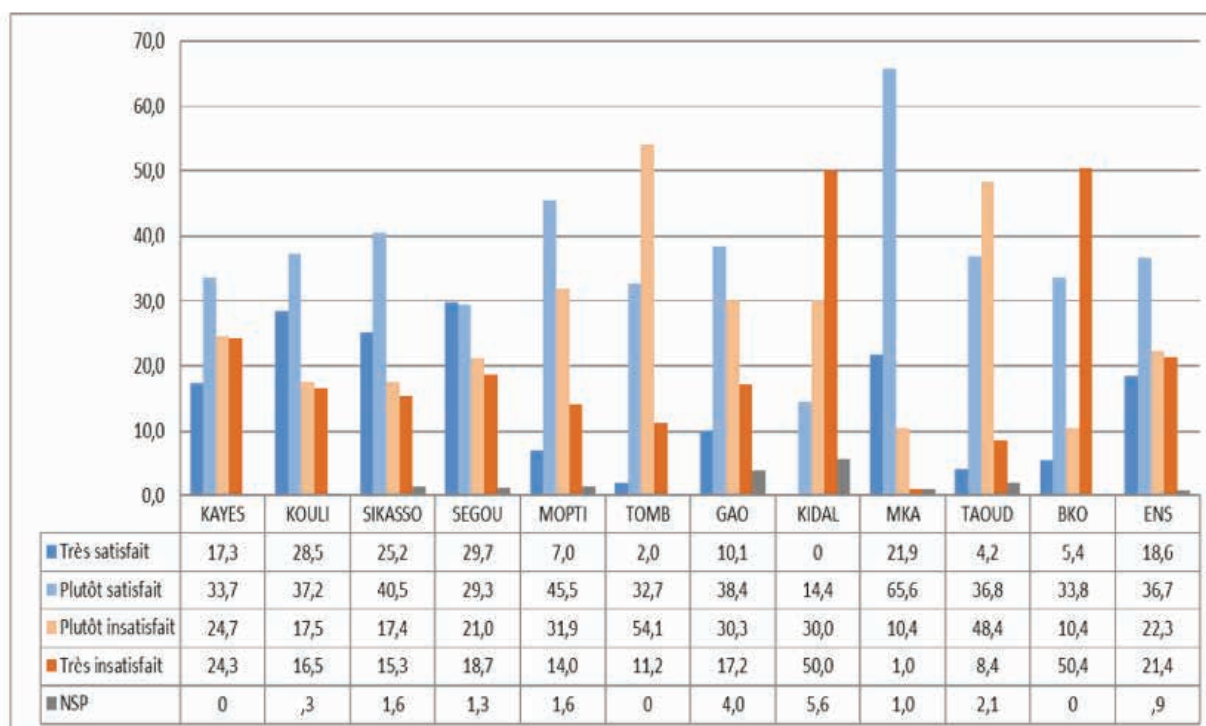
2.2. CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

2.2.1. Satisfaction envers les actions du Président de la république

Le graphique 9 indique que la majorité des Malien(ne)s (55,3%) pense être plutôt satisfaits (36,7%) ou très satisfaits (18,6%) des actions du Président de la République contre 44% qui sont plutôt insatisfaits (22,3%) ou très insatisfaits (21,4%).

Par rapport à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s satisfaits des actions du président de la République a augmenté de 6 points et celle des insatisfaits a reculé de 6 points.

Graphique 9 : Satisfaction envers les actions du président de la République



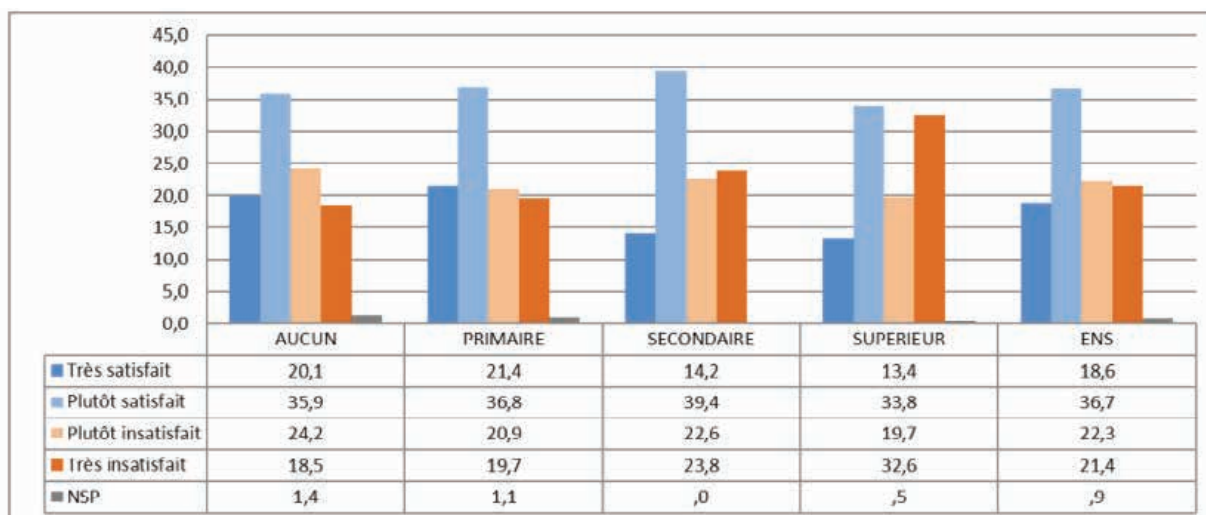
Par localité, la proportion des enquêté(e)s plutôt satisfaits ou très satisfaits des actions du président de la République est surtout élevée dans les localités de Ménaka (87,5%), Sikasso (65,7%), Koulikoro (65,7%), Ségou (59%) et Mopti (52,5%). Par contre, les villes de Kidal (14,4%), Bamako (39,2%) et Taoudénit (41%) enregistrent les plus faibles proportions de citoyen(ne)s de satisfaits ou très satisfaits.

L'opinion des populations est plus mitigée à Gao et Kayes où respectivement 49% et 51% seraient plutôt satisfaits des actions du président de la République.

L'incidence du sexe ou de l'âge sur le niveau de satisfaction des citoyen(ne)s envers les actions du président de la République n'est pas assez significative.

L'analyse du niveau d'instruction montre globalement que la proportion des insatisfaits augmente avec le niveau d'instruction comme le montre le graphique 10 : 52% et 46% respectivement du supérieur et du secondaire contre 43% et 42% pour aucun niveau et niveau primaire pour les non satisfaits des actions du président de la République.

Graphique 10 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation des actions du président de la République

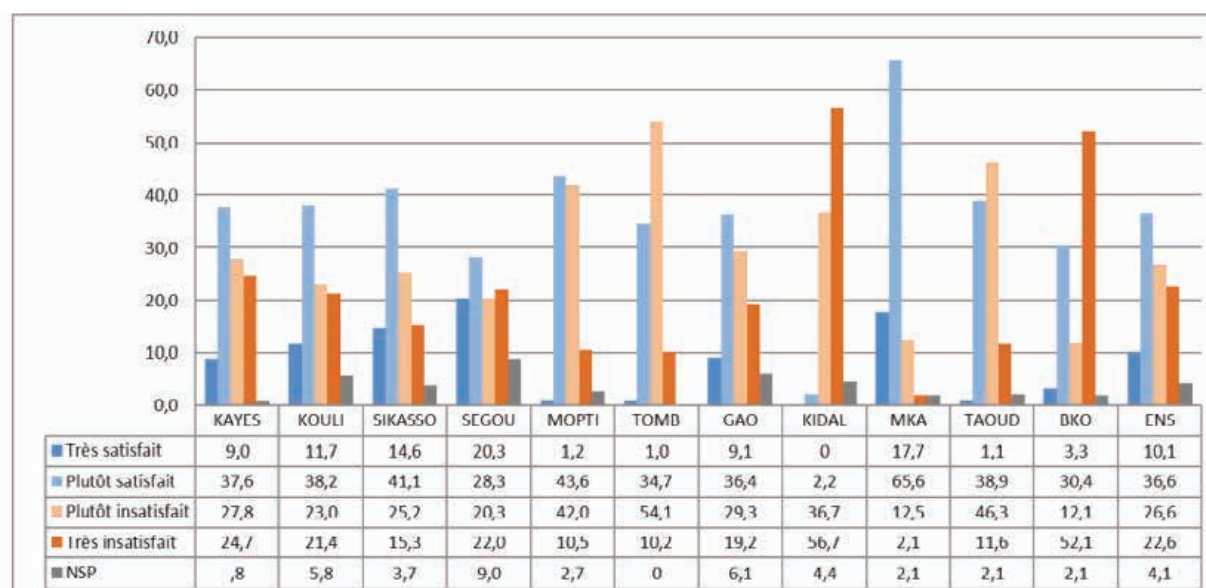


2.2.2. Satisfaction envers le Gouvernement

L'appréciation des citoyen(ne)s interrogé(e)s sur les actions entreprises par le Gouvernement dans la gestion du pays est mitigée avec 49% qui sont plutôt insatisfaits (26,6%) ou très insatisfaits (22,6%), contre 47% qui se déclarent plutôt satisfaits (36,6%) ou très satisfaits (10,1%) comme l'indique le graphique 11.

Par rapport à Mali-Mètre 9, la proportion de citoyen(ne)s non satisfaits de la gestion du Gouvernement a diminué de 3 points.

Graphique 11 : Répartition des enquêté (e)s selon leur satisfaction envers les actions du Gouvernement et les localités

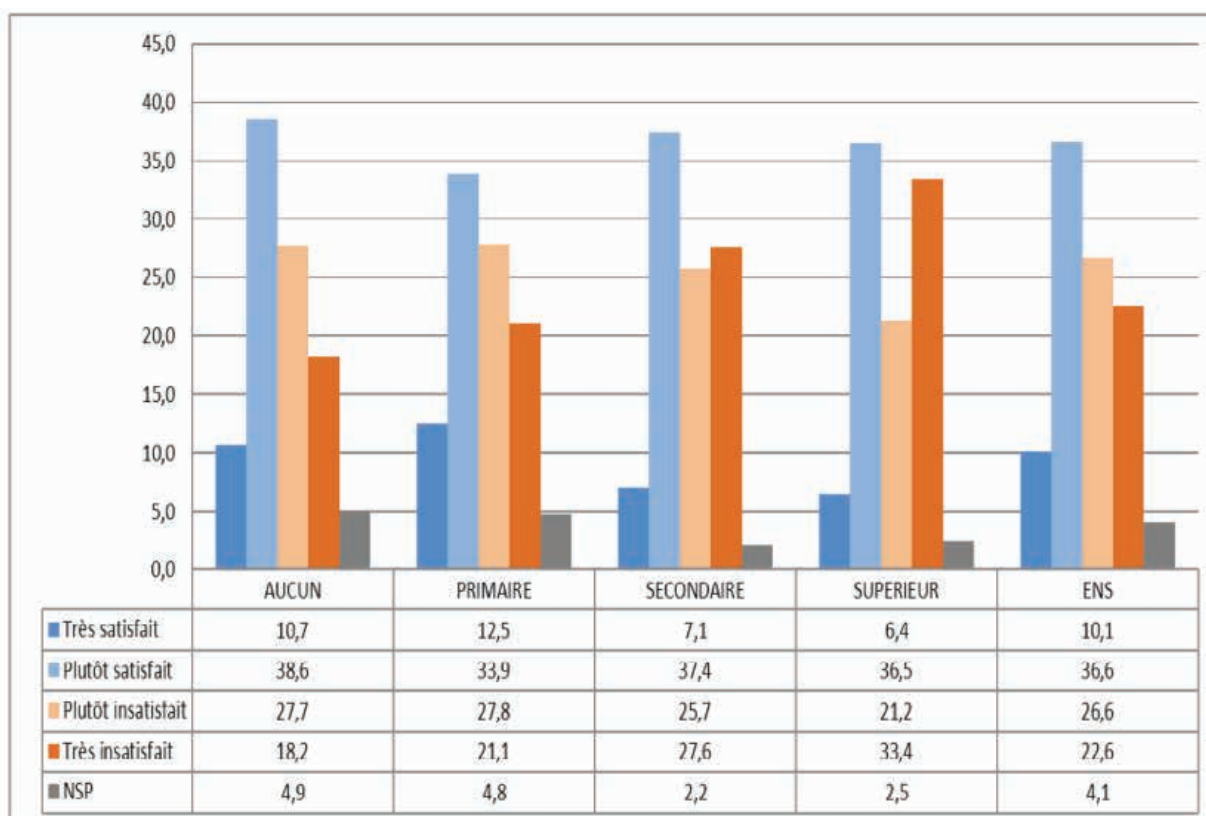


Selon les localités (*graphique 11*), ce sont les habitant(e)s de Kidal (93,4%), de Tombouctou (64,3%), de Bamako (64,2%), de Taoudénit (57,9%), de Mopti (52,5% et de Kayes (52,5%) qui sont les moins satisfaits (« plutôt insatisfaits » ou « très insatisfaits ») des actions du Gouvernement. Ceux qui sont satisfaits (« très satisfaits » ou « plutôt satisfaits ») sont majoritaires à Ménaka (83,3%) et Sikasso (55,9%). Il est à noter la proportion relativement élevée des sans opinion à Ségou (9%), Gao (6,1%) et Koulikoro (5,8%).

L'incidence du sexe et de l'âge sur le niveau de satisfaction des citoyen(ne)s concernant les actions du Gouvernement n'est pas assez significative.

Cependant, *le graphique 12* montre que la proportion des « très insatisfaits » des actions du Gouvernement augmente avec le niveau d'instruction (18% pour aucun niveau, 21% pour le primaire, 28% pour le secondaire et 33% pour le supérieur).

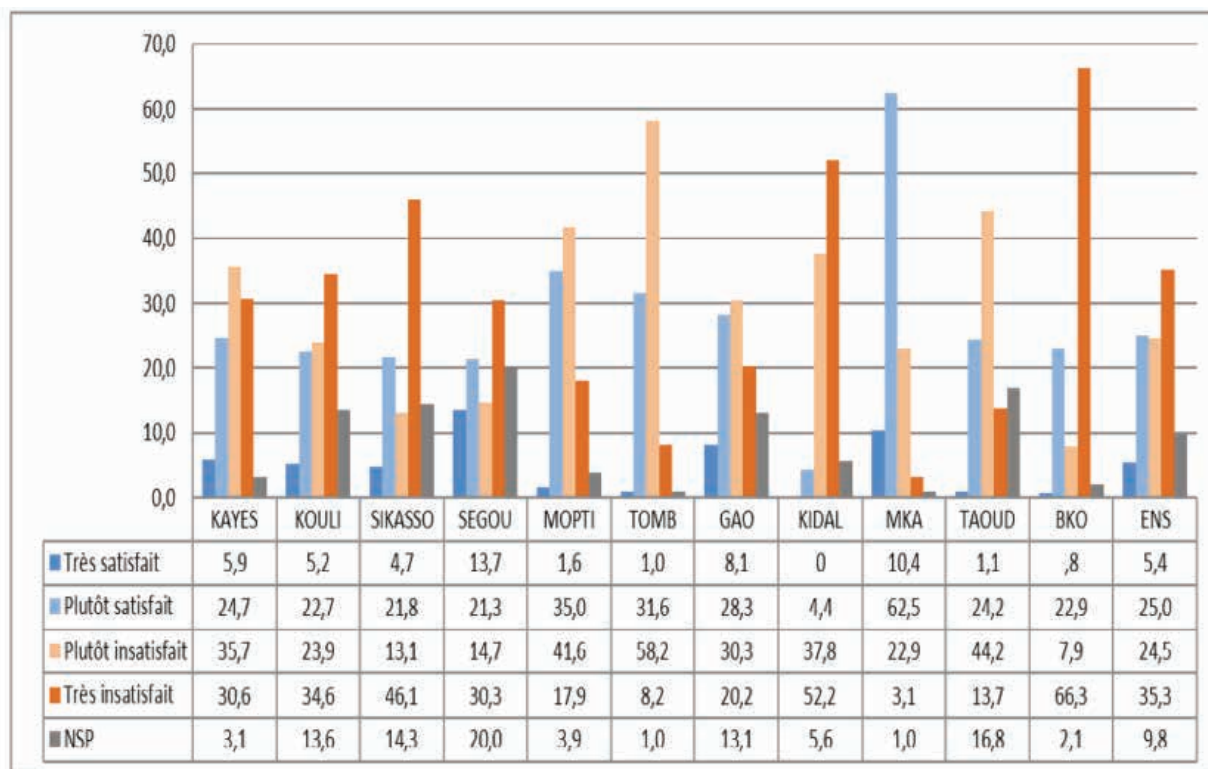
Graphique 12 : incidence du niveau d'instruction sur le niveau de satisfaction des actions du Gouvernement



2.2.3. Satisfaction envers les députés

Les citoyen(ne)s sont, dans leur grande majorité (59,8%), « très insatisfaits » (35,3%) ou « plutôt insatisfaits » (24,5%) de leurs députés. Ceux qui déclarent être satisfaits représentent 30% dont 25% de « plutôt satisfaits » et 5% de « très satisfaits » comme indiqué dans *le graphique 13*. Il est à noter que la proportion (9,8 %) des « sans opinion » est très élevée, particulièrement dans les localités de Ségou (20%), Taoudénit (16,8%), Sikasso (14,3%), Koulikoro (13,6%) et Gao (13%).

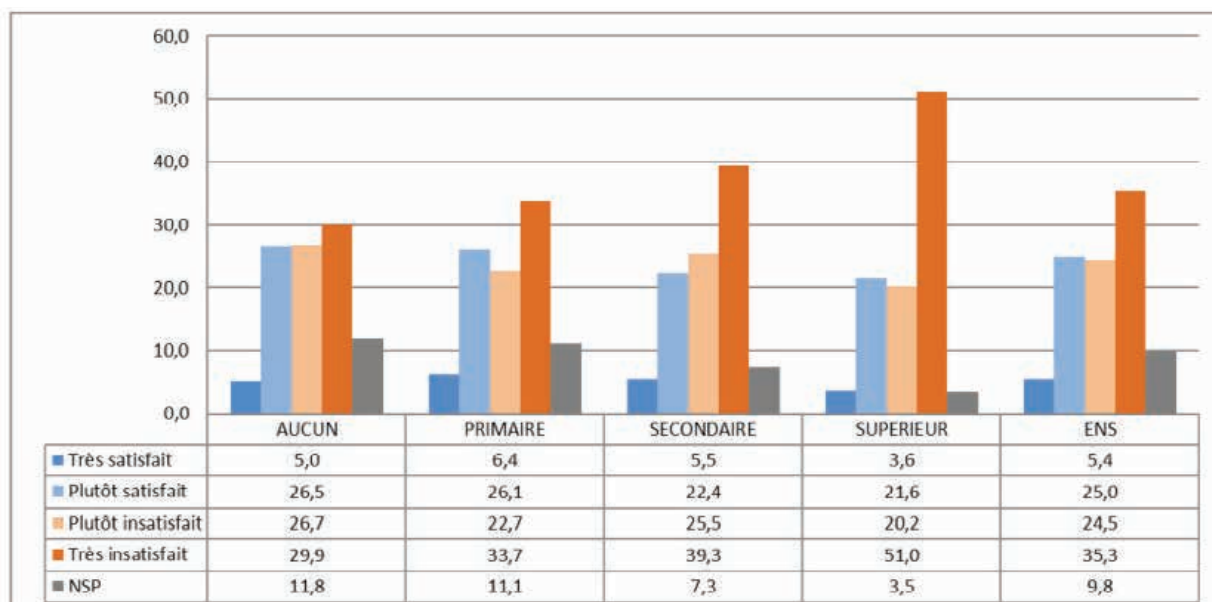
Par rapport à Mali-Mètre 9, la proportion des non satisfaits augmente de 7 points.

Graphique 13 : Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les députés et selon les localités

Selon les localités, les citoyen(ne)s non satisfaits de l'Assemblée nationale (« plutôt insatisfaits » ou « très insatisfaits ») se comptent surtout parmi les habitants des villes de Kidal (90%), Bamako (74,2%), Tombouctou (66,4%), Kayes (66,3%), Mopti (59,5%), Sikasso (59,2%), Koulikoro (58,5%) et Taoudénit (57,9%). C'est dans la seule localité de Ménaka qu'une majorité de citoyen(ne)s déclare être satisfaite (« plutôt satisfaits » ou « très satisfaits ») des actions des députés avec 73%.

Les taux des sans opinion sont assez élevés à Ségou (20%), Taoudénit (16,8%), Sikasso (14,3%) et Koulikoro (13,6%).

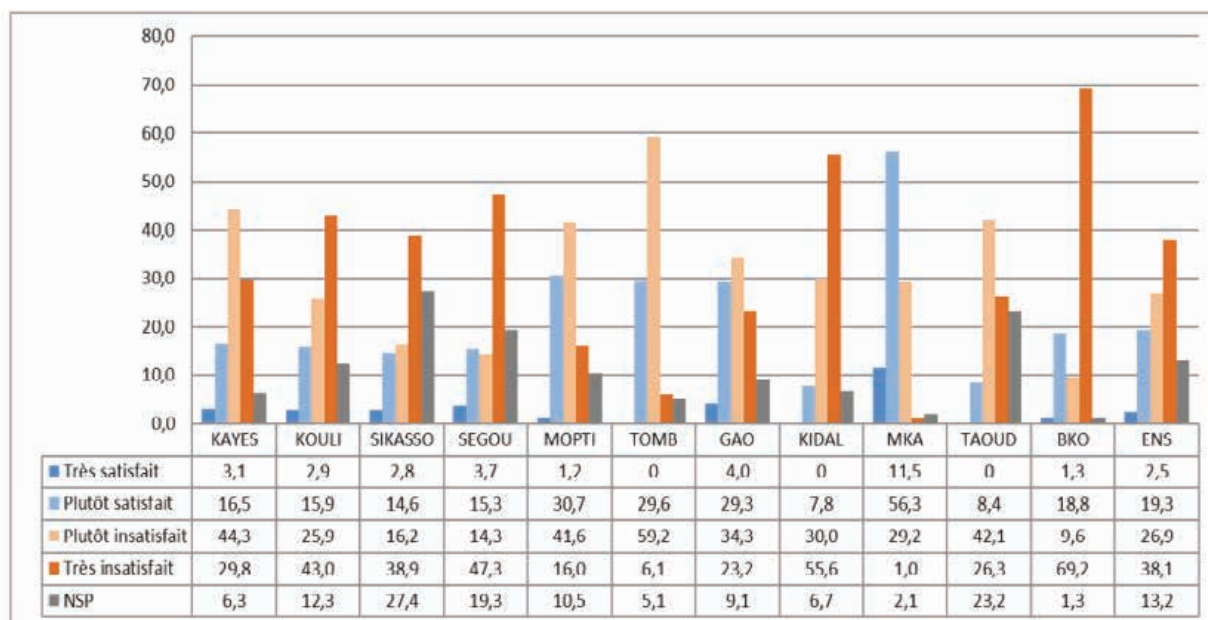
L'incidence du sexe et de l'âge sur le niveau de satisfaction des citoyen(ne)s concernant les actions des députés n'est pas assez significative. Cependant la proportion des « très insatisfaits » augmente avec le niveau d'instruction comme indiqué dans le graphique 14 ci-dessous.

Graphique 14 : Incidence du niveau d'instruction sur le degré de satisfaction des actions des députés

2.2.4. Satisfaction envers l'Opposition

Les citoyen(ne)s enquêté(e)s sont, dans leur grande majorité (65%), « très insatisfaits » (38,1%) ou « plutôt insatisfaits » (26,9%) des actions des opposants dans leur rôle d'opposition contre 22% de « satisfaits » : 19% de « plutôt satisfaits » et 3% de « très satisfaits », comme représenté dans *le graphique 15*. Il est à noter la proportion élevée des « sans opinion » avec 13%.

Graphique 15: Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les opposants dans leur rôle d'opposition et selon les localités

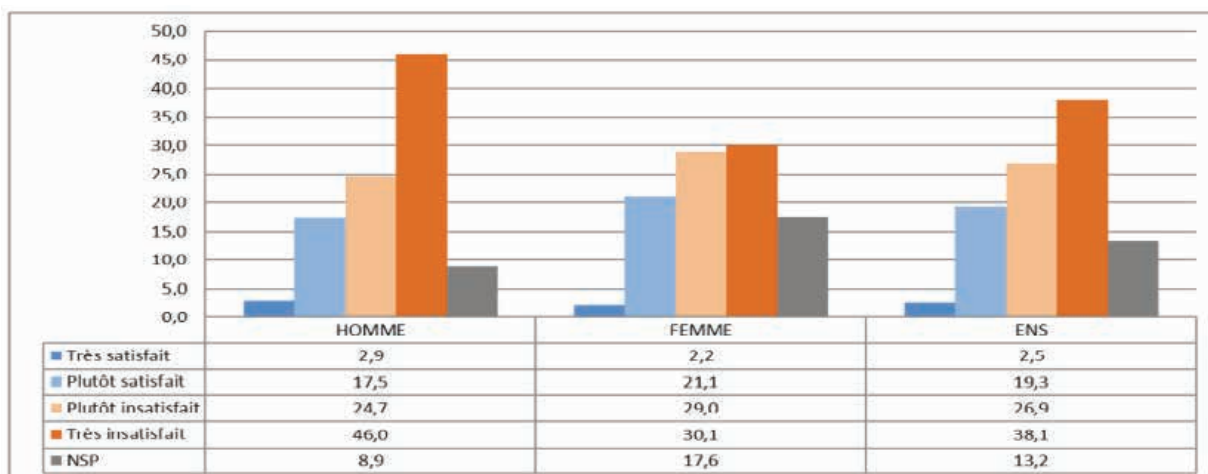


En comparaison avec Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s non satisfaits des actions de l'opposition a augmenté de 22 points, celle des citoyens satisfaits a diminué de 7% points et celle des sans opinion a aussi régressé de 13 points.

Selon les localités, à l'exception de la localité de Ménaka (67,8% de satisfaits), une grande majorité des Malien(ne)s déclare être non satisfaite des actions de l'opposition, particulièrement à Kidal (85,6%), Bamako (78,8%) et Kayes (74,1%).

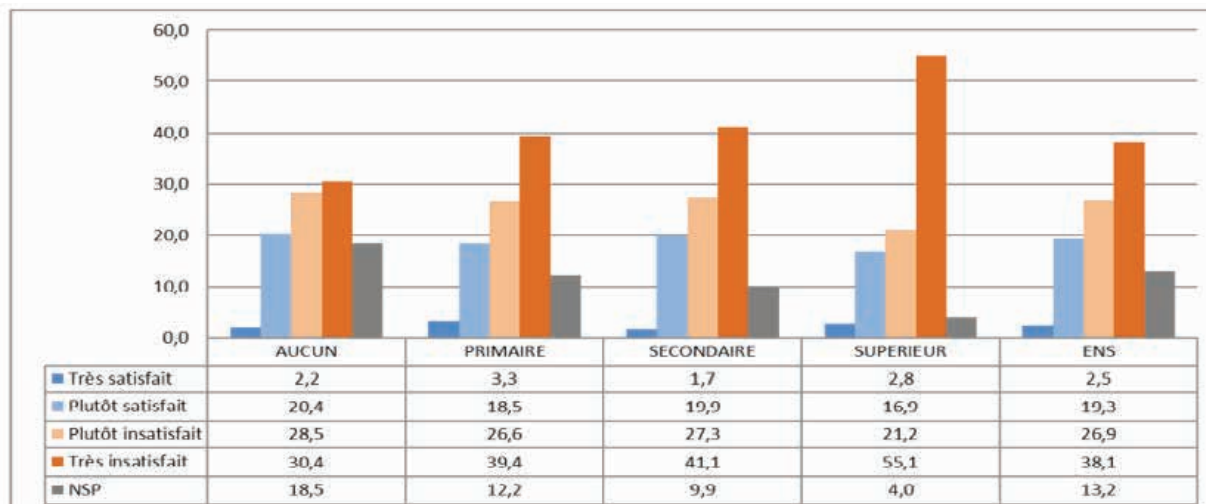
Suivant le sexe, les citoyen(ne)s insatisfaits et très insatisfaits des actions de l'opposition sont plus nombreux parmi les hommes (70,7%) que les femmes (59,1) comme indiqué dans *le graphique 16*.

Graphique 16 : incidence du genre sur l'appréciation des actions de l'opposition



L'analyse de l'incidence du niveau d'instruction, comme indiqué dans *graphique 17*, montre que la proportion des citoyen(ne)s non satisfaits des actions de l'opposition augmente avec le niveau d'instruction.

Graphique 17 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation des actions des opposants

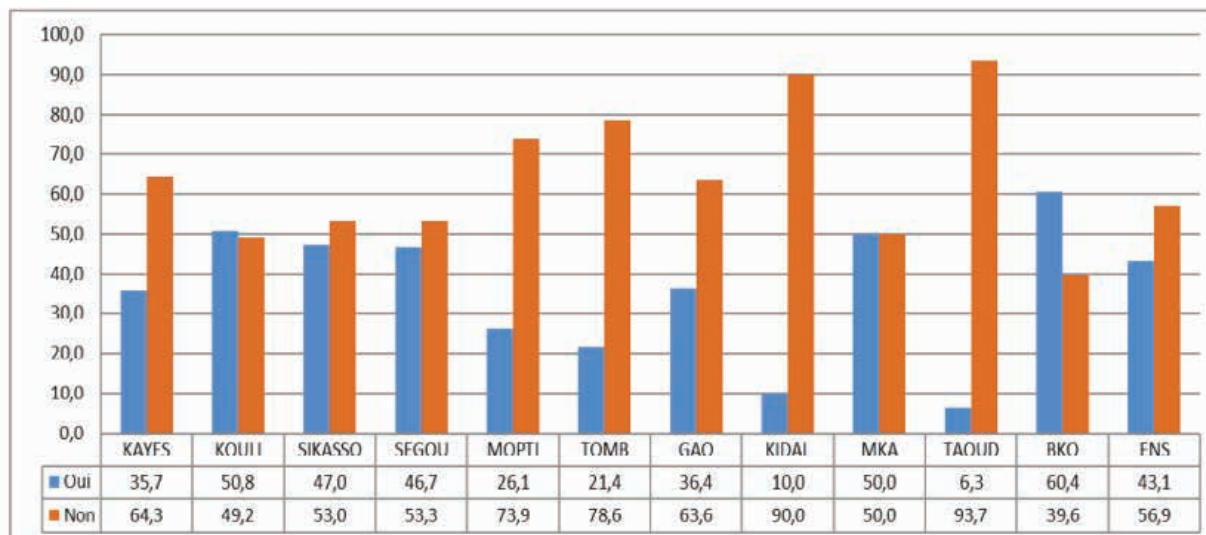


2.3. DU MEDiateUR DE LA REPUBLIQUE

2.3.1 Connaissance du médiateur de la République

La majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (56,9%) a déclaré ne pas avoir entendu parler du médiateur de la République contre 43% qui ont déclaré le contraire (*cf. graphique 18*).

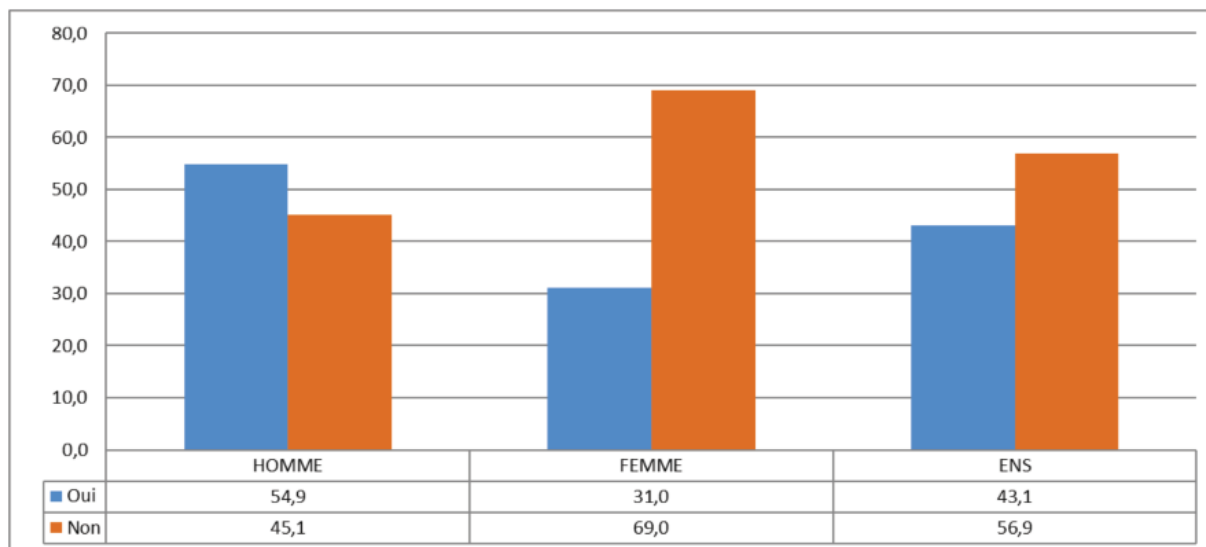
Graphique 18 : Connaissance de l'existence du médiateur de la République selon les localités



Par localité (*cf. graphique 18*), les habitants de Bamako (60,4%), Koulikoro (50,8%) et Ménaka (50%) sont les plus nombreux à avoir affirmé connaître le médiateur de la République. Par contre, ceux des localités de Taoudénit (93,7%), Kidal (90%), Tombouctou (78,6%) et Mopti (73,9%), ne connaissent pas cette institution.

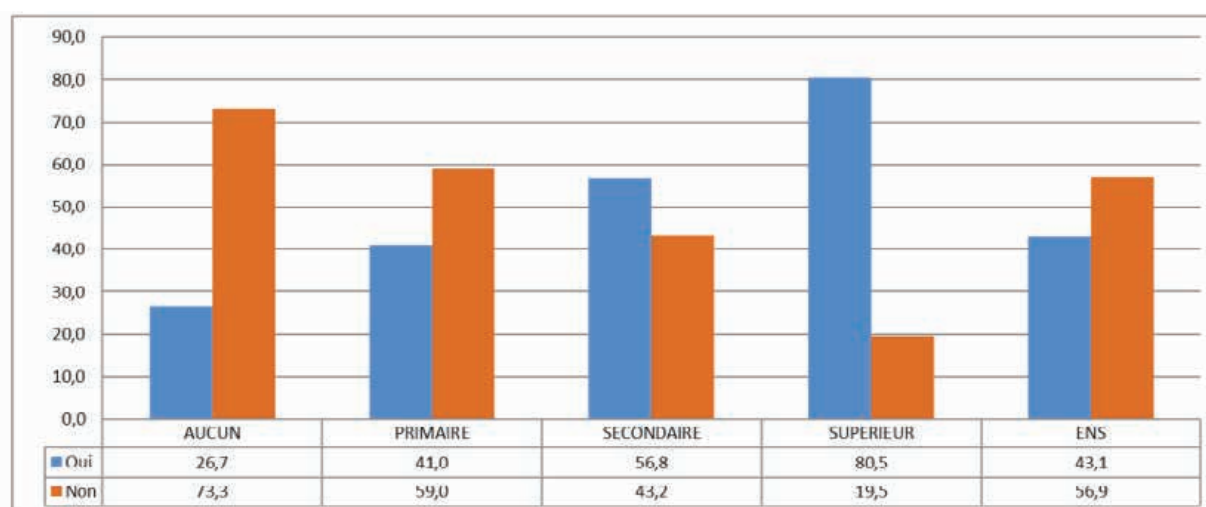
Selon le sexe, les femmes (69%) sont plus nombreuses que les hommes (45,1%) à déclarer n'avoir pas entendu parler du médiateur de la République (*cf. graphique 19*)

Graphique 19 : Incidence du genre sur la connaissance du médiateur de la République

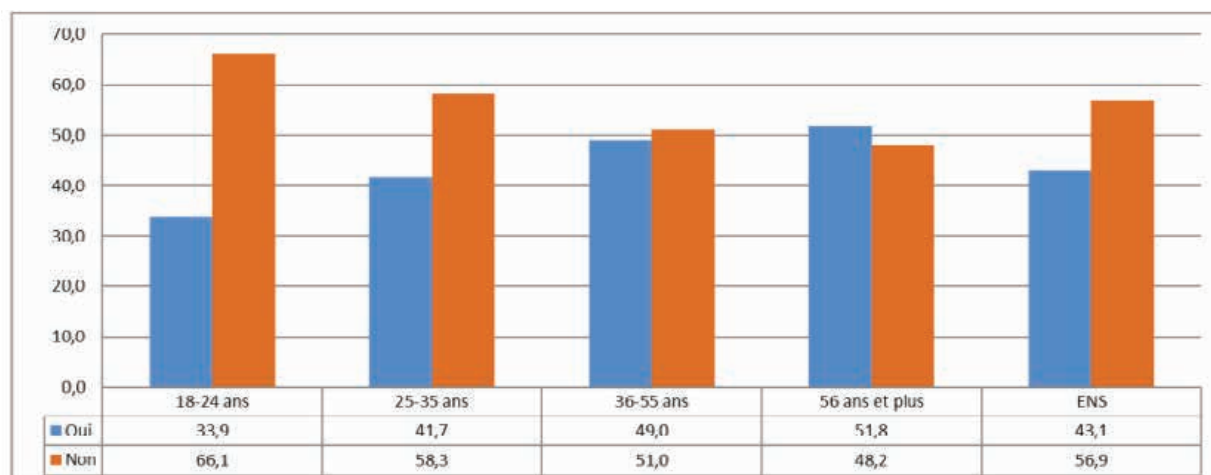


Le graphique 20 montre que la proportion de ceux qui déclarent avoir entendu parler du médiateur de la République augmente avec le niveau d'instruction.

Graphique 20 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance du médiateur de la République

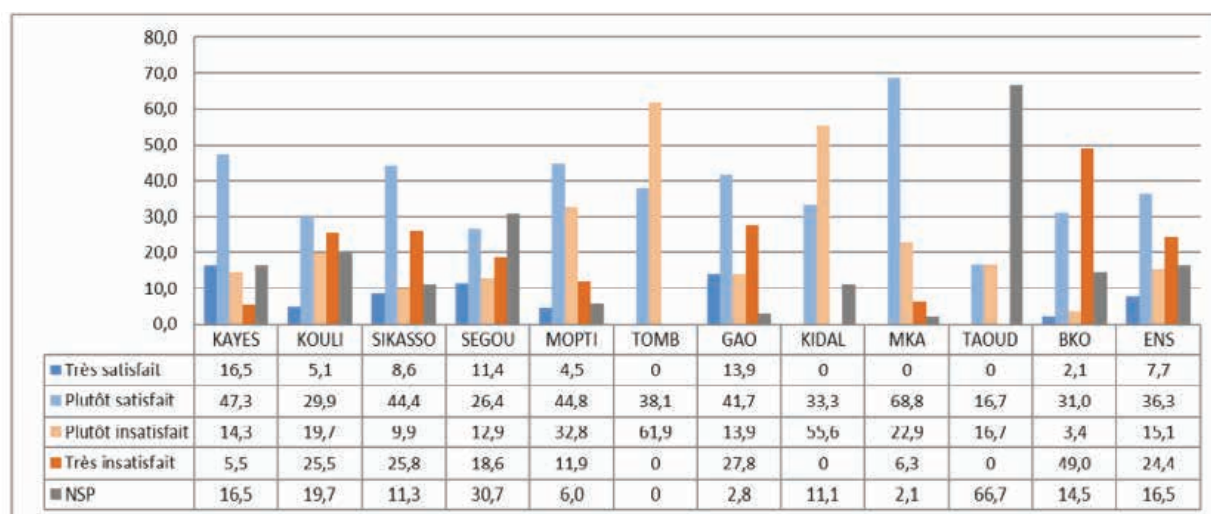


L'analyse de l'incidence de l'âge au graphique 21 montre que la proportion de ceux qui déclarent avoir entendu parler du médiateur de la République augmente significativement au fur et à mesure que l'âge des enquêté(e)s augmente.

Graphique 21 : Incidence de l'âge sur la connaissance du médiateur de la République

2.3.2. Appréciation des actions du médiateur de la République

Les opinions des enquêté(e)s sur les actions du médiateur de la République sont partagées entre 44% qui sont satisfaits contre 40% qui sont insatisfaits (*cf. graphique 22*). Une proportion élevée d'enquêté(e)s, soit 17%, est « sans opinion ».

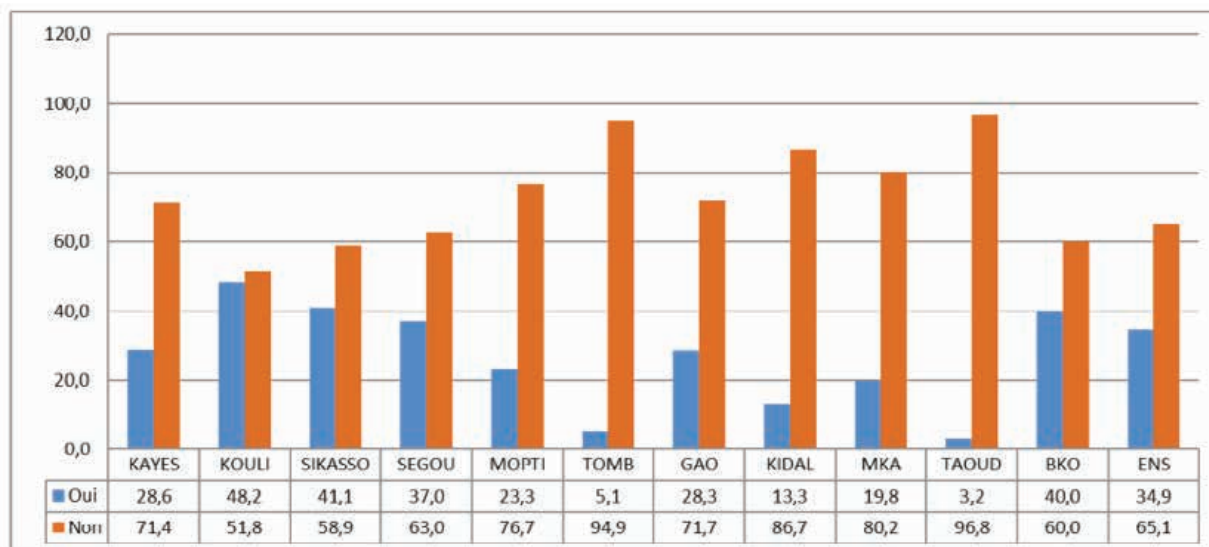
Graphique 22 : Appréciation des actions du médiateur de la République selon les localités

Par localité, parmi les citoyen(ne)s qui déclarent connaître le médiateur de la République, les proportions les plus élevées de satisfaits sont à Ménaka (68,8%), Kayes (63,8%), Gao (55,6%) et Sikasso (53%). Les proportions les plus élevées de non satisfaits sont localisées à Tombouctou (61,9%), Kidal (55,6%) et Bamako (52,4%).

L'incidence n'est pas significative selon le sexe, le niveau d'instruction et l'âge.

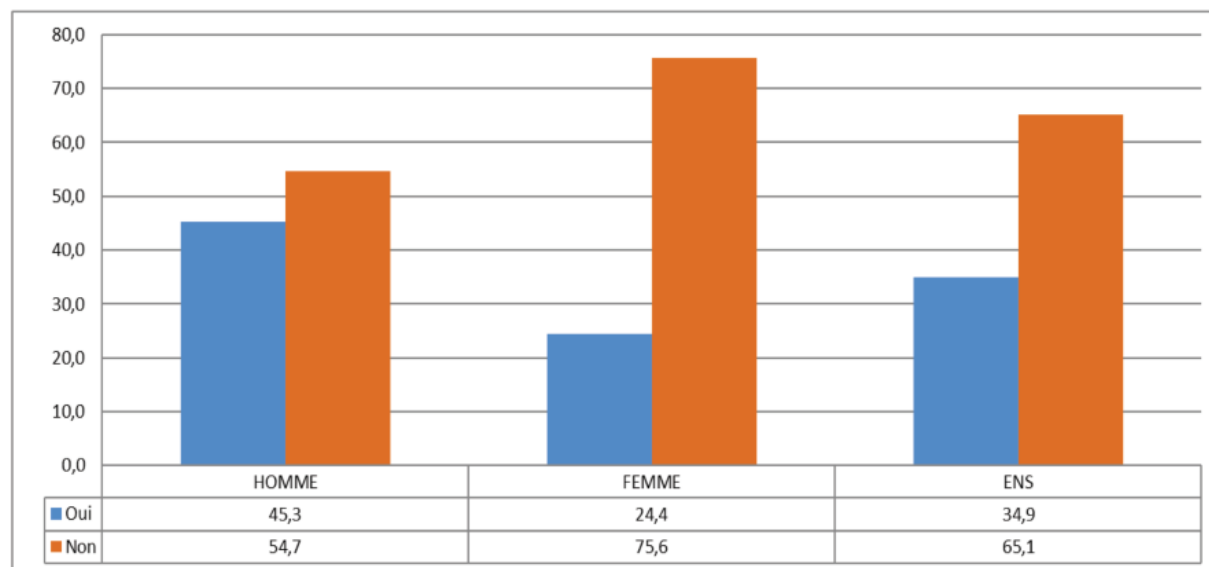
2.3.3. Connaissance de l'Espace d'interpellation démocratique (EID)

Presque les deux tiers (65,1%) des citoyen(ne)s enquêté(e)s déclarent n'avoir pas entendu parler de l'EID contre 35% qui déclarent le contraire (*cf. graphique 23*).

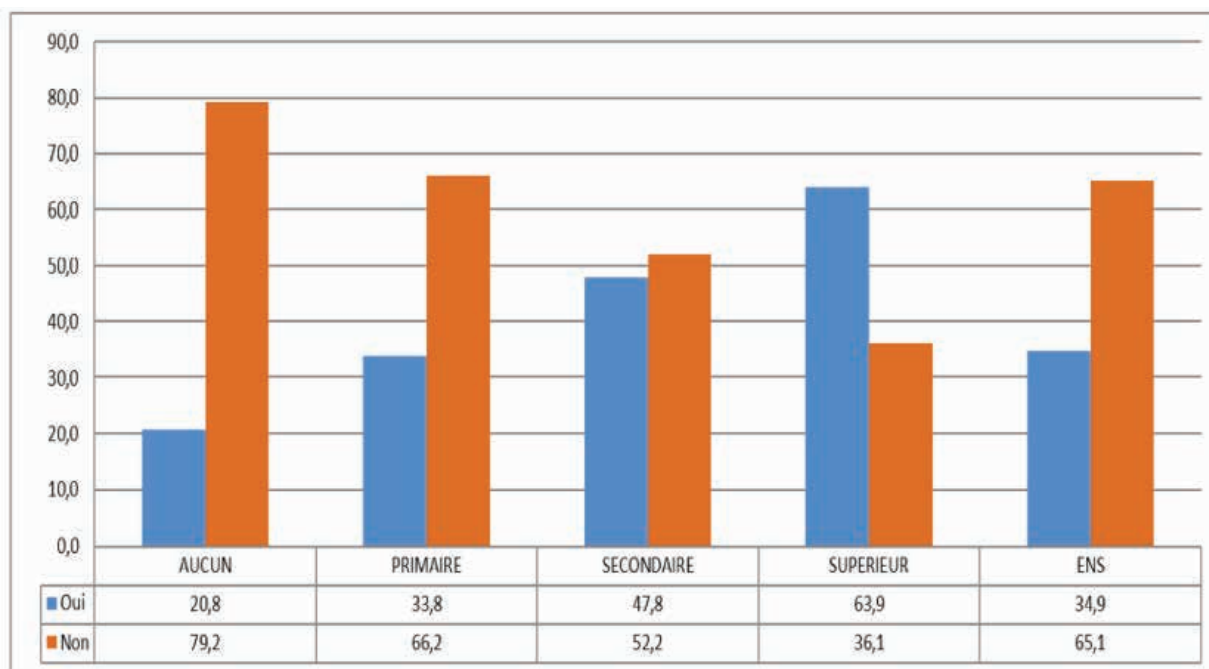
Graphique 23 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de l'EID selon les localités

Selon les localités, les populations qui ont le plus entendu parler de l'EID constituent partout une minorité, comme représenté dans *le graphique 23*. Cependant, cette minorité est très importante à Koulikoro (48,2%), Sikasso (41,1%), Bamako (40%) et Ségou (37%).

Selon le sexe, la proportion des femmes qui n'ont pas entendu parler de l'EID (75,6%) est nettement plus élevée que celle des hommes (54,7%), comme le montre *le graphique 24*.

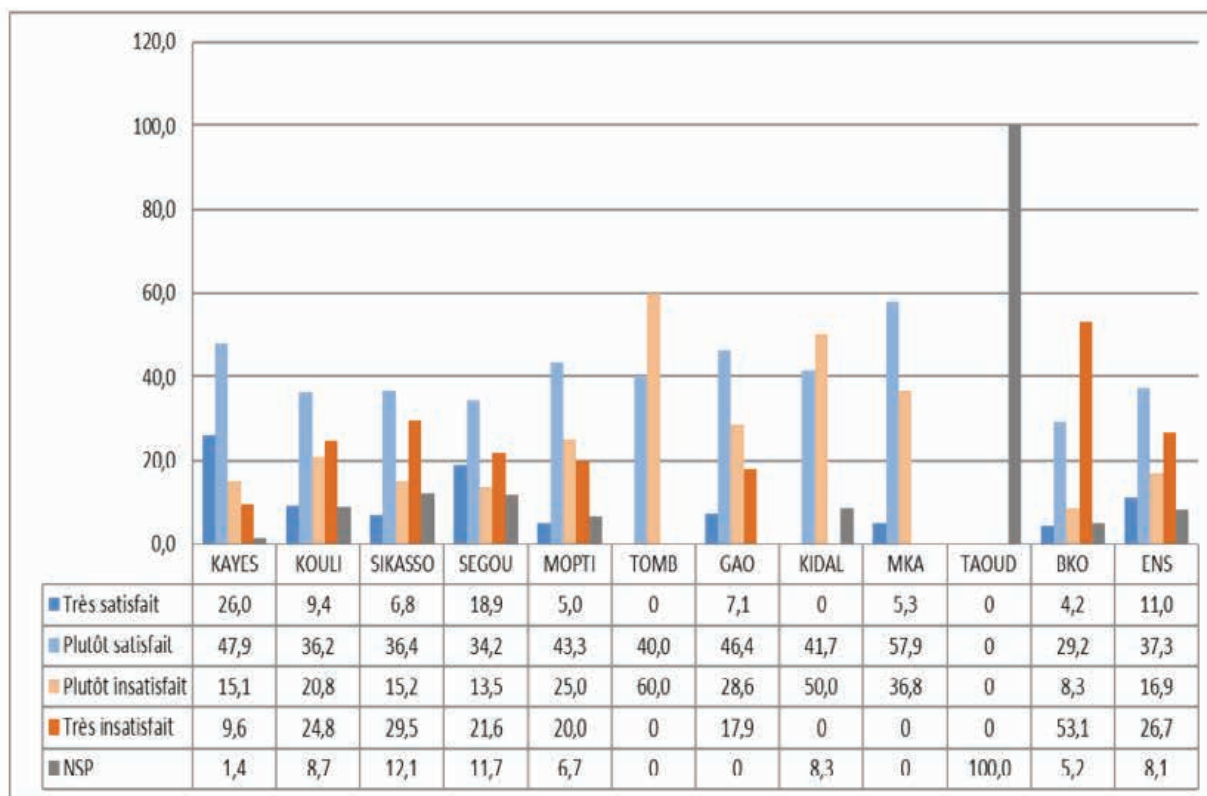
Graphique 24 : Incidence du sexe selon la connaissance de l'EID

Le graphique 25 montre que la proportion des citoyen(ne)s qui déclarent avoir entendu parler de l'EID augmente avec le niveau d'instruction.

Graphique 25 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance de l'EID

2.3.4. Appréciation de la tenue de l'EID

Un peu moins de la moitié des enquêté(e)s (48,3%) sont « plutôt satisfaits » (37,3%) ou « très satisfaits » (11%) de la tenue de l'EID contre 43,6% de non satisfaits dont 26,7% de « très insatisfaits » et 16,3% de « plutôt non satisfaits » (cf. graphique 26). La proportion des sans opinion constitue 8%.

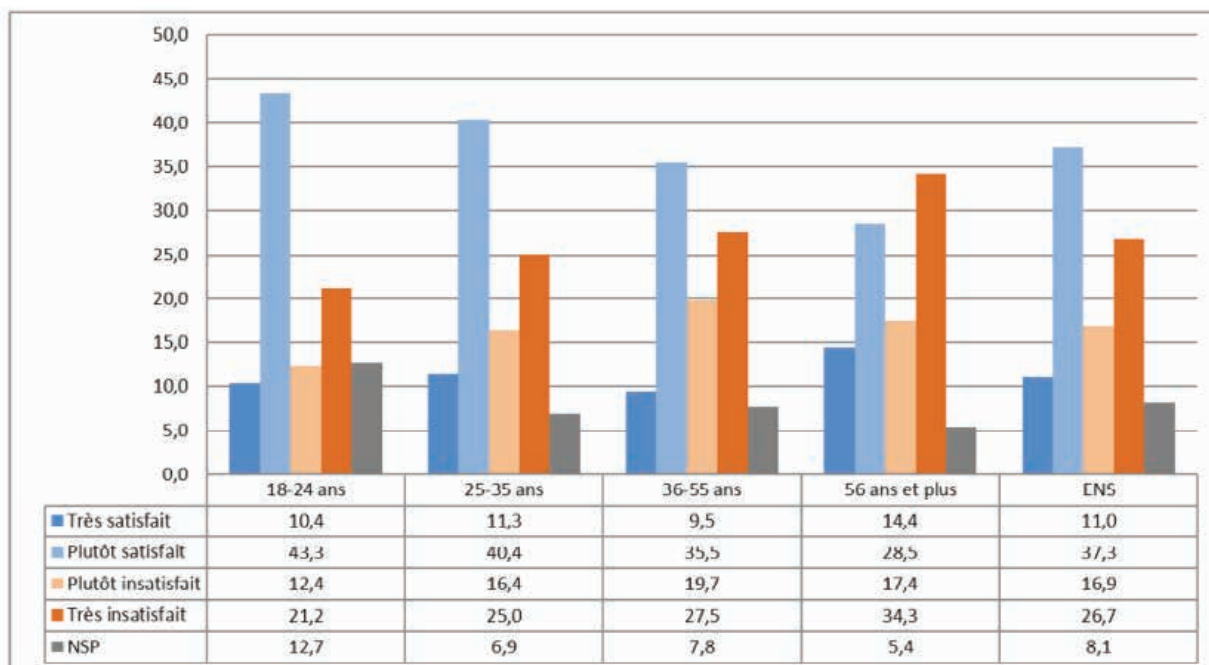
Graphique 26 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'EID et les localités

Selon les localités, l'EID est majoritairement apprécié à Kayes (73,9%), Ménaka (63,2%), Gao (53,5%) et Ségou (53,1%). Les habitants de Bamako (61,4%), Tombouctou (60%) et Kidal (50%) sont ceux qui sont les plus insatisfaits de l'EID. A noter la totalité (100%) des enquêté(e)s de Taoudénit qui sont sans opinion et la proportion

aussi élevée des sans opinions de Sikasso (12,1%) et Ségou (11,7%).

L'incidence du genre ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative. Par contre, *le graphique 27* indique le lien suivant l'âge : le nombre des non satisfaits (« très insatisfaits » et « plutôt insatisfaits ») a tendance à augmenter avec l'âge, tandis que l'inverse est constaté pour les satisfaits (« très satisfaits » et « plutôt satisfaits ») dont le nombre diminue avec l'âge.

Graphique 27 : Incidence de l'âge sur l'appréciation de l'EID

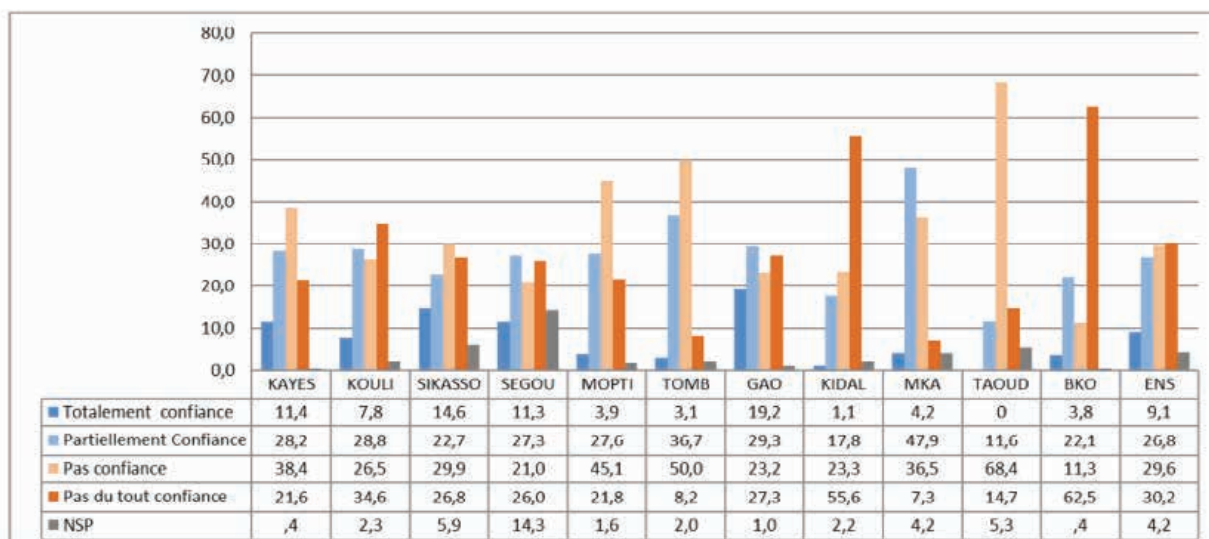


2.4. JUSTICE ET BONNE GOUVERNANCE

2.4.1. Confiance en la justice

Les résultats du sondage montrent que, dans l'ensemble, les Maliens, dans leur majorité (59,8%) ne font « pas du tout confiance » (30,2%) ou « pas confiance » (29,6%) à la justice, contre une minorité (35,9%) qui lui « fait partiellement confiance » (26,8%) ou « totalement confiance » (9,1%). Les sans opinion représentent 4,2%, comme l'indique *le graphique 28*.

Graphique 28 : Répartition des enquêtés selon leur confiance en la justice et selon les localités



Par rapport à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s qui n'ont pas confiance en la justice a augmenté de 5 points.

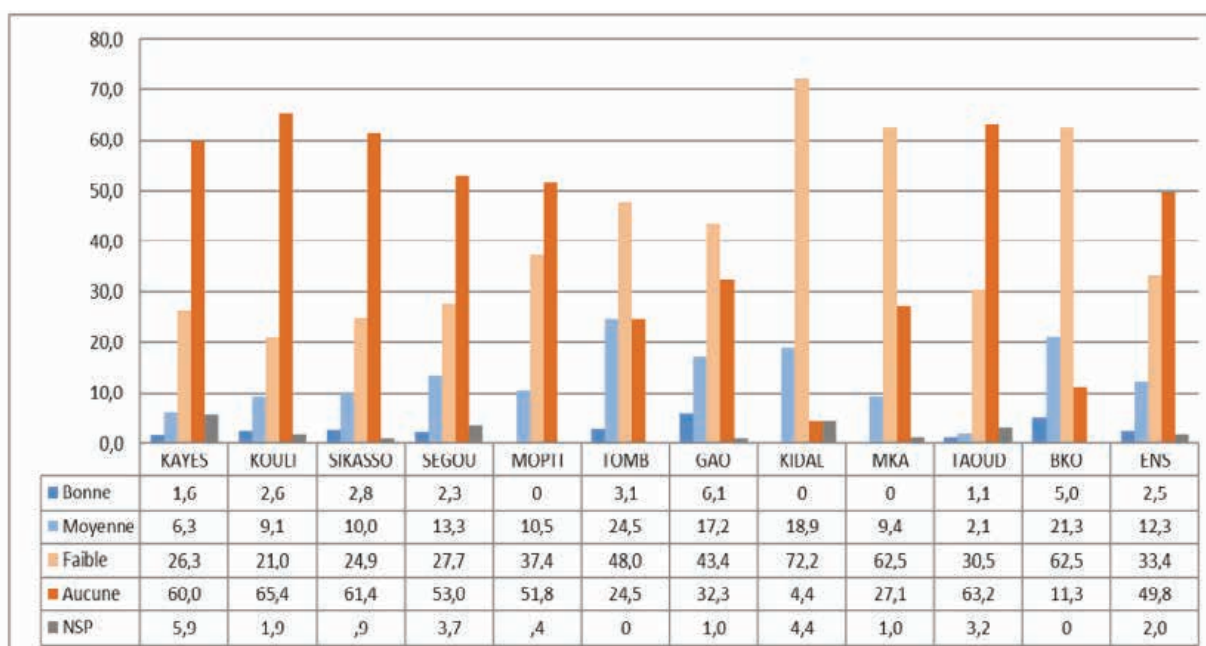
Selon les localités (cf graphique 28), les citoyen(ne)s qui ne font pas confiance à la justice (« pas confiance » et « pas du tout confiance ») se comptent surtout parmi les habitants des villes de Taoudénit (83,1%), Kidal (78,9%), Bamako (73,8%) et Mopti (66,9%). Cette proportion est aussi largement majoritaire à Koulikoro (61,2%), Kayes (60%), Tombouctou (58,2%) et Sikasso (56,7%) et, dans une moindre mesure, à Gao (50,5%) ou Ségou (47%) avec 14% de sans opinion. La ville de Ménaka constitue une exception avec une majorité d'enquêté(e)s (52,1%) qui déclare faire confiance à la justice.

Le sexe, l'âge ou le niveau d'instruction sont sans incidence significative sur le niveau de confiance des Malien(ne)s en la justice.

2.4.2. Connaissance du fonctionnement de la justice

Dans leur très grande majorité (83,2%), les citoyen(ne)s déclarent n'avoir « aucune » connaissance (49,8%) ou une connaissance « faible » (33,4%) du fonctionnement de la justice. Une faible minorité (14,8%) déclare avoir une connaissance « moyenne » (12,3%) ou « bonne » (2,5%) de son fonctionnement comme présenté dans le graphique 29.

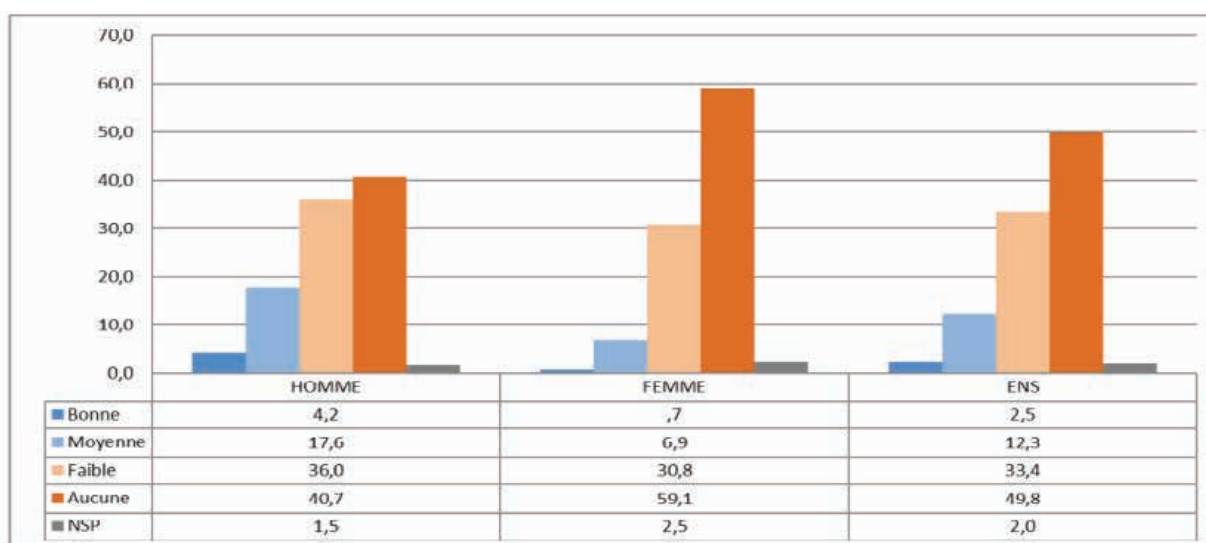
Graphique 29 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance du fonctionnement de la justice et selon les localités



Dans toutes les localités, la proportion des enquêté(e)s qui n'ont aucune connaissance ou une faible connaissance du fonctionnement de la justice est supérieure à 75%, à l'exception de Bamako et Tombouctou où elle est respectivement de 74% et 72%.

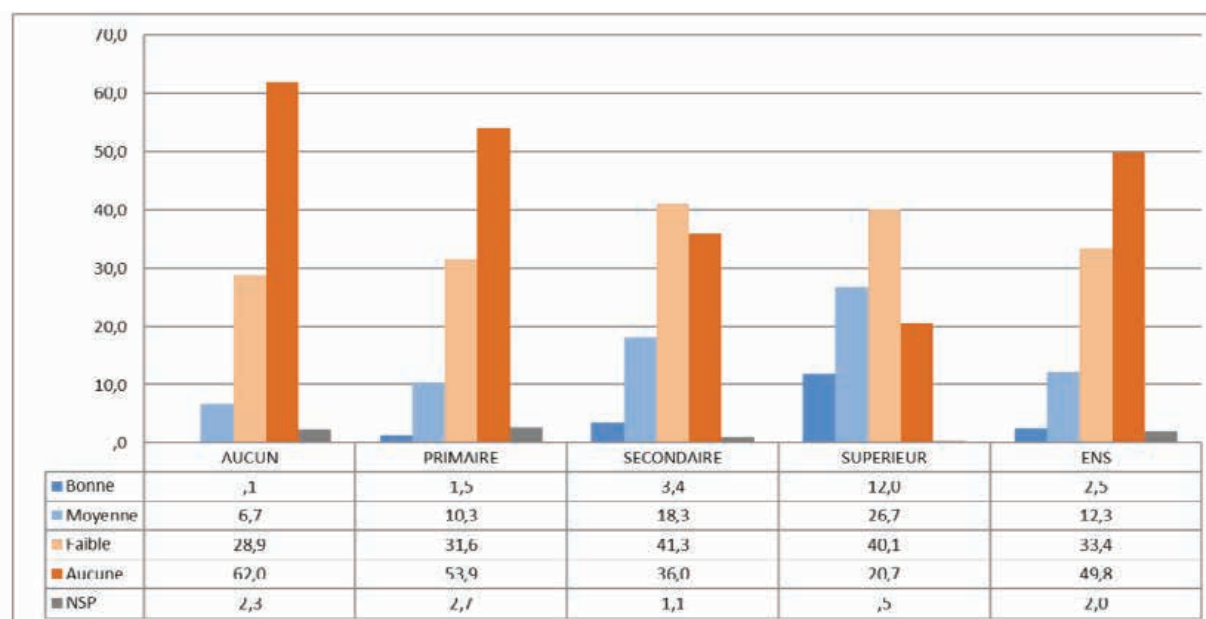
Selon le sexe, la proportion des hommes qui déclarent avoir une connaissance du fonctionnement de la justice (« bonne » et « moyenne ») est plus élevée (21,8%) que celle des femmes (7,6%) (cf. graphique 30).

Graphique 30 : Répartition des enquêté(e)s par sexe et selon leur connaissance du fonctionnement de la justice



Le graphique 31 indique que la proportion des citoyen(ne)s enquêté(e)s qui déclarent avoir une connaissance bonne ou moyenne du fonctionnement de la justice augmente significativement avec le niveau d'instruction. Elle est de 7% chez les sans niveau, 12% chez le primaire, 22% chez le secondaire et 39% chez le supérieur.

Graphique 31 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance du fonctionnement de la justice

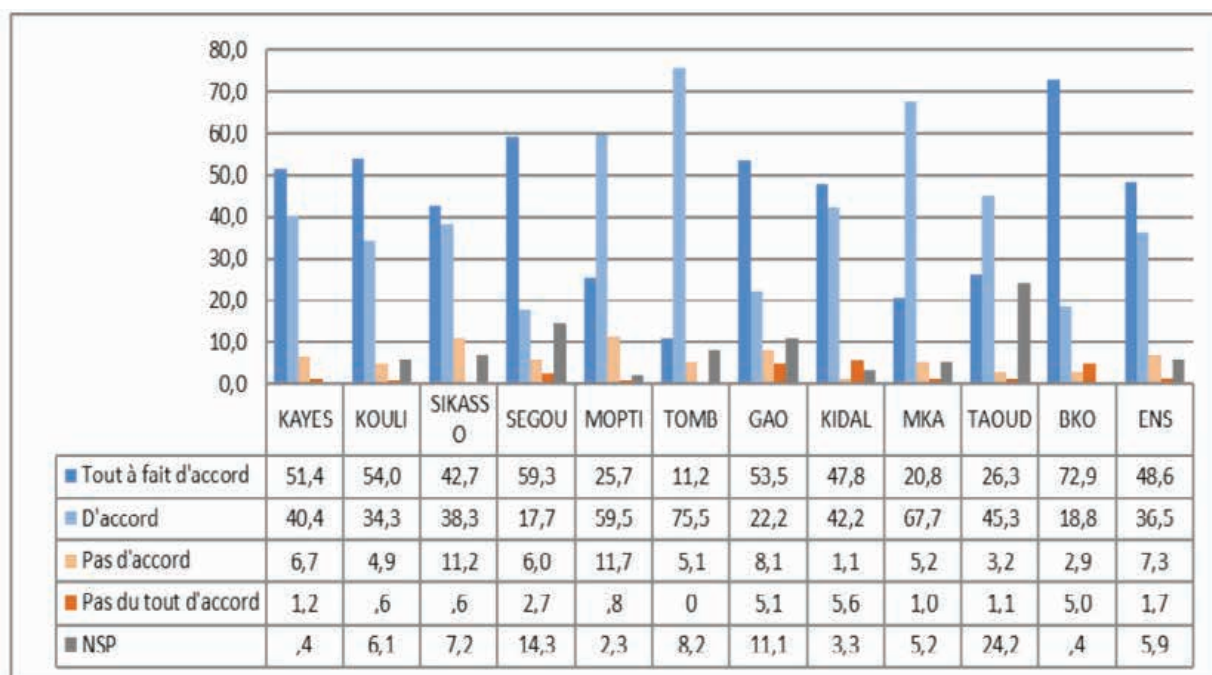


L'incidence de l'âge n'est par contre pas assez significative.

2.4.3 Affirmation selon laquelle la justice est corrompue

Comme le présente le graphique 32, la grande majorité (85,1%) des enquêté(e)s est « tout à fait d'accord » (48,6%) ou « d'accord » (36,5%) avec l'affirmation que la justice est corrompue contre une faible minorité (9%) de citoyen(ne)s qui ne sont « pas d'accord » (7,3%) ou « pas du tout d'accord » (1,7%). La proportion des sans opinion est de 6%.

Graphique 32 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle la justice est corrompue et selon les localités



Selon les localités, cette opinion est partout partagée par plus de 75% des citoyen(ne)s, à l'exception de Taoudénit (71,6%). Les localités de Kayes et Bamako, avec 92%, sont celles qui comptent les proportions d'habitants les plus élevées partageant cette affirmation.

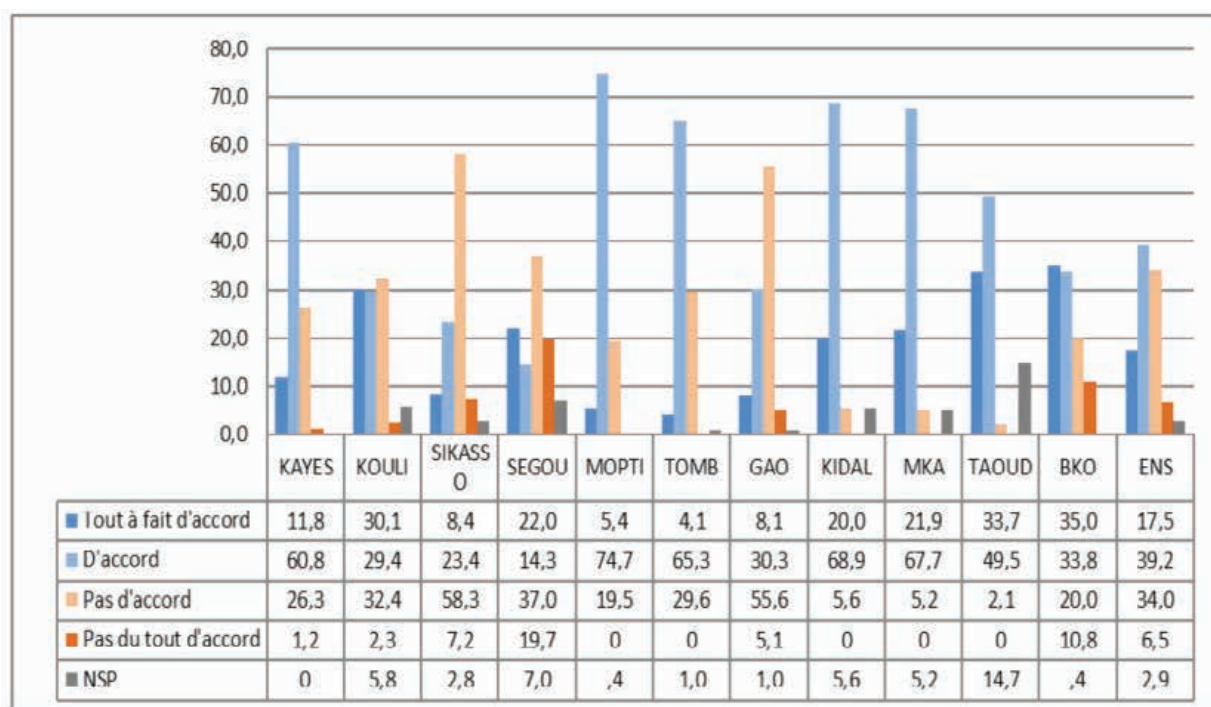
L'incidence du genre, du niveau d'instruction et de l'âge n'est pas assez significative.

2.4.4. Affirmation selon laquelle la justice est géographiquement éloignée des populations

L'affirmation selon laquelle « la justice est géographiquement loin des populations » est partagée par 56,7% des personnes interrogées dont 18% sont « tout à fait d'accord » et 39% « plutôt d'accord ». Une minorité (40,5%) de citoyen(ne)s ne sont « pas d'accord » (34%) ou « pas du tout d'accord » (6,5%), comme indiqué dans le graphique 33.

La proportion des sans opinion (2,9%) est relativement faible.

Graphique 33 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation que la justice est géographiquement loin des populations et selon les localités



Par localité, les villes qui enregistrent les proportions de citoyen(ne)s les plus élevées partageant cette affirmation sont Ménaka (89,6%), Kidal (88,9%), Taoudénit (83,2%), Mopti (80,1%) et Kayes (72,6%). Cette affirmation est aussi l'opinion d'une grande partie de la population de Tombouctou (69,4%), Bamako (68,8%) et Koulikoro (59,5%). Les localités de Sikasso et de Gao se détachent des autres localités avec respectivement 66% et 61% des enquêté(e)s qui ne partagent pas cette opinion.

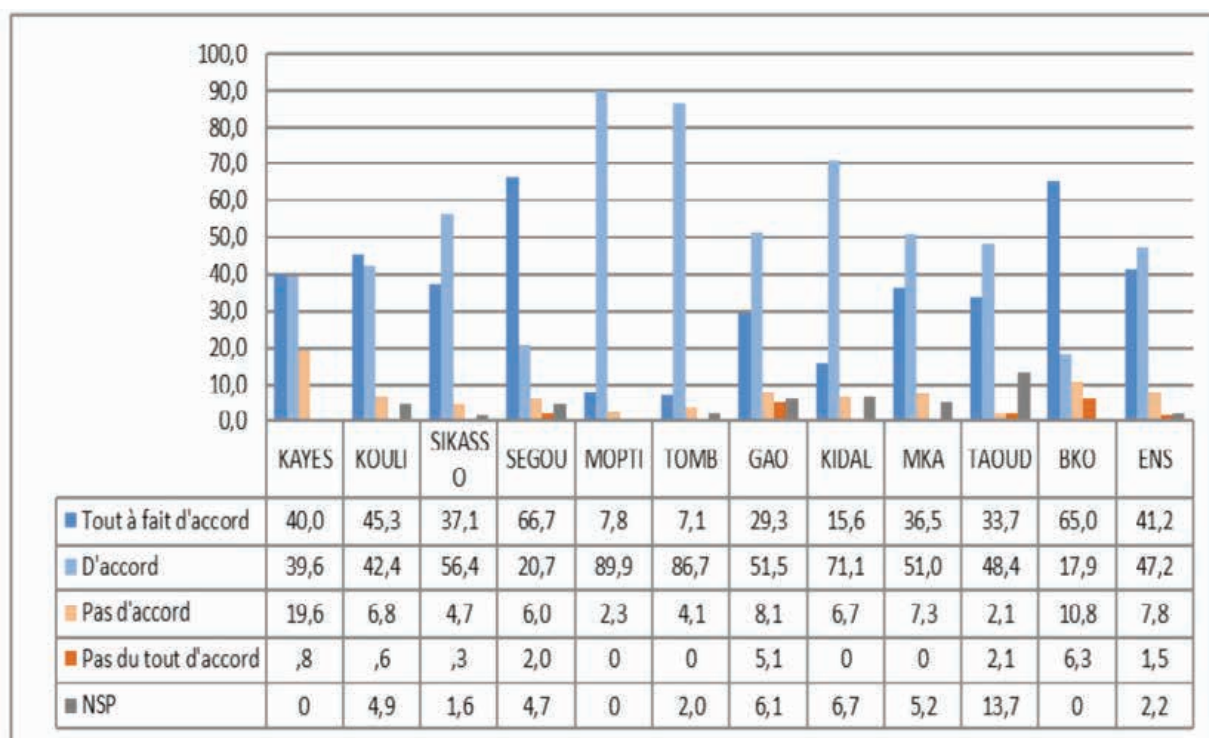
A Taoudénit, la proportion des sans opinion est particulièrement élevée (14,7%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge sur l'appréciation de cette affirmation n'est pas assez significative.

2.4.5. Affirmation selon laquelle les procédures de la justice sont méconnues des populations

La grande majorité (88,4%) des Malien(ne)s trouve que « les procédures de la justice sont méconnues des populations », soit 41% sont « tout à fait d'accord » et 47% sont « plutôt d'accord ». Ceux qui ne sont « pas d'accord » représentent 9% comme le montre le graphique 34.

Graphique 34 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle les procédures de la justice sont méconnues des populations et selon les localités



Selon les localités, toutes les villes enquêtées partagent cette affirmation à 80% ou plus avec des proportions particulièrement élevées à Mopti (97,7%), Tombouctou (93,8%) et Sikasso (93,5%).

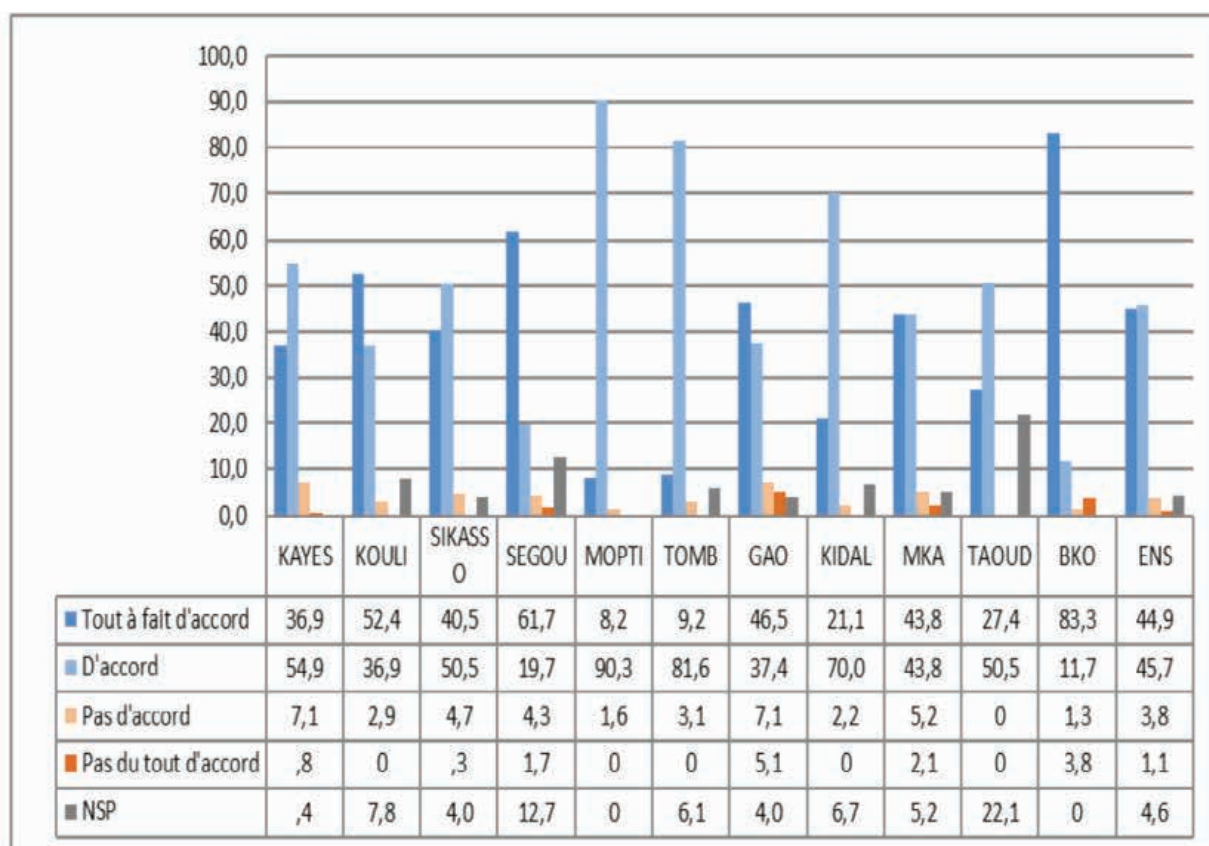
L'incidence du genre, de l'âge et du niveau d'instruction n'est pas significative.

2.4.6. Affirmation selon laquelle les procédures de la justice sont longues et compliquées

L'affirmation selon laquelle « Les procédures de la justice sont longues et compliquées » est partagée par plus d'un(e) citoyen(ne) sur dix (90,5%) : (44,3%) sont « tout à fait d'accord » et (45,2%) sont « d'accord ».

Une petite minorité (4,9%) n'est pas d'accord avec l'affirmation et les sans opinion représentent 5%, (cf. graphique 35).

Graphique 35 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle les procédures de la justice sont longues et compliquées et selon les localités



Presque toutes les localités enquêtées comptent une proportion très élevée (supérieure à 80%) de citoyen(ne)s partageant cette affirmation avec des niveaux particulièrement élevés à Mopti (98,5%), Bamako (95%), Kayes (91,8%), Kidal (91,1%), Sikasso (91%) et Tombouctou (90,8%).

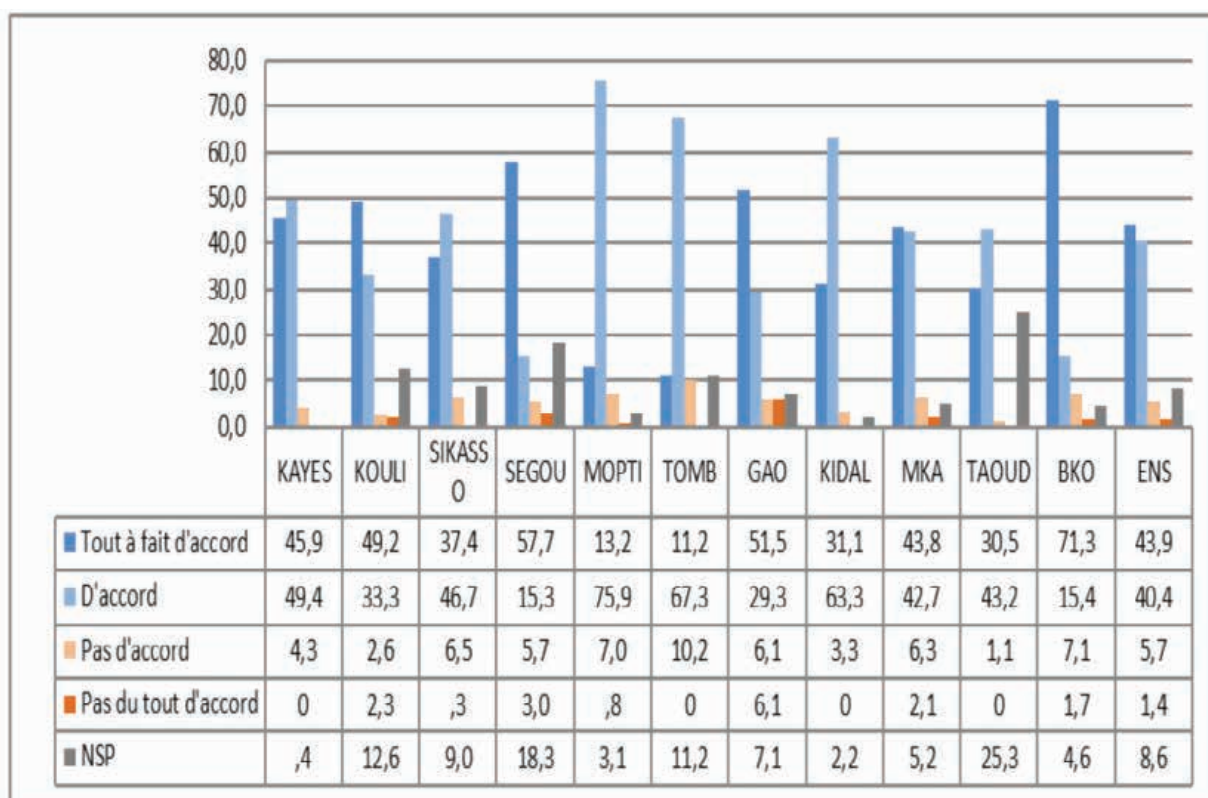
Taoudénit (77,9%) compte la proportion la plus faible d'enquêté(e)s soutenant cette affirmation et la proportion la plus élevée des sans opinion (22,1%).

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.4.7. Affirmation selon laquelle la justice coûte trop cher

La grande majorité des enquêté(e)s (84,3%) est « tout à fait d'accord » (43,9%) ou « d'accord » (40,4%) avec l'affirmation selon laquelle « la justice coûte trop cher » contre seulement 7% qui ne sont pas d'accord et 9% de sans opinion comme indiqué dans le graphique 36.

Graphique 36 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle la justice coûte cher et selon les localités



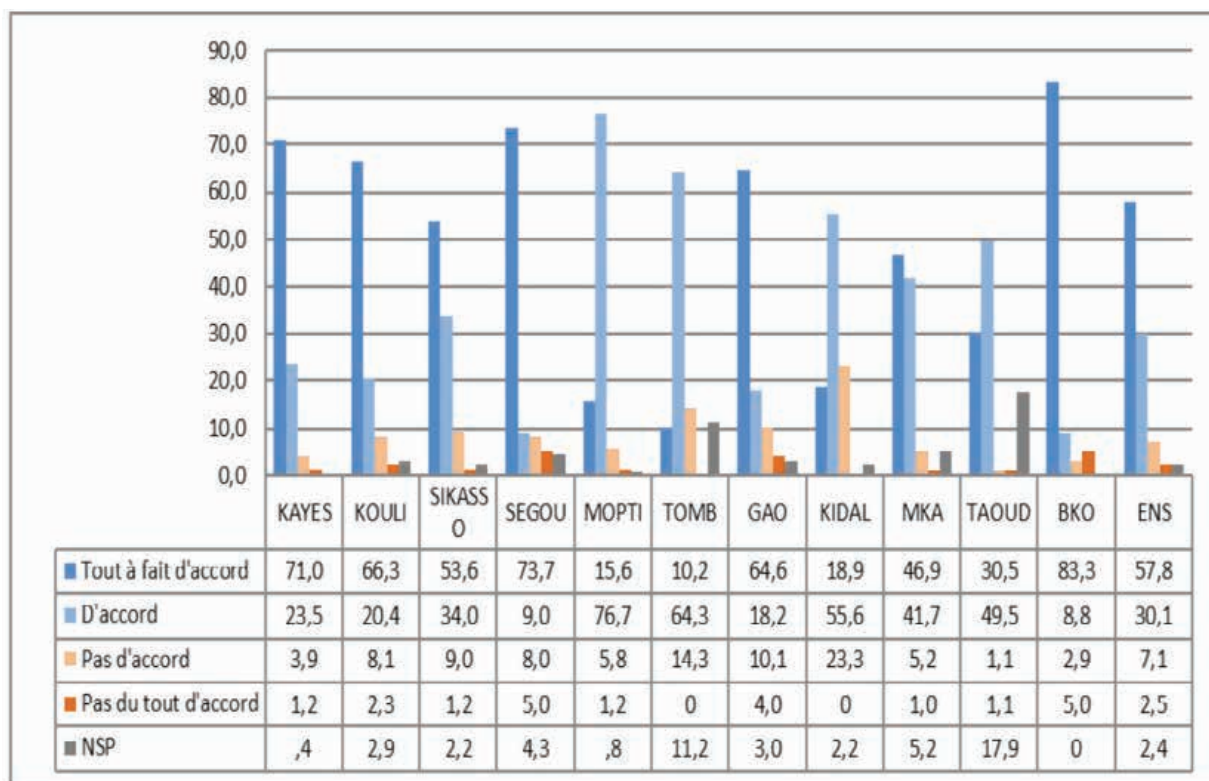
Suivant les localités, la proportion de citoyen(ne)s partageant cette affirmation est très élevée, et particulièrement dans les villes de Kayes (95,3%), Kidal (94,4%), Mopti (89,1%), Bamako (86,7%), Ménaka (86,5%), Sikasso (84,1%) et Koulikoro (82,5%). Les autres localités, à savoir Tombouctou (78,5%), Taoudénit (73,7%) et Ségou (73%), comptent également des majorités élevées d'habitant(e)s favorables à cette affirmation.

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.4.8. Affirmation selon laquelle la justice est au service des riches ou du pouvoir

La grande majorité des personnes enquêtées (87,9%) est « tout à fait d'accord » (57,8%) ou « d'accord » (30,1%) avec l'affirmation selon laquelle « la justice est au service des riches ou du pouvoir » contre 9,6% qui sont d'un avis contraire et 2,4% de sans opinion (*cf. graphique 37*).

Graphique 37 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle la justice est au service des riches/ au service du pouvoir et selon les localités



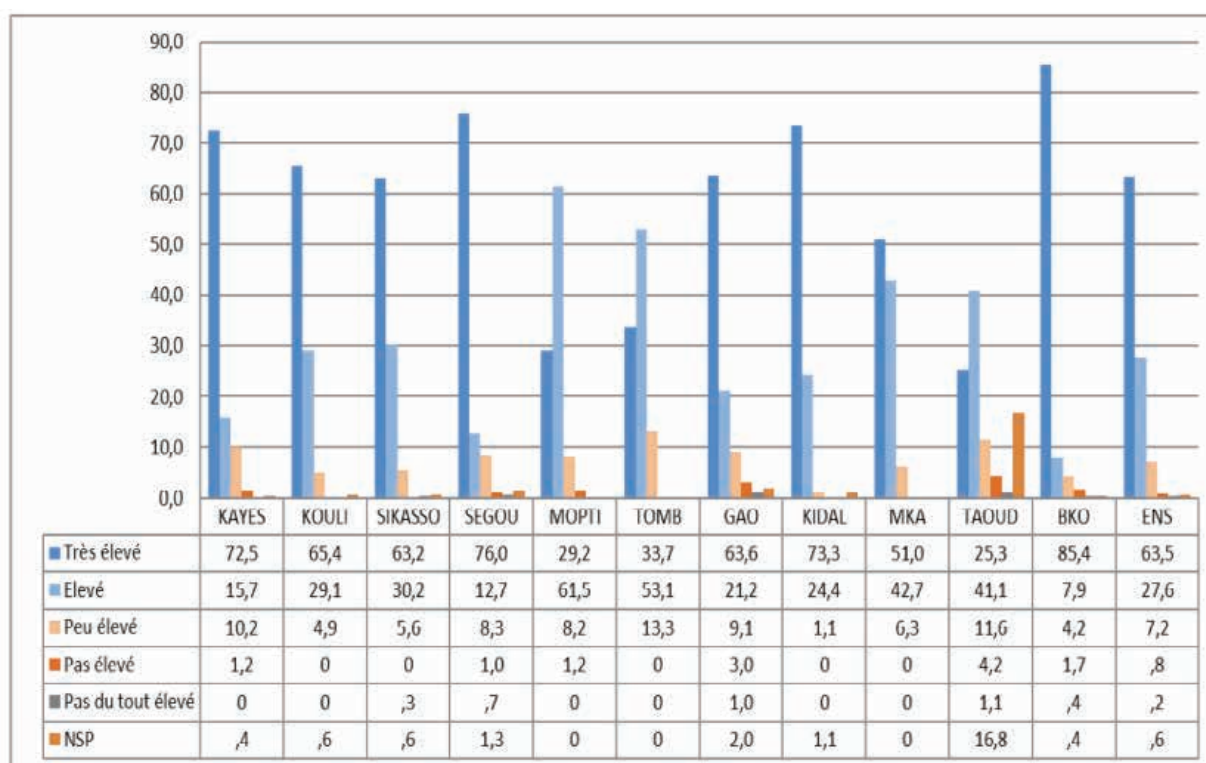
Par localité, la proportion des avis favorables à cette affirmation (« d'accord » et « tout à fait d'accord ») est partout supérieure à 80%, à l'exception de Tombouctou et Kidal où elle représente tout de même 75%. Les localités de Kayes (94,5%), Mopti (92,3%) et Bamako (92,1%) sont celles qui comptent le plus d'avis favorables à cette affirmation.

La proportion des sans opinion est très élevée à Taoudénit (17,9%) et Tombouctou (11,2%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.4.9. Niveau de corruption

Pour une grande majorité de la population enquêtée (91,1%), le niveau de corruption au Mali est « très élevé » (63,5%) ou « élevé » (27,1%) contre seulement 8% qui estiment qu'il est « peu élevé » (7,2%) ou « pas élevé » (0,8%) comme indiqué dans *le graphique 38*.

Graphique 38 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de corruption au Mali et selon les localités

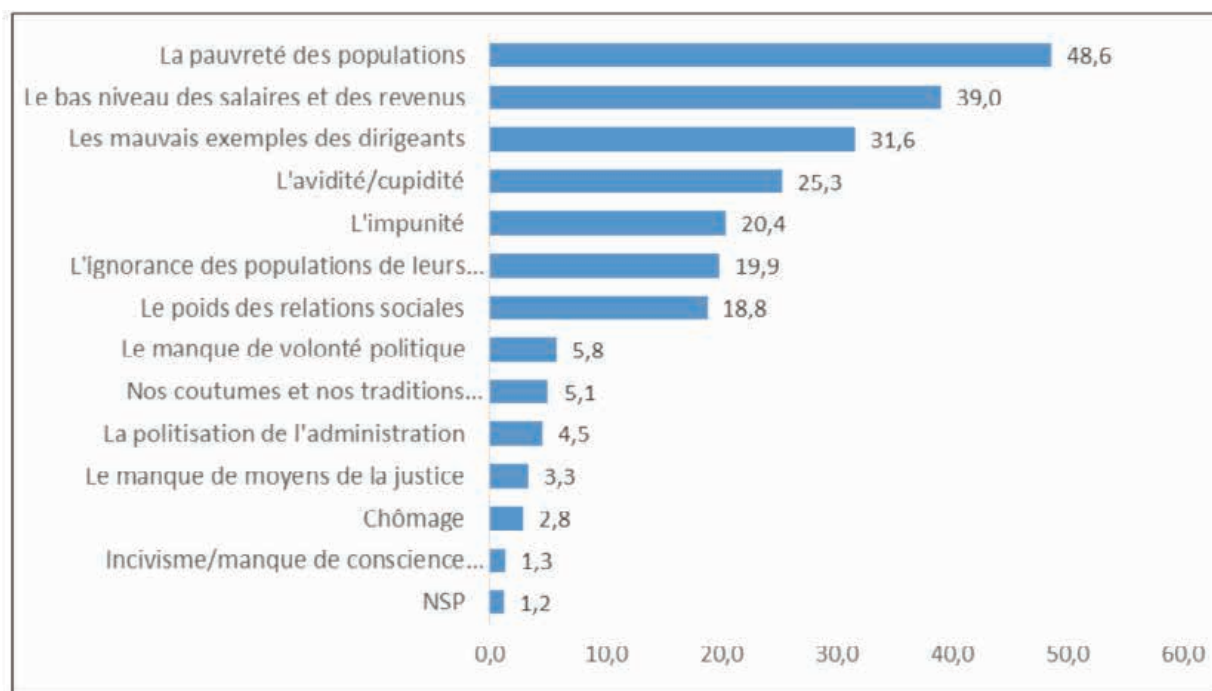
La proportion des citoyen(ne)s qui pensent que le niveau de la corruption est « très élevé » ou « élevé », est presque la même par rapport à Mali-Mètre 9 (90%).

Par localité, la proportion de citoyen(ne)s trouvant le niveau de corruption « très élevé » ou « élevé » est partout égale ou supérieure à 84%, à l'exception de Taoudénit (66,4%) où la proportion des sans opinion est aussi très élevée, avec 17%. Dans les villes de Kidal, Bamako, Koulikoro, Sikasso, Ménaka et Mopti, plus de 90% estiment que le niveau de la corruption est « élevé » ou « très élevé », (cf. graphique 38).

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.4.10. Raisons de l'existence de la corruption

Dans l'ensemble, les principales raisons de la corruption évoquées par les citoyen(ne)s sont : « la pauvreté des populations » (48,6%), « le bas niveau des salaires et des revenus » (39%), « les mauvais exemples des dirigeants » (31,6%) et « l'avidité /cupidité » (25,3%). D'autres raisons sont aussi citées comme « l'impunité » (20,4%), « l'ignorance des populations de leurs droits et devoirs » (19,9%), « le poids des relations sociales » (18,8%), etc. (cf. graphique 39).

Graphique 39 : Répartition des raisons de l'existence de la corruption

Selon les localités, les trois premières raisons de la corruption sont données comme suit :

Kayes : 1. « La pauvreté des populations » (61,2%) ; 2. « Le bas niveau des salaires et des revenus » (33,7%) ; 3. « Le mauvais exemple des dirigeants » (32,2%) ;

Koulikoro : 1. « Le bas niveau des salaires et des revenus » (68,3%) ; 2. « La pauvreté des populations » (55,7%) et 3. « Le mauvais exemple des dirigeants » (44,7%) ;

Sikasso : 1. « La pauvreté des populations » (40,8%) ; 2. « Le mauvais exemple des dirigeants » (30,6%) ; 3. « L'avidité/cupidité » (34,9%) ;

Ségou : 1. « La pauvreté des populations » (48,7%) ; 2. « L'avidité/cupidité » (32,3%) ; 3. « Le bas niveau des salaires et des revenus » (32%) ;

Mopti : 1. « La pauvreté des populations » (52,1%) ; 2. « Le mauvais exemple des dirigeants » (39,3%) ; 3. « Le bas niveau des salaires et des revenus » (39,3%) ;

Tombouctou : 1. « L'impunité » (75,5%) ; 2. « L'ignorance des populations de leurs droits et leurs devoirs » (49%) ; 3. « Le bas niveau des salaires et des revenus » (44,4%) ;

Gao : 1. « Le bas niveau des salaires et des revenus » (44,4%) ; 2. « L'impunité » (38,4%) ; 3. « Le poids des relations sociales » (38,4%) ;

Kidal : 1. « L'ignorance des populations de leurs droits et leurs devoirs » (72,2%) ; 2. « La pauvreté des populations » (62,2%) et 3. « Le mauvais exemple des dirigeants » (42,2%) ;

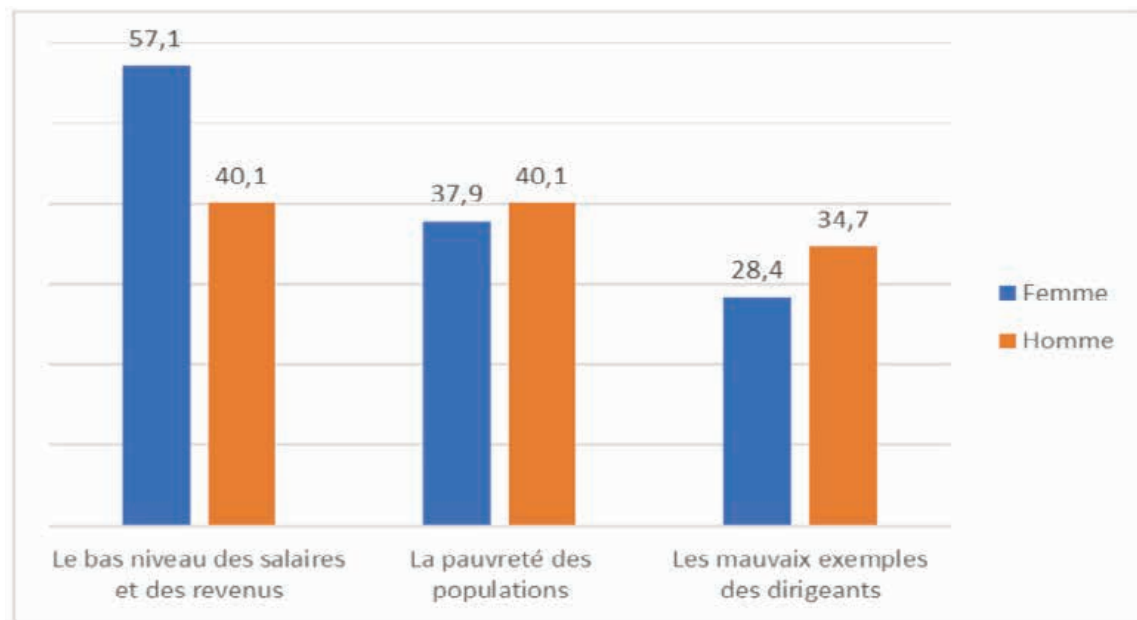
Ménaka : 1. « La pauvreté des populations » (62,5%) ; 2. « Les mauvais exemples des dirigeants » (61,5%) ; 3. « L'ignorance des populations de leurs droits et leurs devoirs » (36,5%) ;

Taoudénit : 1. « L'impunité » (52,6%) ; 2. « La pauvreté des populations » (38,9%) ; 3. « Le bas niveau des salaires et des revenus » (24,2%) ;

Bamako : 1. « La pauvreté des populations » (47,9%) ; 2. « Le bas niveau des salaires et des revenus » (42,9%) ; 3. « L'avidité/cupidité » (33,3%).

Selon le sexe, le graphique 40 montre que « le bas niveau des salaires et des revenus » (40,1%), « la pauvreté des populations » (40,1%) et « le mauvais exemple des dirigeants » (34,7%) sont considérés comme les principales causes de la corruption chez les hommes. Les mêmes raisons sont citées par les femmes, mais dans des proportions différentes : « le bas niveau des salaires et des revenus » (57,1%), « la pauvreté des populations » (37,9%), « le mauvais exemple des dirigeants » (28,4%).

Graphique 40 : Incidence du genre sur les principales causes de la corruption



L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas significative dans l'ordre de citation des raisons de la corruption.

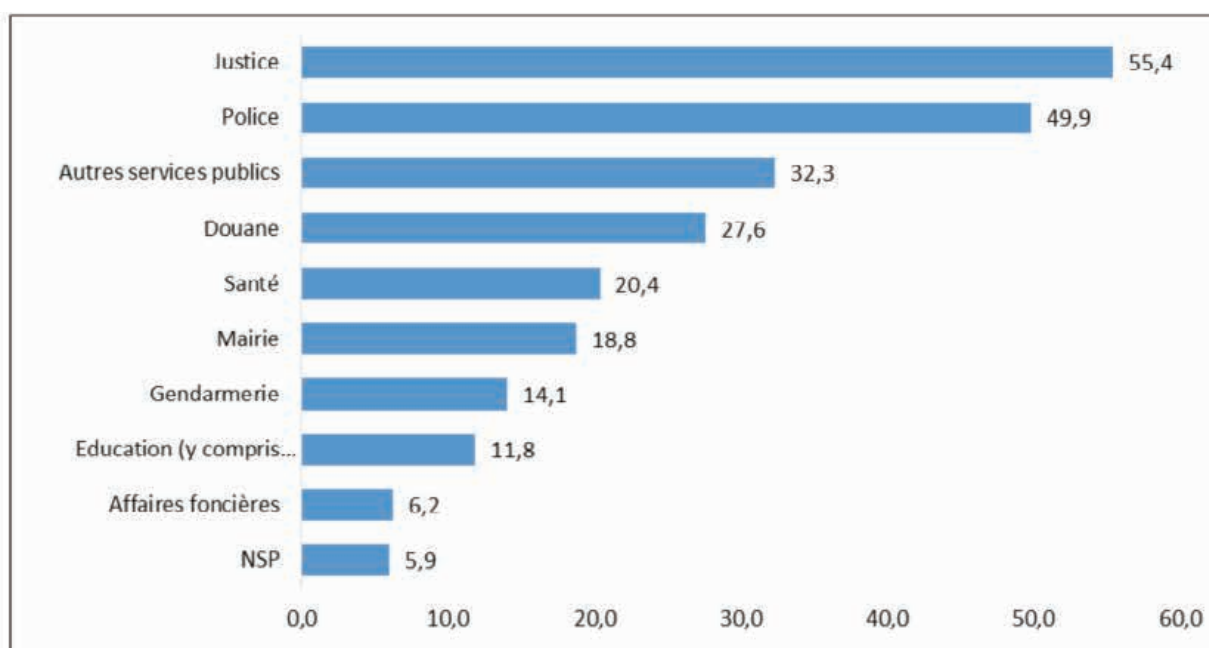
2.4.11. Domaines concernés par la corruption

Dans l'ensemble (cf. graphique 41), les citoyen(ne)s estiment que les domaines les plus concernés par la corruption sont la justice (55,4%), la police (49,9%), les autres services publics (32,3%) et la douane (27,6%). D'autres domaines sont aussi cités comme la santé (20,4%), la mairie (18,8%), la gendarmerie (14,1%) et l'éducation, y compris l'Université (11,8), etc.

Il est à noter que 6% des enquêté(e)s sont sans opinion.

Comparés à Mali-Mètre 9, les trois domaines les plus concernés par la corruption restent inchangés et dans le même ordre de citation : la justice, la police et les autres services publics.

Graphique 41 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions sur les domaines concernés par la corruption



Selon les localités, les domaines les plus concernés par la corruption sont la police, la justice, les autres services publics, la gendarmerie et la mairie. Par localité, les trois principaux domaines sont donnés comme suit par ordre de fréquence :

Kayes : 1. « Police » (59,2%) ; 2. « Justice » (58,4%) ; 3. « Douane » (38,4%) ;

Koulikoro : 1. « Justice » (57%) ; 2. « Autres services publics » (46,9%) ; 3. « Police » (37,2%) ;

Sikasso : 1. « Autres services publics » (50,2%) ; 2. « Justice » (49,2%) ; 3. « Police » (41,7%) ;

Ségou : 1. « Police » (51,7%) ; 2. « Justice » (46%) ; 3. « Autres services publics » (28,7%) ;

Mopti : 1. « Police » (64,2%) ; 2. « Justice » (57,6%) ; 3. « Douane » (35%) ;

Tombouctou : 1. « Justice » (80,6%) ; 2. « Police » (79,6%) ; 3. « Gendarmerie » (37,8%) ;

Gao : 1. « Justice » (57,6%) ; 2. « Police » (50,5%) ; 3. « Douane » (26,3%) ;

Kidal : 1. « Justice » (70%) ; 2. « Douane » (65,6%) ; 3. « Mairie » (35,6%) ;

Ménaka : 1. « Justice » (54,2%) ; 2. « Gendarmerie » (52,1%) ; 3. « Mairie » (52,1%) ;

Taoudénit : 1. « Douane » (54,7%) ; 2. « Justice » (50,5%) ; 3. « Police » (30,5%) ;

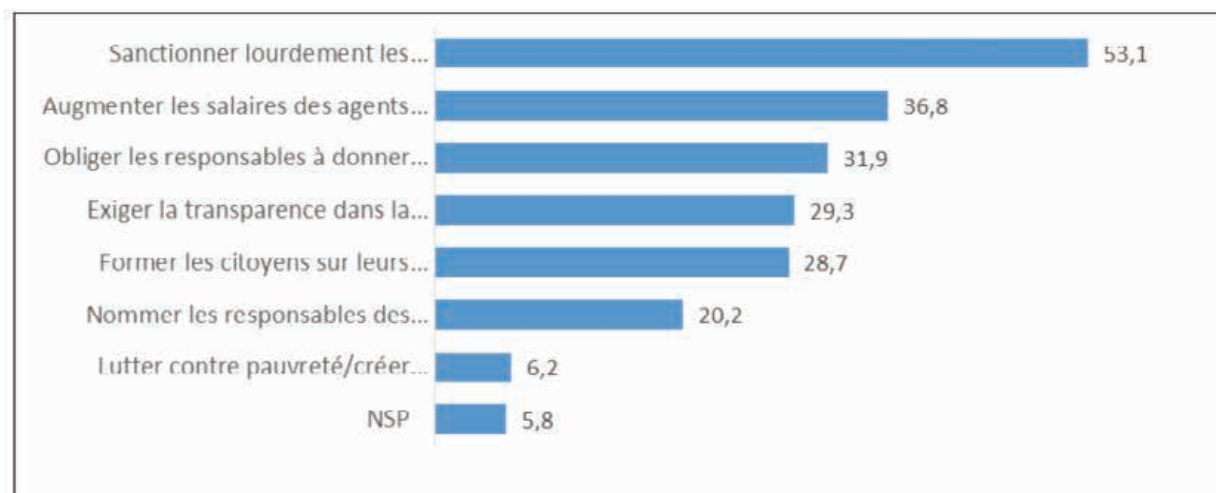
Bamako : 1. « Justice » (58,3%) ; 2. « Police » (40,4%) ; 3. « Douane » (27,5%).

2.4.12. Les mesures à prendre pour lutter contre la corruption

Dans l'ensemble (*cf. graphique 42*), les trois premières mesures que préconisent les citoyen(ne)s pour lutter contre la corruption sont par ordre de fréquence : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption (53,1%) », « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités (36,8%) » et « obliger les responsables à donner l'exemple » (31,9%). D'autres mesures sont aussi citées comme « exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques » (29,3%), « former les citoyens dans leurs droits et leurs devoirs » (20,7%), « nommer les responsables des administrations selon le mérite (et non selon l'appartenance politique) » (20,2%) », etc.

Les mêmes trois premières mesures étaient préconisées dans Mali -Mètre 9 dans un ordre différent : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption (55,6%) », « obliger les responsables à donner l'exemple » (41,8%) et « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités (32,5%) ».

Graphique 42 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions des mesures à prendre pour lutter contre la corruption



Par localité, les mesures citées pour lutter contre la corruption varient autour de : « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités », « sanctionner lourdement les auteurs et les complices de la corruption », « obliger les responsables à donner l'exemple », « exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques », « nommer les responsables des administrations publiques selon le mérite » ou « former les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs ».

Par localité, les mesures préconisées sont :

Kayes : 1. « Exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques » (47,8%) ; 2. « Obliger les responsables à donner l'exemple » (42%) ; 3. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (40%) ;

Koulikoro : 1. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (65,4%) ; 2. « Augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (58,3%) ; 3. « Nommer les responsables des administrations selon le mérite » (24,6%) ;

Sikasso : 1. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (46,1%) ; 2. « Inciter les responsables à donner l'exemple » (34,3%) ; 3. « Former les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs » (24,3%) ;

Ségou : 1. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (50%) ; 2. « Exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques » (35%) ; 3. « Obliger les responsables à donner l'exemple » (34,7%) ;

Mopti : 1. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (51,4%) ; 2. « Exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques » (45,9%) ; 3. « Augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (43,2%) ;

Tombouctou : 1. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (77,6%) ; 2. « Former les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs » (49%) ; 3. « Obliger les responsables à donner l'exemple » (43,9%) ;

Gao : 1. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (63,6%) ; 2. « Augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (39,4%) ; 3. « Nommer les responsables des administrations selon le mérite » (37,4%) ;

Kidal : 1. « Former les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs » (76,7%) ; 2. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (65,6%) ; 3. « Obliger les responsables à donner l'exemple » (52,2%) ;

Ménaka : 1. « Nommer les responsables des administrations selon le mérite » (56,3%) ; 2. « Augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (50%) ; 3. « Former les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs » (37,5%) ;

Taoudénit : 1. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (56,8%) ; 2. « Nommer les responsables des administrations selon le mérite » (25,3%) ; 3. « Augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (23,2%) ;

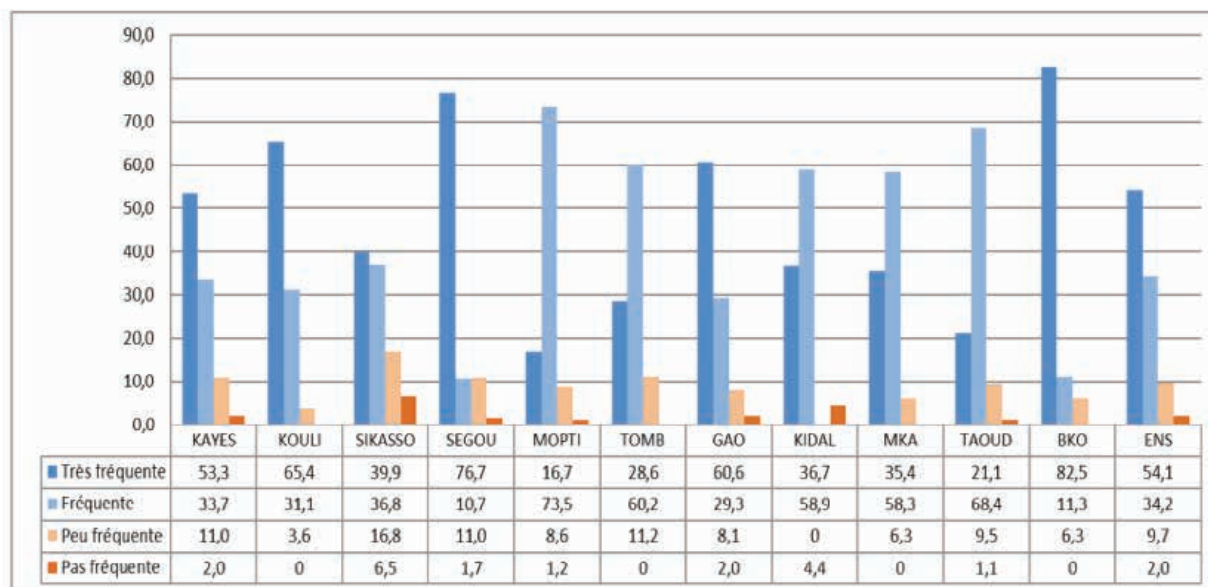
Bamako : 1. « Sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (56,3%) ; 2. « Nommer les responsables des administrations selon le mérite » (44,2%) ; 3. « Augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (38,3%) ».

L'incidence du genre, de l'âge ou du niveau d'instruction sur les mesures à prendre pour lutter contre la corruption n'est pas significative.

2.4.13. Fréquence de l'impunité

La très grande majorité (88,3%) des citoyen(ne)s estime que l'impunité est « très fréquente » (54,1%) ou « fréquente » (34,2%) contre seulement 12% qui pensent qu'elle est « peu fréquente » (9,7%) ou « pas fréquente » (2%) comme indiqué dans le graphique 43.

Graphique 43 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la fréquence de l'impunité et selon les localités



Comparée à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s qui estiment que l'impunité est fréquente a augmenté de 9 points et celle qui pense qu'elle est peu ou pas fréquente a diminué de 5 points.

Par localité, la proportion de Malien(ne)s estimant que l'impunité est fréquente (« très fréquente » ou « fréquente ») est presque partout très élevée, mais davantage dans les villes de Koulikoro (96,5%), Kidal (95,6%), Ménaka (93,7%) et Mopti (90,2%).

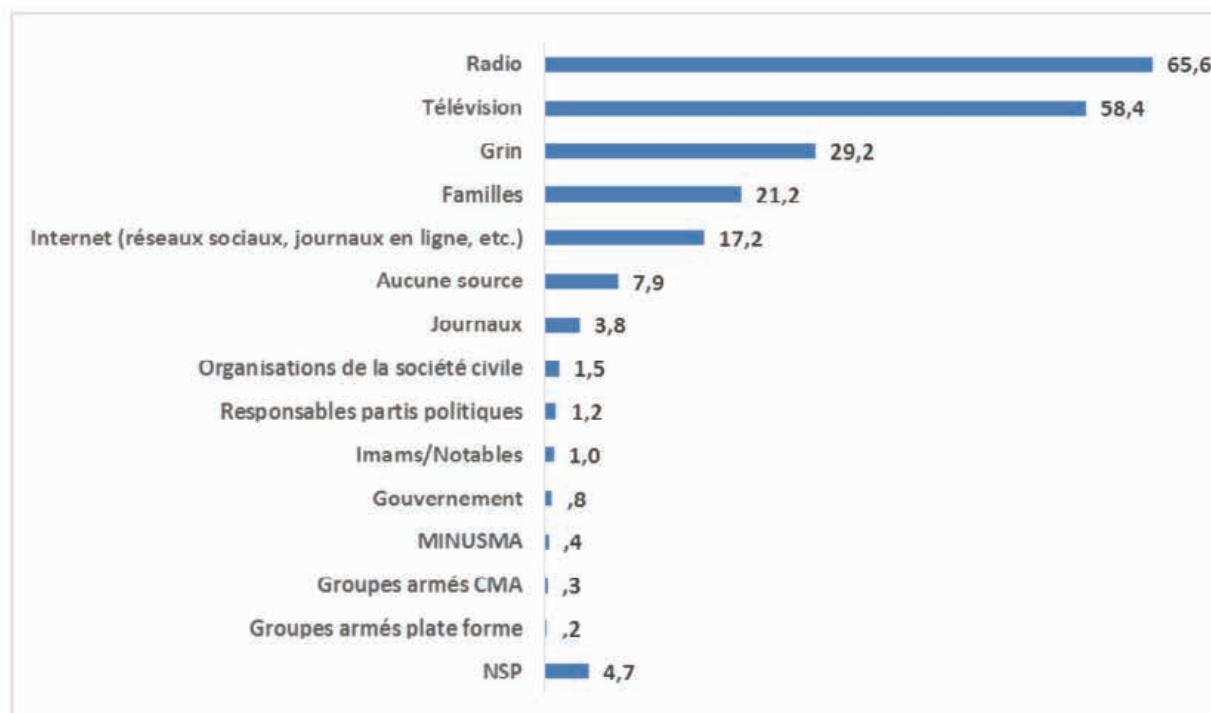
L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative sur l'appréciation de l'impunité.

2.5. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION AU MALI ISSU DU PROCESSUS D'ALGER

2.5.1. Sources d'information sur l'Accord

Pour les citoyen(ne)s ayant déclaré connaître le contenu de l'Accord, leurs principales sources d'information sont majoritairement la radio (65,6%) et la télévision (58,4%). Le « grin » (29,2%), la famille (21,2%) et l'Internet (réseaux sociaux, journaux en ligne, etc.) (17,2%) sont aussi cités par une proportion significative d'enquêté(e)s (cf. graphique 44).

Graphique 44 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs principales sources d'information sur l'Accord pour la paix



Les principales sources d'information mentionnées par localité sont :

Kayes : « Radio » (73,3%) ; « Télévision » (59,6%) ; « Grin » (29,8%) ;

Koulikoro : « Radio » (79,9%) ; « Télévision » (28,2%) ; « Familles » (28,2%) ;

Sikasso : « Radio » (68,2%) ; « Télévision » (63,2%) ; « Grin » (33,6%) ;

Ségou : « Tél » (50%) ; « Radio » (40,7%) ; « Grin » (23,7%) ;

Mopti : « Radio » (69,6%) et « Télévision » (57,2%) ; familles (32,7%)

Tombouctou : « Radio » (79,6%) ; « Télévision » (63,3%) ; « Grin » (54,1%) ;

Gao : « Radio » (65,7%) et « Télévision » (57,6%) ; Famille et Internet (21,2%)

Kidal : « Tél » (58,9%) et « Autres » (53,3%) ; Internet (53,3%) et radio (50%)

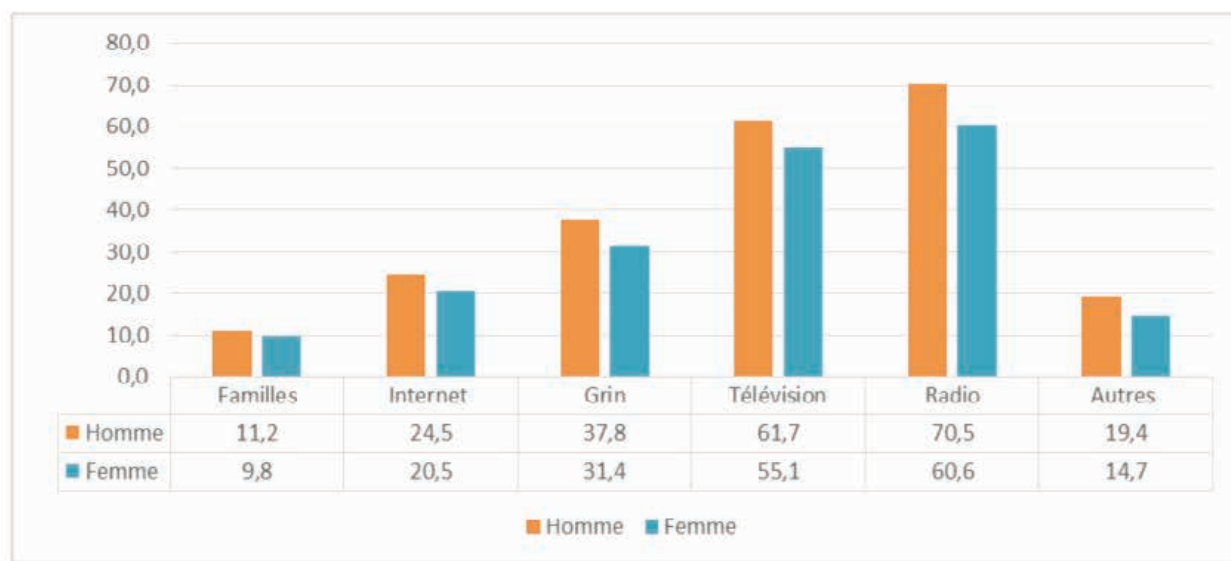
Ménaka : « Radio » (81,3%) Télévision (56,3%) ; Famille (49%)

Taoudénit : « Familles (55,8%) ; Imams/Notables (46,3%) ; Radio (44,2%)

Bamako : « Radio » (56,7%) ; « Télévision » (45,4%) ; « Grin » (35%).

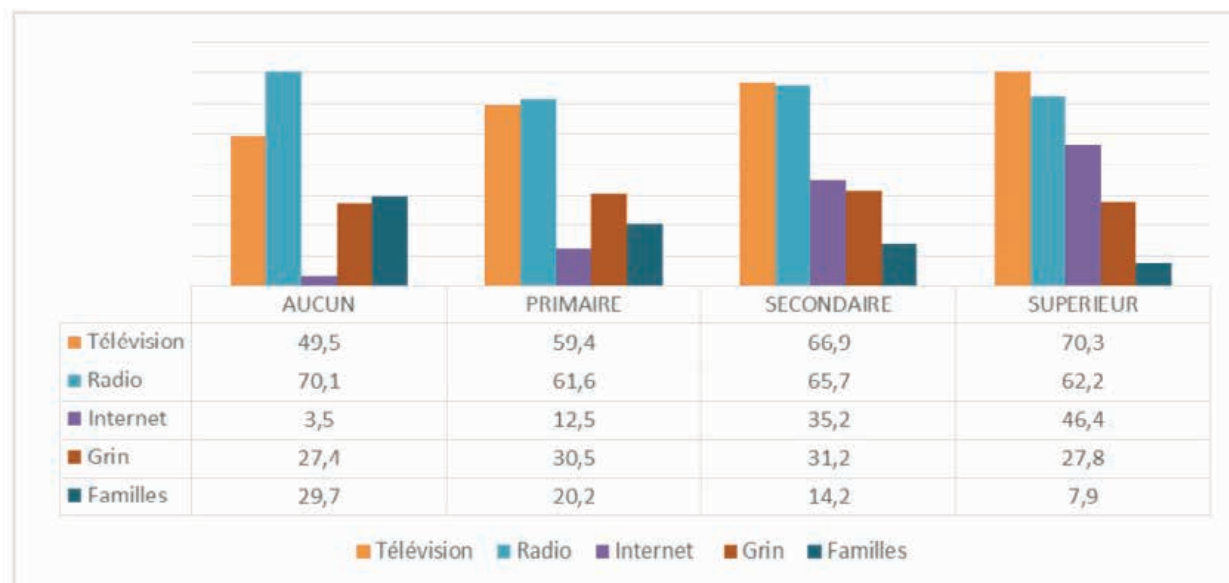
L'incidence du sexe (cf. graphique 45) montre que les proportions d'hommes pour lesquelles la radio, la télévision, le « grin », l'internet ou la famille constituent la principale source d'information sur l'Accord sont plus élevées que celles des femmes.

Graphique 45 : Incidence du genre sur les principales sources d'information sur l'Accord



L'incidence du niveau d'instruction sur les principales sources d'information est mitigée car elle serait significative seulement pour la télévision et la famille. La télévision constitue la source d'information la plus importante au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente (cf. graphique 46).

Graphique 46 : Incidence du niveau d'instruction sur les principales sources d'information

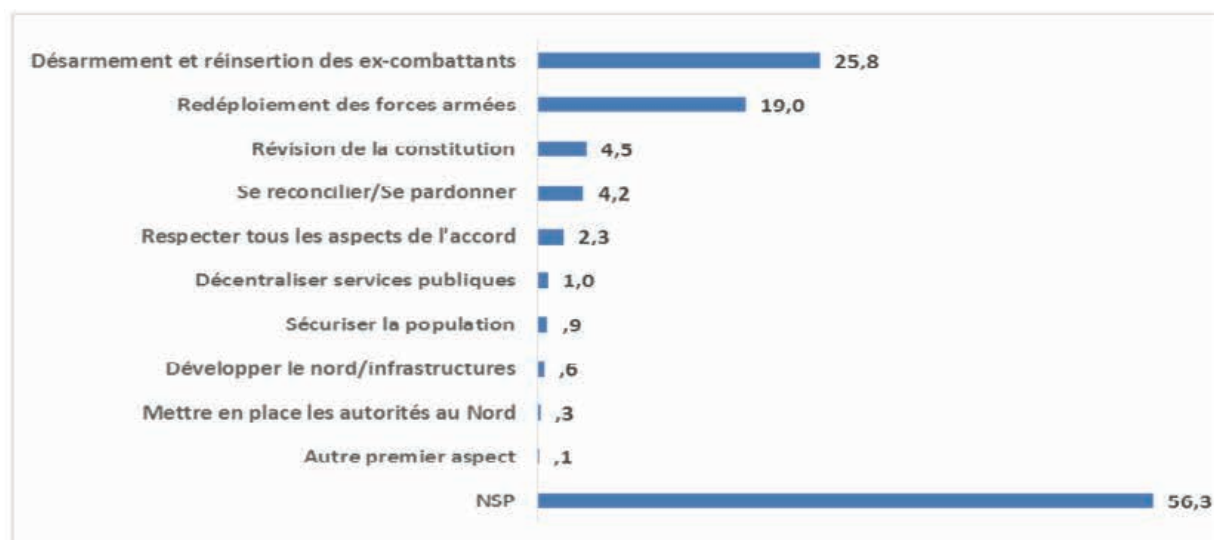


L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.5.2. Aspects de l'Accord pour la paix à mettre en œuvre rapidement

Concernant les aspects de l'Accord que les autorités devraient mettre rapidement en œuvre, la majorité des Maliens, (56,3%) sont sans opinion. Plus du quart des enquêtés (25,8%) cite le « désarmement et la réinsertion des ex-combattants » et moins du cinquième (19%) cite le redéploiement des forces armées comme indiqué dans le graphique 47.

Graphique 47 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions sur les aspects de l'Accord pour la paix à mettre en œuvre rapidement



En comparaison avec Mali-Mètre 9, la proportion des sans opinion diminue de 16 points et celle favorable au désarmement et réinsertion des ex-combattants augmente de 12 points.

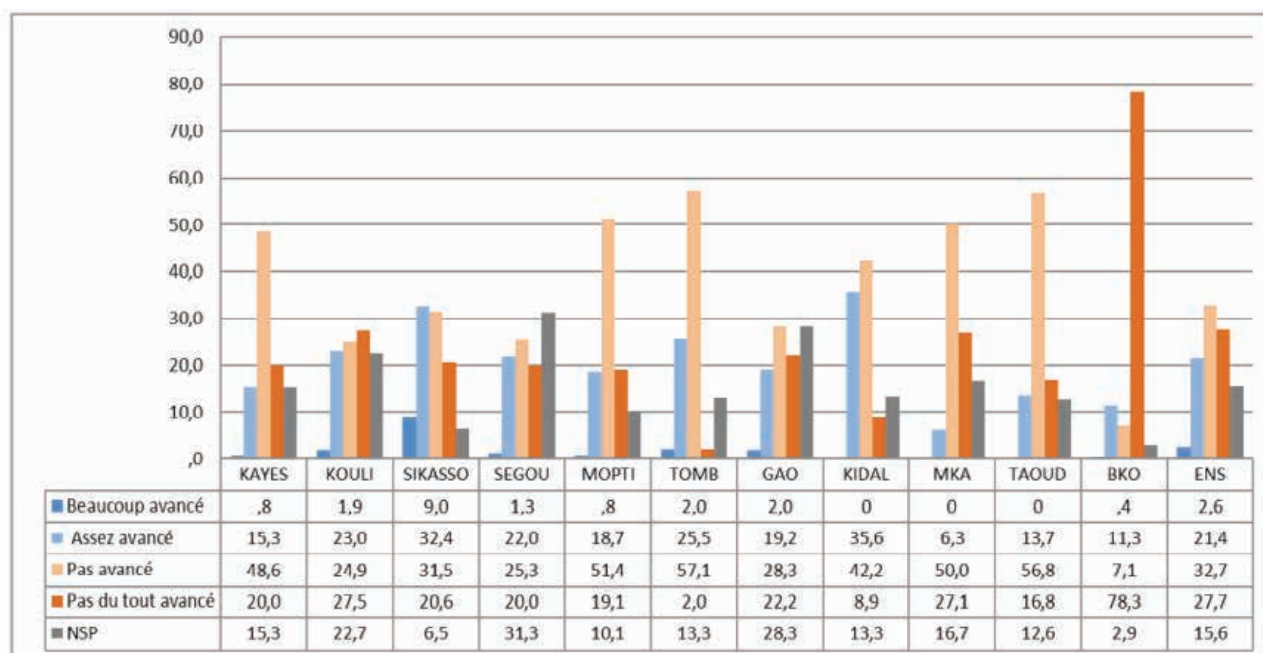
Selon toutes les localités enquêtées, « le désarmement et la réinsertion des ex-combattants » et « le redéploiement des forces armées » figurent parmi les principaux aspects de l'Accord à mettre rapidement en œuvre. Les proportions de populations enquêtées qui préconisent « le désarmement et la réinsertion des ex-combattants » sont particulièrement élevées dans les localités de Tombouctou (70,4%), Ménaka (65,6%) et Taoudénit (62,1%), et dans une moindre mesure, à Ségou (37%), Mopti (32,7%), Kidal (25,6%) et Koulikoro (24,9%). A Sikasso (14%) et Bamako (17,9%) et, dans des proportions un peu plus élevées, à Gao (19,2%) et Kayes (21,2%), les partisans de cette mesure constituent une minorité. Les partisans du « redéploiement des forces armées » sont particulièrement nombreux à Ménaka (63,5%). Enfin, il faut noter les proportions très élevées des sans opinion, supérieure à 50 % à Gao, Bamako, Kayes, Kidal, Koulikoro, Mopti et Sikasso.

L'incidence du sexe, de l'âge et du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.5.3. Niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix

Concernant l'appréciation du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord, la majorité (60,4%) des personnes enquêtées(e)s (cf. graphique 48) estiment que le processus n'est « pas avancé (32,7%) ou « pas du tout avancé » (27,7%) contre une minorité (24%) qui estime le contraire. La proportion des sans opinion est très élevée (15,6%).

Graphique 48 : Répartition des enquêté(e)s selon les localités et leur appréciation du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord de paix



Comparé à Mali-Mètre 9, la répartition des opinions des citoyen(ne)s sur le niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord n'a quasiment pas changé.

Par localité, la proportion de populations qui estiment que le processus n'est pas avancé (« pas avancé » ou « pas du tout avancé ») est particulièrement élevée à Bamako (85,4%), Ménaka (77,1%), Taoudénit (73,6%), Mopti (70,5%) et Kayes (68,6%). Il est estimé « assez avancé » pour une minorité importante de la population de Sikasso (41,4%) et Kidal (35,6%).

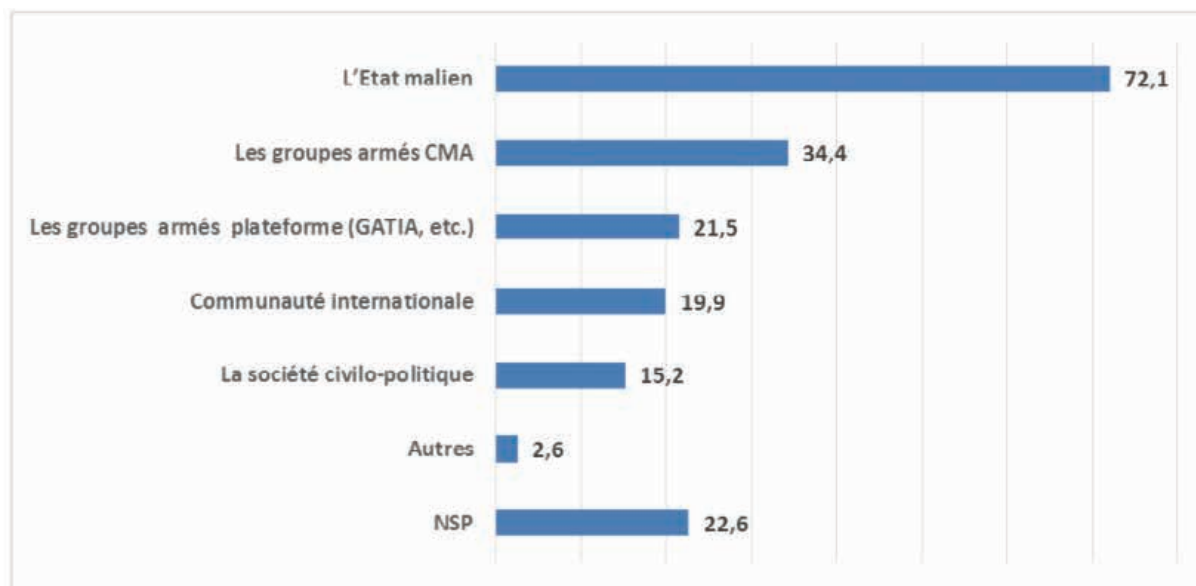
Enfin, il est à noter que la proportion des sans opinion est particulièrement élevée à Ségou (31,3%), Gao (28,3%) et Koulikoro (27,7%).

L'incidence du genre, du niveau d'instruction ou de l'âge sur l'appréciation du niveau de mise en œuvre de l'Accord n'est pas assez significative.

2.5.4. Connaissance des acteurs de l'Accord pour la paix et la réconciliation

Pour la grande majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (72,1%), l'Etat malien est l'acteur de l'Accord pour la paix et de réconciliation issu du processus d'Alger qu'ils connaissent le plus. Les groupes armés comme la CMA (34,4%), la plateforme (21,5%), la communauté internationale (19,9%) et la société civilo-politique (15,2%) constituent les autres principaux acteurs connus de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

Il est à constater qu'une proportion très élevée d'enquêté(e)s, 23%, sont sans opinion (*cf. graphique 49*).

Graphique 49 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance des acteurs de l'Accord pour la paix

Selon les localités, l'Etat malien est l'acteur de mise en œuvre de l'Accord le plus cité par les personnes enquêtées dans toutes les localités, particulièrement à Tombouctou (92,9%), suivie de Kayes (89,4%) et Ménaka (80,2%).

La communauté internationale est le second acteur mentionné à Tombouctou (66,3%) devant Taoudénit (60%), Kidal (55,6%), Ménaka (53,1%) et Mopti (32,3%).

Les groupes armés CMA sont cités dans des proportions très élevées à Kidal (98,9%), Tombouctou (95,9%), Ménaka (76%), Gao (67,7%) et Taoudénit (62,1%). La CMA est aussi mentionnée à Kayes (53,3%), Ségou (30,3%), Koulikoro (29,8%), Mopti (26,1%), Sikasso (20,9%) et Bamako (17,9%).

A titre de comparaison avec Mali-Mètre 9, concernant spécifiquement les régions dites du Nord, la connaissance des enquêté(e)s des groupes armés CMA était comme suit : (94,9%) à Tombouctou, (88,7%) à Ménaka, (87,8%) à Taoudénit, (75,5%) à Gao et (63,7%) à Kidal.

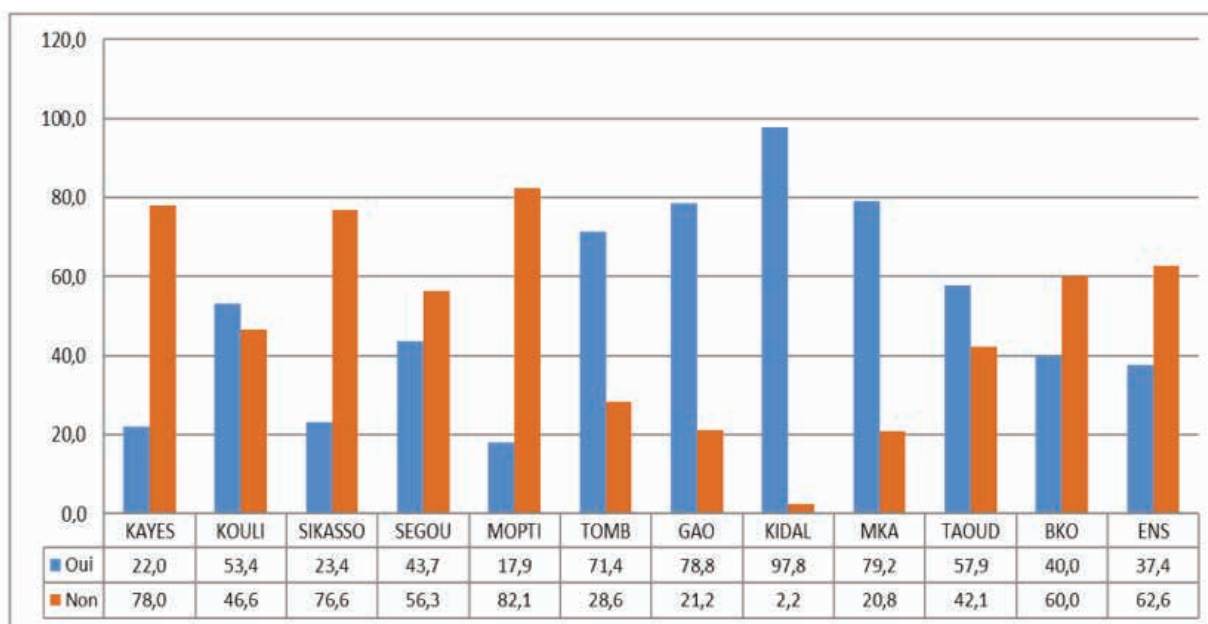
Quant à la Plateforme, elle est particulièrement connue à Kidal (86,7%), Ménaka (77,1%), Gao (63,6%), Tombouctou (69,4%) et Taoudénit (44,2%). Elle est moins connue à Mopti (22,2%), Koulikoro (19,1%), Bamako (17,9%), Sikasso (15,3%).

En référence à Mali-Mètre 9, concernant les régions dites du Nord, la connaissance des enquêté(e)s des groupes armés Plateforme était : Ménaka (97,9%), Tombouctou (71,4%), Kidal (66,3%), Taoudénit (58,2%) et Gao (33,8%).

2.5.5. Entendre parler de la mise en place des autorités intérimaires

La majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (62,6%) ont déclaré ne pas avoir entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires contre 37% qui déclarent le contraire (*cf. graphique 50*).

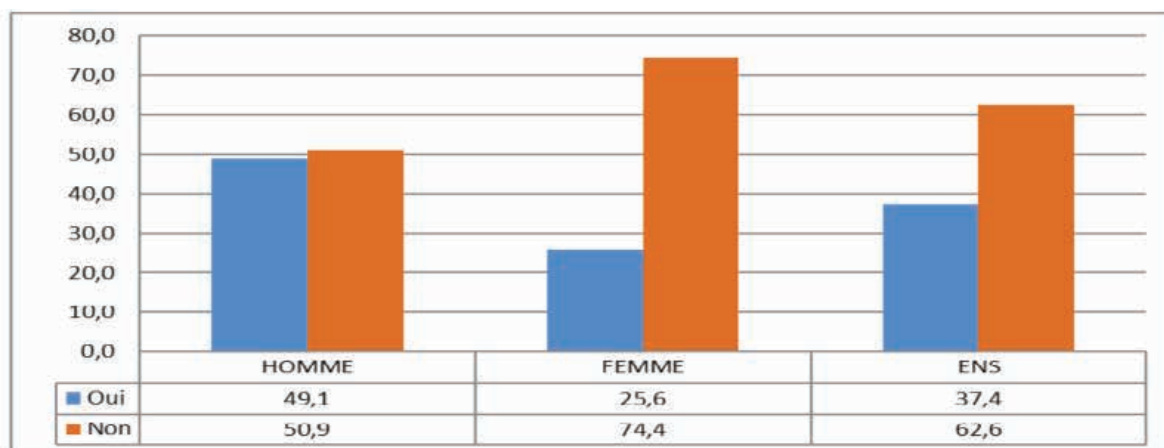
Graphique 50 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des Autorités intérimaires et selon les localités



La proportion des citoyens n'ayant pas entendu parler des autorités intérimaires a augmenté de 3 points comparée à Mali-Mètre 9.

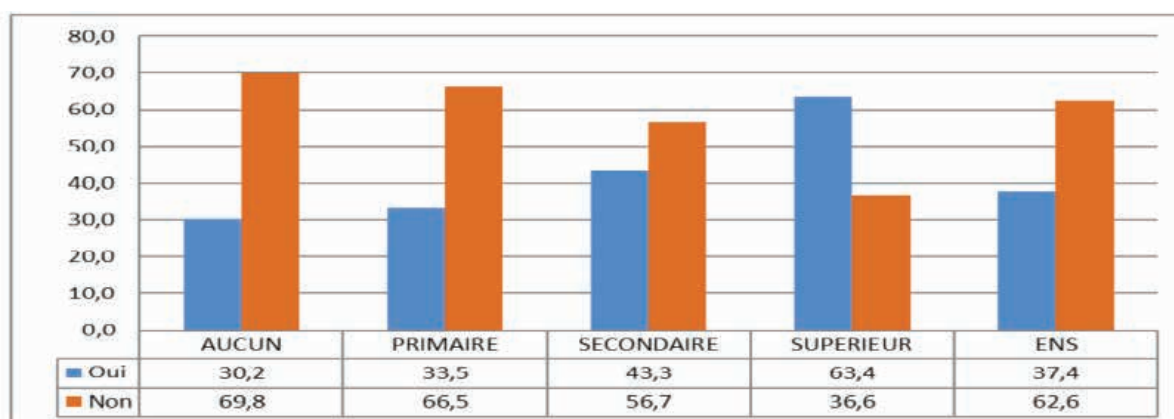
Pour toutes les localité enquêtées, une majorité a déclaré être au courant de la mise en place des autorités intérimaires avec des proportions particulièrement élevées à Kidal (97,8%), Ménaka (79,2%), Gao (78,8%), et Tombouctou (71,4%). Les hommes (49,1%) sont nettement plus nombreux que les femmes (25,6%) à avoir entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires (cf. graphique 51).

Graphique 51 : Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires



Par ailleurs la proportion des personnes ayant entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires augmente nettement avec le niveau d'instruction (cf. graphique 52).

Graphique 52 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires

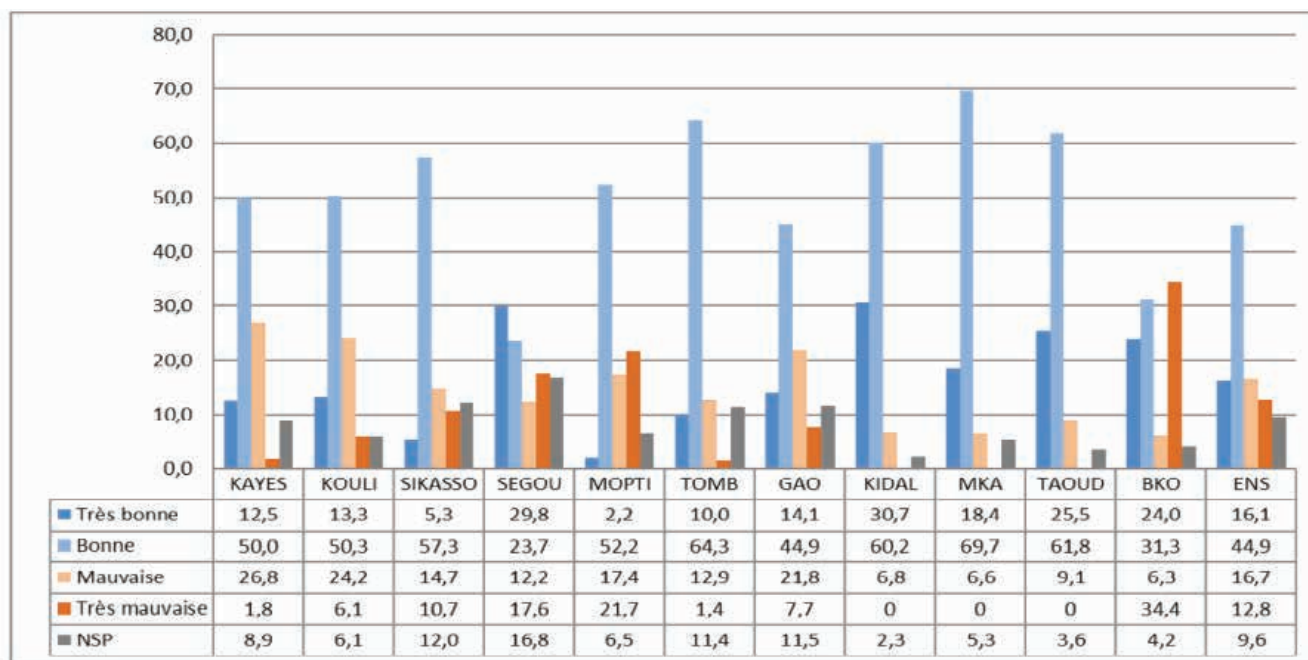


L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.5.6. Appréciation de la mise en place des autorités intérimaires pour ramener la paix au Mali

Dans l'ensemble, parmi les populations au courant de la mise en place des autorités intérimaires pour ramener la paix au Mali, la majorité (61%) la juge « bonne » (44,9%) ou « très bonne » (16,1%) contre un minorité (29,5%) qui la juge « mauvaise » (16,7%) ou « très mauvaise » (12,8%), et 10% sont sans opinion (*cf. graphique 53*).

Graphique 53 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la mise en place des autorités intérimaires à ramener la paix au Mali et selon les localités



Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui jugent très bonne ou bonne la mise en place des autorités intérimaires a augmenté de 4 points et celle qui la juge mauvaise ou très mauvaise a régressé de 5 points.

Par localité, la proportion des citoyen(ne)s trouvant la mise en place des autorités intérimaires pour ramener la paix au Mali « très bonne » ou « bonne » est particulièrement élevée dans les villes dites du nord du pays, notamment à Kidal (90,9%), Ménaka (88,1%), Taoudénit (87,3%) et Tombouctou (74,3%). Elle est aussi élevée à Koulikoro (63,6%), Sikasso (62,6%) et Kayes (62,5%), mais légèrement moins élevée à Bamako (55,3%), Mopti (54,4%) et Ségou (53,5%). A noter qu'à Gao, la proportion des enquêté(e)s (59%) appréciant cette mise en place des autorités intérimaires est de loin la plus petite de celles des régions dites du Nord comme indiqué dans le graphique 53.

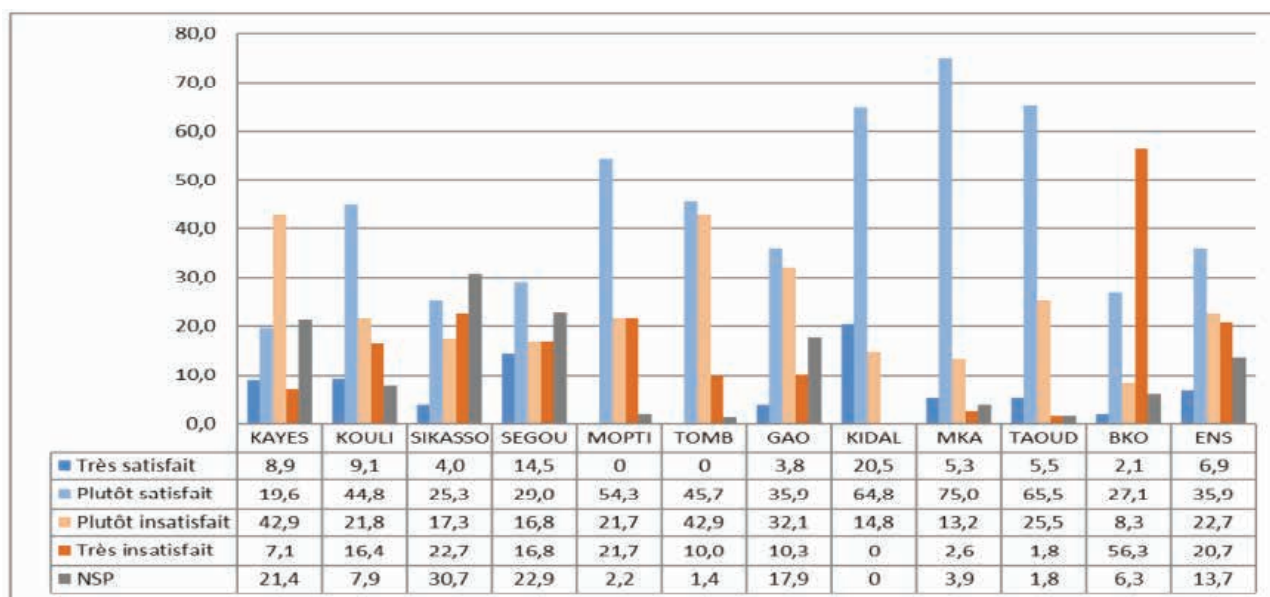
La proportion des sans opinion est surtout élevée à Ségou (16,8%), Sikasso (12%), Gao (11,5%) et Tombouctou (11,4%).

On ne note pas de différence assez significative selon le sexe, le niveau d'instruction ou l'âge des enquêté(e)s.

2.5.7. Satisfaction du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires

Quant à l'appréciation du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires, les opinions sont partagées entre ceux qui sont satisfaits, (42,8%) et ceux qui ne le sont pas (43,4%) » comme indiqué dans le graphique 54. Les sans opinion représentent 14%.

Graphique 54 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires et selon les localités



Cependant, comparée à Mali-Mètre 9, la proportion des satisfaits a augmenté de 9 points et celle des insatisfaits a diminué de 11 points.

Selon les localités (cf. graphique 54), la grande majorité des enquêté(e)s à Kidal (85,3%), Ménaka (80,3%), Taoudénit (71%) et Mopti (54,3%) sont « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires. La proportion des non satisfaits (« insatisfaits » et « très insatisfaits ») est majoritaire à Bamako (64,6%), Tombouctou (52,9%) et Kayes (50%). La localité de Gao se singularise des autres localités dites du Nord avec une proportion élevée « d'insatisfaits » (42,4%), mais aussi de « satisfaits » (39,7%) et de sans opinion (17,9%). Cependant, la proportion des sans opinion est surtout élevée à Sikasso (30,7%), Ségou (22,9%) et Kayes (21,4%).

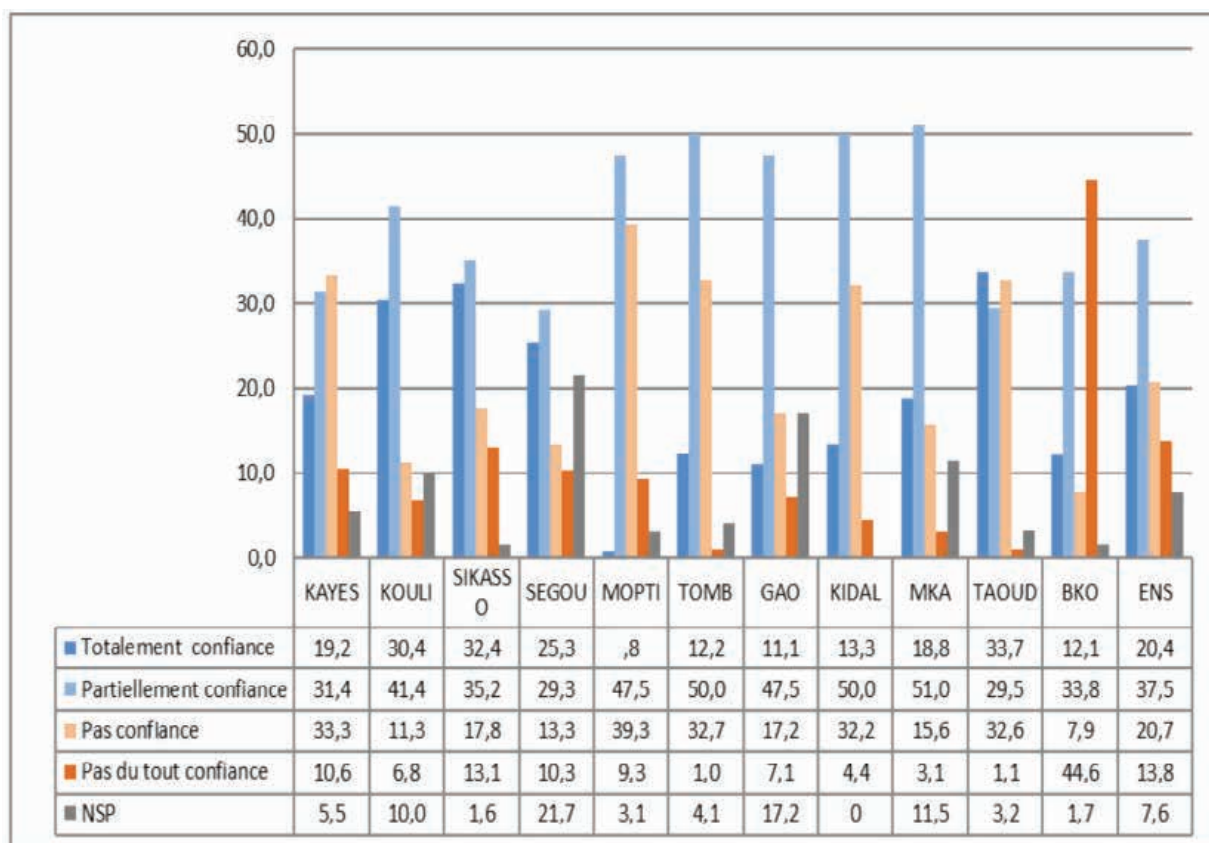
L'incidence du genre, du niveau d'instruction ou de l'âge ne semble pas assez significative.

2.5.8. Confiance en l'Accord pour la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali

La majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (57,9%) a déclaré faire « partiellement confiance » (37,5%) ou « totalement confiance » (20,4%) à l'Accord pour ramener la stabilité, la paix et la sécurité au Mali contre 35% qui pensent le contraire dont 21% « pas confiance » et 14% « pas du tout confiance » (cf. graphique 55).

En comparaison avec Mali-Mètre 9 (57,7%), on constate une stabilité de l'opinion pour ceux qui font confiance à l'Accord et une légère augmentation (2,3 points), pour ceux qui pensent le contraire.

Graphique 55 : Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance dans l'Accord pour la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali et selon les localités



Selon les localités (*cf graphique 55*), les populations qui font le plus confiance à l'Accord pour ramener la stabilité, la paix et la sécurité sont surtout nombreuses à Koulikoro (71,8%), Sikasso (67,6%) et les localités dites du Nord avec 70% à Ménaka, 63% à Kidal et Taoudénit, 62% à Tombouctou et 59% à Gao. Celles qui pensent le contraire sont majoritaires à Bamako (52,5%) et Mopti (48,6%).

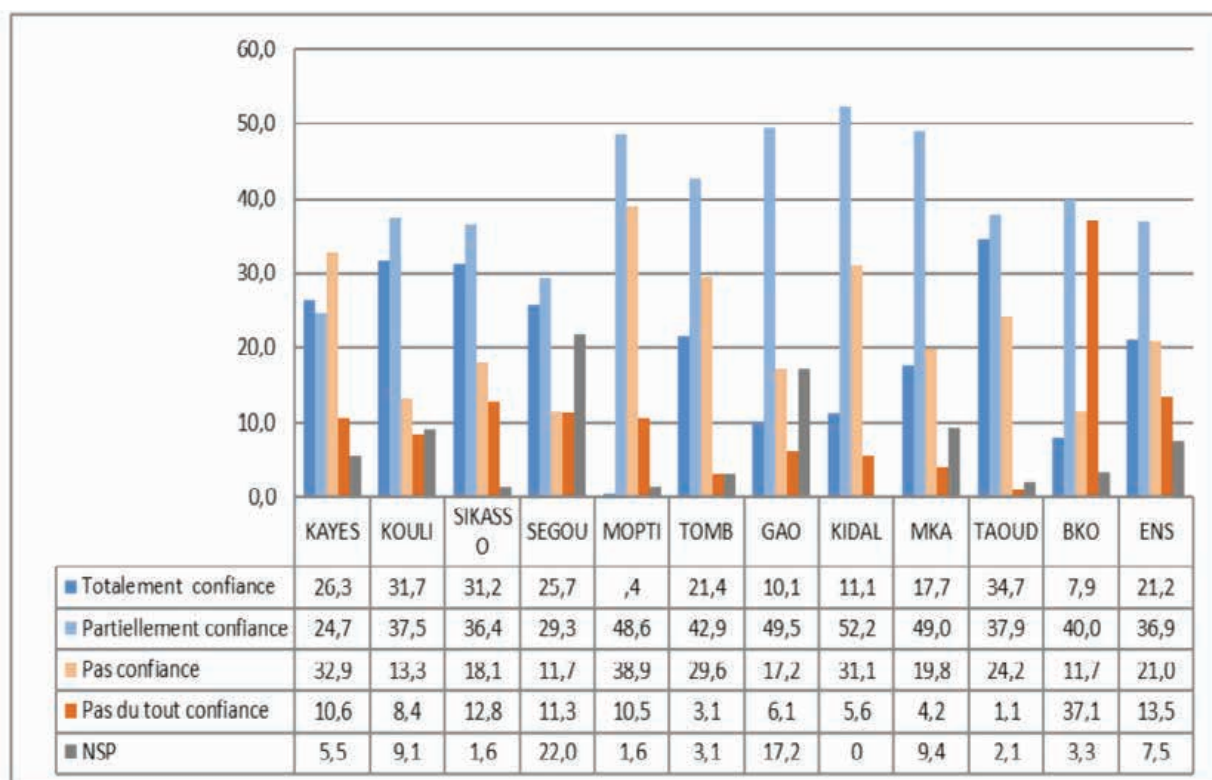
L'incidence du genre, de l'âge et du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.5.9. Confiance en l'Accord pour mener au développement au Mali

La majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (58,1%) ont déclaré faire « partiellement confiance » (36,9%) ou « totalement confiance » (21,2%) à l'Accord pour mener au développement, contre 35% qui pensent le contraire dont 21% « pas confiance » et 14% « pas du tout confiance » comme indiqué dans *le graphique 56*.

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui ne font pas confiance à l'Accord pour mener au développement du pays a diminué d'environ 3 points et celle de ceux qui pensent le contraire d'environ 8 points.

Graphique 56 : Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance dans l'Accord pour mener au développement du Mali selon les localités



Par localités (*cf graphique 56*), les populations enquêtées à Koulikoro (69,2%), Sikasso (67,6%) et des villes dites du nord du pays sont les plus nombreuses à faire confiance à l'Accord pour mener au développement du pays avec 73% à Taoudénit, 67% à Ménaka, 64% à Tombouctou, 63% à Kidal et 60% à Gao. Les populations qui pensent le contraire sont relativement majoritaires à Bamako (48,8%) et Mopti (49,4%). Elles constituent une importante minorité à Kayes (43,5%), Sikasso (30,9%) et les localités situées au Nord avec 37% à Kidal, 33% à Tombouctou, 25 % à Taoudénit, 24% à Ménaka et 23% à Gao.

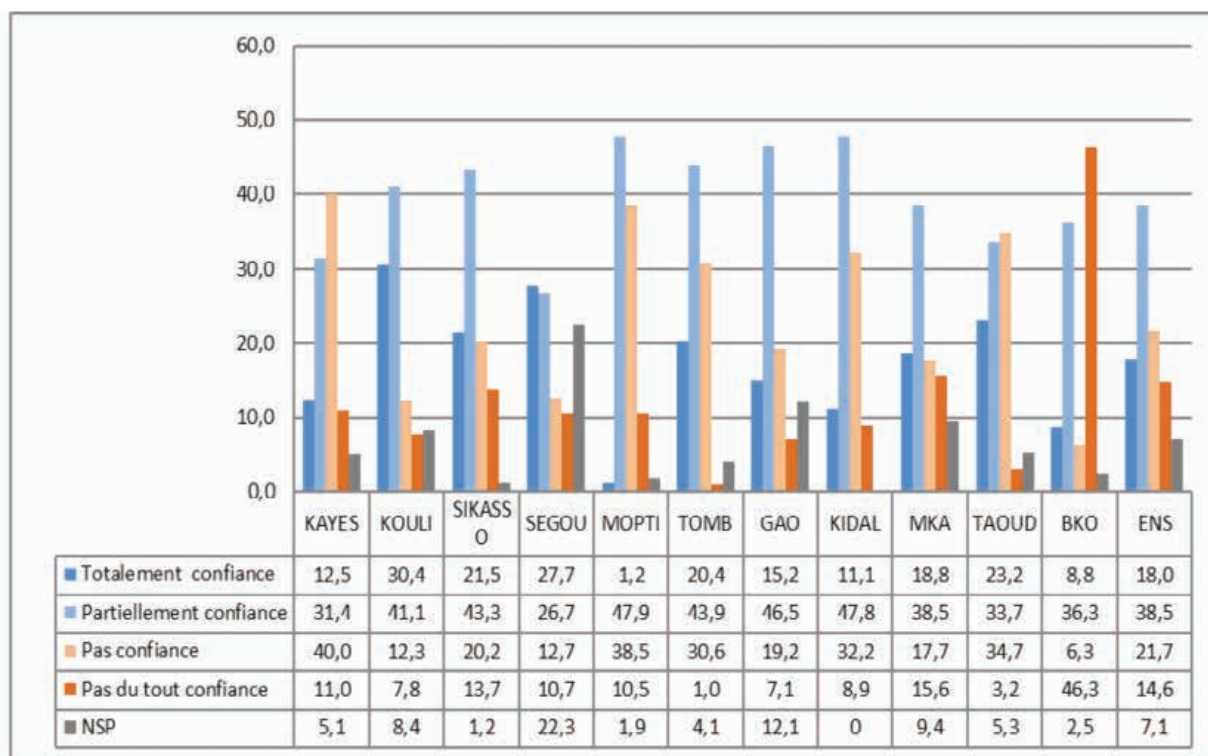
L'incidence du genre, de l'âge et du niveau d'instruction ne semble pas assez significative.

2.5.10. Confiance en l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes au Mali

La majorité des enquêté(e)s (56,5%) a déclaré faire « partiellement confiance » (38,5%) ou « totalement confiance » (18%) à l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes, et plus du tiers (36,3%) pense le contraire avec 22% de « pas confiance » et 15% de « pas du tout confiance ». La proportion des sans opinion est de 7% (*cf. graphique 57*).

Comparée à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui ne font pas confiance à l'Accord pour lutter contre le chômage a augmenté d'environ 12 points et celle de ceux qui font confiance est quasi stable (augmentation de seulement 1 point).

Graphique 57 : Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance dans l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes selon les localités



Par localité (*cf graphique 57*), les populations enquêtées de Koulikoro (71,5%), Tombouctou (64,3%), Sikasso (64,8%) Gao (61,7%) et, dans une moindre mesure, Kidal (58,9%), Ménaka (57,3%) et Taoudénit (56,9%) sont celles qui font le plus confiance à l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes. Les populations qui pensent le contraire sont majoritaires à Bamako (52,6%) et Kayes (51%). Elles sont équitablement partagées à Mopti (49,1% et 49%) ou constituent d'importantes minorités à Kidal (41,1%), Taoudénit (37,9%), Sikasso (33,9%), Ménaka (33,3%) et Gao (26,3%).

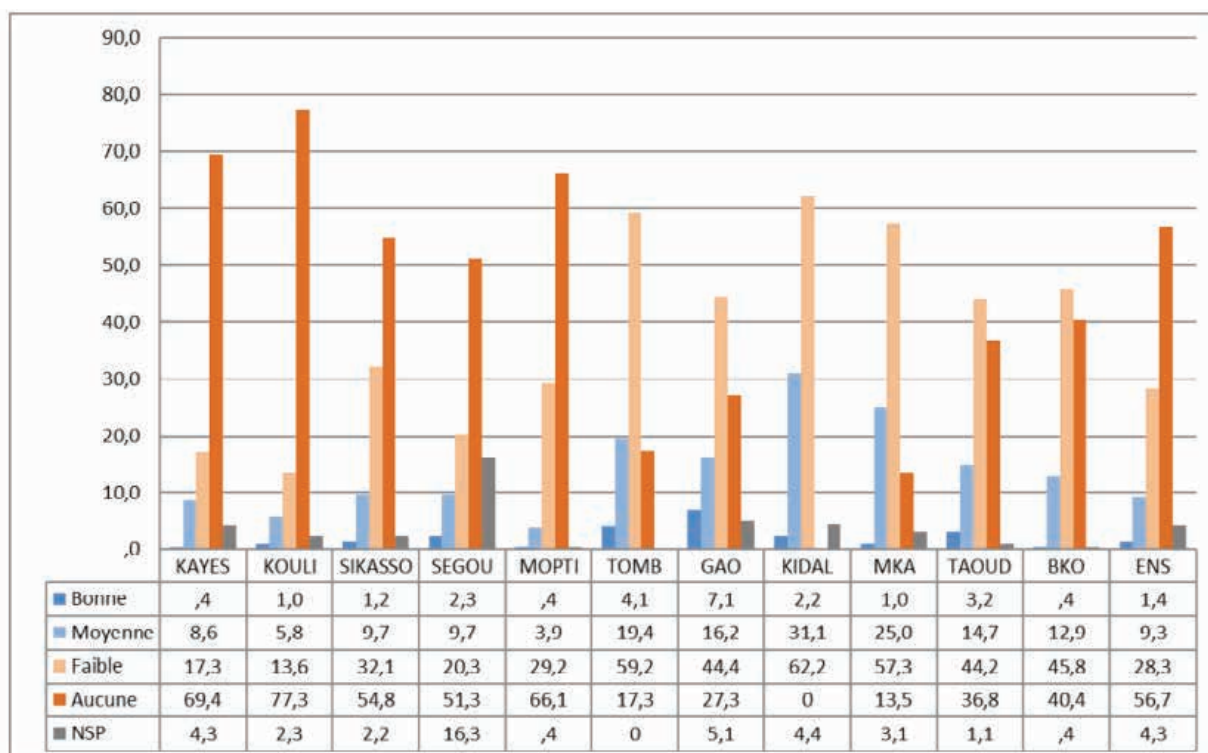
L'incidence du genre, de l'âge et du niveau d'instruction ne semble pas assez significative.

2.5.11. Niveau de connaissance de l'Accord pour la paix et la réconciliation

La très grande majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (85%) a déclaré n'avoir « aucune » connaissance » (56,7%) ou une « faible » connaissance (28,3%) de l'Accord pour la paix. Les citoyen(ne)s ayant déclaré posséder une « bonne » connaissance (1,4%) ou une connaissance « moyenne » (9,3%) de l'Accord ne représentent qu'environ un dixième (10,7%) des enquêté(e)s (*cf. graphique 58*).

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui déclarent ne pas connaître l'Accord a légèrement augmenté d'environ 2 points et ceux qui déclarent le contraire a diminué de 5 points.

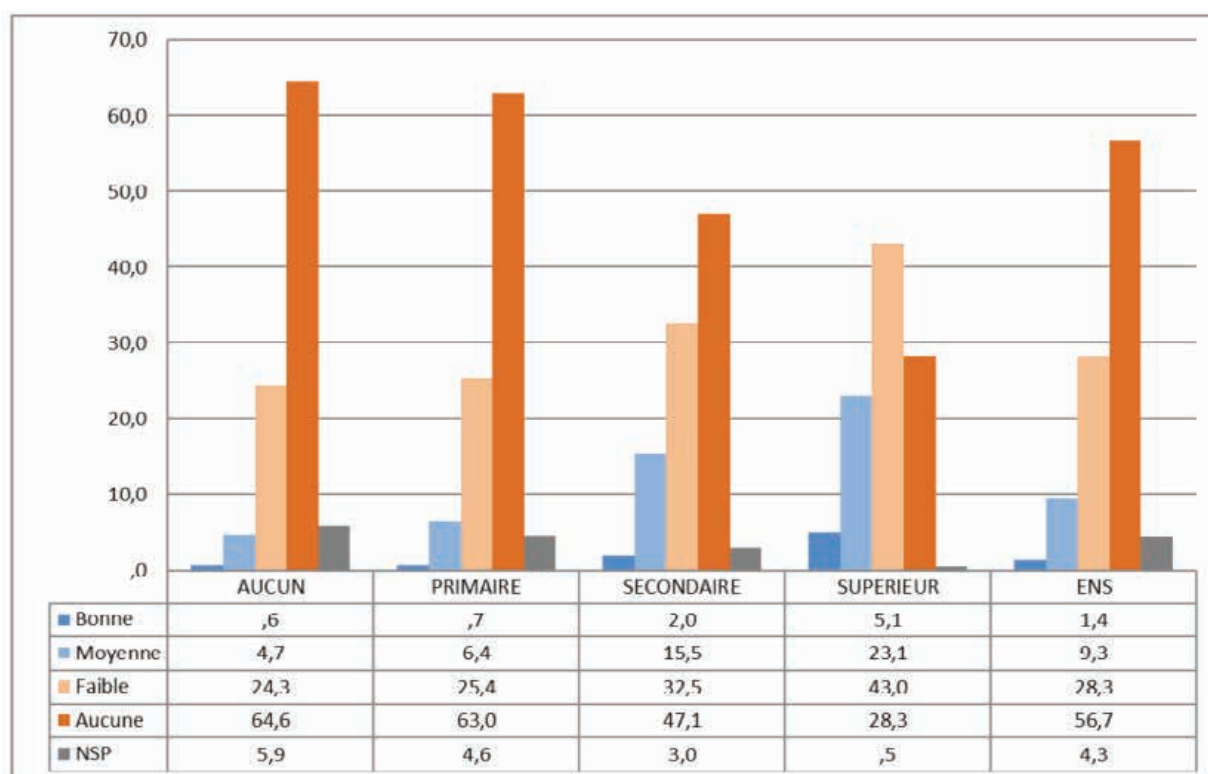
Graphique 58 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de connaissance de l'Accord selon les localités



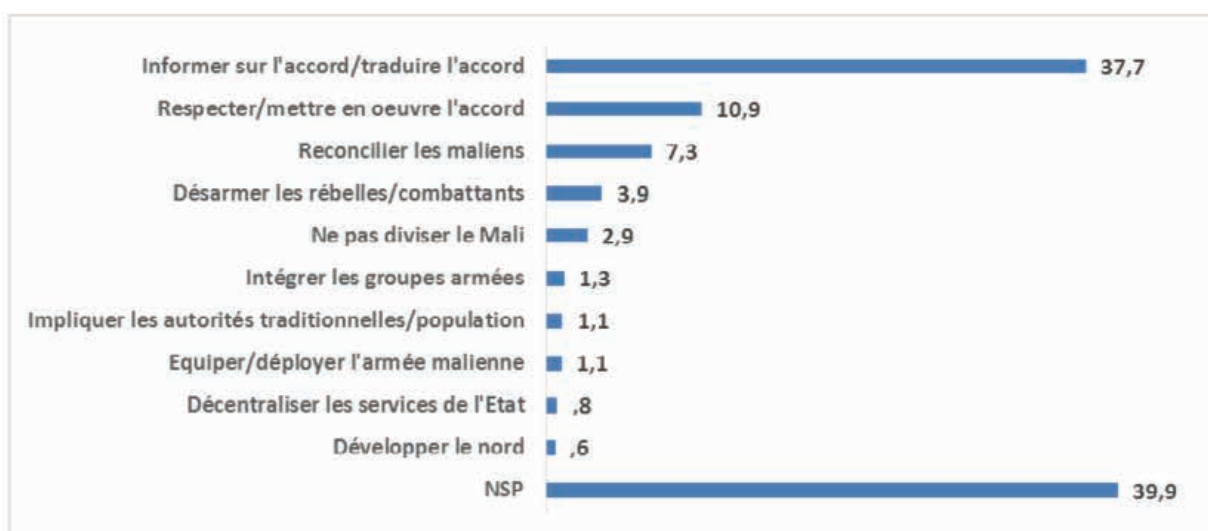
En fonction des localités (*cf. graphique 58*), les taux les plus élevés de personnes enquêtées ayant déclaré disposer d'une « bonne » connaissance ou une connaissance « moyenne » de l'Accord pour la paix et la réconciliation sont enregistrés dans les villes de Kidal (33,3%), Ménaka (26%), Gao (23,3%), Tombouctou (23,5%) et Taoudénit (17,9%). A l'inverse, les taux les plus élevés d'enquêté(e)s ayant déclaré n'avoir « aucune » connaissance ou une connaissance « faible » de l'Accord sont relevés dans les autres localités enquêtées.

L'incidence du genre et de l'âge ne semble pas assez significative.

Par contre, le graphique 59 indique que la proportion des personnes déclarant avoir une connaissance « bonne » ou « moyenne » de l'Accord pour la paix augmente avec le niveau d'instruction.

Graphique 59 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur niveau de connaissance de l'Accord**2.5.12. Recommandations pour une meilleure appropriation de l'Accord**

Une proportion élevée d'enquêté(e)s (39,9%) a déclaré ne pas savoir de recommandations à faire à l'Etat et aux acteurs de l'Accord pour la paix et la réconciliation concernant une meilleure appropriation par les populations. D'autres recommandent de : « informer sur l'Accord/traduire l'Accord » (37,7%), « respecter/mettre en œuvre d'Accord » (10,9%), etc. (cf. graphique 60).

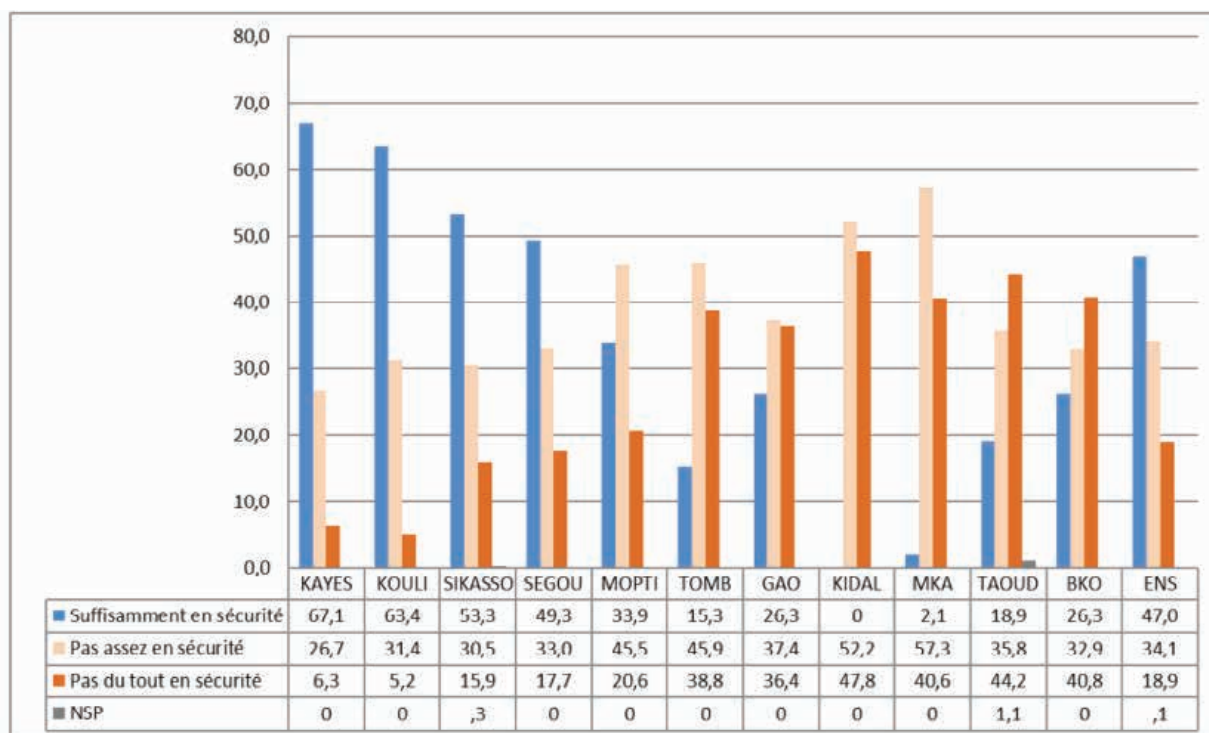
Graphique 60 : Recommandations pour une meilleure appropriation de l'Accord

2.6. SECURISATION DU MALI

2.6. 1. Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous êtes chez vous pendant la nuit

Dans l'ensemble, 53% des enquêté(e)s ne se sentent « pas en sécurité » (34,1%) ou « pas du tout en sécurité » (18,9%) lorsqu'ils sont chez eux la nuit contre 47% qui déclarent le contraire (cf. graphique 61).

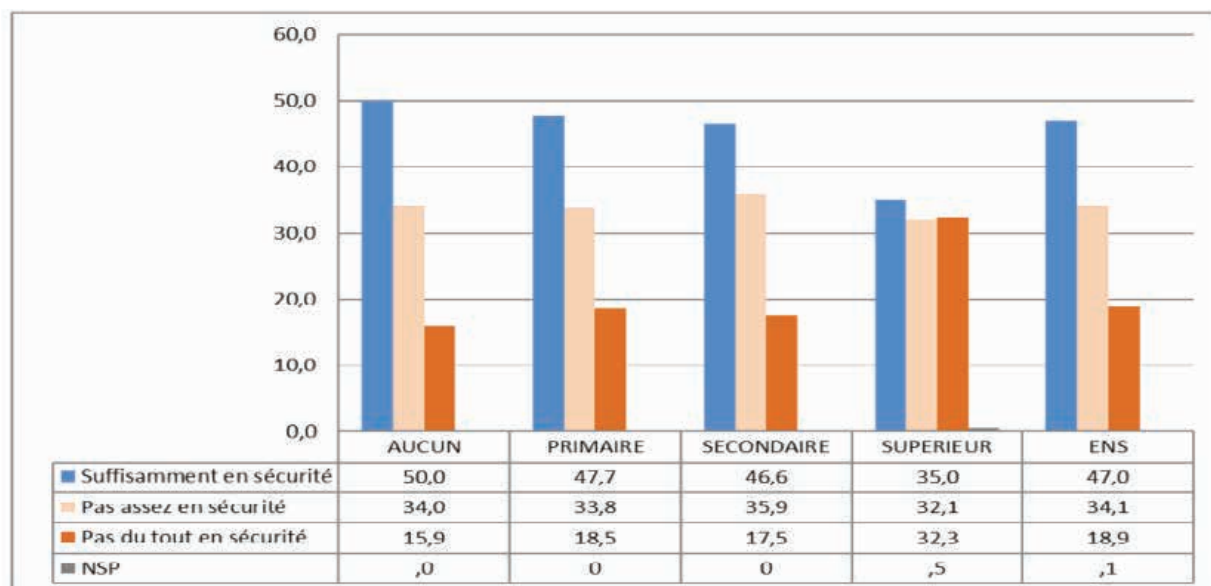
Graphique 61 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité quand ils sont chez eux pendant la nuit et selon les localités



Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s qui ne se sentent pas en sécurité a nettement diminué, de plus de 17 points.

Selon les localités (cf. graphique 61), on constate que le sentiment d'insécurité (« pas assez en sécurité » et « pas du tout en sécurité ») est surtout ressenti par les populations à Kidal (100%), Ménaka (97,9%), Taoudénit (80%), Gao (73,8%) et Bamako (73,7%). Ce sentiment est partagé à Mopti (66,1%) et, dans une moindre mesure, à Ségou (50,7%). Par contre, la majorité des populations enquêtées se sent « suffisamment en sécurité » à Kayes (67,1%), Koulikoro (63,4%) et Sikasso (53,3%).

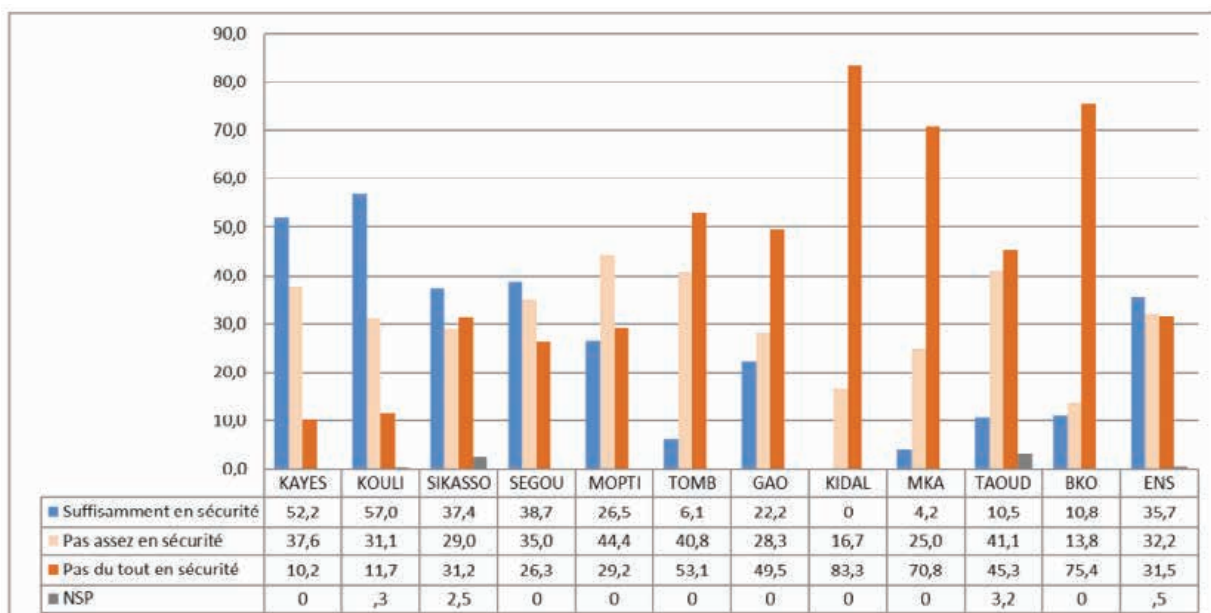
L'incidence du genre et de l'âge n'est pas significative. Par contre, comme indiqué dans le graphique 62, la proportion des citoyen(ne)s qui ne se sent pas du tout en sécurité augmente avec le niveau d'instruction, tandis que l'inverse est constaté pour les personnes qui se sentent suffisamment en sécurité.

Graphique 62 : Incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'insécurité chez soi pendant la nuit

L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.6. 2. Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous sortez seul pendant la nuit

Pour l'ensemble des Malien(ne)s, le sentiment d'insécurité en sortant seul la nuit est partagée par près des deux tiers (63,7%) qui ne se sentent « pas assez en sécurité » (32,2%) ou « pas du tout en sécurité » (31,5%). Un peu plus d'un(e) citoyen(ne) sur trois (35,7%) déclare se sentir « suffisamment en sécurité » la nuit en sortant seul (cf. graphique 63).

Graphique 63 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité quand ils sortent seuls pendant la nuit et selon les localités

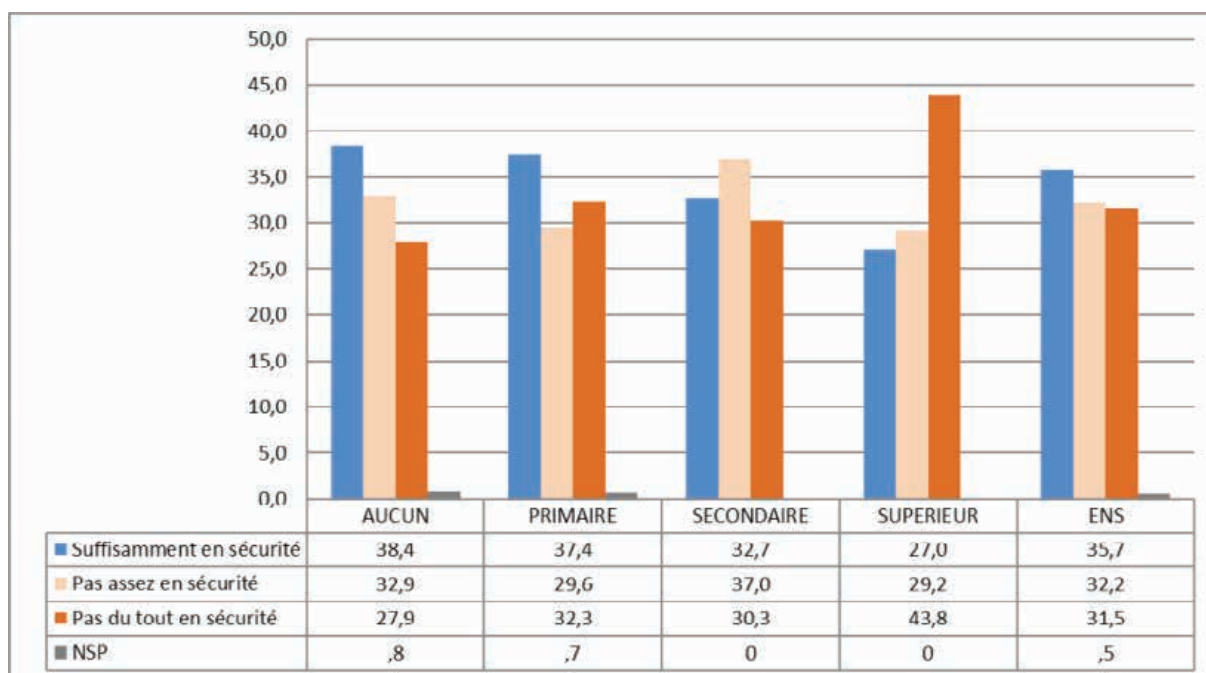
Comparé à Mali-Mètre 9, le nombre de citoyen(ne)s enquêté(e)s ne se sentant en sécurité en sortant seul la nuit a régressé de presque 13 points et celui des citoyen(ne)s se sentant suffisamment en sécurité a augmenté d'environ de 12 points.

Par localité (*cf. graphique ci-dessus*), la totalité des personnes enquêtées à Kidal (100%) et presque autant à Ménaka (95,8%) et Tombouctou (93,9%) ainsi qu'une grande majorité à Bamako (89,2%), Taoudénit (86,4%), Mopti (73,6%) ont déclaré être « pas assez en sécurité » ou « pas du tout en sécurité » en sortant seules la nuit. Ce sentiment est aussi partagé par plus de la moitié des enquêté(e)s à Ségou (61,3%) et Sikasso (60,2%). Par contre, le sentiment contraire est déclaré par une majorité de citoyen(ne)s dans les villes de Koulikoro (57%) et Kayes (52,2%) comme indiqué au *graphique 63*.

L'incidence du genre et de l'âge n'est pas significative.

La représentation du *graphique 64* ci-dessous montre qu'en effet la proportion de la population enquêtée qui ne se sent « pas du tout en sécurité » augmente avec le niveau d'instruction tandis que celle qui se sent « suffisamment en sécurité » en sortant seul la nuit augmente au fur et mesure que le niveau d'instruction diminue.

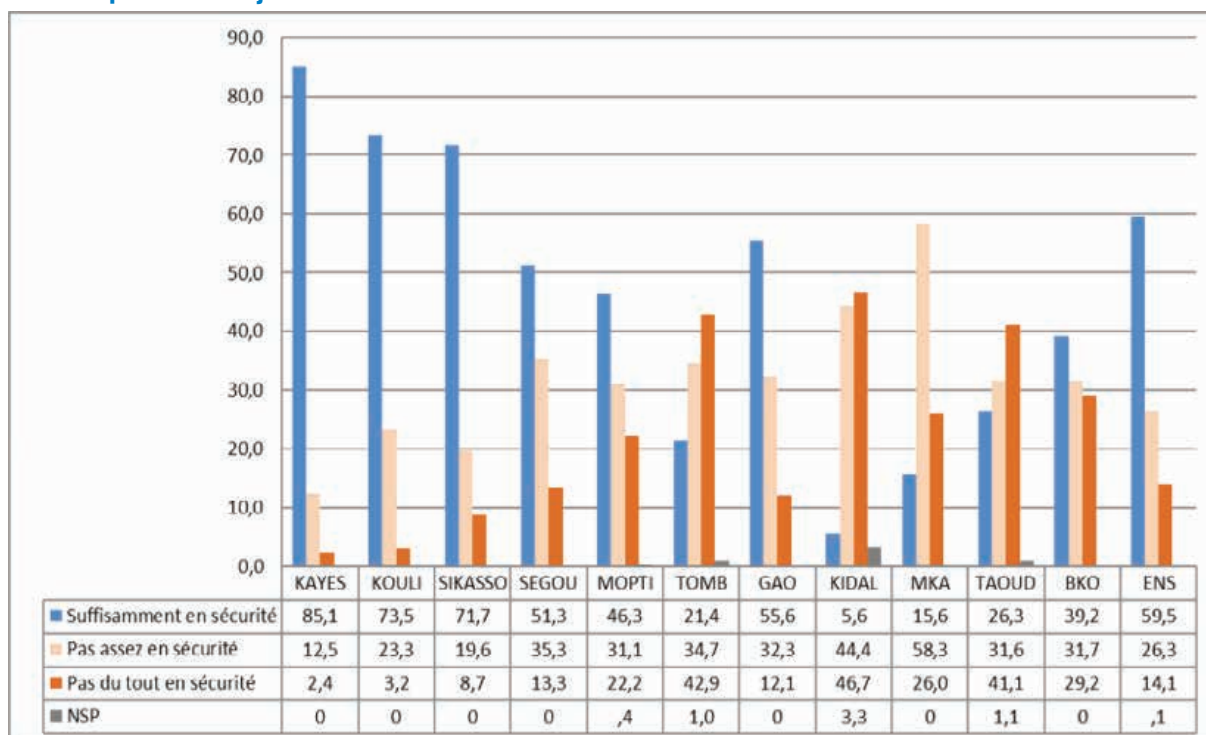
Graphique 64 : Incidence du niveau d'instruction avec le sentiment d'insécurité en sortant seul la nuit



2.6. 3. Appréciation du niveau de l'insécurité quand vous sortez seul pendant la journée

Les personnes qui se sentent « suffisamment en sécurité » quand elles sortent seules pendant la journée constituent 60% des enquêté(e)s contre environ 40% qui ne se sentent « pas assez en sécurité » (26,3%) ou « pas du tout en sécurité » (14,1%) (*cf. graphique 65*).

Graphique 65 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité quand ils sortent seuls pendant la journée et selon les localités



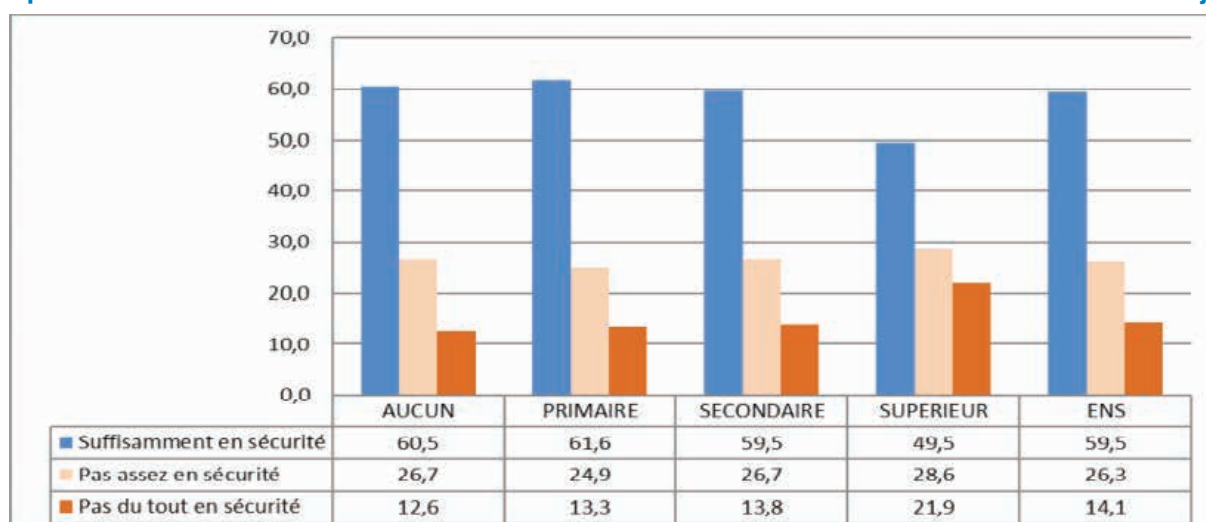
Comparé à Mali-Mètre 9, il est à rappeler que la proportion de citoyen(ne)s enquêté(e)s qui se sentaient « suffisamment en sécurité » en sortant seuls pendant la journée était de 34%, soit une augmentation de plus de 25 points.

Suivant les localités, la proportion du sentiment de sécurité en sortant seul la journée est surtout élevée à Kayes (85,1%), Koulikoro (73,5%), Sikasso (71,7%) et dans une moindre mesure à Gao (55,6%) et Ségou (51,3%).

Par contre (cf. graphique 65), le sentiment inverse (« pas assez en sécurité » et « pas du tout en sécurité ») prédomine nettement à Kidal (91,1%), Ménaka (84,3%), Tombouctou (77,6%), Bamako (60,9%) et, dans une proportion moindre, à Mopti (53,3%).

La proportion de personnes qui « se sentent suffisamment en sécurité » en sortant la journée a tendance à baisser avec le niveau d'instruction comme représenté dans le graphique 66. Le contraire est constaté chez celles qui ne se sentent « pas du tout en sécurité ».

Graphique 66 : Incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'insécurité en sortant seul la journée



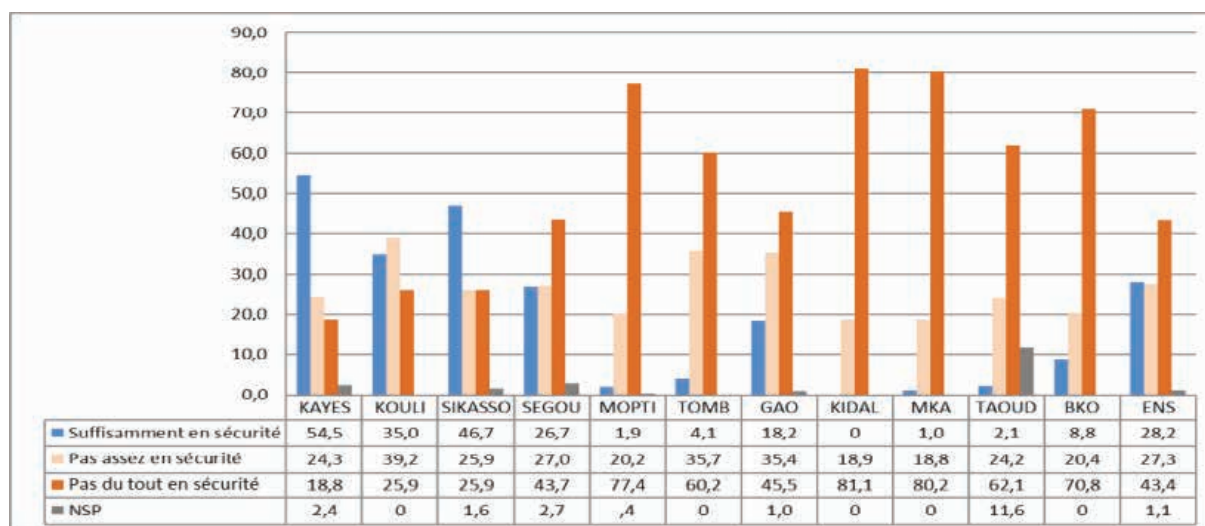
L'incidence du sexe ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6. 4. Appréciation du niveau de l'insécurité en allant dans les villages voisins

Pour l'ensemble de la population enquêtée, le sentiment d'insécurité est ressenti par la grande majorité (70,7%) qui ne se sent « pas du tout en sécurité » (43,4%) ou « pas assez en sécurité » (27,3%) en allant dans les villages voisins. Une minorité (28,2%) affirme se sentir « suffisamment en sécurité » lorsqu'elle se déplace vers les villages voisins (cf. graphique 67).

Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s qui ne se sentent pas en sécurité (« pas assez en sécurité » et « pas du tout en sécurité ») en allant dans les villages voisins a régressé de 14 points.

Graphique 67 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité en allant dans les villages voisins et selon les localités

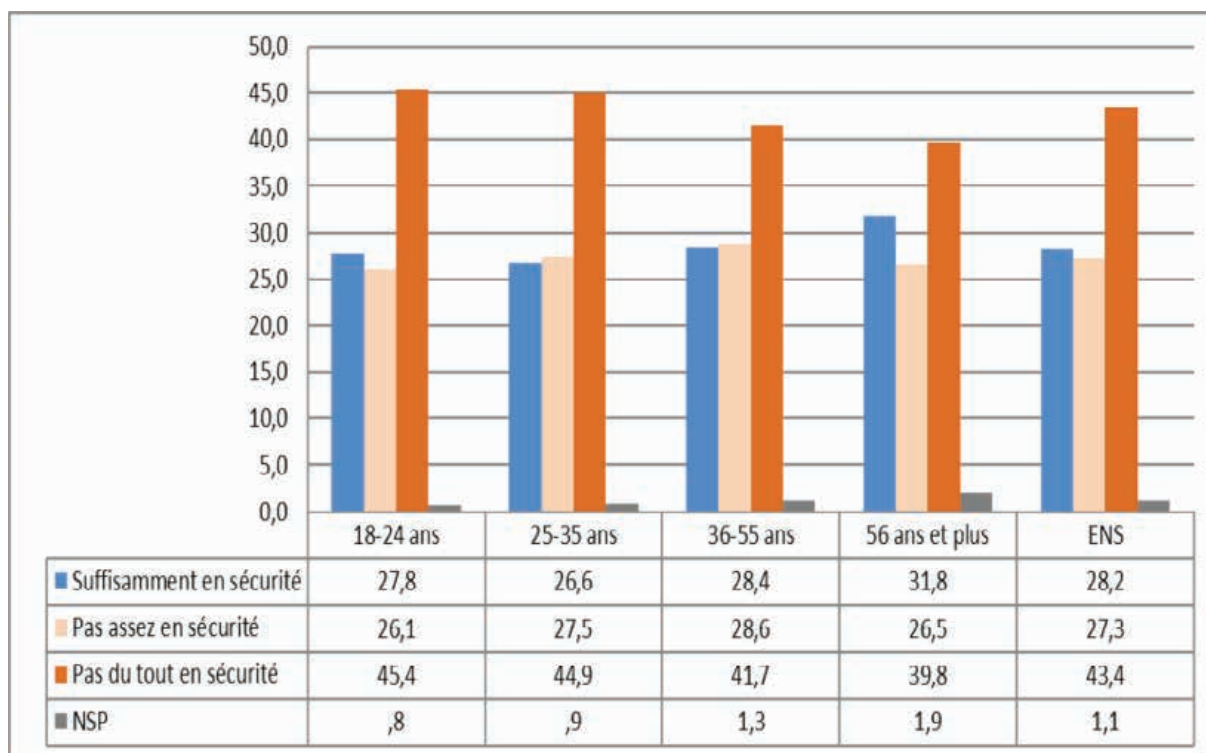


Par localité, on remarque que les personnes enquêtées au Nord, au Centre et à Bamako sont celles qui ont le plus déclaré n'être « pas assez en sécurité » ou « pas du tout en sécurité » en se déplaçant vers d'autres villages avec 100% à Kidal, 99% à Ménaka, 98% à Mopti, 96% à Tombouctou et 86% à Taoudénit (où la proportion des sans opinion est aussi très élevée, 12%).

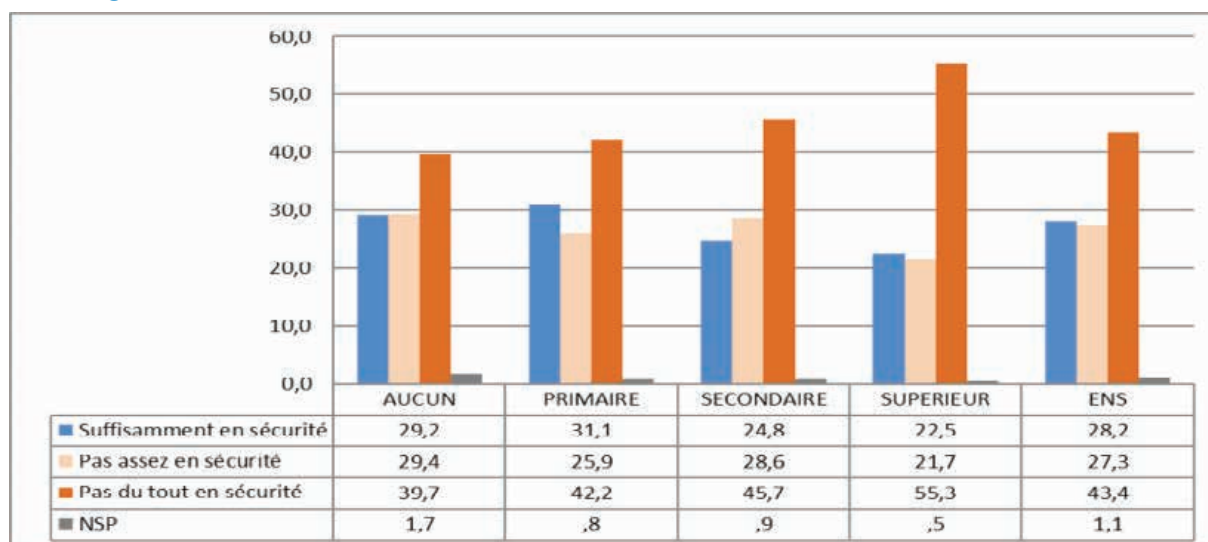
Kayes représente une exception avec une majorité de citoyen(ne)s (54,5%) qui déclare être « suffisamment en sécurité » en se déplaçant vers d'autres villages.

L'incidence du sexe n'est pas assez significative.

L'analyse du graphique 68 montre que le sentiment d'être « pas du tout en sécurité » lors de déplacement vers d'autres villages diminue au fur et à mesure que l'âge augmente.

Graphique 68 : Incidence de l'âge sur le sentiment de sécurité en se déplaçant vers d'autres villages

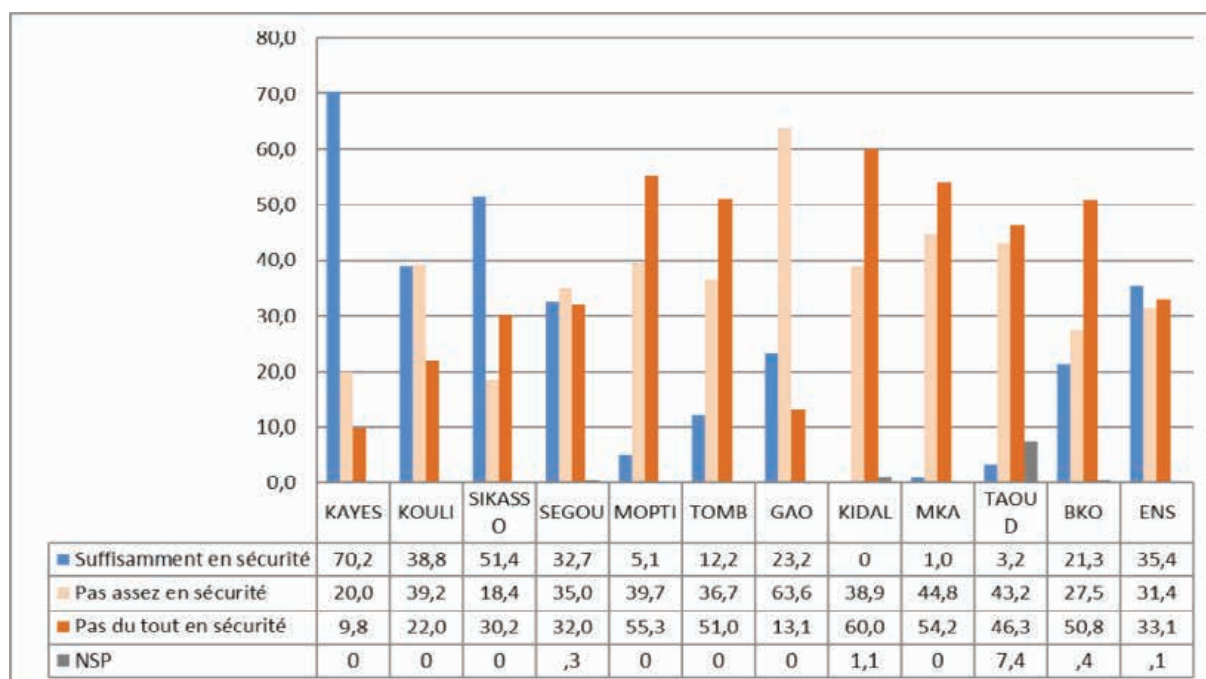
L'analyse du *graphique 69* montre que le sentiment d'être « pas du tout en sécurité » en se déplaçant vers d'autres villages augmente avec le niveau d'instruction. A l'inverse, le sentiment d'être « pas assez en sécurité » lors de déplacement vers d'autres villages diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente, excepté pour le secondaire.

Graphique 69 : Incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'être en sécurité en se déplaçant vers d'autres villages

2.6. 5. Appréciation du niveau de l'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics

Près des deux tiers (64 ,5%) des personnes interrogées déclarent qu'elles ne se sentent « pas du tout en sécurité » (33,1%) ou « pas assez en sécurité » (31,4%) lors des rassemblements sur les lieux publics contre 35% qui affirment le contraire (*cf. graphique 70*).

Graphique 70 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics et selon les localités



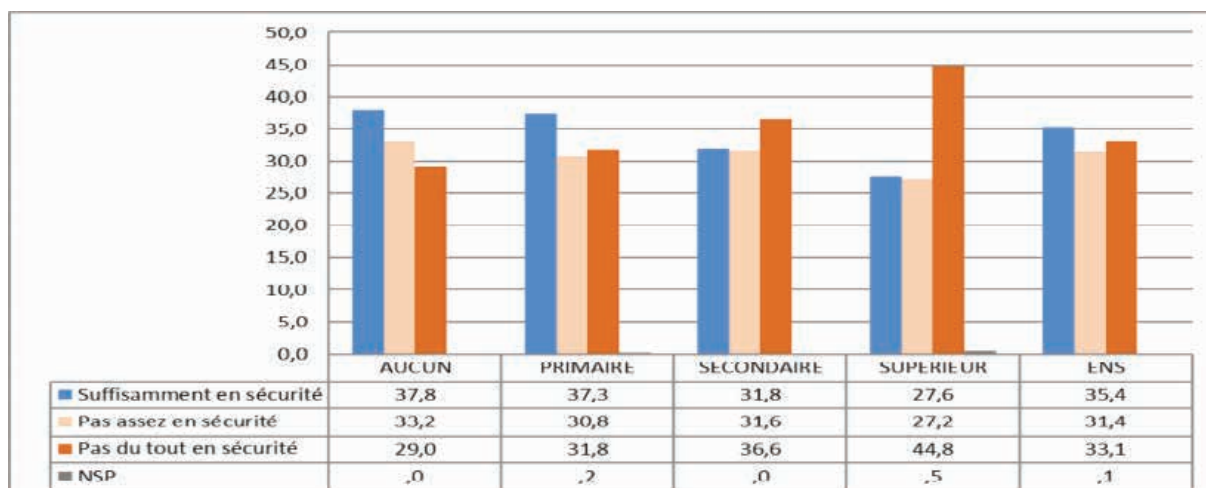
Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion des populations qui ne se sent pas en sécurité lors des rassemblements publics augmente de 20 points.

Au graphique ci-dessus, on constate que les localités où le sentiment d'insécurité (« pas assez en sécurité » et « pas du tout en sécurité » lors des rassemblements publics) est le plus élevé sont surtout situées au nord du pays avec Ménaka (99%), Kidal (98,9%), Mopti (95%), Taoudénit (89,5%), Tombouctou (87,7%), Gao (76,7%) et Bamako (78,3%). Ce sentiment d'insécurité est aussi élevé à Ségou (67%) et Koulikoro (61,2%). La ville de Kayes constitue encore une exception avec la grande majorité des citoyen(ne)s (70,2%) qui se sent « suffisamment en sécurité » lors des rassemblements publics.

L'incidence du sexe et de l'âge sur le sentiment d'insécurité lors des rassemblements publics n'est pas significative.

Par contre, le graphique 71 indique que le sentiment d'être « pas du tout en sécurité » lors des rassemblements publics augmente avec le niveau d'instruction. À l'inverse, le sentiment d'être « suffisamment en sécurité » lors de ces rassemblements diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente :

Graphique 71 : Incidence du niveau d'instruction sur le sentiment d'insécurité lors des rassemblements publics



2.6. 6. La peur personnelle des attentats terroristes

La grande majorité des populations enquêtées (88,1%) déclare avoir peur des attentats terroristes contre une petite minorité (11,7%) qui déclare le contraire.

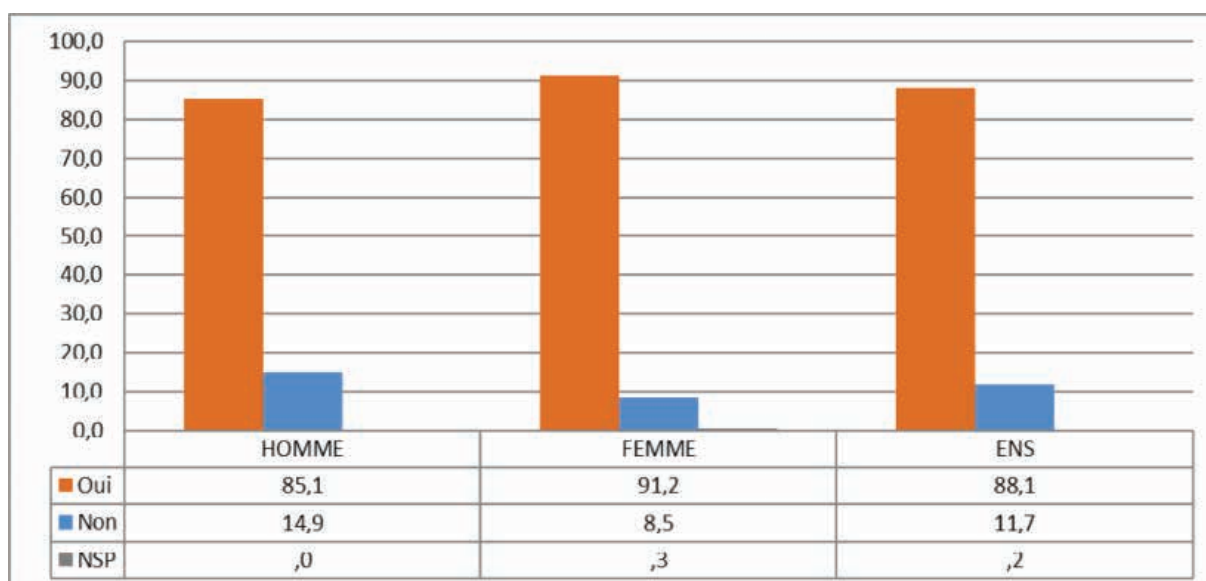
Par localité (*cf. graphique 72*), la peur des attentats terroristes est presque partout ressentie très fortement (par plus de 80 % des enquêté(e)s, mais dans des proportions plus faibles à Kidal (65,6%), Kayes (69%) et Taoudénit (55,8%). Dans cette dernière ville, le nombre des sans opinion est aussi très élevé (18,9%).

Graphique 72 : Répartition des enquêté(e)s selon leur sentiment de peur des attentats terroristes et selon les localités

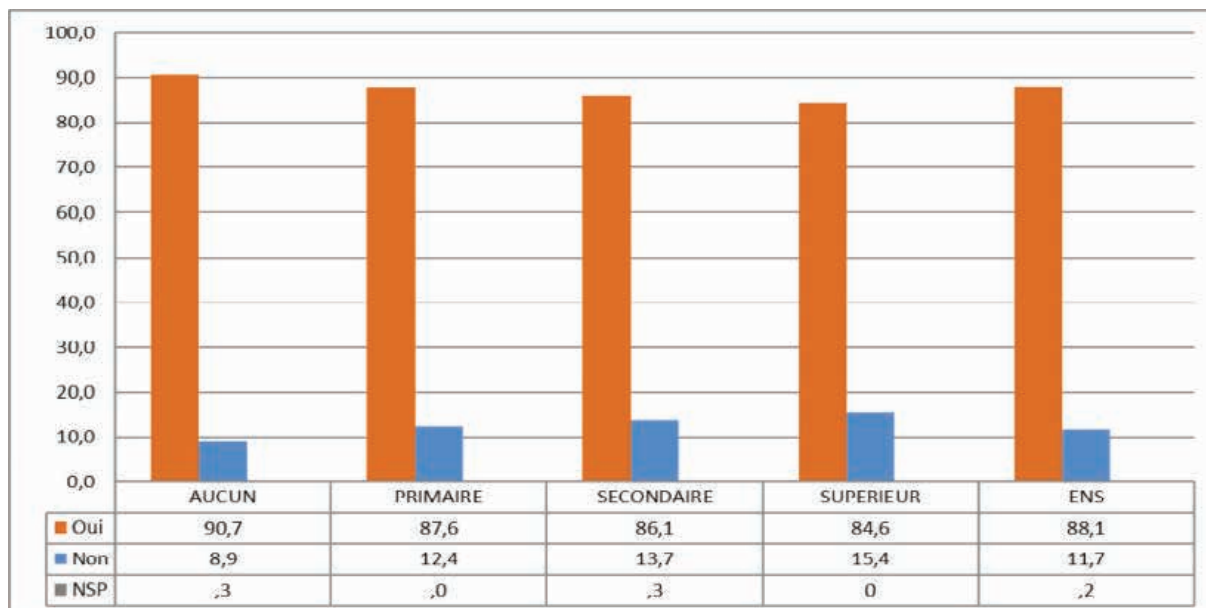


Selon le sexe, les femmes (91,2%) ont plus peur des attentats terroristes que les hommes (85,1%) comme présenté dans le graphique 73.

Graphique 73 : Incidence du genre sur la peur des attentats terroristes



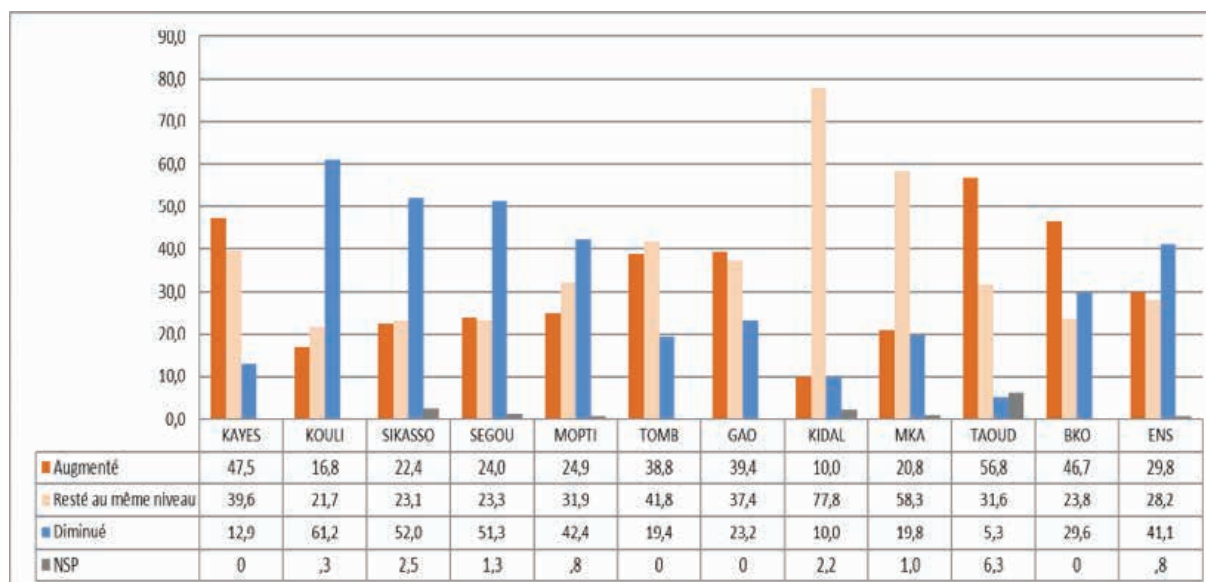
Le graphique 74 ci-dessous montre une légère diminution du pourcentage de personnes qui déclarent avoir peur des attentats au fur et mesure que le niveau d'instruction des enquêté(e)s augmente.

Graphique 74 : incidence du niveau d'instruction sur la peur des attentats terroristes

En ce qui concerne l'âge, son incidence n'est pas significative.

2.6.7. Evolution du niveau de sécurité de la région

Le graphique 75 ci-dessous indiquant l'opinion des citoyen(ne)s sur l'évolution du niveau de sécurité des régions au cours des 3 derniers mois montre que, dans l'ensemble, 41% des enquêté(e)s pensent qu'elle a diminué contre 30% pour lesquels elle a augmenté et 28% qui la trouvent inchangée.

Graphique 75 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de sécurité de la région au cours des 3 derniers mois et selon les localités

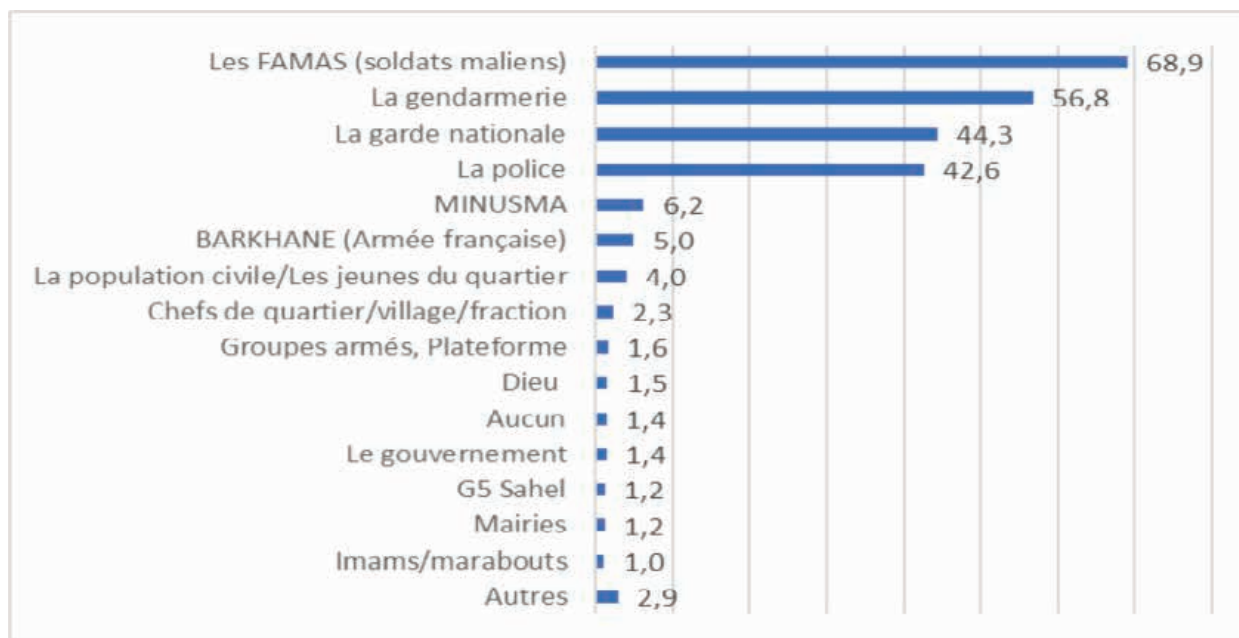
Selon les localités (cf. graphique 75), on constate que la diminution du niveau de sécurité de la région est surtout avancée à Koulikoro (61,2%), Sikasso (52%) et Ségou (51,3%) et dans une proportion moins élevée, à Mopti (42,4%). Par contre, la proportion des personnes enquêtées estimant que le niveau de sécurité a augmenté est plus élevée à Taoudénit (56,8%), Kayes (47,5%), Bamako (46,7%), Gao (39,4%) et Tombouctou (38,8%). Elle est jugée « restée au même niveau » majoritairement à Kidal (77,8%), Ménaka (58,3%) et Tombouctou (41,8%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6. 8. Acteurs auxquels les citoyens font confiance pour assurer la sécurité dans la région

Dans leur grande majorité (68,9%), les citoyen(ne)s enquêté(e)s ont déclaré faire confiance aux FAMAs pour assurer la sécurité des régions, suivies par la gendarmerie (56,8%), la garde nationale (44,3%) et la police nationale (42,6%). (cf. graphique 76).

Graphique 76 : Répartition des enquêté (e)s selon leur opinion des acteurs auxquels ils font confiance pour assurer la sécurité des régions

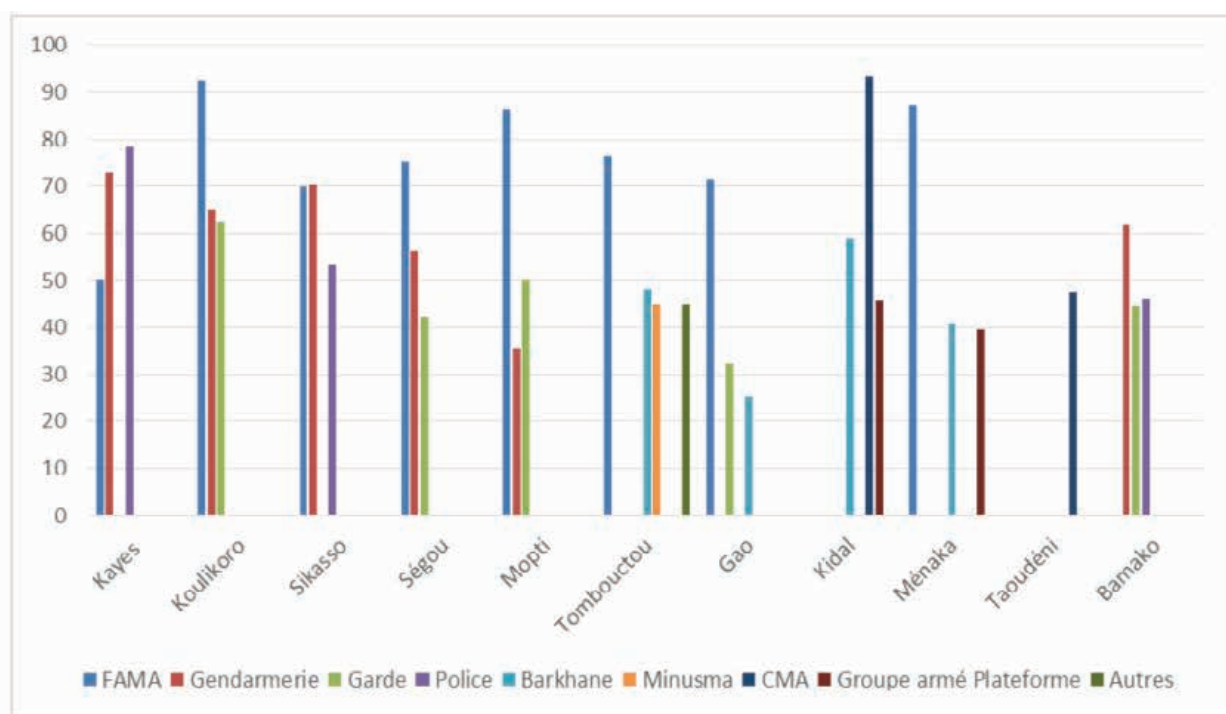


Comparé à Mali-Mètre 9, le nombre de citoyen(ne)s qui font confiance aux forces armées, aux gendarmes, aux gardes et aux policiers pour assurer la sécurité de leur région a augmenté respectivement d'environ 10 points, 8 points, 3 points et 5 points.

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

Par localité, le graphique 77 indique qu'une majorité de citoyen(ne)s a confiance en les forces armées et de sécurité (armée, gendarmerie, garde nationale et/ou police) pour assurer la sécurité de leur région à Kayes (78% à la police et 50% aux FAMAs), Koulikoro (93% aux FAMAs, 65% à la gendarmerie et 63% à la garde), Sikasso (70% aux FAMAs et à la gendarmerie et 53% à la police), Ségou (75% aux FAMAs et 56% à la gendarmerie), Mopti (86% aux FAMA et 50% à la garde), Tombouctou (77% aux FAMAs), Ménaka (88% aux FAMA et Bamako (62% à la gendarmerie). Cette confiance est partagée avec Barkhane et la MINUSMA par une proportion significative de populations à Tombouctou (48% pour Barkhane et 45% pour la MINUSMA), Ménaka (41% pour Barkhane et 29% pour la MINUSMA) et Gao (25% pour Barkhane et 15% pour MINUSMA). A Kidal, cette confiance va à Barkhane (58,9%), à la Plateforme (45,6%), à la CMA (33,3%) et aux chefs de quartier, de fraction et de village (21,1%) ; les forces armées et de sécurité n'y sont pas représentées. A Ménaka, en plus des FAMAs, les enquêté (e)s font confiance à 40% à la Plateforme et 17% à la CMA. A Taoudénit, par contre, les populations ont confiance en les chefs de quartier, de fraction et de village (64,2%), la CMA (47,4%), en les imams et marabouts (33,7%), à la Plateforme (21,1%), à Barkhane (18,9%), la MINUSMA (17,9%). Les forces armées et de sécurité nationales ne bénéficient pas de la confiance des populations de Taoudénit.

Graphique 77 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des acteurs auxquels ils font confiance pour assurer la sécurité des régions par localité

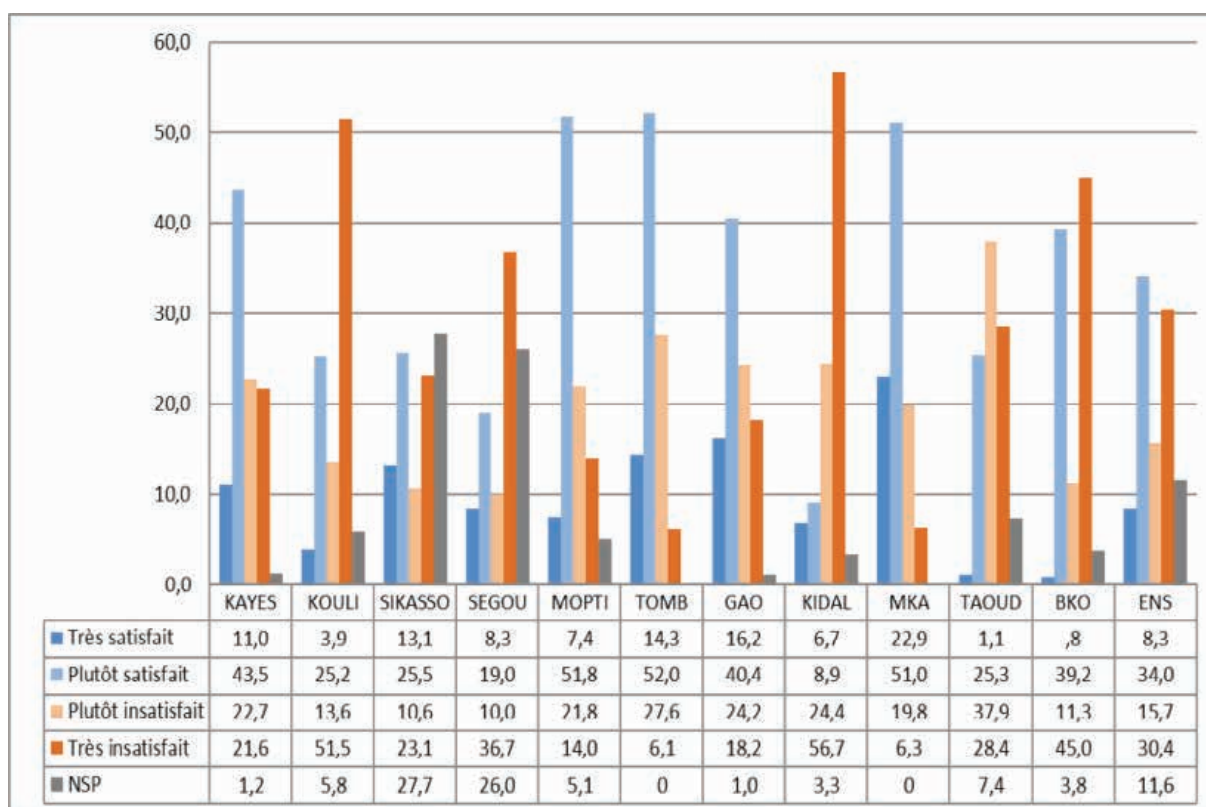


2.6. 9. Niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA

Quant à l'appréciation du niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA, le *graphique 78* indique une opinion presque partagée des populations avec (46,1%) de « très insatisfaits » (30,4%) ou « plutôt insatisfaits » (15,7%) et (42,3%) de « plutôt satisfaits » (34%) ou « très satisfaits » (8,3%), soit une différence de 4 points de pourcentage. Environ 12% des enquêté(e)s sont sans opinion.

Dans l'ensemble, le niveau d'insatisfaits du travail de la MINUSMA a diminué de 7 points et celui de satisfaits a augmenté dans la même proportion par rapport à Mali-Mètre 9.

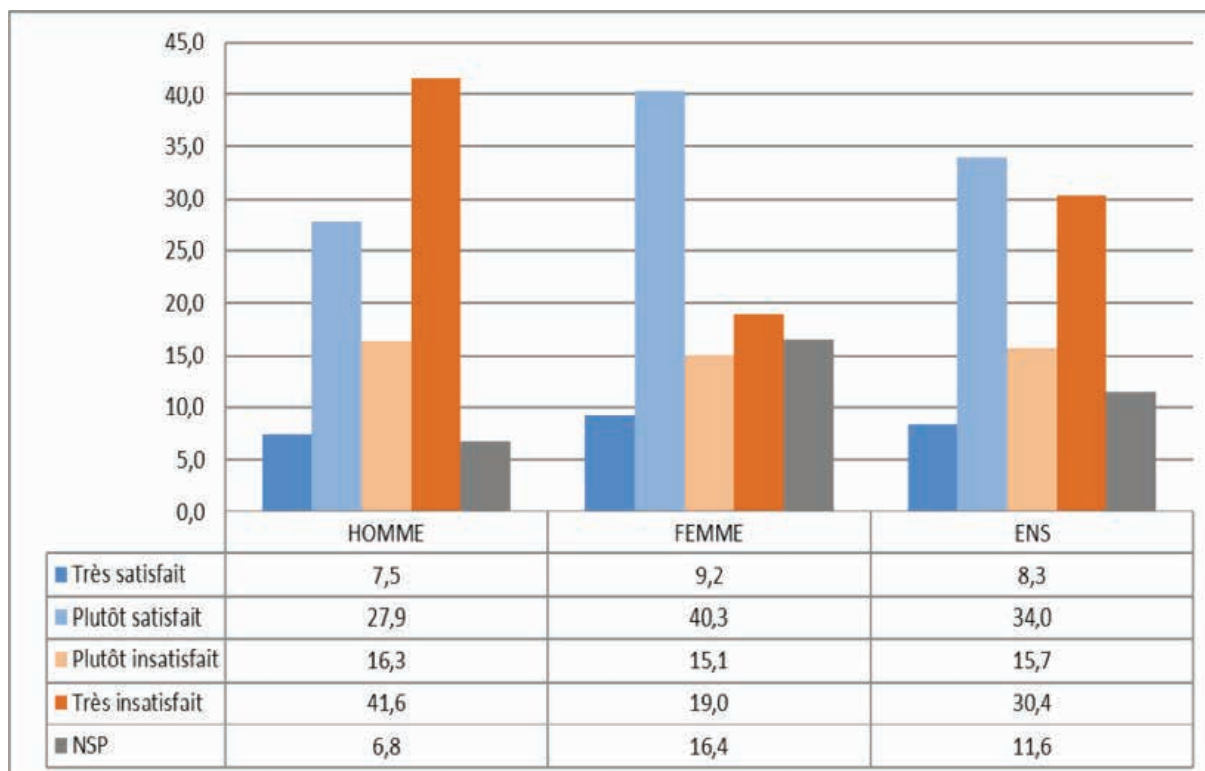
Graphique 78 : Répartition des enquêt(e)s selon leur niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA et selon les localités



Par localité(cf. graphique 78), le nombre le plus élevé de citoyen(ne)s non satisfaits (« très insatisfaits » et plutôt insatisfaits ») de la MINUSMA est enregistré à Kidal (81,1%), Taoudénit (66,3%), Koulikoro (65,1%) et Bamako (56,3%). A l'inverse, les villes qui enregistrent les proportions les plus élevées de satisfaits (« très satisfaits » et « plutôt satisfaits ») sont Ménaka (73,9%), Tombouctou (66,3%), Mopti (59,2%), Gao (56,6%) et Kayes (54,5%).

La proportion des sans opinion est particulièrement élevée à Sikasso (27,7%) et Ségou (26%).

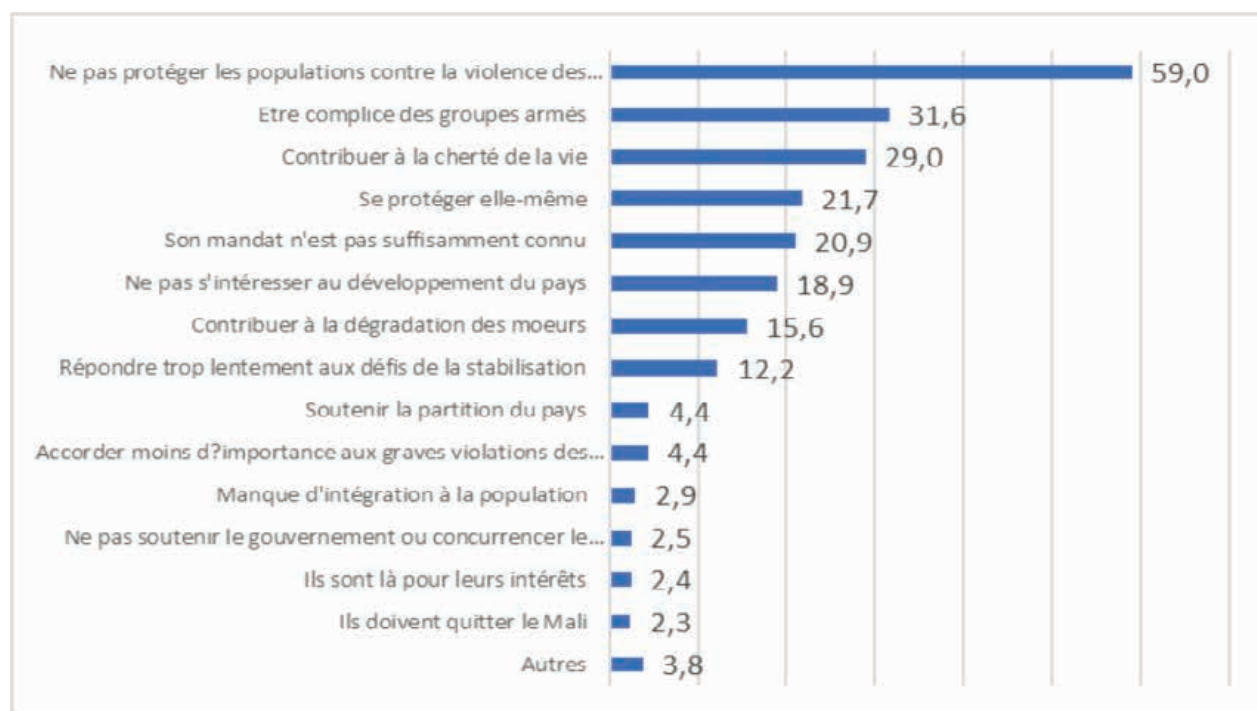
Selon le sexe, le niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA (« très satisfait » et « plutôt satisfait ») est plus élevé chez les femmes (49,5%) que chez les hommes (35,4%) (cf. graphique 79).

Graphique 79 : Incidence du sexe sur le niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA

2.6. 10. Reproches majeurs à la MINUSMA

Les citoyen(ne)s enquêté(e)s reprochent majoritairement à la MINUSMA de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (59,0%). Les autres reproches cités par une minorité significative d'enquêté(e)s sont par ordre de fréquence : « être complice des groupes armés » (31,6%) ; « contribuer à la cherté de la vie » (29%), « se protéger elle-même » (21,7%), « son mandat qui n'est pas suffisamment connu » (20,9%), etc. (cf. graphique 80).

A titre de comparaison, les reproches majeurs à la MINUSMA sont quasiment les mêmes que ceux formulés dans l'édition précédente de Mali-Mètre même si l'ordre de fréquence pour les derniers reproches cités diffère quelque peu : « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (54,9%) ; « être complice des groupes armés » (33,7%) ; « un mandat qui n'est pas suffisamment connu » (24,7%) ; « se protéger elle-même » (23,2%), « contribuer à la cherté de la vie » (20,2%).

Graphique 80 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des reproches majeurs à la MINUSMA

Le reproche le plus fréquemment fait à la MINUSMA est de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes ». Ce reproche est cité en première position à Kayes (81%), Ségou (73,6%), Ménaka (68%), Sikasso (64,8%), Tombouctou (63,6%), Kidal (63%), Mopti (55,4%), Gao (54,8%) et Koulikoro (52,7%). Par contre, il est cité en seconde position à Taoudénit (39,7%) et à Bamako (30,4%).

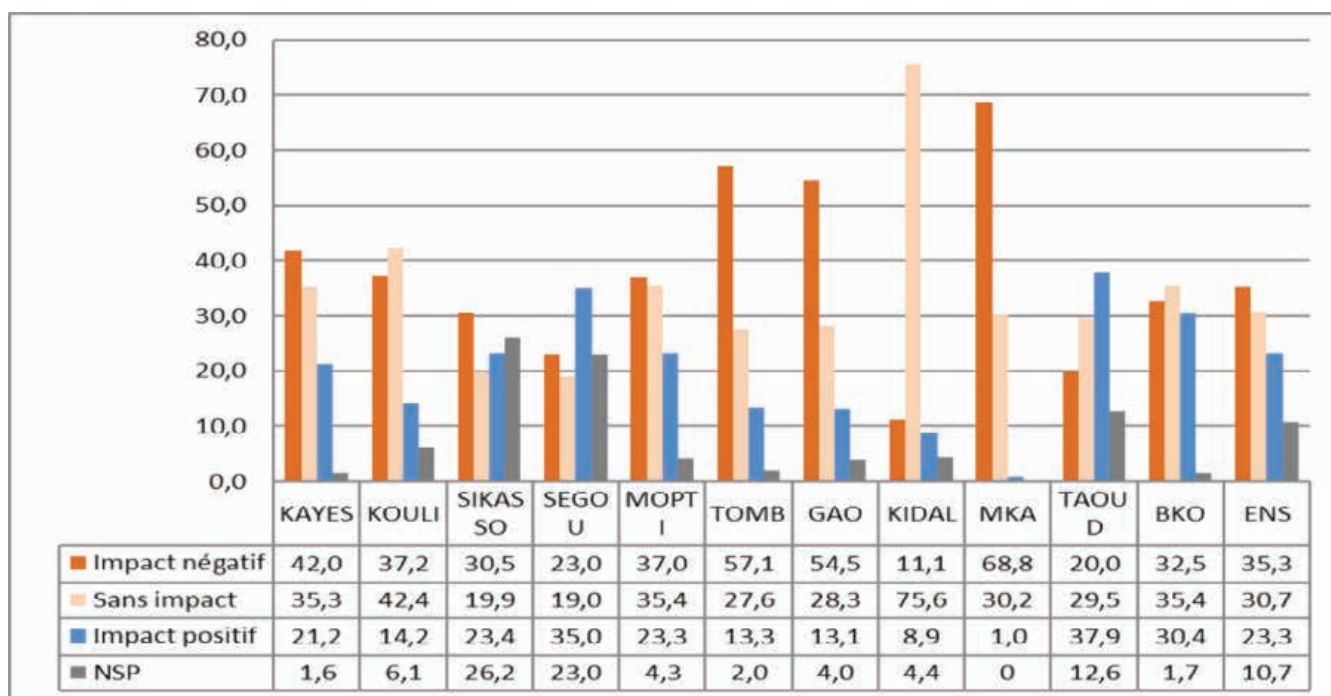
Le second reproche adressé à la MINUSMA est de « contribuer à la cherté de la vie », cité en première position à Bamako (35,6%), en seconde position à Ménaka (44%), et en troisième position à Taoudénit (39,4%), Mopti (38%), Koulikoro (35,2%), Tombouctou (30,3%) et Gao (23,8%).

D'autres reproches sont cités, comme « être complice des groupes armés », cité en seconde position à Koulikoro (48,8%) et Ségou (41,4%) et en troisième position à Sikasso (26,9%), ou bien « répondre trop lentement aux défis de la stabilisation », cité en première position à Kidal » (71,2%) et à Taoudénit (46%), etc.

2.6. 11. Impact du départ de la MINUSMA du Mali

Pour l'ensemble des citoyen(ne)s interrogé(e)s, les opinions sont partagées quant à l'impact du départ de la MINUSMA du Mali. Il serait d'un impact négatif pour 35% des enquêté(e)s et positif pour 23% et sans impact pour 31%. La proportion des enquêté(e)s sans opinion (10,7%) est très élevée (*cf. graphique 81*).

Graphique 81: Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA du Mali et par localité

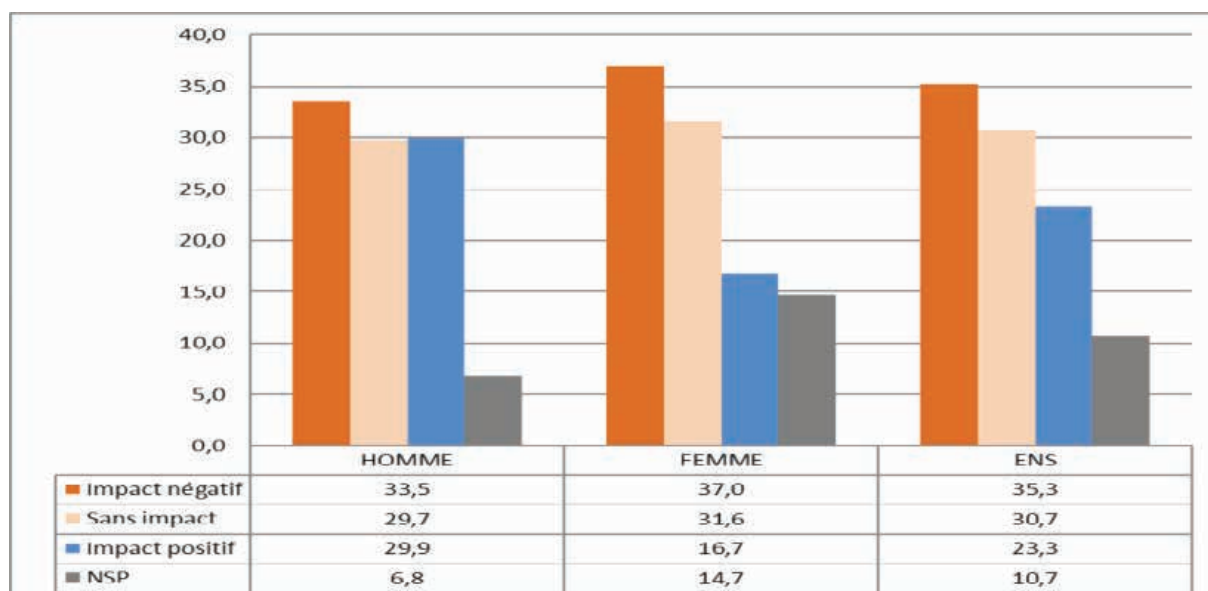


Comparée aux résultats de Mali-Mètre 9, la proportion des Malien(ne)s qui pensent que le retrait de la MINUSMA au Mali aurait un impact négatif a augmenté d'environ 13 points.

Par localité, la proportion des enquêté(e)s estimant que le retrait de la MINUSMA du Mali aurait un impact négatif est majoritaire à Ménaka (68,8%), Tombouctou (57,1%) et Gao (54,5%) et dominante à Kayes (42%), Mopti (37%) et Sikasso (30,5%). Ceux qui pensent que ce retrait serait sans impact sont très majoritaires à Kidal (75,6%) et nombreux à Bamako et Mopti (35,4%) ainsi qu'à Koulikoro (42,4%). Par contre, la proportion de ceux qui pensent que ce retrait serait positif domine à Taoudénit (37,9%) et Ségou (35%) devant Bamako (30,4%). Enfin, les proportions les plus élevées de sans opinion sont enregistrées à Sikasso (26,2%), Ségou (23%) et Taoudénit (12,6%).

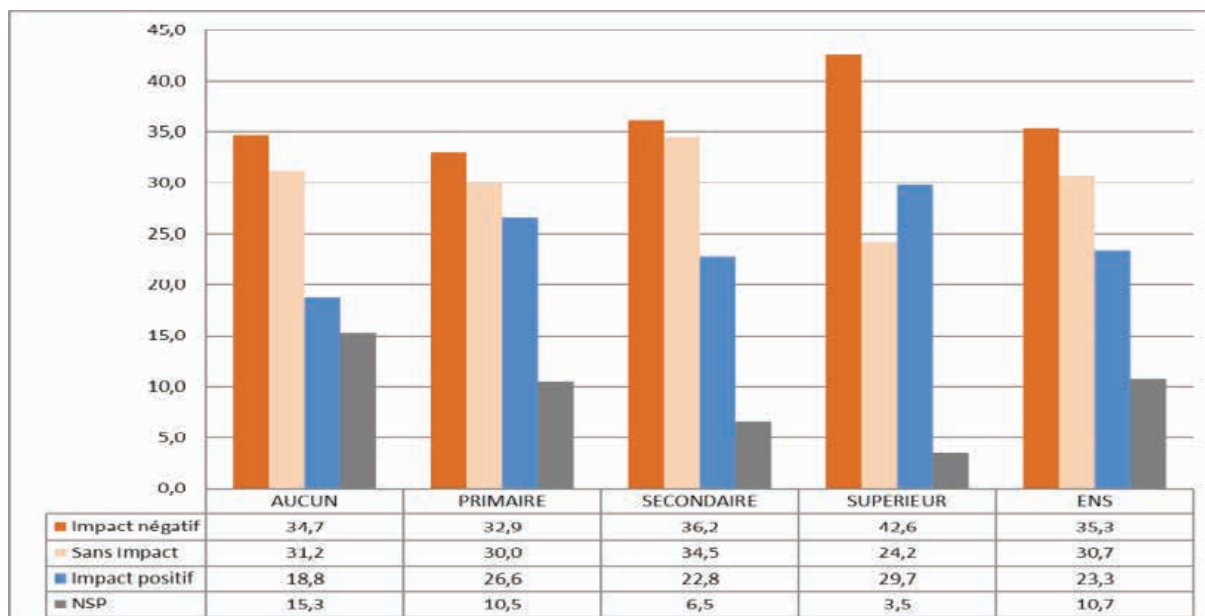
L'analyse de l'incidence selon le sexe (cf. graphique 82) montre qu'elle est surtout significative pour les proportions de populations qui estiment positif le départ de la MINUSMA du Mali. La proportion des hommes (29,9%) est nettement plus élevée que celle des femmes (16,7%).

Graphique 82: Incidence du sexe sur l'appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA du Mali



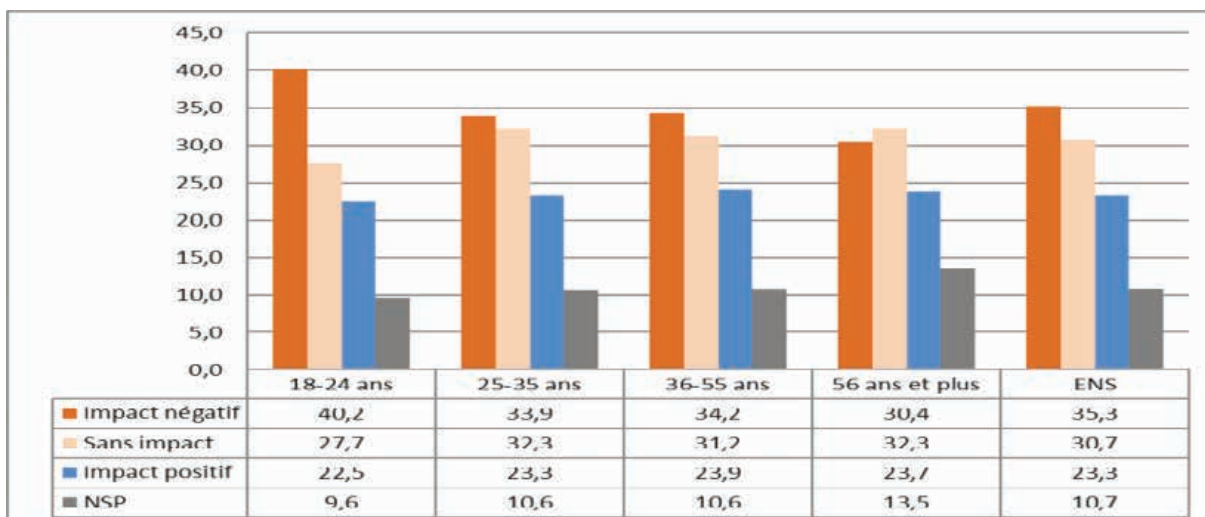
L'analyse de l'incidence du niveau d'instruction n'est pas assez significative comme le montre le *graphique 83*. Toutefois, elle montre que la proportion des sans opinion diminue au fur et mesure que le niveau d'instruction augmente.

Graphique 83 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation du départ de la MINUSMA du Mali



L'incidence de l'âge est surtout significative pour la proportion de populations qui estiment que le départ de la MINUSMA a un impact négatif. Cette proportion diminue au fur et à mesure que l'âge des enquêté(e)s augmente (cf. *graphique 84*).

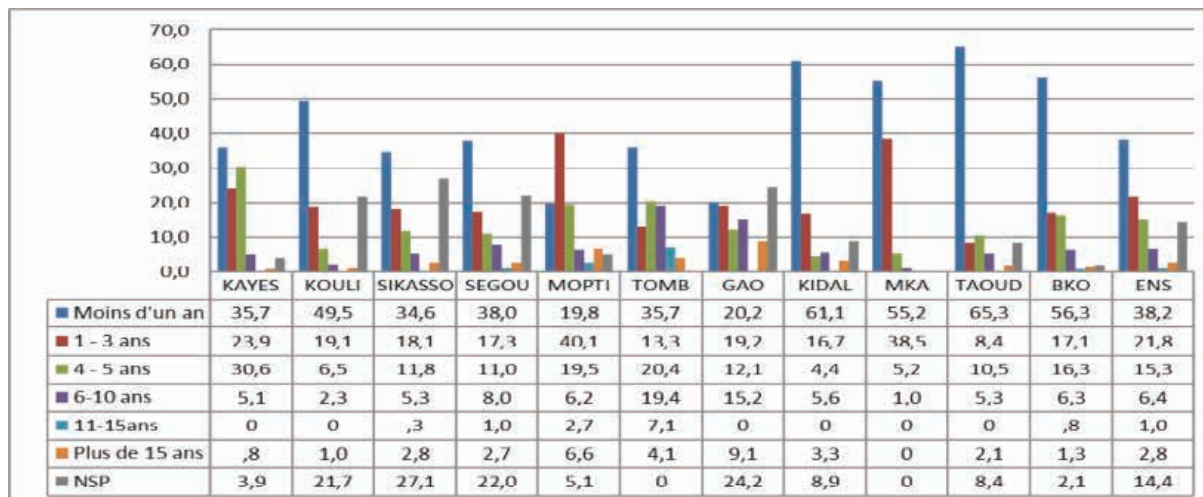
Graphique 84 : Incidence de l'âge sur l'appréciation du départ de la MINUSMA du Mali



2.6. 12. Durée souhaitée de la présence des troupes de l'ONU (MINUSMA) au Mali

De l'avis de 38% des personnes enquêtées, la durée de présence des troupes de l'ONU doit être de « moins d'un an » contre 22% d'avis favorables à « entre un et trois ans » et 15% « entre 4-5 ans » (cf. graphique 85).

Graphique 85 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion de la durée souhaitée de présence de la MINUSMA au Mali et selon les localités

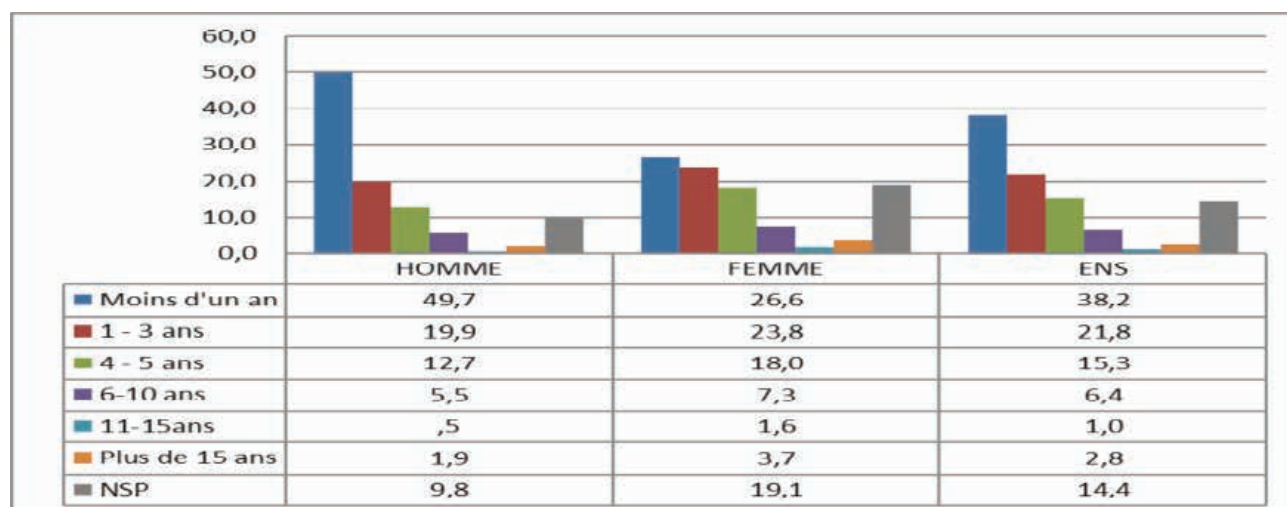


Par rapport à Mali-Mètre 9, les proportions de citoyen(ne)s qui estiment que la durée de présence de la MINUSMA doit être « moins d'un an » diminue de 6 points, contre une augmentation de 7 points et de 6 points respectivement pour les partisans d'une durée « entre 1-3 ans » et « entre 4-5 ans ».

Selon les localités (cf. graphique 85), les partisans d'une courte durée de présence de la MINUSMA au Mali sont enregistrés dans les localités de Taoudénit (65,3%), Kidal (61,1%), Bamako (56,3%), Ménaka (55,2% et Koulikoro (49,5%). Ils sont aussi les plus nombreux à Kayes (35,7%), Sikasso (34,6%), Ségou (38%), Tombouctou (35,7%) et Gao (20,2%). Les sans opinion représentent 24% à Gao.

On constate que les hommes sont plus favorables que les femmes à une durée plus courte de la présence de la MINUSMA au Mali : 50% des hommes contre 27% des femmes pour « moins de 1 an » (cf. graphique 86).

Graphique 86 : Incidence du sexe sur l'appréciation de la durée de présence de la MINUSMA au Mali

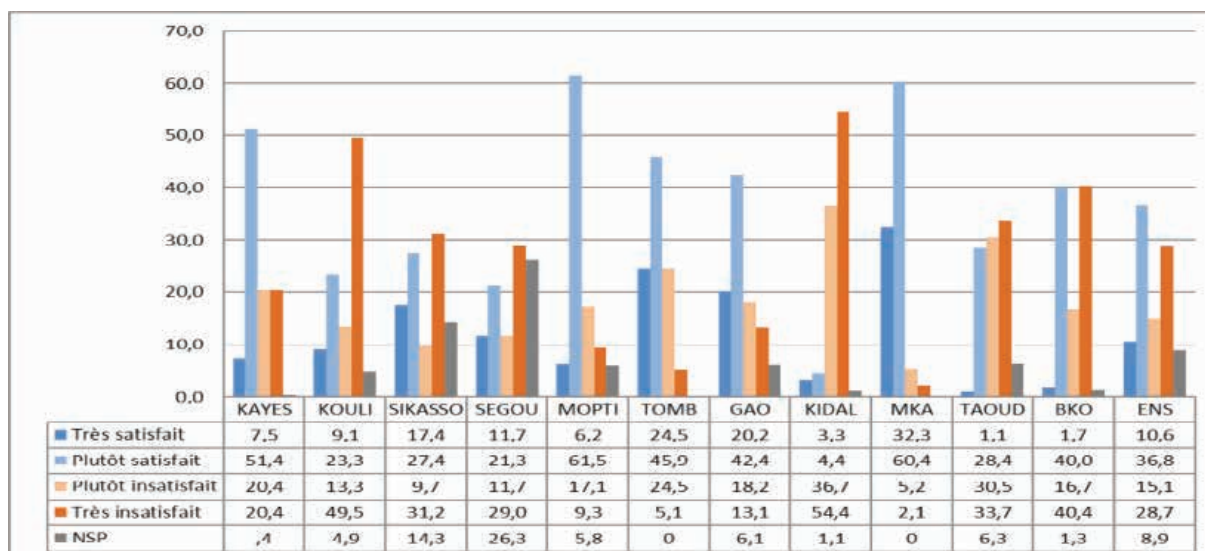


L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas significative.

2.6. 13. Niveau de satisfaction du travail de BARKHANE au Mali

Les opinions des citoyen(ne)s interrogé(e)s sont partagées sur l'appréciation du travail de Barkhane au Mali. En effet, si 47% ont déclaré être « plutôt satisfaits » (36,8%) ou « très satisfaits » (10,6%), ils sont 44% à être « très insatisfaits » (28,7%) ou « plutôt insatisfaits » (15,1%) du travail de Barkhane au Mali. 9% des citoyen(ne)s interrogé(e)s sont sans opinion (*cf. graphique 87*).

Graphique 87 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de satisfaction du travail de BARKHANE et selon les localités

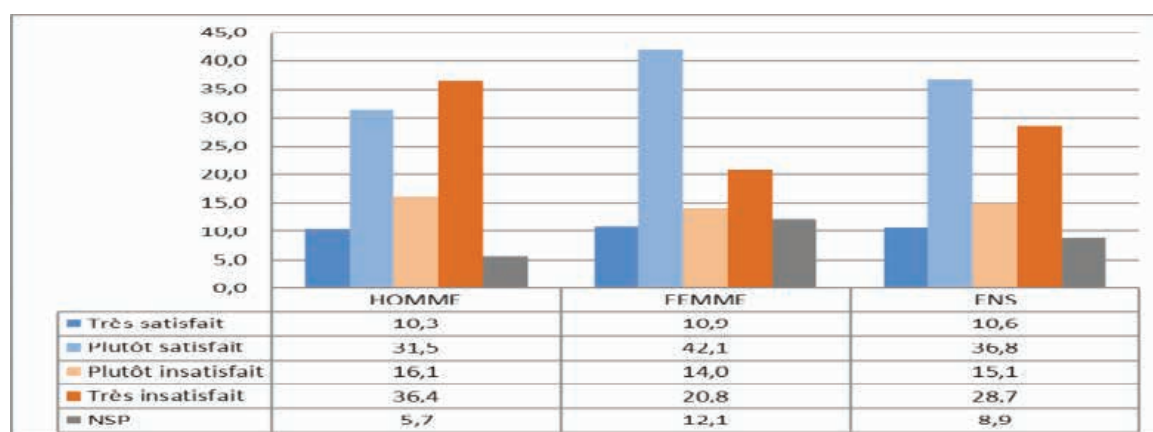


Par rapport à Mali-Mètre 9, l'opinion des populations enquêtées n'a pratiquement pas changé à propos de l'appréciation du travail de Barkhane : 46% étaient « très insatisfaits » (26,9%) ou « insatisfaits » (19,4%) contre 43% de « plutôt satisfaits » (33,2%) ou « très satisfaits » (9,7%) du travail de Barkhane au Mali.

Suivant les localités (*cf. graphique 87*), ce sont les citoyen(ne)s de Ménaka (92,7%), Tombouctou (70,4%), Mopti (67,7%), Gao (62,6%) et Kayes (58,9%) qui sont « plutôt satisfaits » ou « satisfaits » de BARKHANE. Les citoyen(ne)s enquêté(e)s qui sont « plutôt insatisfaits » et « très insatisfaits » sont largement majoritaires à Kidal (91,1%), Taoudénit (64,2%), Koulikoro (62,8%) et Bamako (57,1%). Ségou se distingue par une proportion très élevée de sans opinion (26,3%), suivie de Sikasso (14,3%).

Les femmes (53%) sont plus satisfaites de BARKHANE que les hommes (41,8%) comme indiqué dans le graphique 88.

Graphique 88 : Incidence du sexe sur l'appréciation de travail de BARKHANE au Mali

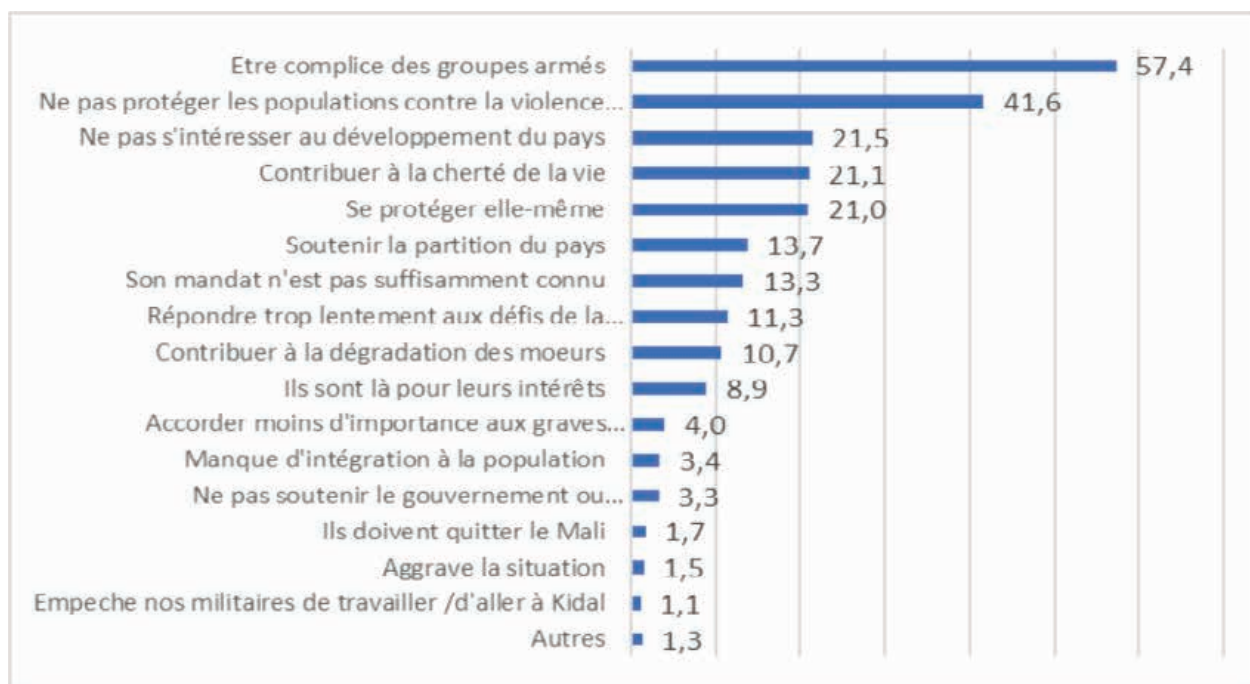


L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6. 14. Reproches à BARKHANE

Les citoyen(ne)s enquêté(e)s reprochent majoritairement à BARKHANE d'« être complice des groupes armés » (57,4%) et de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (41,6%). Les autres reproches cités par une minorité significative d'enquêté(e)s sont de : « ne pas s'intéresser au développement du pays » (21,5%) ; « contribuer à la cherté de la vie » (21,1%), « se protéger elle-même » (21%), etc. (cf. graphique 89).

Graphique 89 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions des reproches faits à BARKHANE



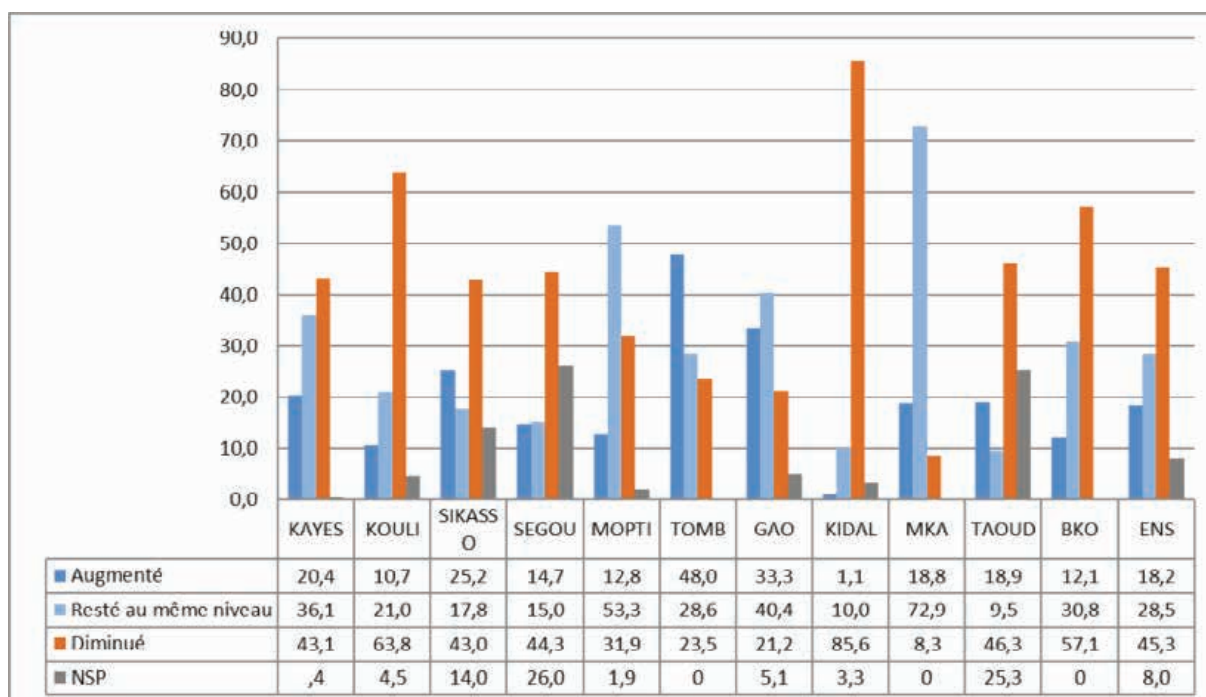
Les reproches sont quasiment les mêmes et dans le même ordre de fréquence comparé à Mali-mètre 9 pour les trois principaux reproches.

Les deux principaux reproches les plus fréquemment faits à Barkhane (« être complice des groupes armés » et « ne pas suffisamment protéger les populations contre les violences des groupes armés et des terroristes ») sont cités dans la majorité des localités, en première position ou en seconde position avec respectivement : 70% et 45% à Kayes ; 73% et 41% à Koulikoro ; 58% et 52% à Sikasso ; 48% et 35% à Ségou ; 65% et 38% à Mopti ; 28% et 69% à Tombouctou ; 52% et 39% à Gao ; 44% et 26% à Bamako. A Kidal, l'on reproche à Barkhane d'abord de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (57,3%), puis de « répondre trop lentement aux défis de la stabilisation » (47,6%). A Ménaka, ils concernent, dans presque le même ordre de fréquence, « accorder moins d'importance aux graves violations des droits de l'homme » (42,9%) et « ne pas s'intéresser au développement du pays » (42%). Enfin à Taoudénit, outre « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (31,1%), il est reproché à Barkhane de « contribuer à la dégradation des mœurs (29,5%)».

2.6. 15. Evolution du niveau de confiance en BARKHANE

Pour 45% des citoyen(ne)s enquêté(e)s, le niveau de confiance en BARKHANE a diminué du début de l'intervention militaire de la France à aujourd'hui, contre 29% qui estiment qu'il est resté le même et 18% pour lesquels il a augmenté (cf. graphique 90).

Graphique 90 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de confiance à BARKHANE et selon les localités



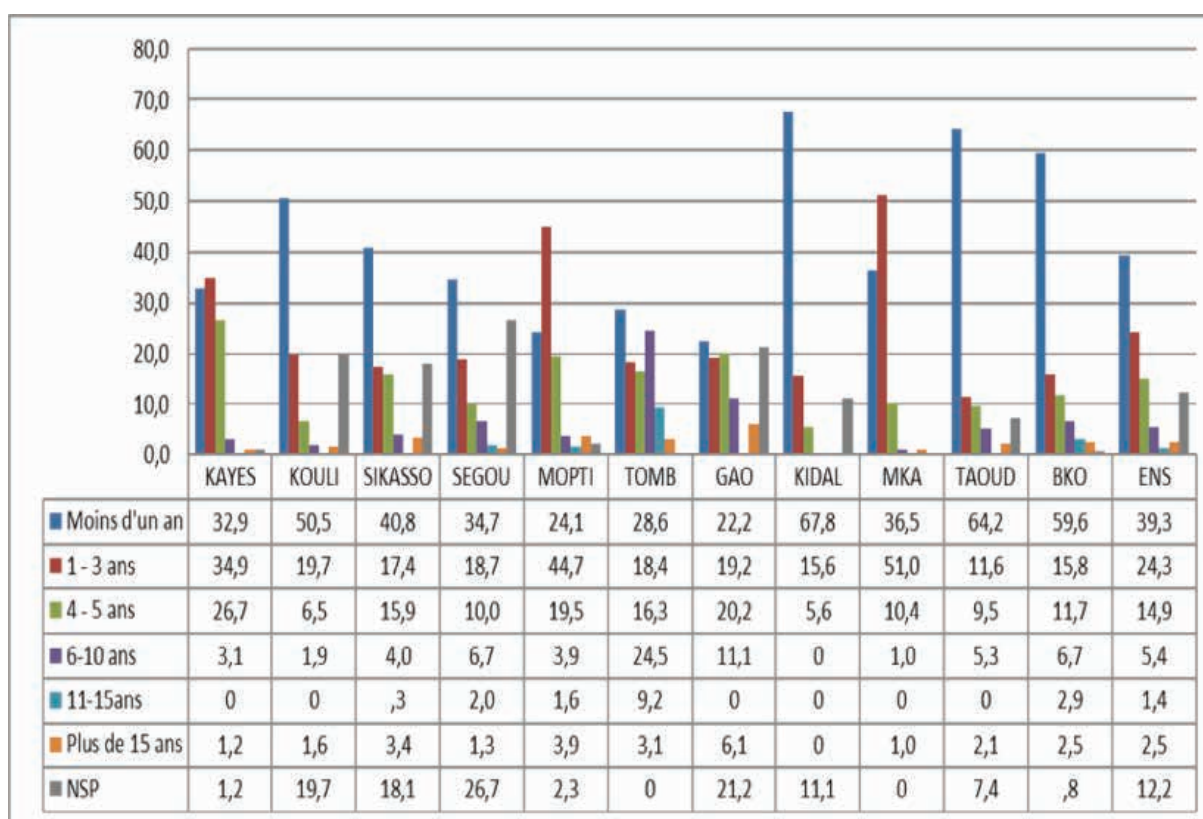
Cependant, comparée à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui estiment que la confiance en Barkhane a diminué (47,5%) régresse de 2 points, tandis que ceux qui estiment que cette confiance augmente (15%) connaissent un accroissement de l'ordre de 3 points.

Selon les localités (cf. graphique 90), l'augmentation du niveau de confiance en Barkhane est surtout constatée par une proportion significative des enquêté(e)s à Tombouctou (48%) et Gao (33,3%). C'est à Kidal (85,6%), Koulikoro (63,8%), Bamako (57,1%) et, dans des proportions moins élevées mais majoritaires, à Taoudénit (46,3%), Sikasso (43%), Kayes (43,1%) et Ségou (44,3%) que cette confiance a significativement diminué comme représenté dans le graphique ci-dessus. Elle est restée la même pour la majorité des enquêté(e)s à Ménaka (72,9%) et Mopti (53,3%) et dans une proportion plus faible à Gao (40,4%).

2.6. 16. Durée souhaitée de la présence des troupes de BARKHANE au Mali

La durée de présence des troupes de Barkhane au Mali doit être de « moins d'un an » pour 39% des Malien(ne)s enquêté(e)s contre 24% favorables à « entre un et trois ans » et 15% à « entre 4-5 ans » (cf. graphique 91). Il convient de signaler qu'une minorité significative de personnes (12,2%) déclare ne pas avoir d'avis sur la question.

Graphique 91 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion de la durée de présence souhaitée de BARKHANE au Mali et selon les localités

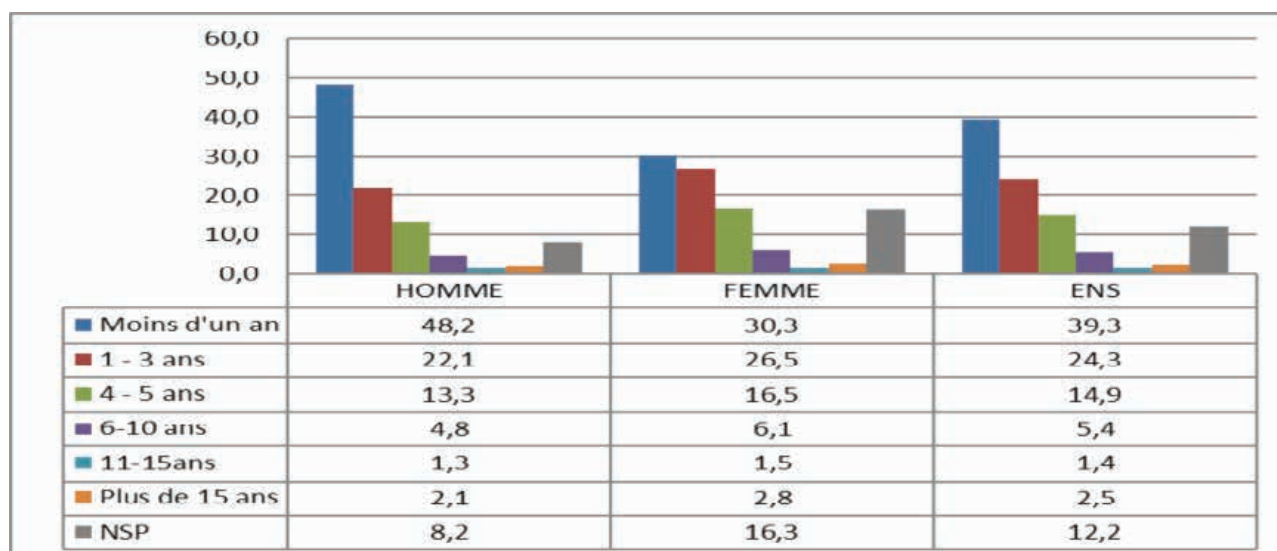


Comparée à Mali-Mètre 9, la proportion des partisans de « moins d'un an » a diminué de 4 points et celle d'« entre 1 et 3 ans » et « 4 à 5 ans » a augmenté respectivement de 9 points et de 3 points.

Selon les localités, les habitants de Kidal (67,8%), Taoudénit (64,2%), Bamako (59,6%) et Koulikoro (50,5%) sont, dans leur majorité, favorables à une durée de « moins d'un an ». Le taux de proportion d'avis favorables à une durée de « 1-3 ans » est majoritaire à Ménaka (51%) et aussi bien élevé à Mopti (44,7%) et Kayes (34,9%). Quant aux citoyen(ne)s sans opinion sur cette durée, ils sont particulièrement nombreux à Ségou (26,7%), Gao (21,2%), Koulikoro (19,7%), Sikasso (18,1%), et Kidal (11,1%) comme indiqué dans le graphique 91.

On constate que les hommes sont plus favorables que les femmes à une durée plus courte de la présence des forces BARKHANE au Mali : 48% d'hommes contre 30% de femmes (cf graphique 92).

Graphique 92 : Incidence du sexe sur l'appréciation de la durée de présence de Barkhane au Mali

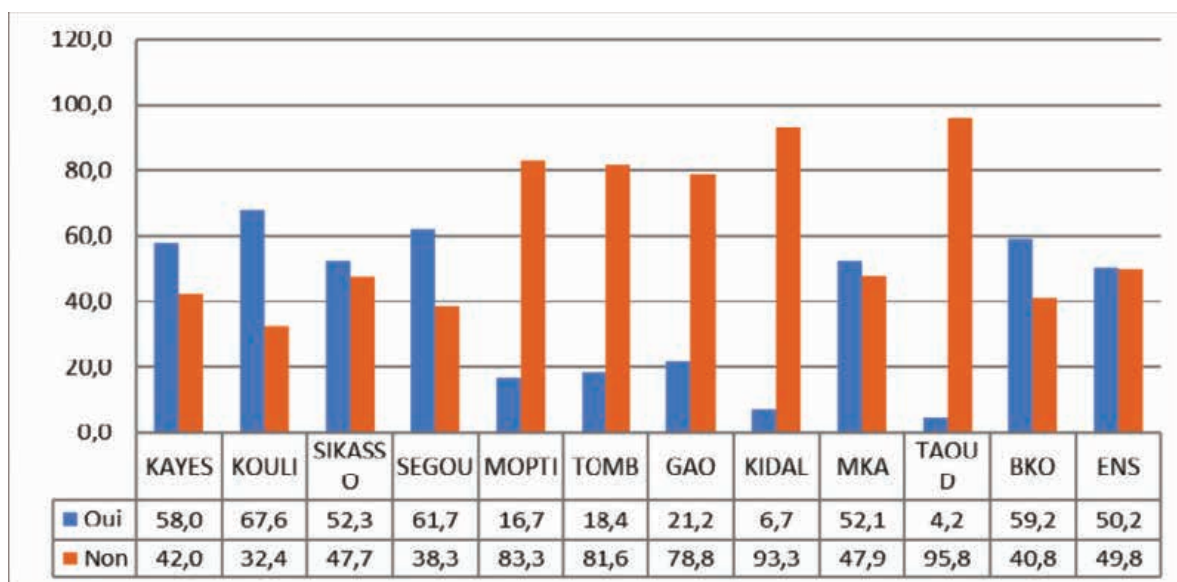


L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6. 17. Connaissance de la formation des FAMAs par l'Union européenne, à travers l'EUTM, pour la sécurisation du pays

Dans l'ensemble, c'est la moitié (50,2%) des enquêté(e)s qui déclare être au courant que l'Union européenne, à travers l'EUTM, forme les forces armées du Mali à Koulikoro pour la sécurisation du pays, contre presque autant (49,8%) qui déclarent ne pas le savoir (*cf. graphique 93*).

Graphique 93 : Répartition des enquêté(e)st selon leur connaissance de la formation des FAMAs par l'Union européenne, à travers l'EUTM, pour la sécurisation du pays et selon les localités

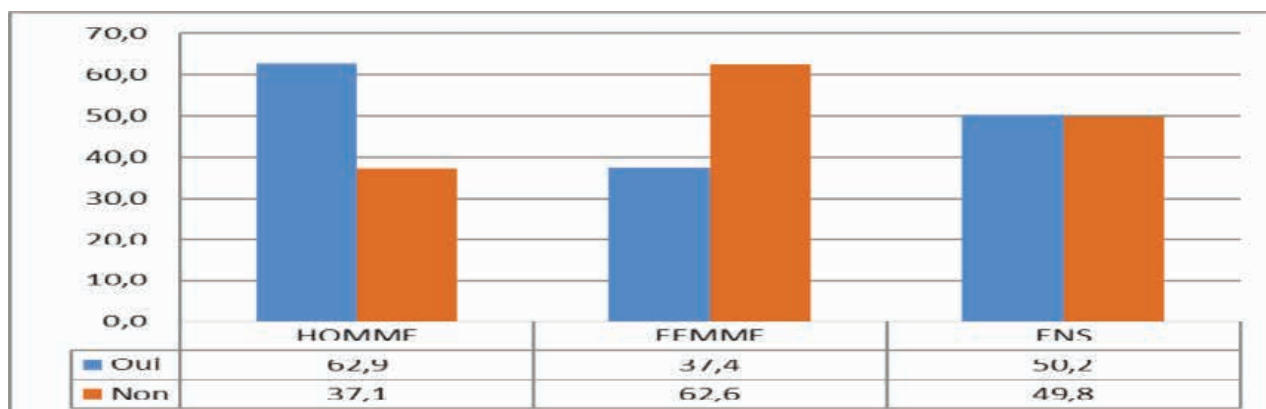


Comparé à Mali-Mètre 9, le nombre de citoyen(ne)s au courant de cette formation a diminué de 11 points.

Suivant les localités, ce sont les habitant(e)s de Koulikoro (67,6%), Bamako (59,2%), Kayes (58%), Sikasso (52,3%) et Ménaka (52,1%) qui en sont les mieux informés. A l'inverse, les enquêté(e)s de Taoudénit (4,2%), Kidal (6,7%), et dans des proportions plus importantes de Mopti (16,7%), Tombouctou (18,4%) et Gao (21,2%) en sont moins informés.

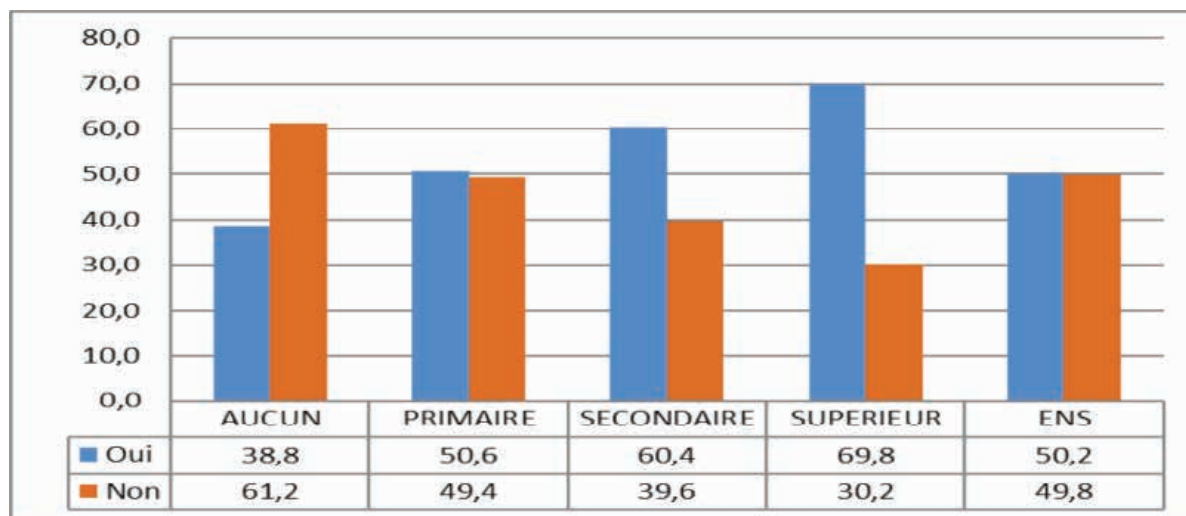
Les femmes (37,4%) le savent moins que les hommes (62,9%) comme indiqué dans le graphique 94 ci-dessous.

Graphique 94 : Incidence du sexe sur la connaissance de la formation des FAMAs par l'Union européenne, à travers l'EUTM, pour la sécurisation du pays



Le nombre de personnes au courant de cette formation augmente fortement avec le niveau d'instruction des populations (*cf. graphique 95*).

Graphique 95 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance que l'EUTM forme les forces armées du Mali pour la sécurisation du pays

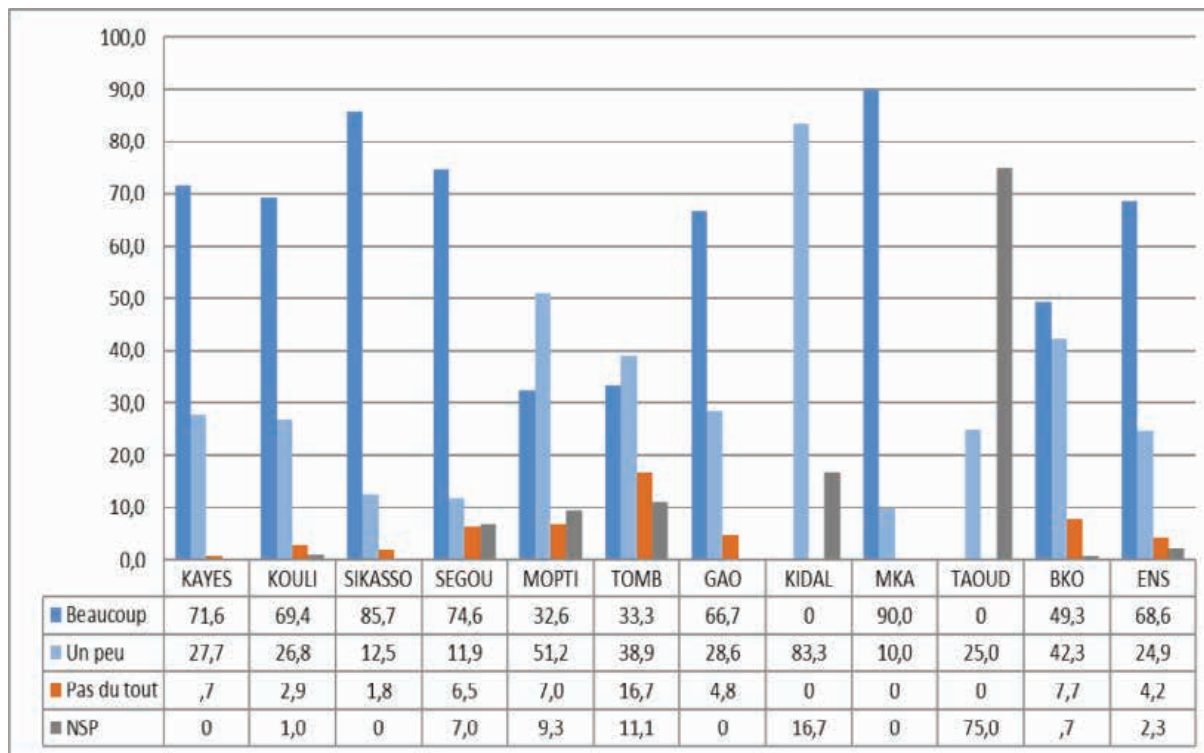


L'incidence de l'âge sur le niveau d'information des populations concernant la formation assurée par l'EUTM aux forces armées du Mali n'est pas assez significative.

2.6. 18. Efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali

La majorité des Maliens, (68,6%), apprécie « beaucoup » cette formation des forces armées du Mali par l'EUTM contre le quart (24,9%) qui l'apprécie « un peu » et 4% qui ne l'apprécie « pas du tout » (cf. graphique 96).

Graphique 96 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali et selon les localités



L'efficacité de cette formation est « beaucoup » appréciée par une proportion très importante d'enquêté(e)s à Ménaka (90%), Sikasso (85,7%), Ségou (74,6%), Kayes (71,6%) Koulikoro (69,4%) et Gao (66,7%). Par contre, elle est « un peu » appréciée par une forte majorité de populations à Kidal (83,3%) et par plus de la moitié à Mopti (51,2%). A noter que la proportion des sans opinion est particulièrement élevée à Taoudénit, pour 75% des enquêté(e)s.

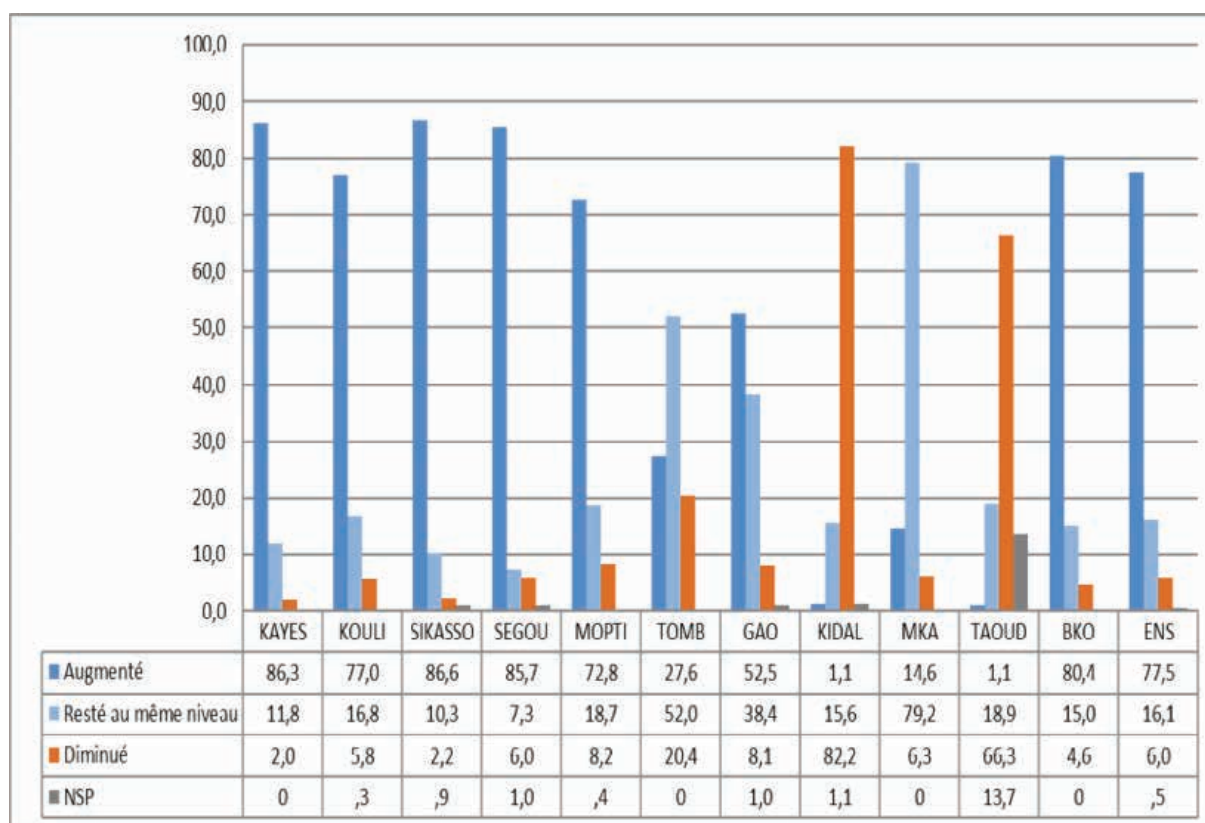
Cependant, comparée à Mali-Mètre 9, la proportion de maliens qui apprécient « beaucoup » l'efficacité de cette formation a augmenté de 6 points et celle qui ne l'apprécie « pas du tout » a diminué d'un point.

Dans l'ensemble, le sexe, le niveau d'instruction ou l'âge n'ont pas d'incidence significative sur l'appréciation de l'efficacité de la formation de l'EUTM.

2.6. 19. Evolution du niveau de confiance en l'armée malienne

Pour l'ensemble, 78%, des citoyen(ne)s enquêté(e)s estiment que la confiance en l'armée a augmenté contre seulement 6% qui pensent que cette confiance a diminué ; elle est restée la même pour 16% (cf. graphique 97).

Graphique 97 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de confiance en l'armée et selon les localités



Comparé à Mali-Mètre 9 (63%), le niveau de confiance en l'armée malienne a augmenté de 15 points.

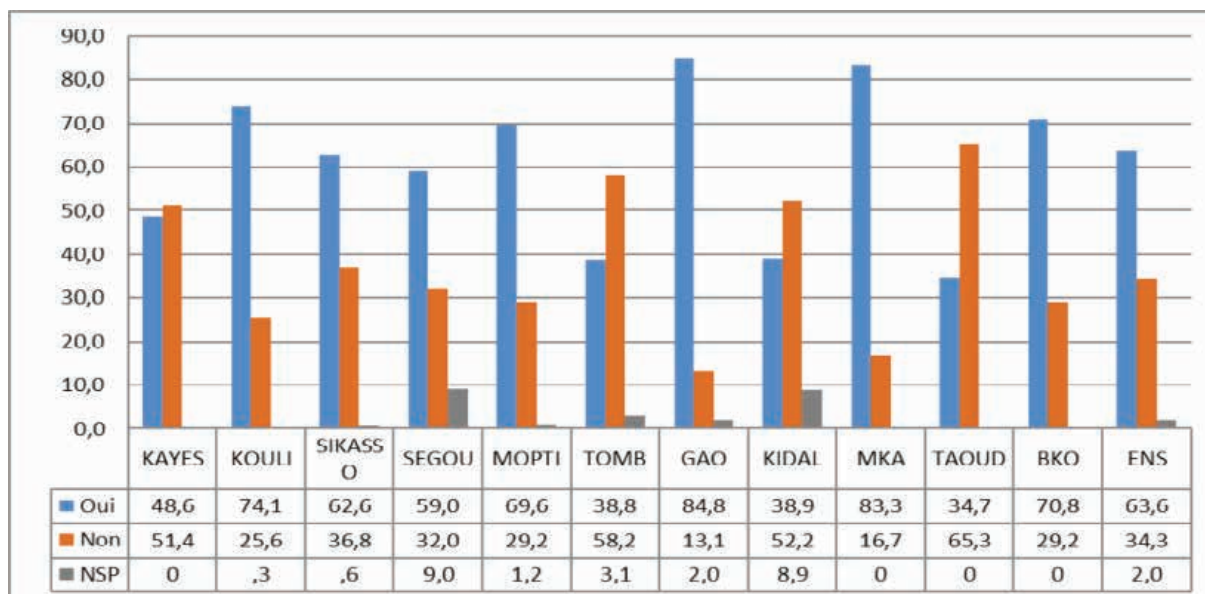
Dans toutes les localités enquêtées (cf. graphique 97), à l'exception de Kidal, Taoudénit et Ménaka, la proportion des enquêté(e)s qui estiment que le niveau de confiance en l'armée a augmenté, est largement majoritaire comme indiqué dans le graphique 97. A Ménaka, la grande majorité (79,2%) pense que cette confiance est restée la même, tandis qu'à Kidal et Taoudénit, cette confiance en l'armée a diminué, respectivement pour 82% et 66% des enquêté(e)s.

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est assez significative.

2.6. 20. Entendre parler de la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel

Dans l'ensemble, la majorité des Malien(ne)s enquêté(e)s, soit 64% ont déclaré avoir entendu parler de la mise en place d'une Force conjointe G5 Sahel contre 34% qui ont déclaré le contraire (cf. *graphique 98*).

Graphique 98 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place d'une force conjointe du G5 Sahel et selon les localités

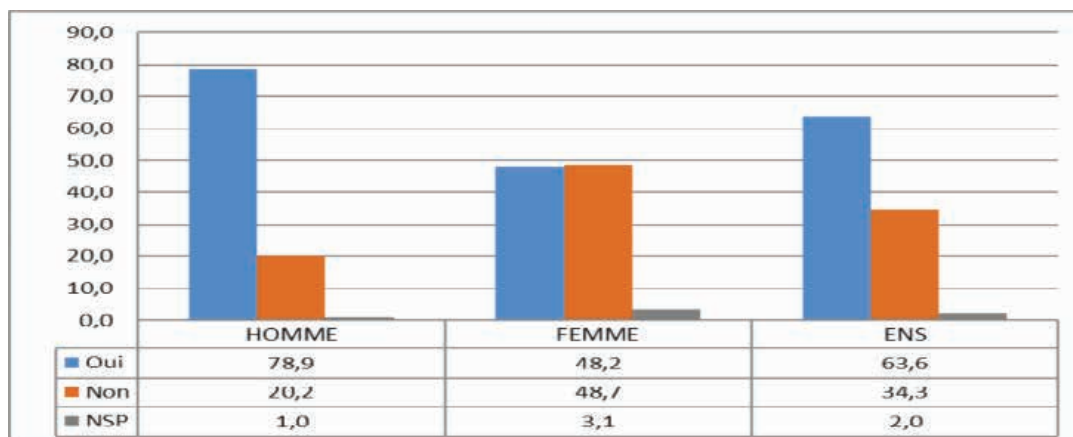


En comparaison avec les résultats de Mali-Mètre 9 (51,2%), la proportion d'enquêté(e)s ayant entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel a augmenté de presque 13 points.

Les localités où la mise en place de cette force est la plus connue, comme montré par le *graphique 98*, sont Gao (84,8%), Ménaka (83,3%), Koulikoro (74,1%), Bamako (70,8%), Mopti (69,6%) et Sikasso (62,6%). Cette mise en place est particulièrement méconnue dans les localités de Taoudénit (34,7%), Tombouctou (38,8%) et Kidal (38,9%).

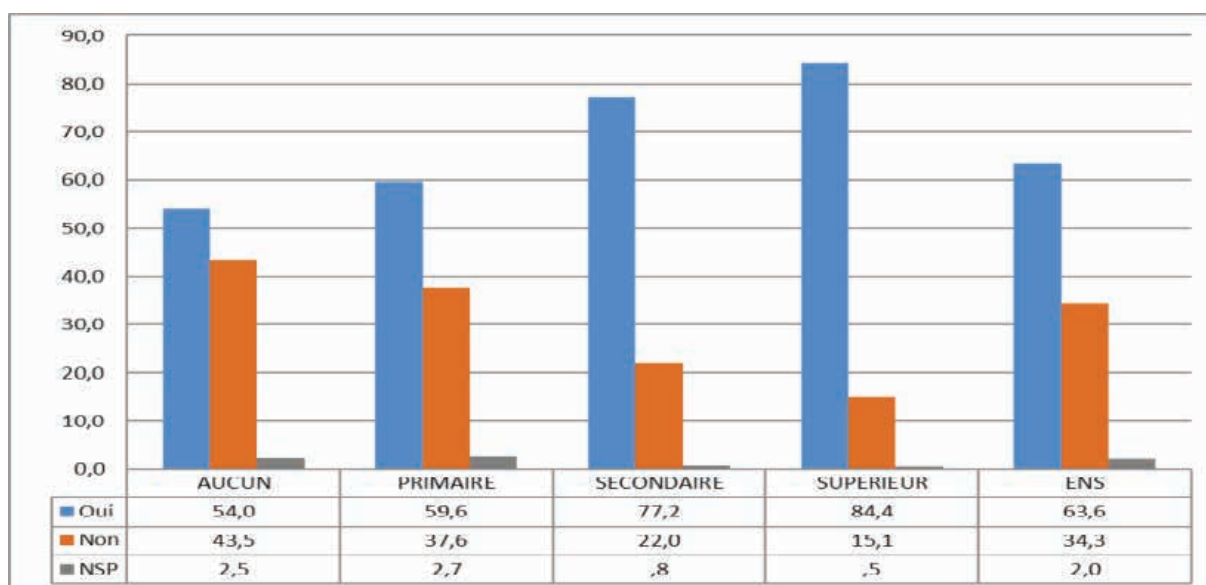
Les hommes (78,9%) sont nettement plus nombreux que les femmes (48,2%) à déclarer avoir entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel (cf. *graphique 99*).

Graphique 99 : Incidence du sexe selon que les enquêté(e)s aient entendu parler de la mise en place d'une force conjointe du G5 Sahel



Par ailleurs, la proportion de personnes enquêtées au courant de la mise en place du G5 Sahel augmente fortement avec le niveau d'instruction comme indiqué dans le *graphique 100*.

Graphique 100 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance de la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel

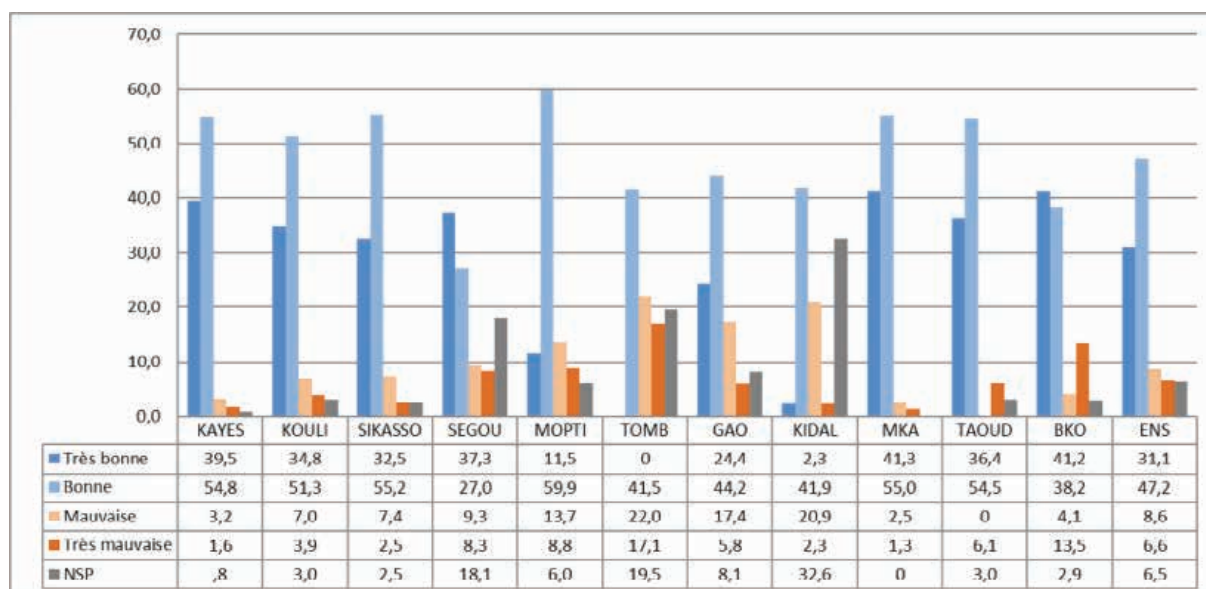


L'âge, par contre, n'a pas d'incidence assez significative.

2.6. 21. Appréciation de la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme au Mali et dans les pays voisins

Pour la grande majorité des enquêté(e)s, (78,3%), la mise en place de la Force conjointe G5 Sahel est jugée « bonne » (47,2%) ou « très bonne » (31,1%) contre 15% qui estiment le contraire et 7% sont sans opinion, (cf. graphique 101).

Graphique 101 : Appréciation de la mise en place de la Force Conjointe du G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme au Mali et dans les pays voisins



Pour toutes les localités enquêtée(s), la mise en place de la Force Conjointe du G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme au Mali et dans les pays voisins est jugée « très bonne » ou « bonne » par une majorité des citoyen(ne)s comme représenté dans le graphique 101.

Toutefois, cette majorité est moins forte à Kidal et Tombouctou avec respectivement 44% et 42%. La proportion de ceux qui la jugent « mauvaise » ou très mauvaise » est assez élevée avec 23% à Kidal et Gao et 39% à Tombouctou.

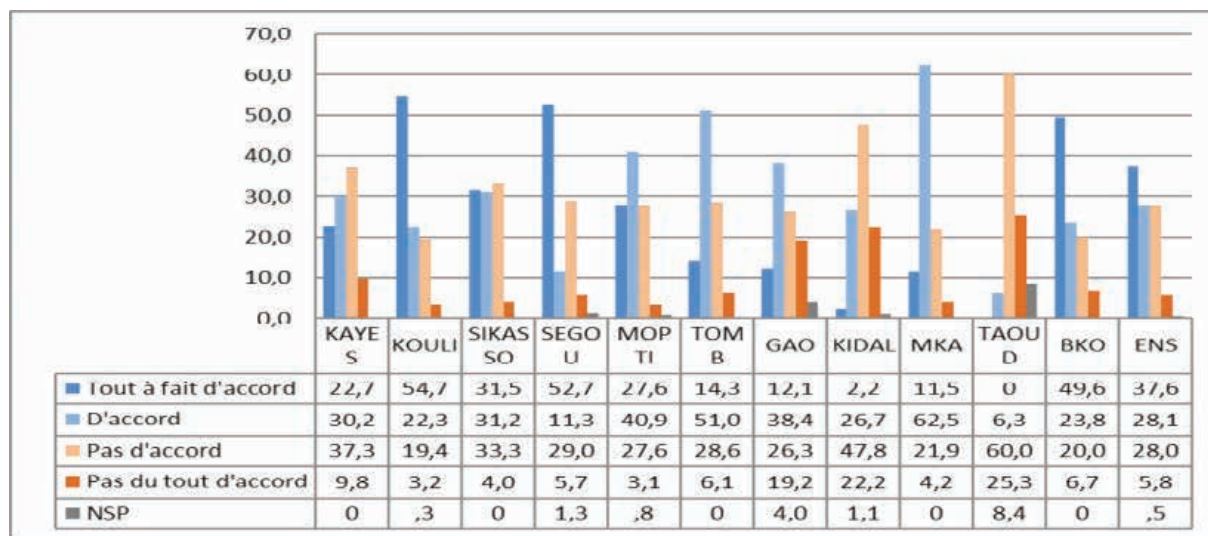
Les enquêté(e)s sans opinion sont nombreux à Kidal (32,6%) et Tombouctou (19,5%).

L'incidence de sexe, de l'âge ou de niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.6.22. Affirmation selon laquelle l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali

L'affirmation selon laquelle « l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali » est partagée par les deux tiers (65,7%) des citoyen(ne)s enquêté(e)s : (37,6%) sont « tout à fait d'accord » et (28,1%) sont « d'accord ». Le tiers (33,8%) déclare n'être « pas d'accord » (28%) ou « pas du tout d'accord » (5,8%) avec cette affirmation (cf. graphique 102).

Graphique 102 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali et selon les localités

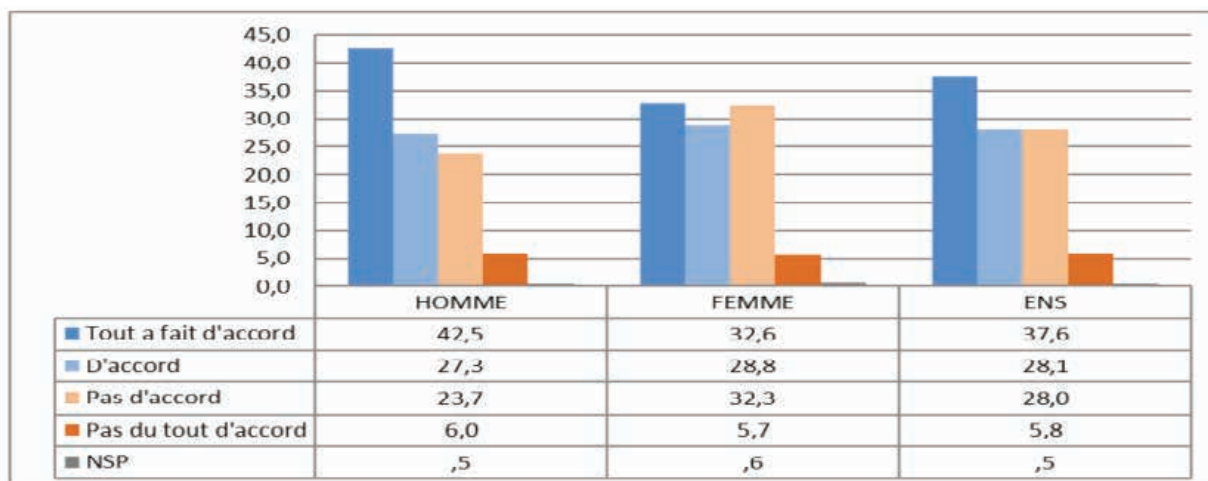


En comparaison avec Mali-Mètre 9, les opinions des enquêté(e)s n'ont quasiment pas changé.

Par localité, les enquêté(e)s partageant cette affirmation sont surtout nombreux à Koulikoro (77%), Ménaka (74%) et Bamako (73,4%). Ceux qui sont d'un avis contraire sont surtout fortement localisés à Taoudénit (85,3%) et Kidal (70%).

Les hommes (69,8%) partagent plus cette opinion que les femmes (61,4%) (cf. graphique 103).

Graphique 103 : incidence du sexe sur l'appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali

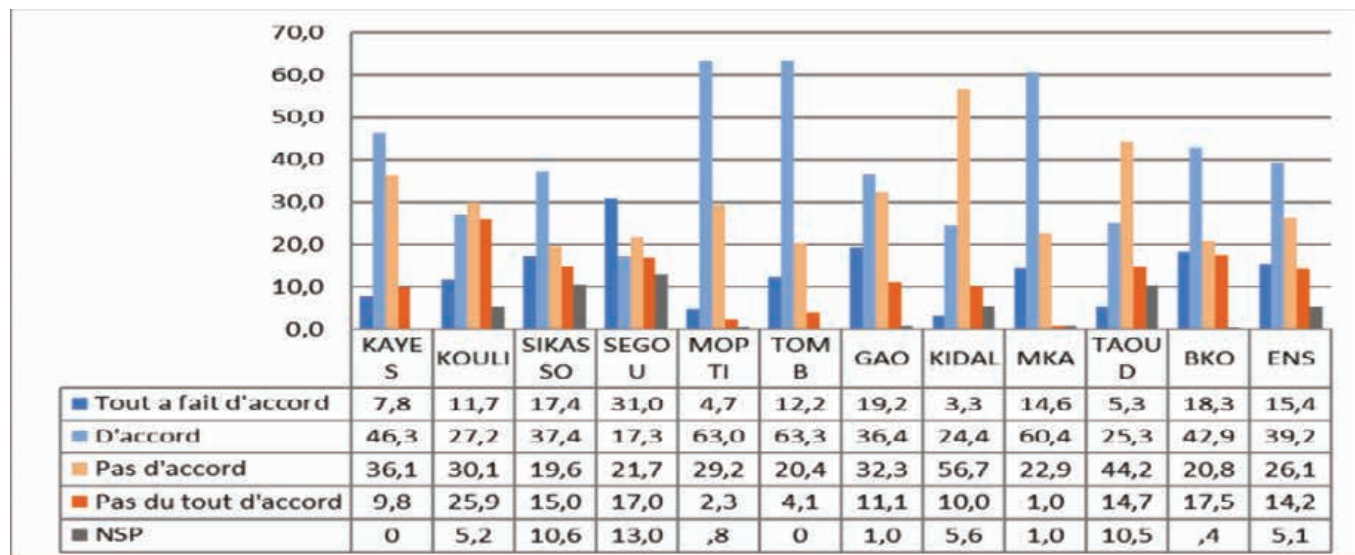


L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6. 23. Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, sécuriser le Mali

Cette affirmation est partagée par plus de la moitié (54,6%) des personnes interrogées : « d'accord » (39,2%) ou « tout à fait d'accord » (15,4%). 40% estiment le contraire, avec 26% qui ne sont « pas d'accord » ou 14% « pas du tout d'accord » (cf. graphique 104).

Graphique 104 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, sécuriser le Mali et selon les localités



Comparée à Mali-Mètre 9 (50,1%, la proportion de ceux qui sont d'accord avec cette affirmation a augmenté de 4 points.

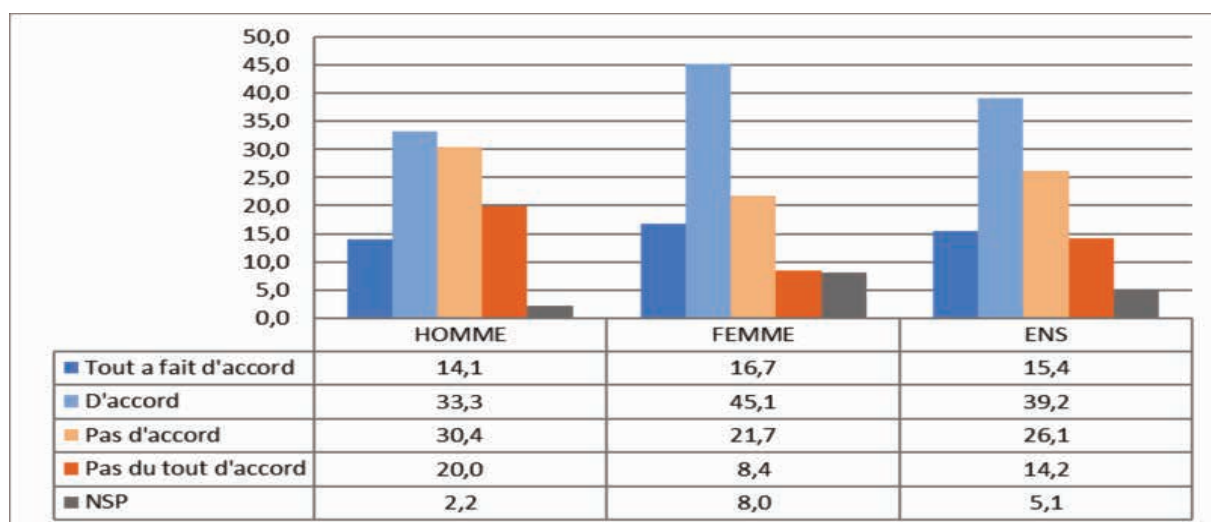
Par localité, plus de la moitié des enquêté(e)s à Tombouctou (75,5%), Ménaka (75%), Mopti (67,7%), Bamako (61,2%), Gao (55,6%), Sikasso (54,8% et Kayes (54,1%) et presque la moitié à Ségou (48,3%) sont « tout à fait d'accord » (31%) ou « d'accord » (17,3%) que l'armée malienne peut, avec MINUSMA, sécuriser le Mali.

Par contre, la majorité des enquêté(e)s de Kidal (66,7%), Koulikoro (56%) et Taoudénit (58,9%), n'est pas de cet avis (cf. graphique 104).

La proportion de « ne sait pas » est élevée à Ségou (13%), Sikasso (10,6%) et Taoudénit (10,5%).

La proportion des femmes qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation est plus élevée que celle des hommes avec respectivement 62% et 47% (cf. graphique 105).

Graphique 105 : Incidence du sexe sur l'appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, sécuriser le Mali

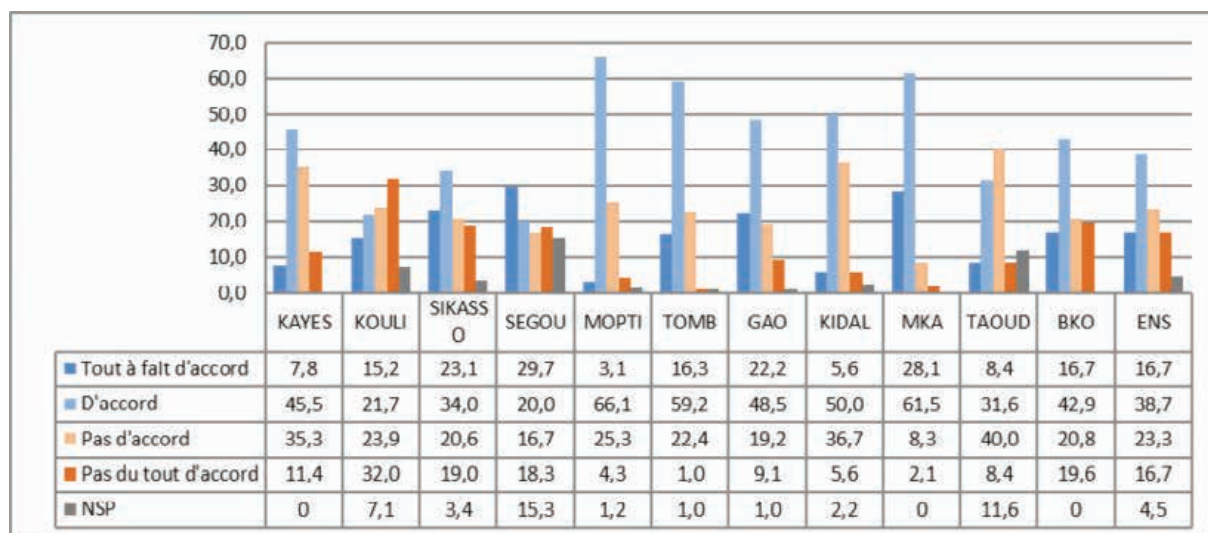


L'incidence de l'âge, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6.24. Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec BARKHANE, sécuriser le Mali

Une majorité (55,5%) des personnes interrogées est « d'accord » (38,7%) ou « tout à fait d'accord » (16,7%) avec cette affirmation contre 40% qui ne sont « pas d'accord » (23,3%) ou « pas du tout d'accord » (16,7%) et 5 % sans opinion (*cf. graphique 106*).

Graphique 106 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation que l'armée malienne peut, avec BARKHANE, sécuriser le Mali et selon les localités

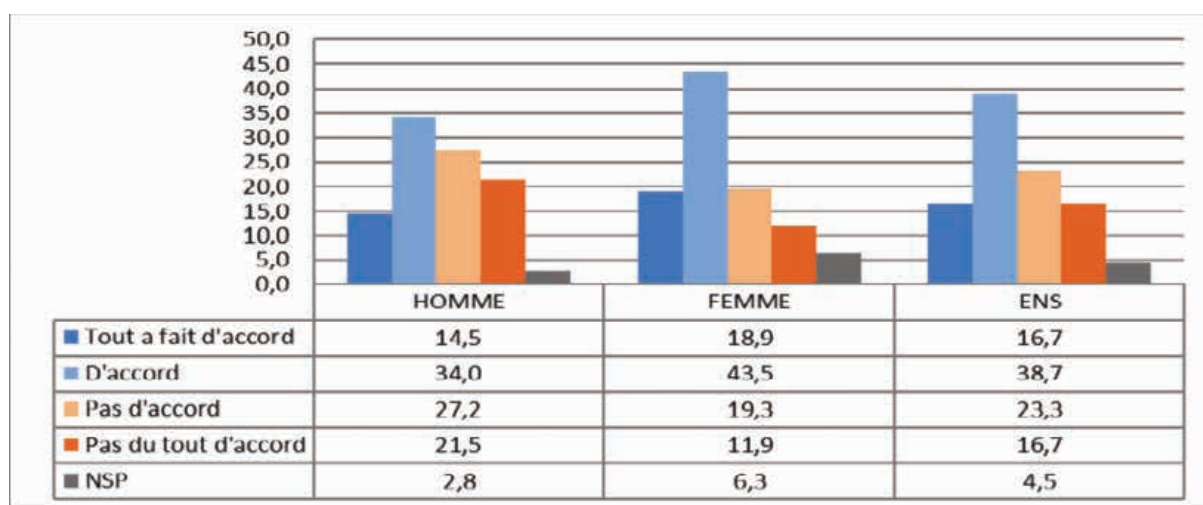


La proportion de ceux qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation a augmenté de 3 points comparée à Mali-Mètre 9.

Par localité, cette affirmation est largement partagée par les enquêté(e)s de la plupart des localités : 90% à Ménaka, 76% à Tombouctou, 71% à Gao, 69% à Mopti, 60 % à Bamako, 57% à Sikasso, 56% à Kidal, 53% à Kayes et 50% à Ségou. Une majorité de personnes n'est « pas d'accord » ou pas « du tout d'accord » avec cette affirmation à Koulikoro (55,9%) et Taoudénit (48,4%). Les « sans opinion » représentent 12% dans cette dernière ville, (*cf. graphique 106*).

La proportion de femmes qui est « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation est plus élevée (62,4%) que celle des hommes (48,5%) (*cf. graphique 107*).

Graphique 107 : Incidence du sexe sur l'appréciation de l'affirmation que l'armée malienne peut, avec BARKHANE, sécuriser le Mali

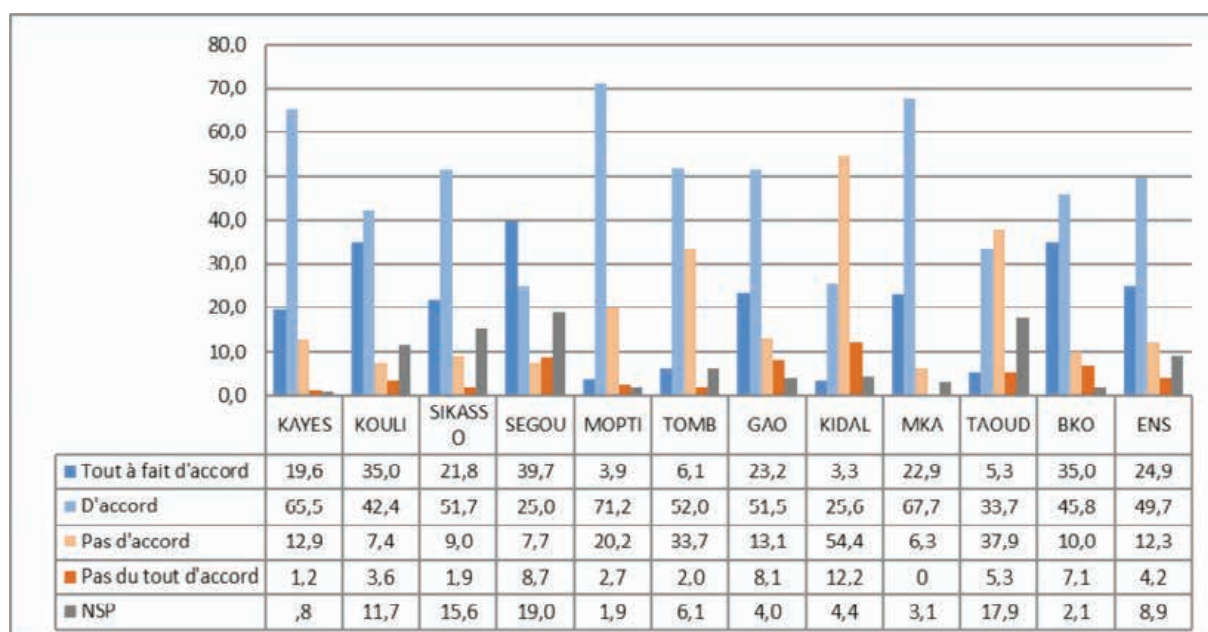


L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6.25. Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec le G5 Sahel, sécuriser le Mali

Dans l'ensemble, les trois quarts (74,6%) des personnes interrogées sont « d'accord » (49,7%) ou « tout à fait d'accord » (24,9%) que « l'armée malienne avec G5 Sahel peut sécuriser le Mali » contre 17% qui ne sont « pas d'accord » (12,3%) ou « pas du tout d'accord » (4,2%). Les sans opinion représentent 9% (cf. graphique 108).

Graphique 108 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec le G5 Sahel, sécuriser le Mali et selon les localités



Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion de ceux qui sont d'accord avec cette affirmation n'a presque pas varié.

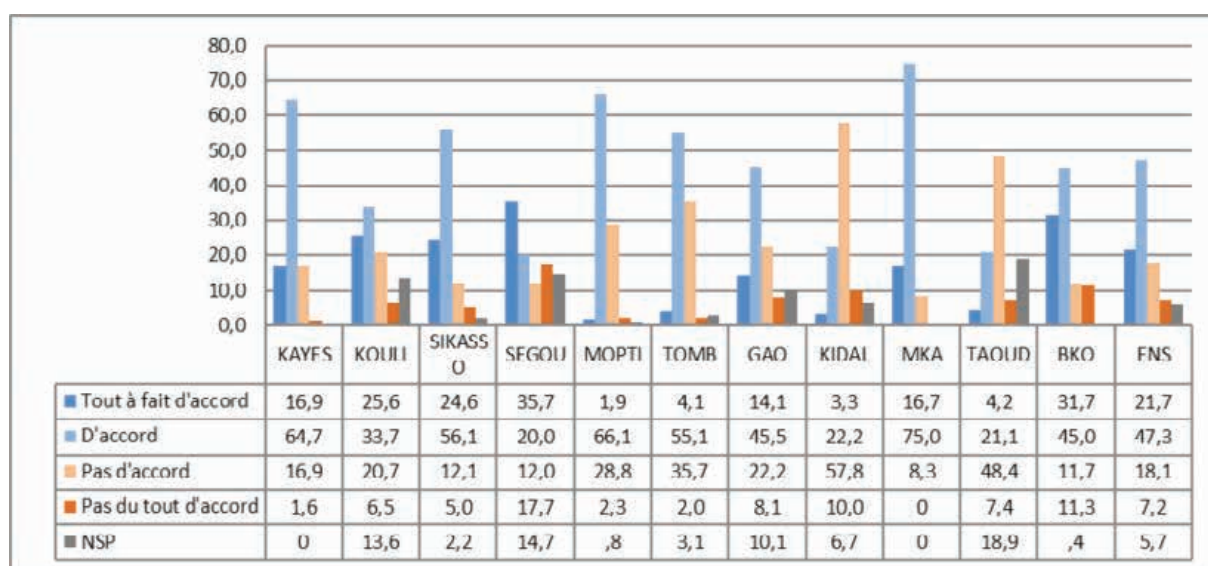
Selon les localités (cf. graphique 108), à l'exception de Kidal et Taoudénit, une large majorité des enquêté(e)s est partout « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation. A Kidal et Taoudénit, respectivement 67% et 43% ne sont « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec cette affirmation. Cependant, il est à noter les proportions très élevées de sans opinion à Taoudénit (17,9%), Ségou (19%) et Sikasso (15,6%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6. 26. Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la CEDEAO, sécuriser le Mali

Dans l'ensemble, les personnes interrogées partagent à 69% cette affirmation, avec 47% de « d'accord » et 22% « tout à fait d'accord » (21,7%). Toutefois, le quart (25,3%) juge le contraire avec 18% de « pas d'accord » et 7% « pas du tout d'accord » ; tandis que 6% sont sans opinion (cf. graphique 109).

Graphique 109 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la CEDEAO, sécuriser le Mali et selon les localités



Une comparaison avec l'opinion des populations consignées dans Mali-Mètre 9 montre une augmentation de 12 points du nombre de ceux qui sont d'accord avec cette affirmation.

Par localité, cette affirmation est partagée par de larges proportions des enquêté(e)s, sauf à Kidal et Taoudénit où la majorité soutient l'avis contraire, avec respectivement 68% et 56% qui ne sont « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » (cf. graphique ci-dessus).

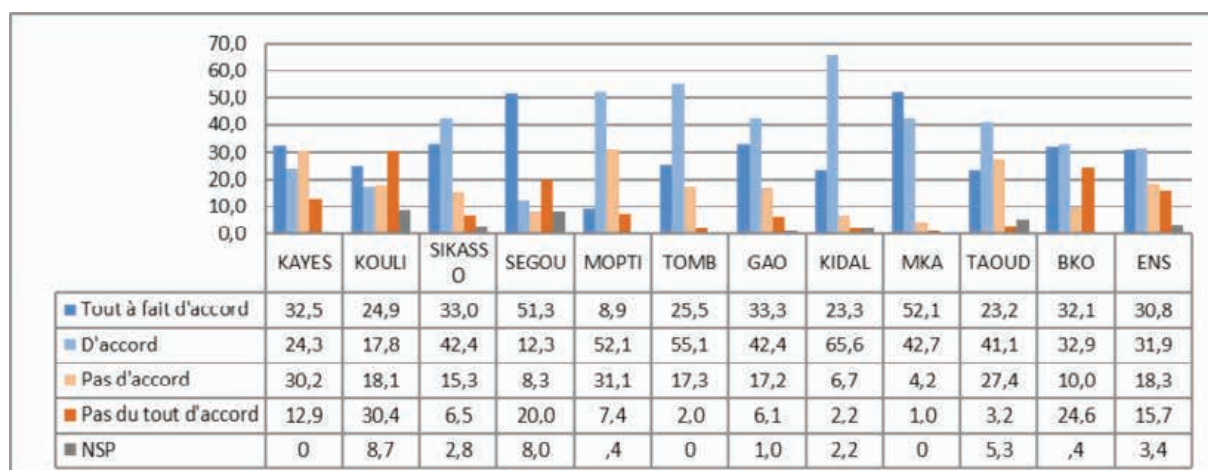
Selon le sexe, la proportion de personnes à être « d'accord » ou « tout à fait d'accord » est plus élevée de 10 points de différence chez les hommes (64%) que chez les femmes (54%).

L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.6.27. Affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et le G5 Sahel sécuriser le Mali

Cette opinion est partagée par presque deux tiers (62,7%) des enquêté(e)s : « d'accord » (31,9%) ou « tout à fait d'accord » (30,8%). Par contre, 34 % ne sont « pas d'accord » (18,3%) ou « pas du tout d'accord » (15,7%) (cf. graphique 110).

Graphique 110 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et le G5 Sahel, sécuriser le Mali et selon les localités

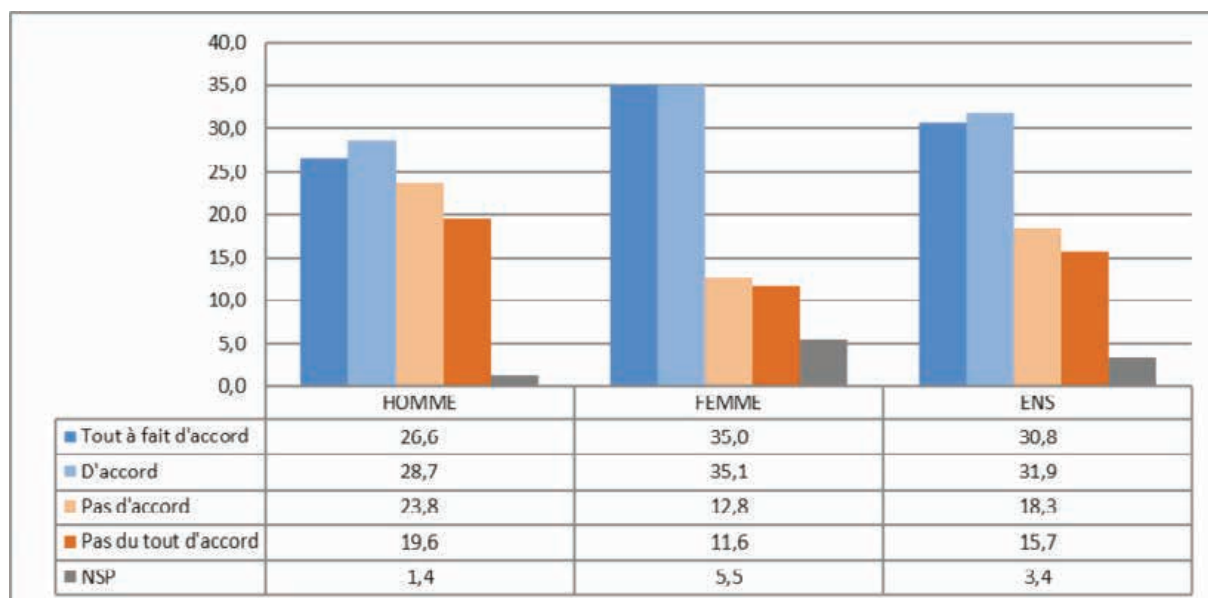


La proportion des partisans de ceux qui soutiennent cette affirmation a augmenté de 6 points comparée à Mali-Mètre 9.

Pour toutes les localités (cf. graphique 110), au moins plus de la moitié des enquêté(e)s est « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation avec un plus fort taux à Ménaka (94,8%), comme indiqué au graphique 110. Les plus fortes proportions de citoyen(ne)s qui ne partagent pas cet avis ont été recensées à Koulikoro (48,5%) et Kayes (43,1%).

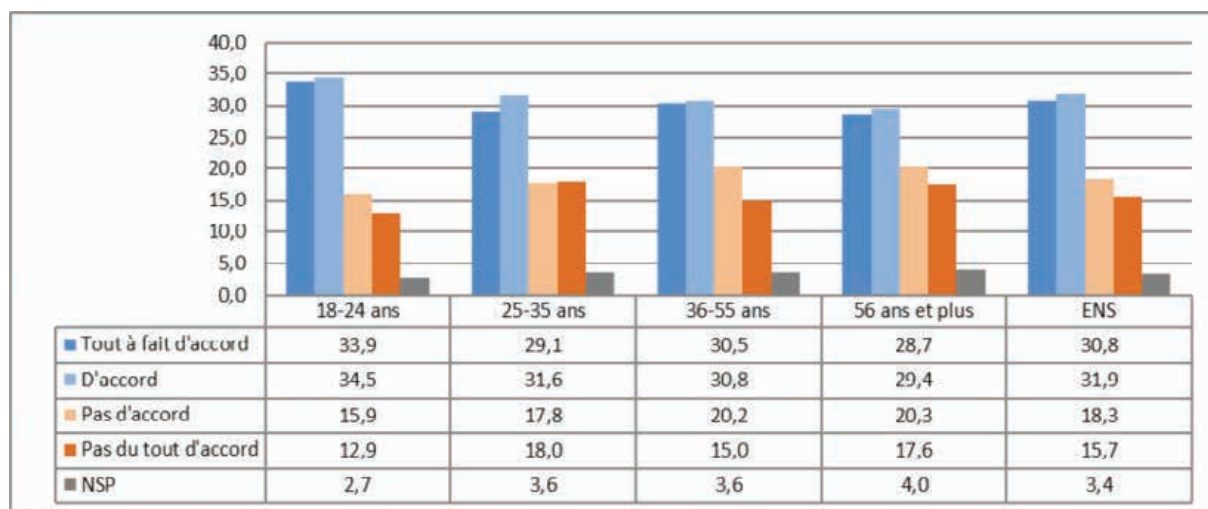
L'incidence du sexe indique que les femmes (70,1%) partagent plus cette affirmation que les hommes (55,3%) comme indiqué dans le graphique 111.

Graphique 111 : Incidence du sexe sur l'appréciation de l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et le G5 Sahel, sécuriser le Mali



Le graphique 112 montre une diminution des taux à mesure que l'âge augmente : 68% pour les 18-24 ans ; 61% pour les 25-35 ans et 36-55 ans et 58% pour les 56 ans et plus.

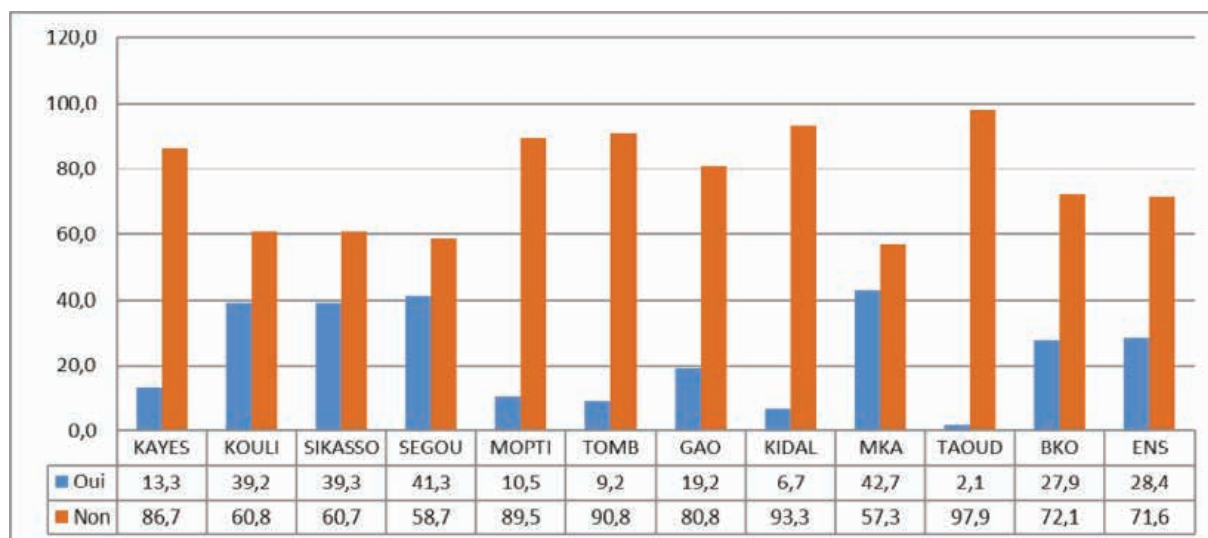
Graphique 112 : Incidence de l'âge suivant l'affirmation selon laquelle l'armée malienne peut, avec la MINUSMA, BARKHANE et le G5 Sahel, sécuriser le Mali



2.6.28. Connaissance de l'EUCAP Sahel Mali dans la formation de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale

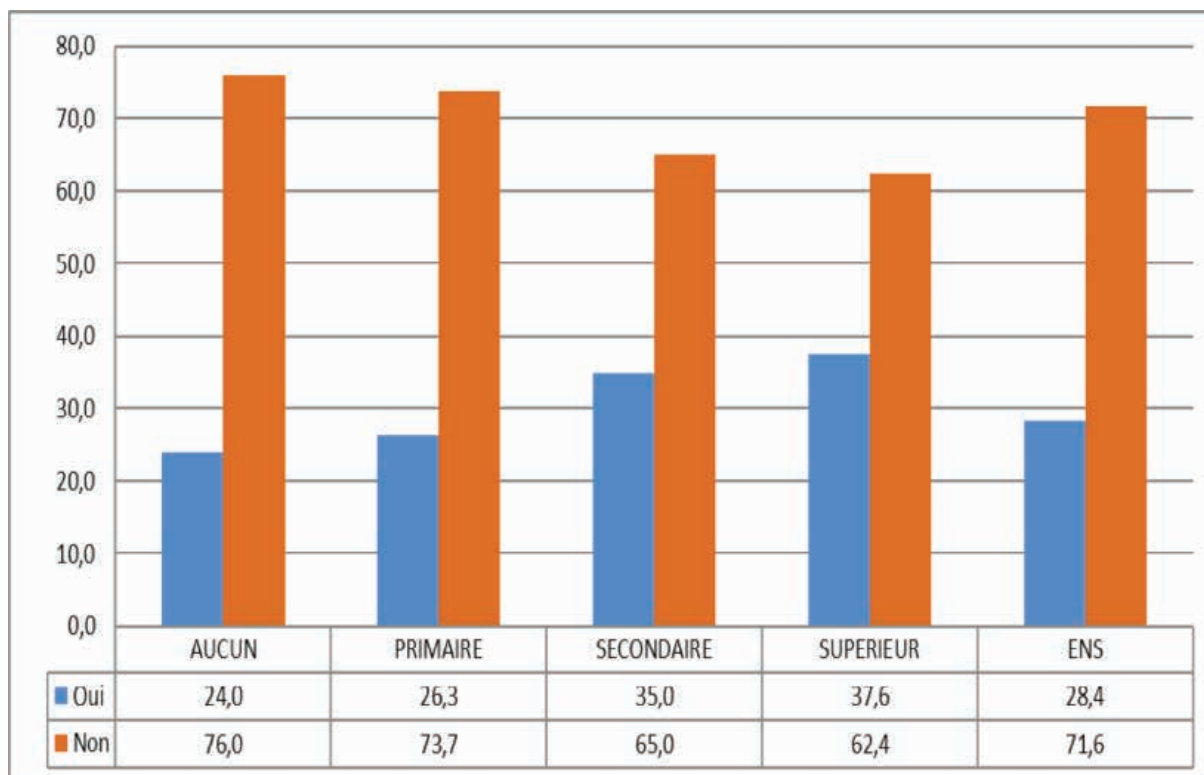
Une grande majorité des enquêté(e)s (71,6%) a déclaré ignorer l'existence de l'EUCAP Sahel Mali dans la formation de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale, contre 28% qui déclarent le contraire (cf. graphique 113).

Graphique 113 : Connaissance de l'existence de l'EUCAP Sahel Mali dans la formation de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale



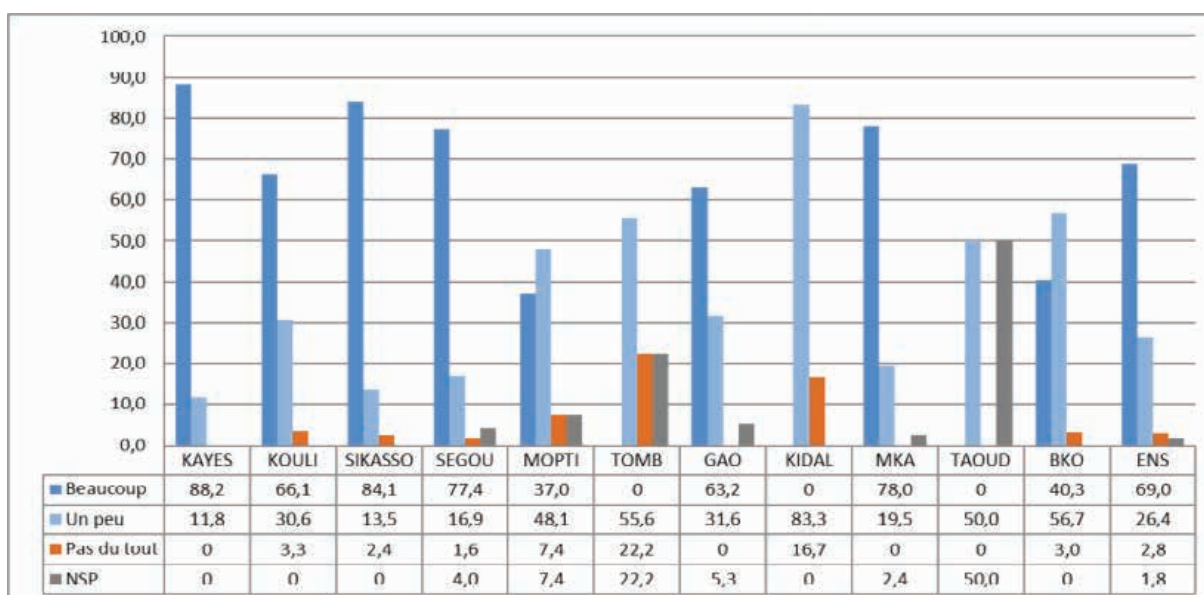
Selon les localités (cf. graphique 113), l'EUCAP Sahel Mali est connue par une minorité significative d'enquêté(e)s à Ménaka (42,7%), Ségou (41,3%), Sikasso (39,3%), Koulikoro (39,2%) et, dans une moindre mesure, à Bamako (27,9%) et Gao (19,2%).

L'analyse de l'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion des enquêté(e)s qui connaissent l'EUCAP Sahel Mali augmente avec le niveau d'instruction comme représenté dans le graphique 114.

Graphique 114 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance de l'EUCAP Sahel Mali

2.6.29. Appréciation de l'efficacité de la formation que l'EUCAP Sahel Mali a donnée à la police, à la gendarmerie et à la garde nationale

Parmi la minorité d'enquêté(e)s qui a entendu parler d'EUCAP Sahel Mali, plus des deux tiers (69%) ont déclaré « beaucoup » apprécier la formation donnée à la police, à la gendarmerie et à la garde nationale, contre un peu plus du quart (26,4%) qui l'apprécie « un peu » et 3% « pas du tout » (*cf. graphique 115*).

Graphique 115 : Appréciation de l'efficacité de la formation que l'EUCAP Sahel Mali a donnée à la police, à la gendarmerie et à la garde nationale selon les localités

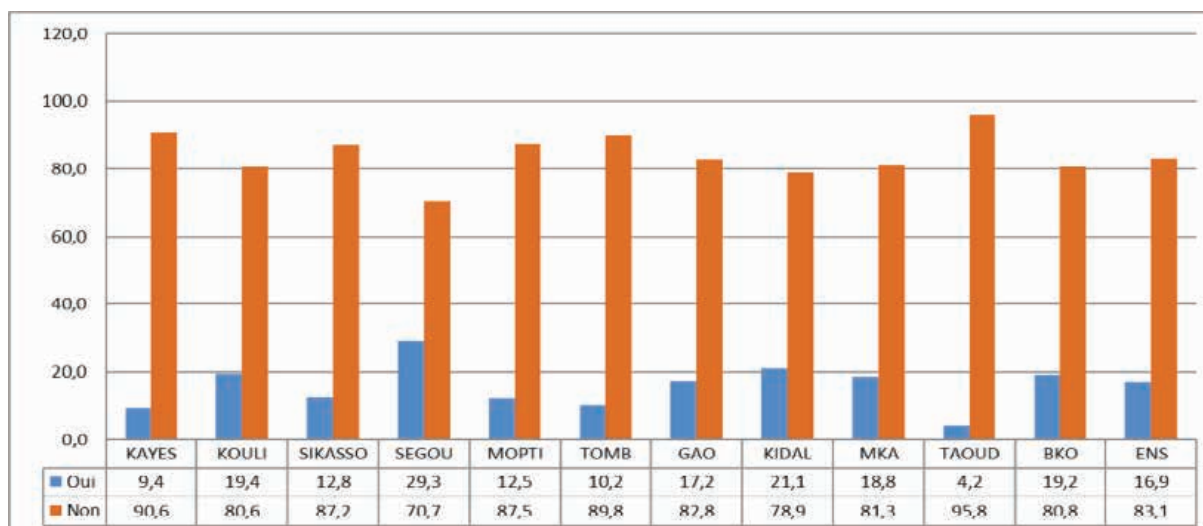
Par localité (*cf. graphique 115*), cette formation a été beaucoup appréciée à Kayes, Sikasso, Ménaka, Ségou et Koulikoro. Elle a été un peu appréciée à Kidal, Bamako, Tombouctou, Mopti et, dans une certaine mesure, à Taoudénit où 50% sont sans opinion.

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.6.30. Connaissance de la réforme du secteur de la sécurité

Une minorité d'enquêté(e)s (16,9%) déclare être au courant de la réforme du secteur de la sécurité contre 83% qui affirment le contraire (cf. graphique 116).

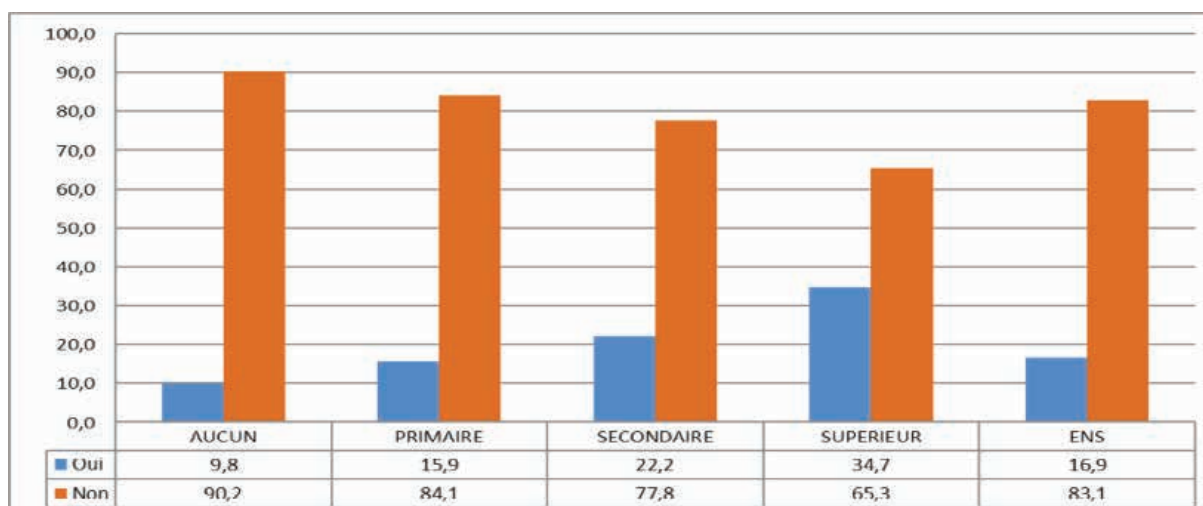
Graphique 116 : Connaissance de la réforme du secteur de la sécurité selon les localités



Par localité (cf. graphique 116), cette réforme du secteur de la sécurité est surtout connue par une minorité significative de citoyen(ne)s à Ségou (29,3%), Kidal (21,1%), Koulikoro (19,4%) et Bamako (19,2%).

L'incidence du niveau d'instruction montre une augmentation de la proportion de ceux qui connaissent cette réforme avec l'augmentation du niveau d'instruction comme le représente le graphique 117.

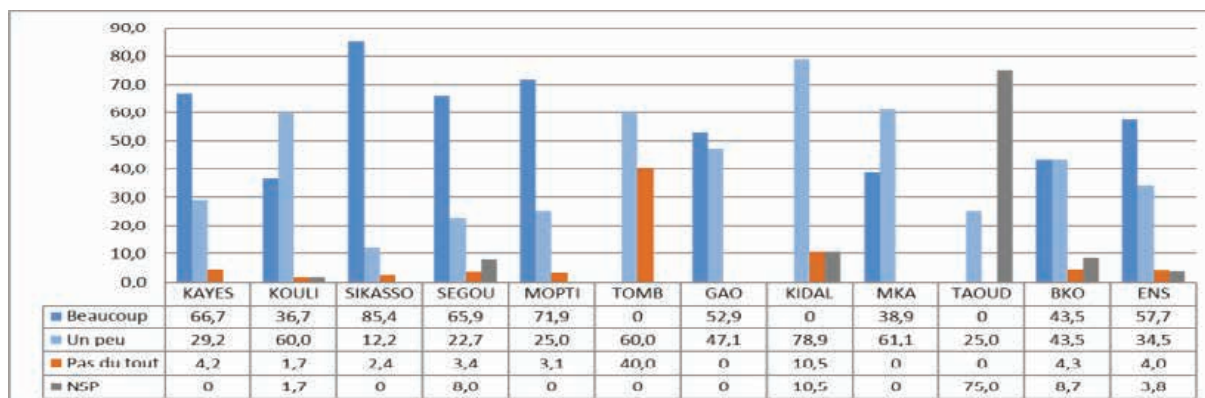
Graphique 117 : Incidence du niveau d'instruction sur la connaissance de la réforme du secteur de la sécurité



L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.6.31. Appréciation de la réforme du secteur de la sécurité

Parmi les Malien(ne)s au courant de la réforme du secteur de la sécurité, une majorité (57,7%) apprécie « beaucoup » cette réforme pour son caractère inclusif, participatif et sa contribution à améliorer le secteur. Plus du tiers des enquêté(e)s (34,5%) l'apprécie « un peu » et 4% ne l'apprécie « pas du tout » comme indiqué dans le graphique 118.

Graphique 118 : Appréciation de la réforme du secteur de la sécurité selon les localités

Suivant les localités (*graphique ci-dessus*), cette réforme est « beaucoup » appréciée à Sikasso (85,4%), Mopti (71,9%), Kayes (66,7%), Ségou (65,9%) et Gao (52,9%). Par contre, elle est un peu appréciée par une proportion élevée de citoyen(ne)s à Kidal (78,9%), Ménaka (61,1%), Tombouctou et Koulikoro (60%). A Bamako, les avis s'équivalent entre ceux qui l'apprécient beaucoup (43,5%) ou un peu (43,5%). La proportion de ceux qui ne l'apprécient « pas du tout » est surtout élevée à Tombouctou (40%). A noter, la très forte proportion des « sans opinion » à Taoudénit (75%).

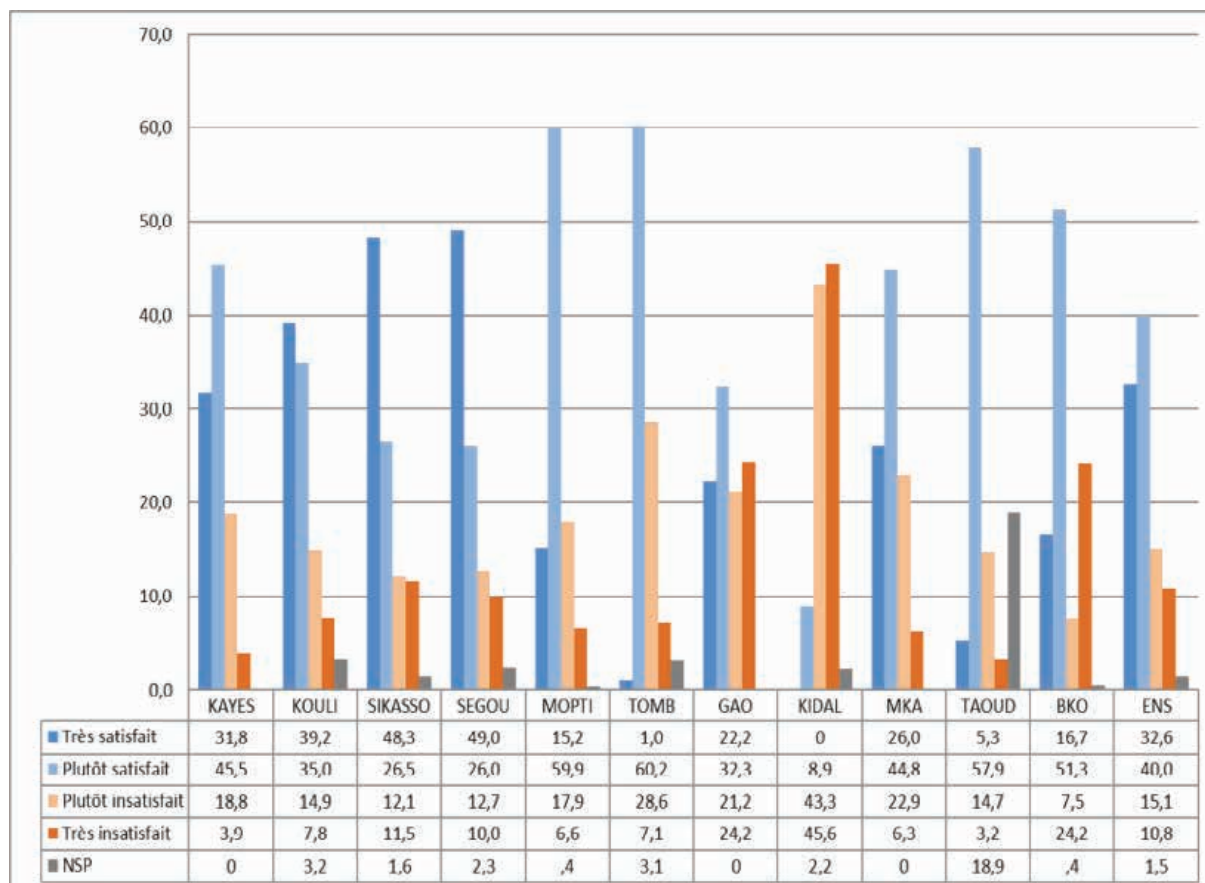
L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.7. PROCESSUS ELECTORAL

2.7.1 Appréciation de la préparation des élections de 2018

Près des trois quarts (72,6%) des Malien(ne)s en sont « plutôt satisfaits » (40%) ou « très satisfaits » (32,6%) de la préparation de l'élection présidentielle de 2018, notamment en ce qui concerne la disponibilité et l'accès aux cartes d'électeurs. Un peu plus du quart (25,9%) en est « plutôt insatisfait » (15,1%) ou « très insatisfait » (10,8%), (cf. graphique 119).

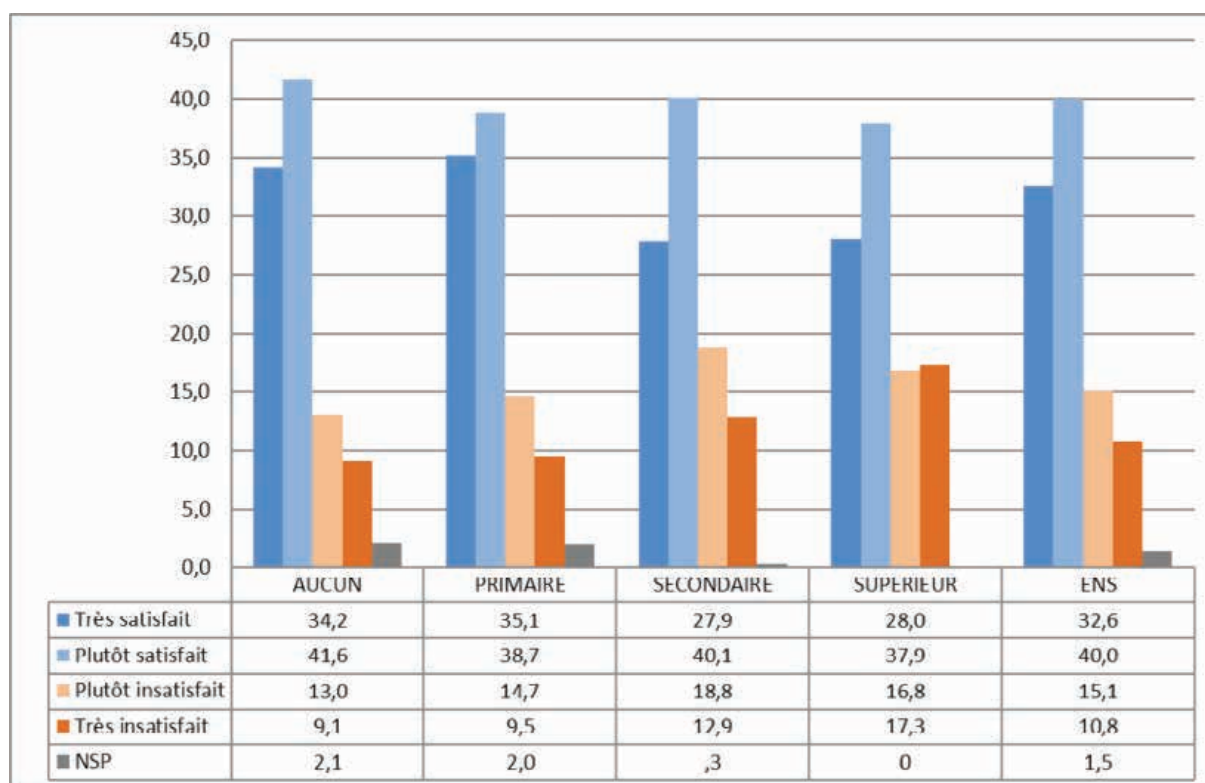
Graphique 119 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la préparation des élections de 2018



Par localité, les plus fortes proportions de « très satisfaits » ou « plutôt satisfaits » sont enregistrées à Kayes (77,3%), Mopti (75,1%), Ségou (75%), Sikasso (74,8%), Koulikoro (74,2%) et Ménaka (70,8%). A contrario, les moins satisfaits (« plutôt insatisfaits » et « très insatisfaits ») sont localisés à Kidal (88,9%) et, dans une moindre mesure, à Gao (45,4%) et Tombouctou (35,7%).

L'analyse de l'incidence du sexe montre que les femmes (77%) sont plus satisfaites de la préparation de l'élection présidentielle que les hommes (69%).

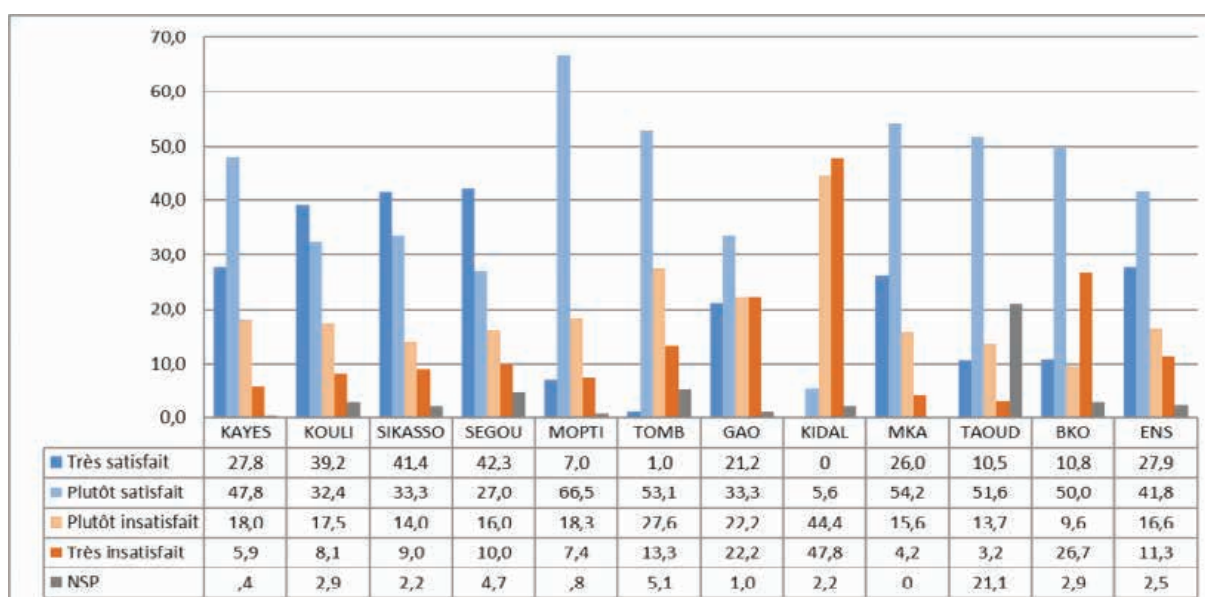
On remarque que l'insatisfaction (« plutôt insatisfaits » et « très insatisfaits ») augmente avec le niveau d'instruction, (cf. graphique 120).

Graphique 120: Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de la préparation de l'élection présidentielle

Par contre, l'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.7.2 Appréciation de l'organisation des élections

Il ressort des enquêtes que 70% des citoyen(ne)s interrogé(e)s sont « plutôt satisfaits » (41,8%) ou « très satisfaits » (27,9%) de l'organisation de l'élection présidentielle de 2018, notamment en ce qui concerne les campagnes et les programmes des candidats, contre 28% qui sont « plutôt insatisfaits » (16,6%) ou « très insatisfaits » (11,3%), (cf. graphique 121).

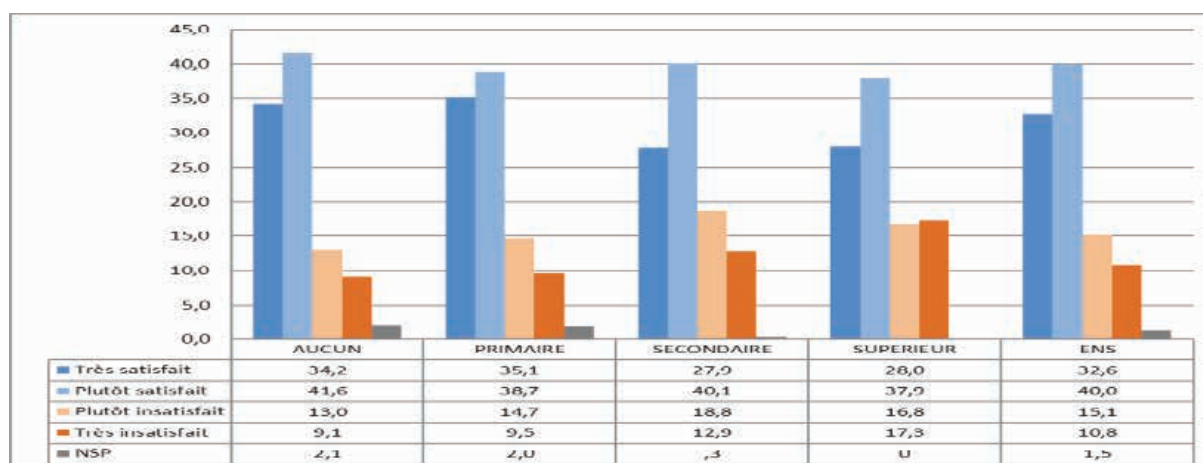
Graphique 121 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'organisation de l'élection présidentielle de 2018

Par localité (*cf. graphique ci-dessus*), les proportions les plus élevées de citoyen(ne)s satisfait(e)s (« très satisfaits » ou « plutôt satisfaits ») de cette organisation sont enregistrées à Ménaka (80,2%), Kayes (75,6%), Sikasso (74,8%), Mopti (73,5%), Koulikoro (71,6%) et Ségou (69,3%). Les taux d'enquêté(e)s satisfaits sont aussi majoritaires dans les autres villes, à l'exception de Kidal où la très grande majorité (92,2%) est plutôt insatisfaite (44,4%) ou très insatisfaite (47,8%). A Gao et Tombouctou, la proportion des non satisfaits est aussi élevée, avec respectivement 44% et 41%. Les « sans opinion » constituent 21% à Taoudénit.

Par rapport au sexe, les femmes (76%) sont plus satisfaites de l'organisation de cette élection que les hommes (65%).

Le graphique 122 montre que le niveau d'insatisfaction (« très insatisfaits » et « plutôt insatisfaits ») augmente avec le niveau d'instruction.

Graphique 122 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de l'organisation de l'élection présidentielle

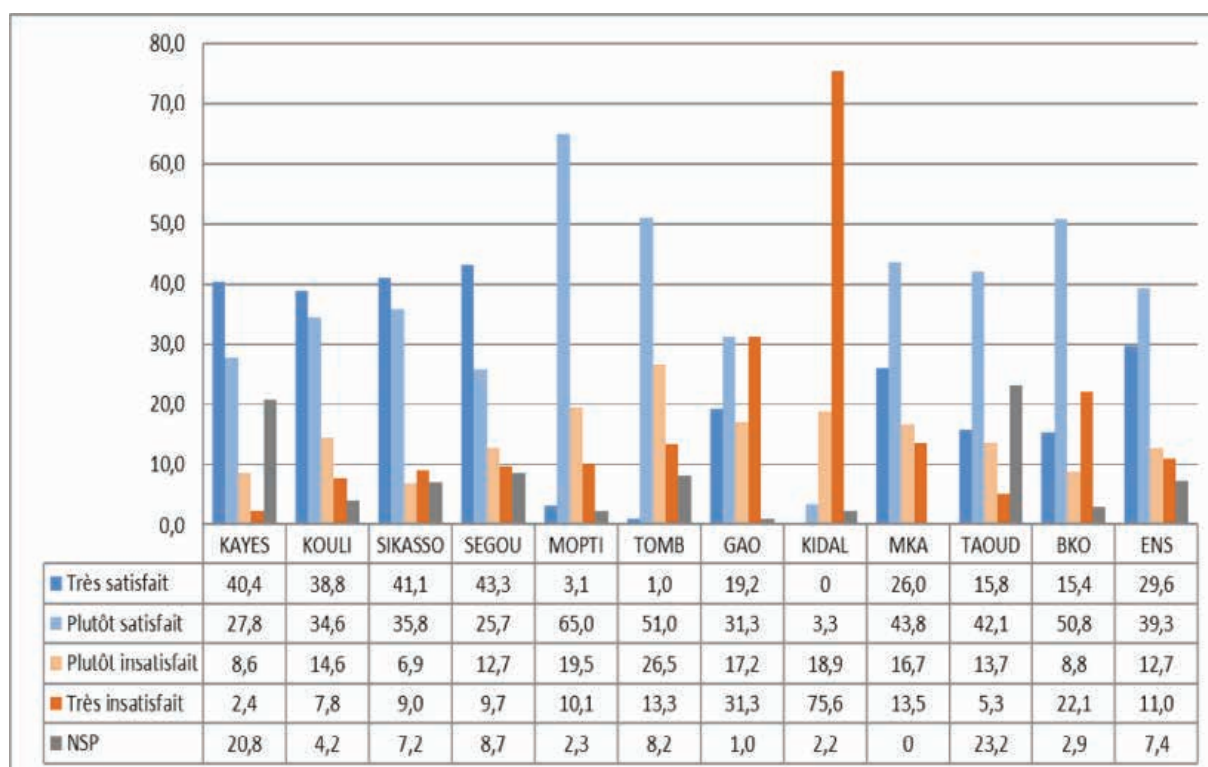


L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.7.3 Appréciation de l'observation de l'élection présidentielle

Environ 70% (68,9%) des enquêté(e)s sont « plutôt satisfaits » (39,3%) ou « très satisfaits » (29,6%) de l'observation de l'élection présidentielle contre moins du quart (23,7%) qui en est « plutôt insatisfait » (12,7%) ou « très insatisfait » (11%), (*cf. graphique 123*).

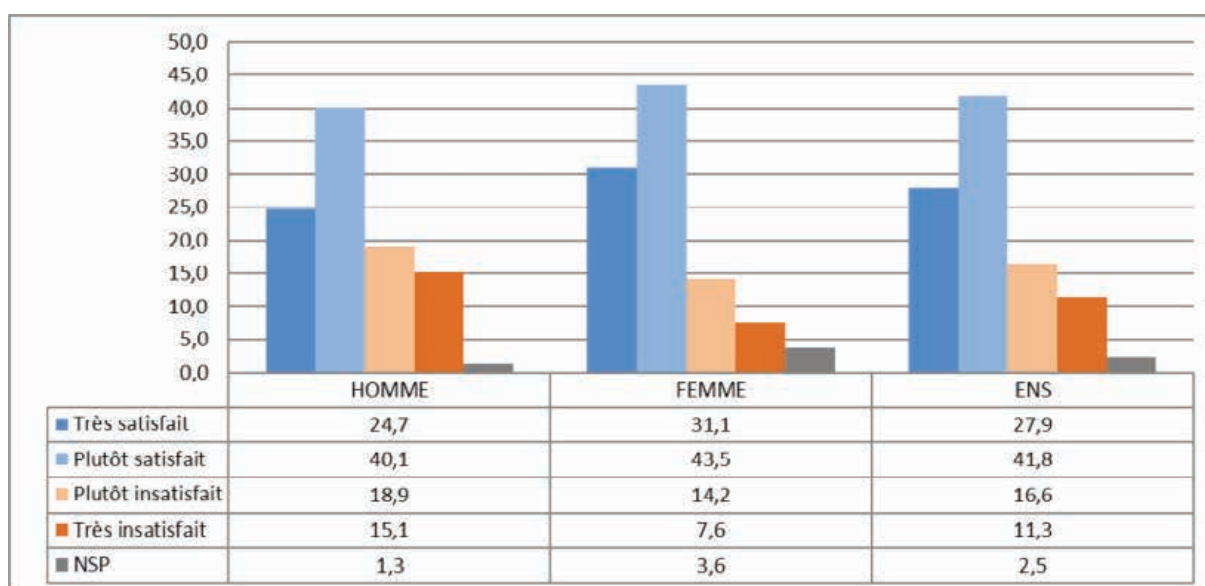
Graphique 123 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'observation de l'élection présidentielle selon les localités



Par localité, les proportions les plus élevées de citoyen(ne)s satisfaits (« très satisfait » ou « plutôt satisfait ») de l'élection présidentielle sont enregistrées Sikasso (76,9%) et Koulikoro (73,4%). Ces proportions sont aussi largement majoritaires à Ménaka (69,8%), Ségou (69%), Kayes (68,2%), Mopti (68,1%) et Bamako (66,2%). A l'inverse, le taux d'enquêté(e)s non satisfaits de l'organisation est très majoritaire à Kidal (94,5%) et moins élevé à Gao (48,5%) et Tombouctou (39,8%). La proportion des « sans opinion » est très élevée à Taoudénit et Kayes, avec respectivement 23% et 21%.

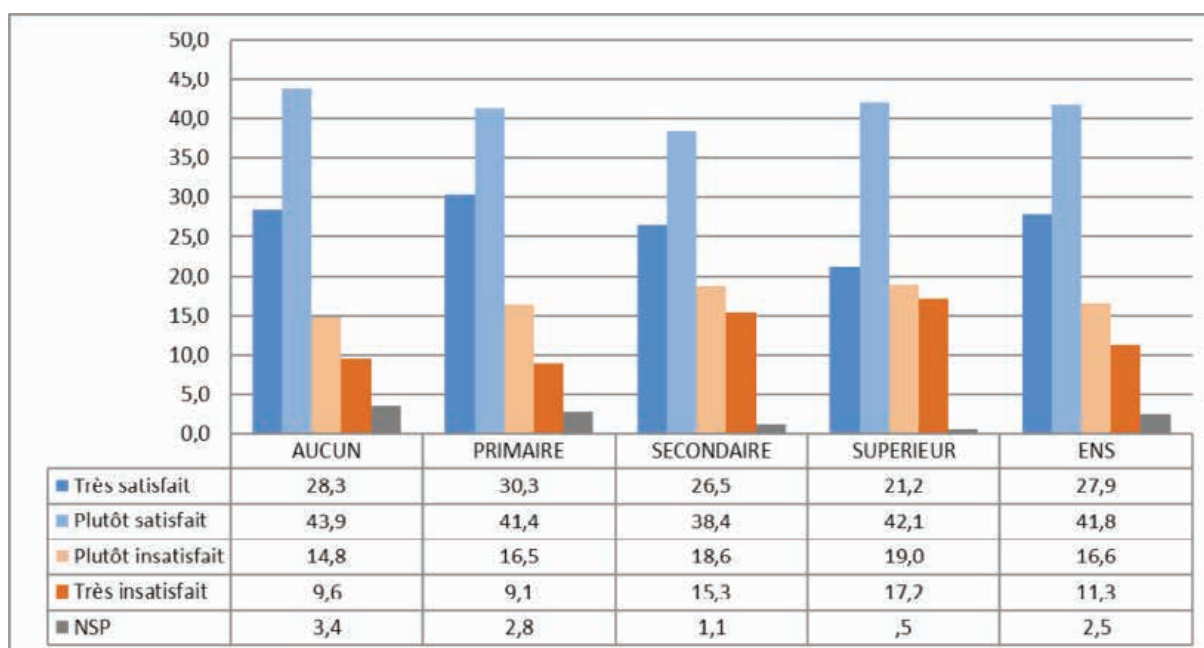
Les femmes (74,6%) sont plus satisfaites de cette organisation que les hommes (64,8%) comme indiqué dans le graphique 124.

Graphique 124 : Incidence du sexe sur l'appréciation de l'observation de l'élection présidentielle



Le graphique 125 montre une augmentation de l'insatisfaction en fonction du niveau d'instruction.

Graphique 125 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de l'observation de l'élection présidentielle

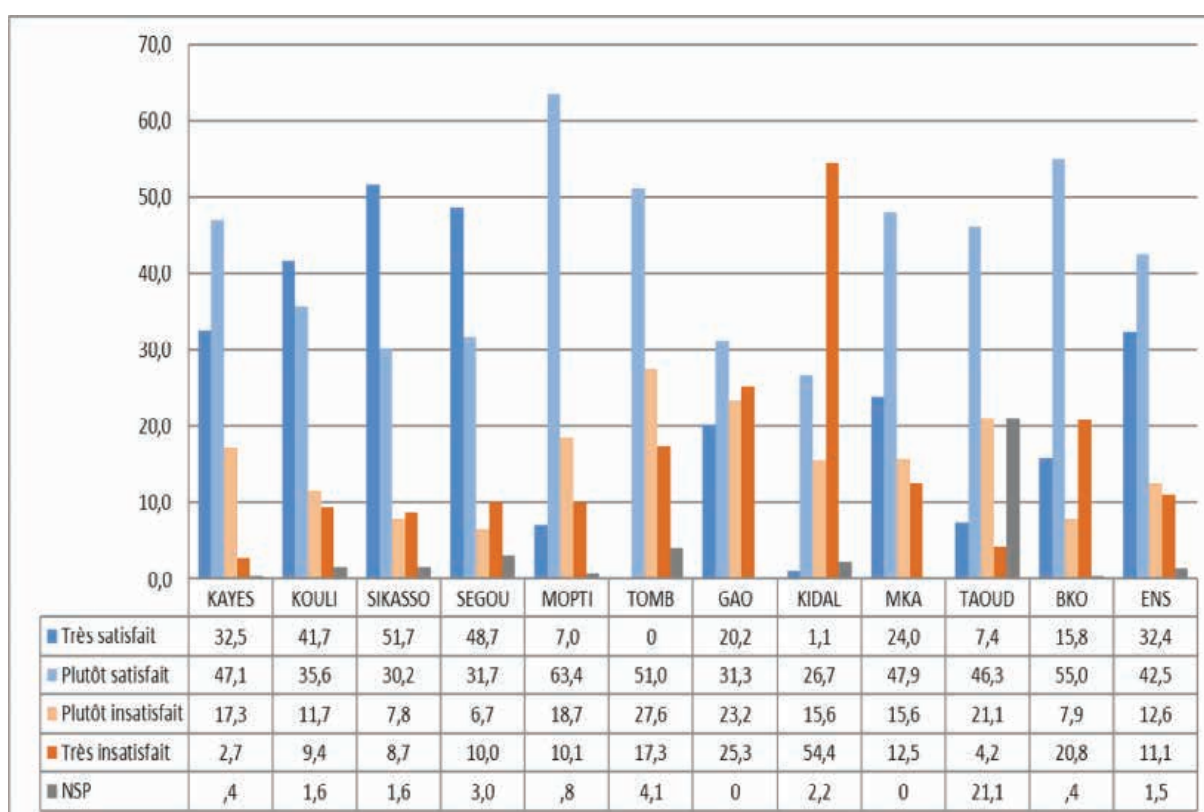


L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.7.4. Appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle de 2018 et selon les localités

Les trois quarts (74,9%) des enquêté(e)s sont « plutôt satisfaits » (42,5% ou « très satisfaits » (32,4%) de la sécurisation de l'élection présidentielle, notamment pour les campagnes et opérations de vote, contre moins du quart (23,7%) qui est « plutôt insatisfait » (12,6%) ou « très insatisfait » (11,1%) (*cf. graphique 126*).

Graphique 126 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle de 2018 et selon les localités

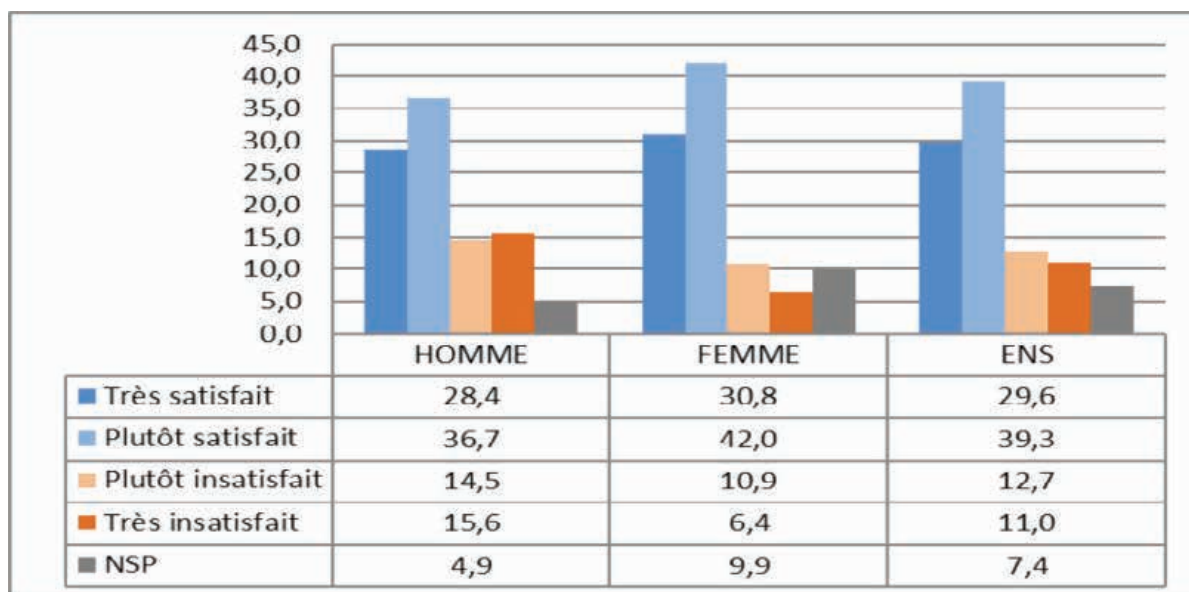


Selon les localités, ce sont celles de Sikasso (81,9%), Ségou (80,4%), Kayes (79,6%) et Koulikoro (77,3%) qui enregistrent les proportions les plus élevées de Malien(ne)s satisfaits de la sécurisation de l'élection présidentielle de 2018. Les taux sont aussi élevés à Ménaka (71,9%), Bamako (70,8%) et Mopti (70,4%).

Il est à noter la proportion particulièrement élevée de citoyen(ne)s insatisfaits (« très insatisfaits » et « plutôt insatisfaits ») à Kidal (70%) et, dans une proportion moins élevée, à Gao (48,5%) et Tombouctou (44,9%). Les « sans opinion » sont de 21% à Taoudénit.

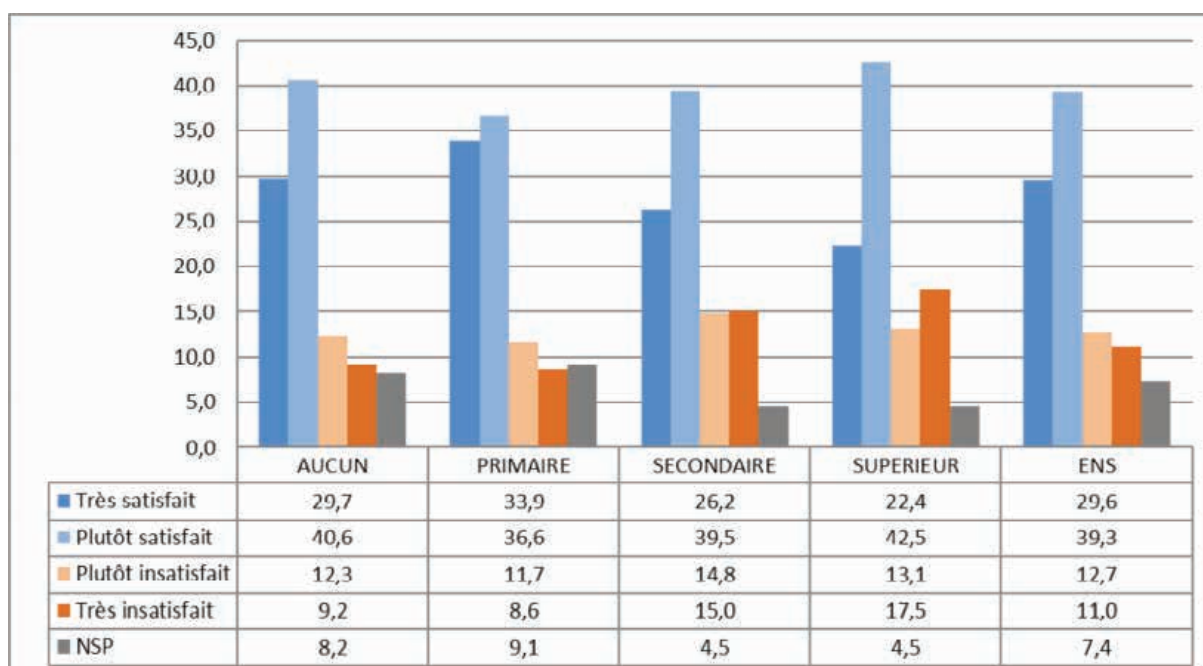
L'analyse de l'incidence du sexe montre que les femmes (72,8%) sont plus satisfaites de la sécurisation de l'élection présidentielle que les hommes (65,1%) comme indiqué dans *le graphique 127*.

Graphique 127 : Incidence du sexe sur l'appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle



L'analyse de l'incidence du niveau d'instruction (*cf. graphique 128*) indique une augmentation de la proportion des insatisfaits (« plutôt insatisfaits » et « très insatisfaits ») avec l'augmentation du niveau (22% des sans niveau, 20% au primaire, 30% au secondaire et 31% au supérieur).

Graphique 128 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de la sécurisation de l'élection présidentielle

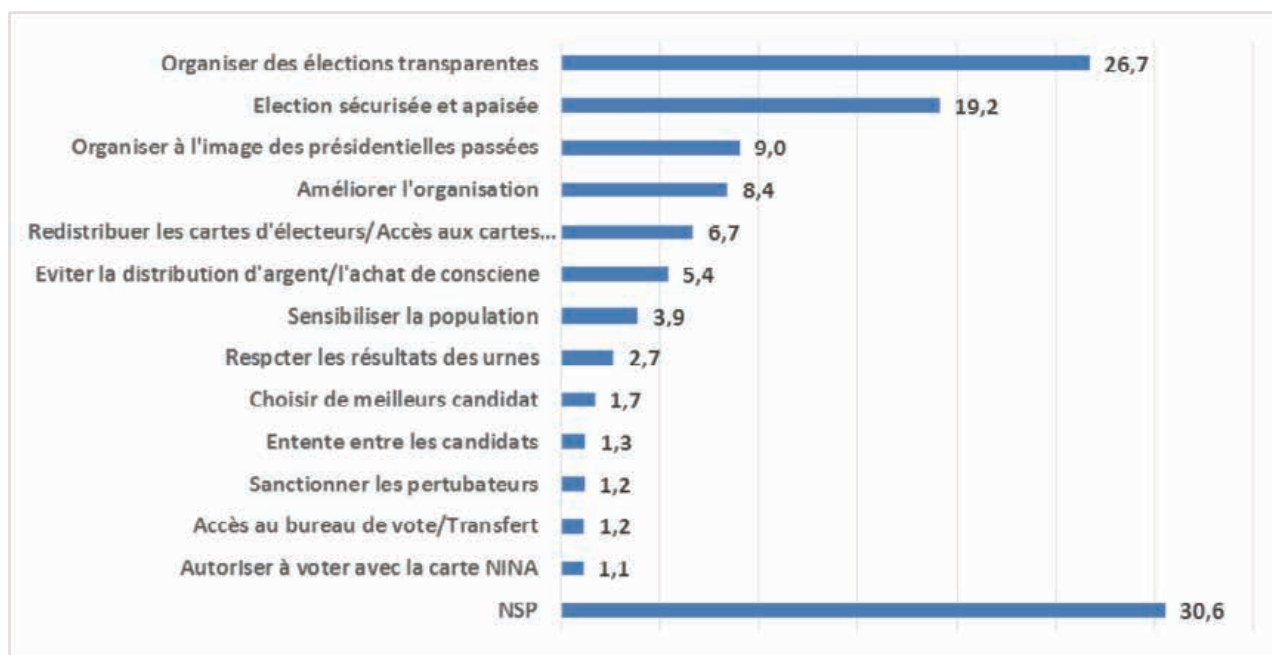


L'incidence de l'âge n'est pas significative.

2.7.5. Recommandations pour une bonne tenue des élections législatives et régionales prochaines

Les populations enquêtées ont formulé deux recommandations majeures pour une bonne tenue des élections législatives et régionales prochaines : « organiser des élections transparentes » (26,7%) et « des élections sécurisées et apaisées » (19,2%). Il est à noter que 31% des enquêté(e)s n'ont pas pu en formuler, (*cf. graphique 129*).

Graphique 129 : Recommandations pour une bonne tenue des élections législatives et régionales prochaines



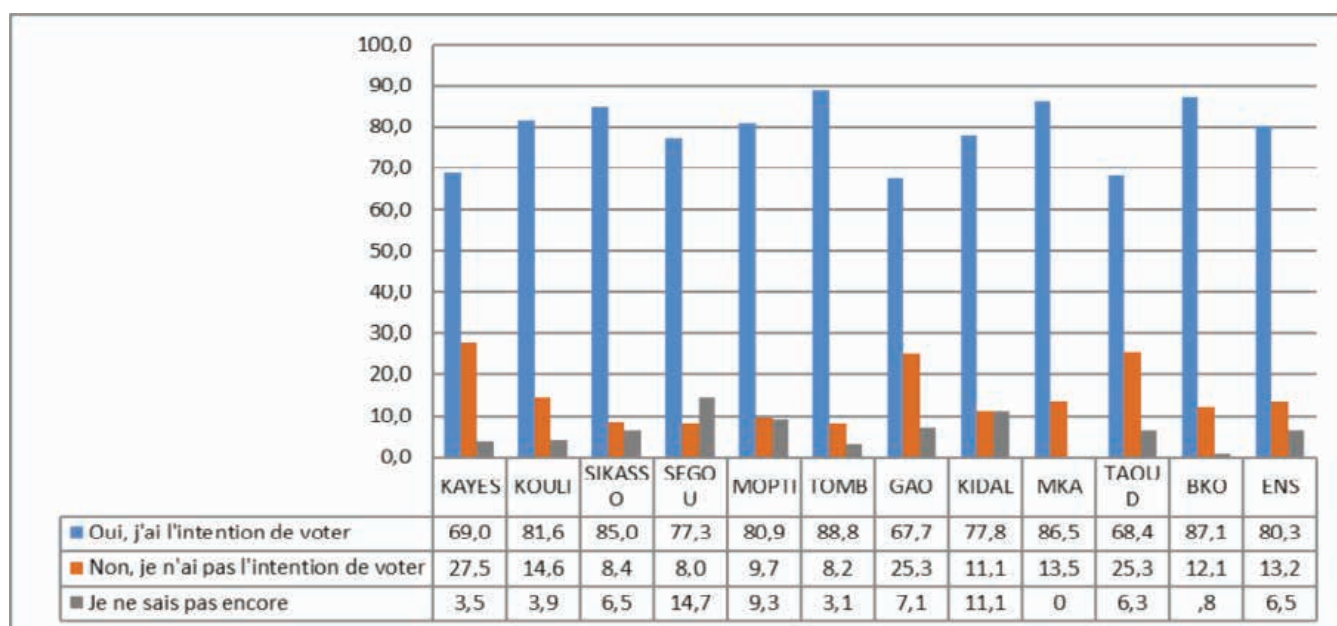
Selon les localités, « organiser des élections transparentes » et « organiser des élections sécurisées et apaisées » sont les recommandations les plus fréquemment citées dans les villes enquêtées, à l'exception de Kidal où la très grande majorité (84,4%) des enquêté(e)s est « sans opinion ». Les sans opinions sont aussi les plus nombreux dans toutes les villes enquêtées à l'exception de Sikasso, Tombouctou, Ménaka et Bamako. La recommandation d'« organiser des élections transparentes » est la plus citée à Tombouctou (49%), Ménaka (42,7%), Gao (33,3%), Mopti (30,7%), Koulikoro (30,7%), Sikasso (26,2%) et Ségou (15,3%).

Par contre, « organiser des élections sécurisées et apaisées » est la recommandation faite citée en première position à Bamako (38,3%), Taoudénit (28,4%) et Kayes (21,2%) ; elle vient en seconde position à Tombouctou (36,7%), Ménaka (36,5%), Gao (19,2%) Mopti (15,6%) et Ségou (13,7%). D'autres recommandations moins fréquemment citées concernent « améliorer l'organisation des élections » à Koulikoro (13,6%) et Ségou (10%).

2.7.6. Disposition à voter lors des élections législatives prochaines

Concernant l'intention de voter lors des prochaines élections législatives, 80% des enquêté(e)s déclarent vouloir le faire contre 13% qui sont d'avis contraire et 7% sont indécis comme indiqué dans *le graphique 130*.

Graphique 130 : Répartition des enquêté(e)s selon leur disposition à voter aux prochaines élections législatives et selon les localités



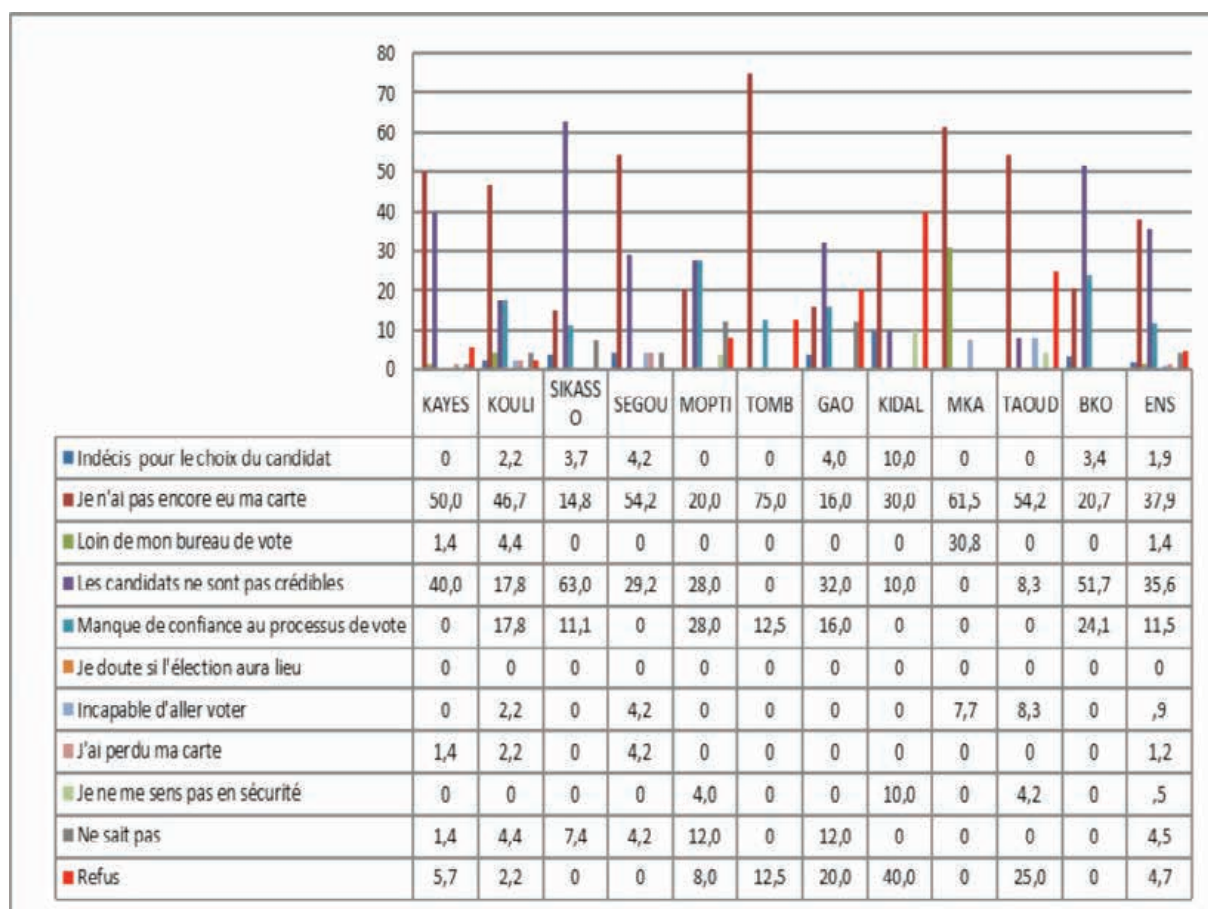
Par localité (*cf. graphique 130*), la proportion des intentions de vote lors des prochaines élections est surtout élevée à Tombouctou (88,8%), Bamako (87,1%), Ménaka (86,5%), Sikasso (85%), Mopti (80,9%) et Koulikoro (81,6%). Ceux qui n'ont pas l'intention de voter à ces élections sont surtout nombreux à Kayes (27,5%), Taoudénit (25,3%) et Gao (25,3%), tandis que les indécis sont enregistrés surtout à Ségou (14,7%) et Kidal (11,1%).

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.7.7 : Les raisons pour lesquelles des enquêté(e)s n'ont pas l'intention de voter aux prochaines élections législatives

Pour les enquêté(e)s qui n'ont pas l'intention de voter aux prochaines élections législatives, plusieurs raisons sont citées dont les plus fréquentes sont : « je n'ai pas encore eu ma carte » (37,9%), « les candidats ne sont pas crédibles » (35,6%) et « manque de confiance au processus de vote » (11,5%) (*cf. graphique 131*).

Graphique 131 : Répartition des enquêté(e)s selon les raisons de leur intention de ne pas voter aux prochaines élections législatives et selon les localités

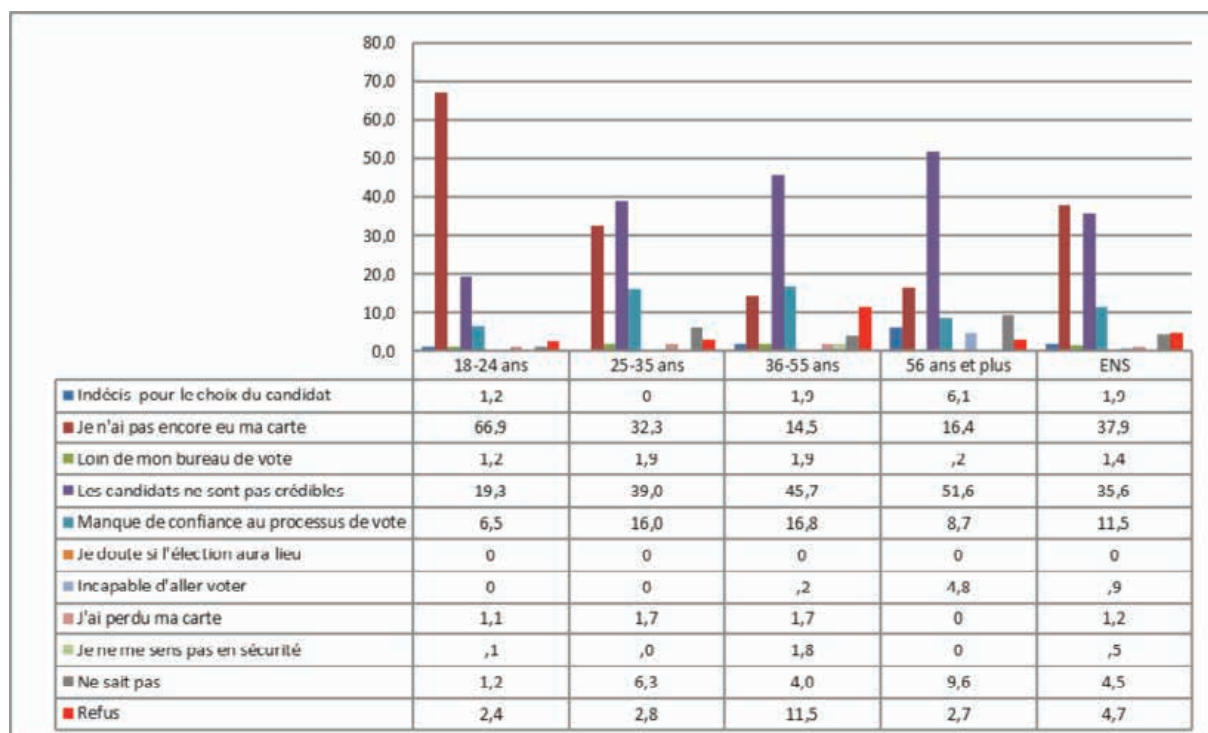


Suivant les localités (*cf. graphique 131*), la « non possession » de carte d'électeur a été surtout évoquée comme raison de ne pas voter à Tombouctou (75%), Ménaka (61,5%), Ségou (54,2%) et Kayes (50%), alors que le manque de crédibilité des candidats est surtout signalé à Sikasso (63%) et, dans une moindre mesure, à Kayes (40%). Aussi, le « manque de confiance » au processus de vote a-t-il été cité par des proportions non négligeables de citoyen(ne)s à Mopti (28%) et Bamako (24,1%). Il est important de constater un fort taux de refus de répondre à la question à Kidal (40%) et Taoudénit (25%).

Les femmes (42,2%) sont plus nombreuses que les hommes (33,1%) à évoquer la « non possession » de la carte d'électeur.

Par ailleurs, le nombre d'enquêté(e)s n'ayant pas l'intention de voter pour manque de carte d'électeur diminue avec l'âge (*cf. graphique 132*).

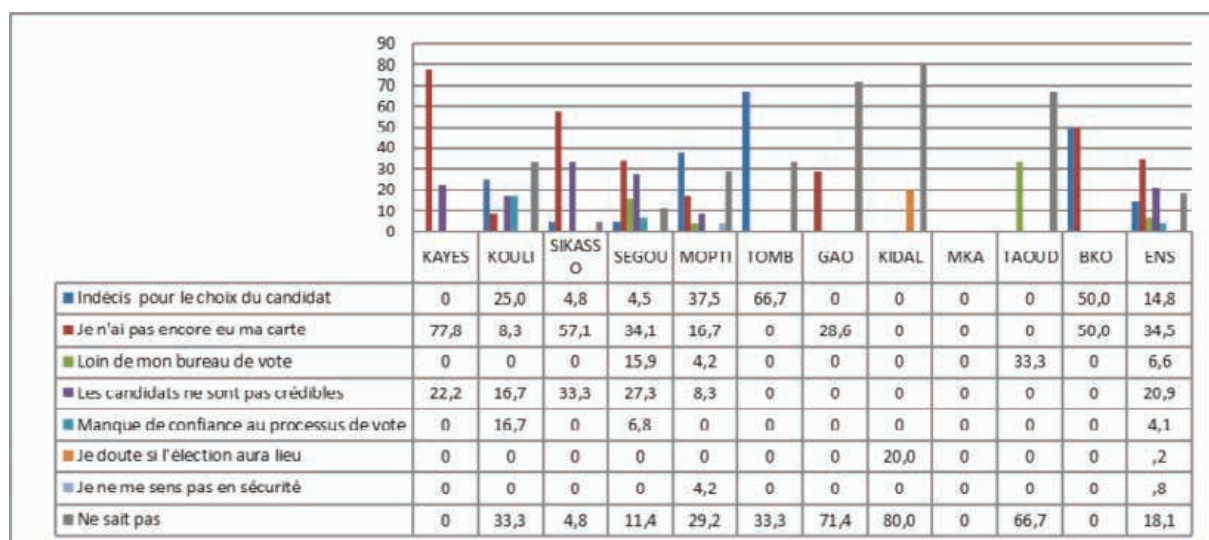
Graphique 132 : Incidence de l'âge sur les principales raisons de l'intention de ne pas voter aux prochaines élections législatives



2.7. 8. Raisons de l'indécision des enquêté(e)s à voter aux prochaines élections législatives

Pour les enquêté(e)s qui sont indécis sur leur vote aux prochaines élections législatives, les raisons les plus fréquemment évoquées sont : « je n'ai pas encore eu ma carte » (34,5%), « les candidats ne sont pas crédibles » (20,9%) et « indécis sur le candidat » (14,8%) (cf. graphique 133).

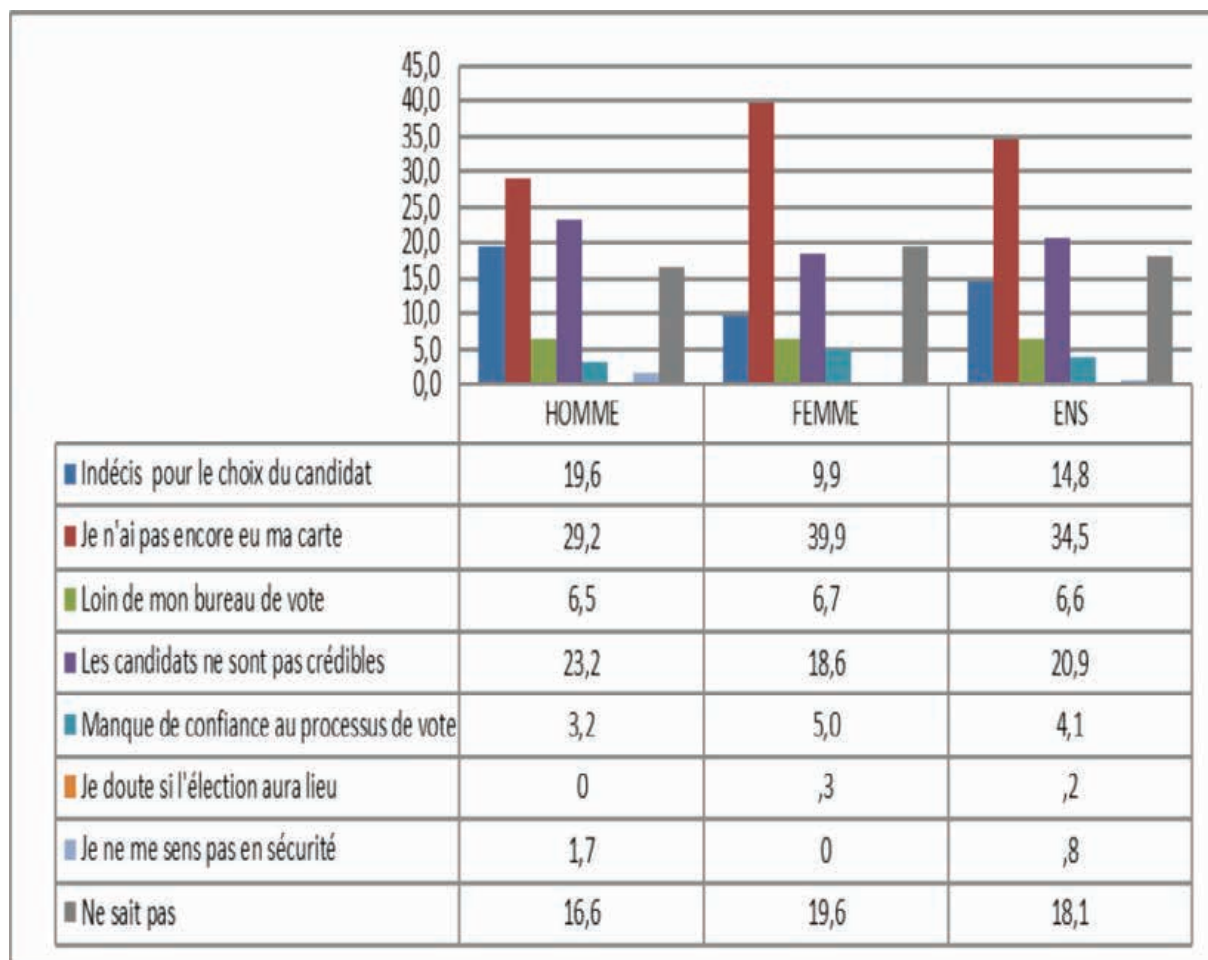
Graphique 133 : Répartition des enquêté(e)s selon les raisons de leur indécision à voter aux prochaines élections législatives et les localités



Par localité (cf. graphique ci-dessus), les enquêté(e)s motivant leur indécision par « je n'ai pas encore eu ma carte » sont surtout nombreux à Kayes (77,8%), Sikasso (57,1%), Bamako (50%) et, dans une moindre mesure, à Ségou (34,1%) et Gao (28,6%). Par contre, ceux pour qui « les candidats ne sont pas crédibles » sont surtout localisés à Sikasso (33,3%), Ségou (27,3%) et Kayes (22,2%). Il est à noter la proportion très élevée des sans opinions Kidal (80%), Gao (71,4%) et Taoudénit (66,7%).

L'analyse suivant le sexe montre que les hommes sont plus nombreux que les femmes à citer le manque de crédibilité des candidats et l'indécision pour le choix du candidat ; l'inverse est observé pour la non possession de carte d'électeur (cf. graphique 134).

Graphique 134 : Incidence du sexe sur les raisons évoquées pour l'indécision à voter aux prochaines élections législatives



L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge sur les raisons de l'indécision de vote aux prochaines élections législatives n'est pas assez significative.

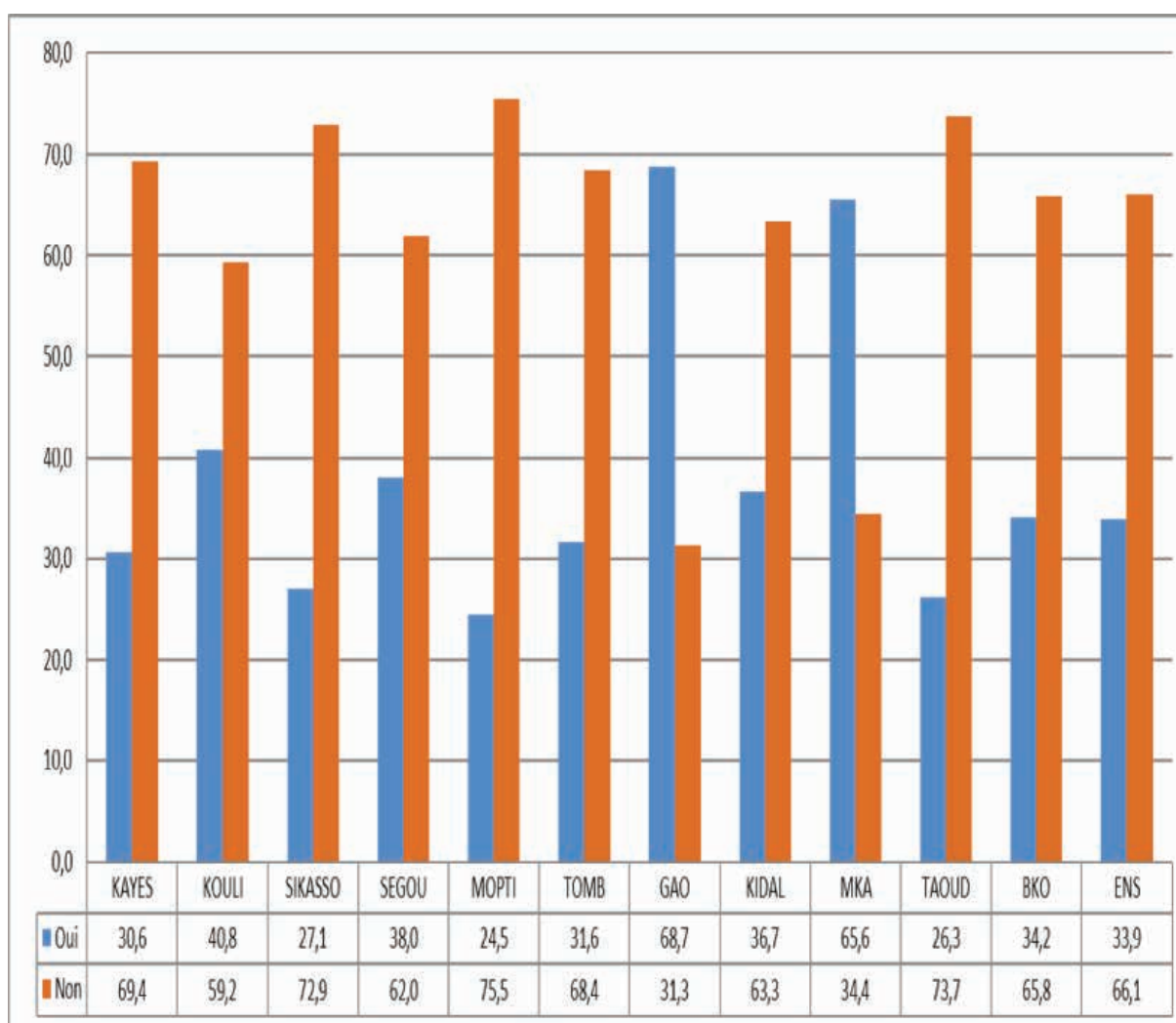
2.8. VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION

2.8. 1. Connaissance de la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation

Seulement le tiers (33,9%) de la population enquêtée est au courant de l'existence de la « Commission Vérité Justice et Réconciliation » au Mali, contre les deux tiers (66,1%) qui n'ont pas cette information (*cf. graphique 135*).

Avec Mali-Mètre 9, la proportion des citoyen(ne)s informés de la mise en place de la CVJR était de 37% contre 34% actuellement, soit une diminution de 3 points.

Graphique 135 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation et selon les localités

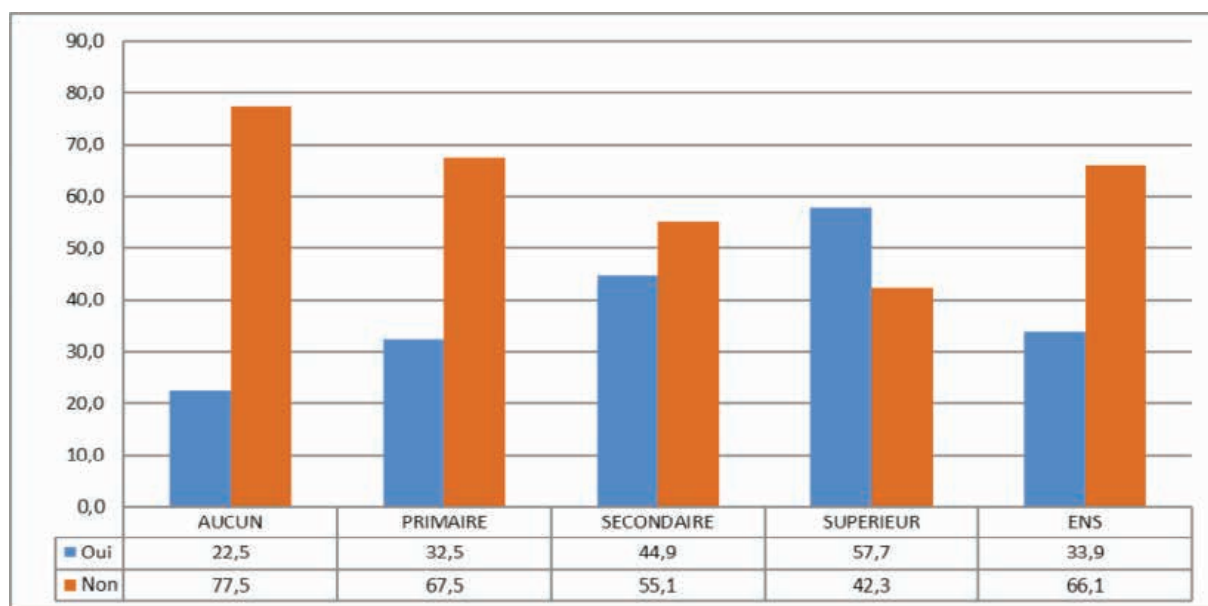


Selon les localités, la CVJR semble surtout connue à Gao et Ménaka, avec respectivement (68,7%) et (65,6%) des personnes qui ont affirmé être au courant de sa mise en place. Elle est aussi connue par une forte minorité des populations enquêtées à Koulikoro (40,8%), Ségou (38%), Kidal (36,7%), Bamako (34,2%) et Kayes (30,6%). Par contre, elle est moins connue à Mopti (24,5%), Taoudénit (26,3%) et Sikasso (27,1%), (*cf. graphique ci-dessus*).

Les hommes (43,1%) sont plus nombreux que les femmes (24,7%) à être informés de la mise en place de la CVJR.

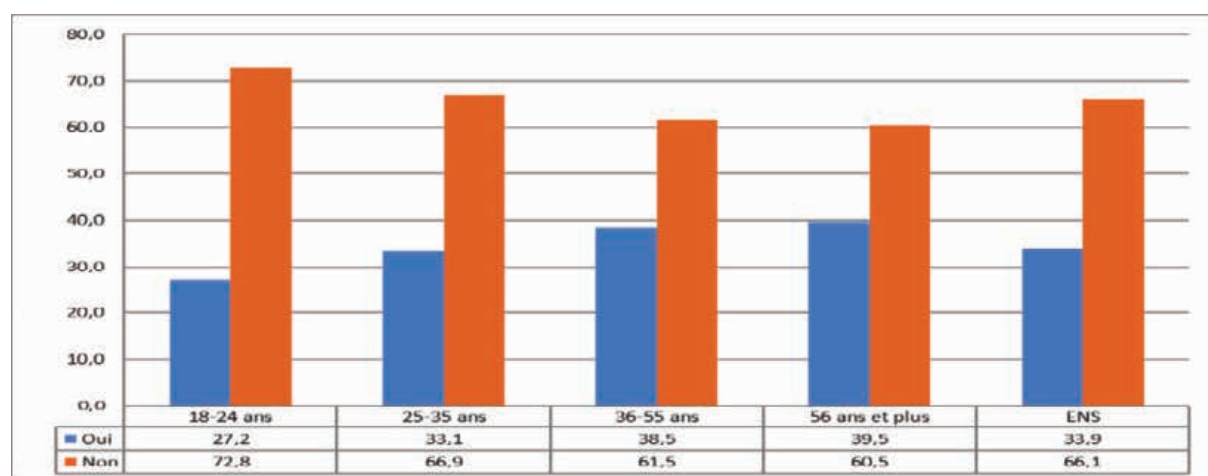
En outre, plus le niveau d'instruction de l'enquêté(e) est élevé, plus la proportion de la population enquêtée ayant connaissance de la CVJR est élevée (*cf. graphique 136*).

Graphique 136 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur connaissance de la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation



Concernant l'âge, les tranches inférieures sont moins informées de la mise en place de la CVJR (cf. graphique 137).

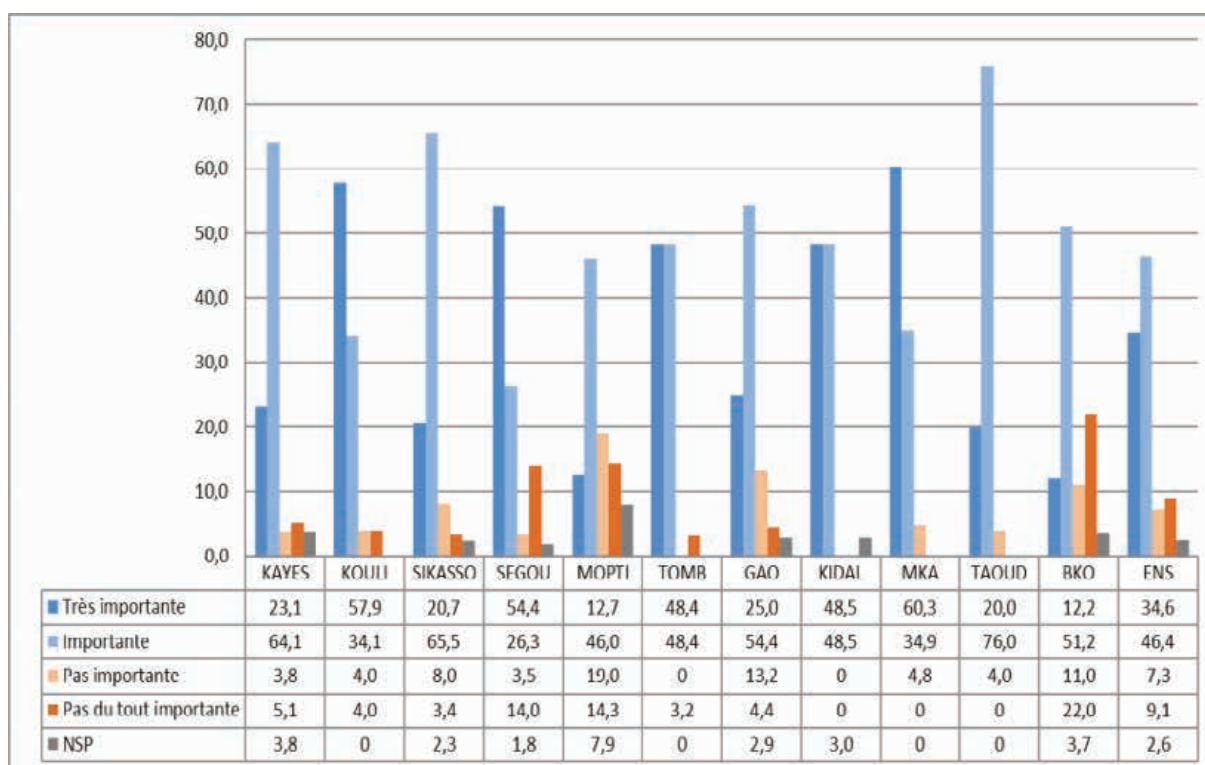
Graphique 137 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et leur connaissance de la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation



2.8. 2. Importance des actions de la CVJR

Dans l'ensemble, parmi la population qui déclare être au courant de la mise en place de la CVJR, la grande majorité (81%) considère que les actions de la CVJR sont « très importantes » (34,6) ou « importantes » (46,4%), contre 16% qui ne les jugent « pas importantes » (7,3%) ou « pas du tout importantes » (9,1%) (cf. graphique 138).

Graphique 138 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'importance des actions de la commission Vérité, Justice et réconciliation et selon les localités



Comparé à Mali-Mètre 9, les opinions des populations enquêtées n'ont quasiment pas varié sur l'importance des actions entreprises par la CVJR.

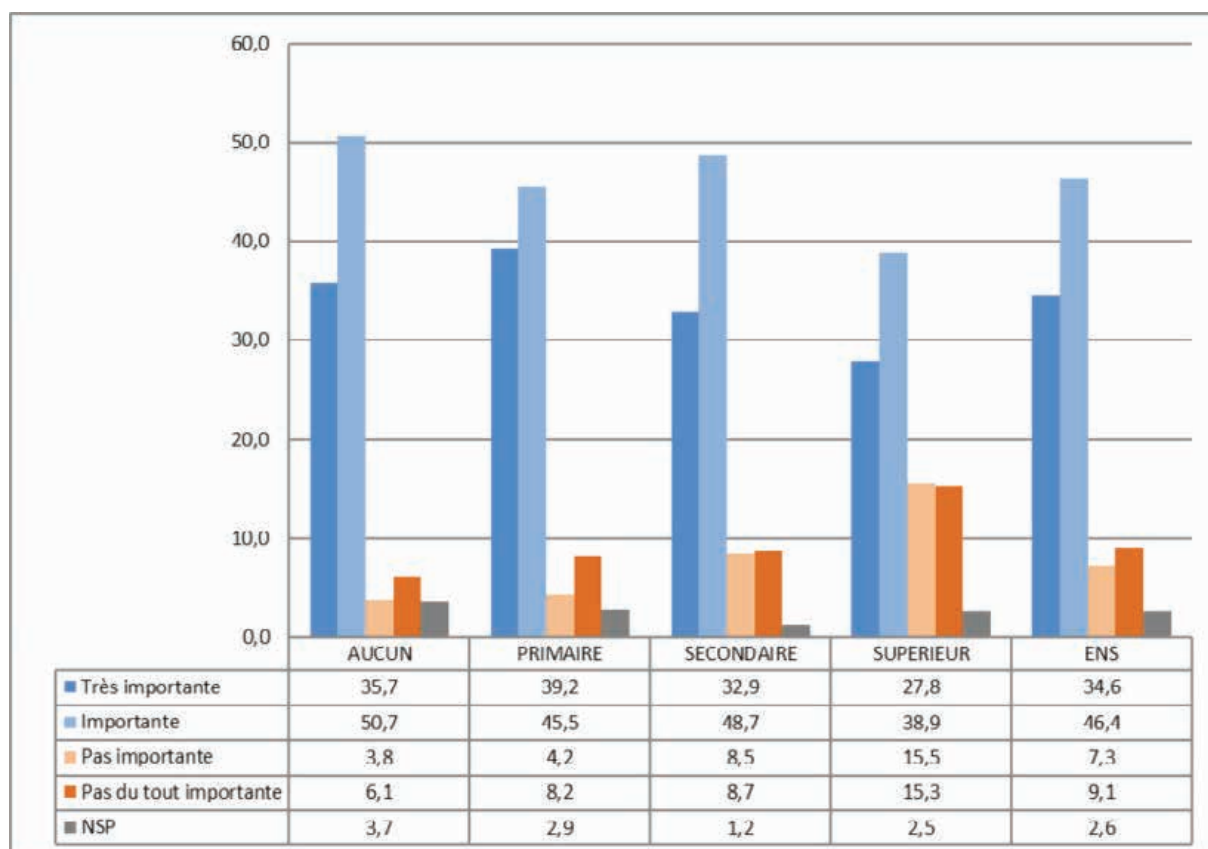
Par localité, les actions mises en œuvre par la CVJR sont considérées comme « importantes » ou « très importantes » par la majorité des enquêté(e)s et par la quasi-totalité des enquêté(e)s des villes de Kidal (97%), Tombouctou (96,8%), Taoudénit (96%), Ménéka (95,2%). Les taux sont aussi très élevés à Koulikoro (92%), Kayes (87,2%), Sikasso (86,2%) et Ségou (80,7%) et Gao (79,4%).

Il est à noter que c'est à Mopti et Bamako que 33% des citoyen(ne)s considèrent ces actions comme « pas importantes » ou « pas du tout importantes ».

L'incidence du sexe ou de l'âge sur l'appréciation des actions mises en œuvre par la CVJR ne semble pas assez significative.

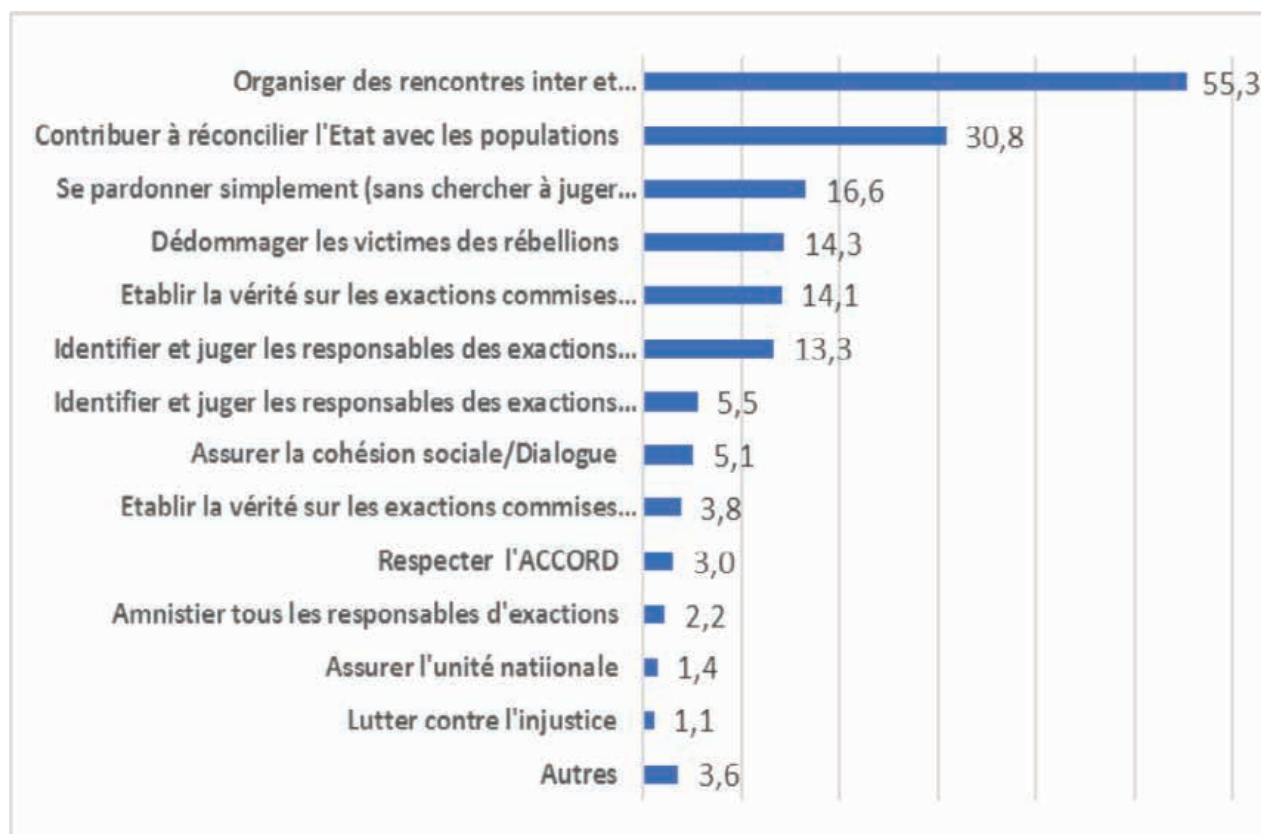
L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion des personnes qui jugent ces actions « pas importantes » ou « pas du tout importantes » augmente avec le niveau d'instruction (cf. graphique 139).

Graphique 139 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de l'importance des actions de la CVJR



2.8. 3. Actions prioritaires en faveur de la réconciliation au Mali

Pour la majorité des enquêté(e)s, l'action prioritaire à mettre en œuvre pour la réconciliation au Mali est d'« organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (55,3%). Elle est suivie d'autres actions comme « contribuer à réconcilier l'Etat avec les populations » (30,8%), « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (16,6%), « dédommager les victimes des rébellions » (14,3%) « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (14,1%), « identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés » (13,3%), « identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les FAMAs » (5,5%), etc. (cf. graphique 140).

Graphique 140 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des actions prioritaires pour la réconciliation.

A titre de comparaison avec Mali-Mètre 9, les actions prioritaires préconisées étaient les mêmes et dans le même ordre.

Selon les localités, les trois actions prioritaires pour une réconciliation au Mali sont ainsi citées par ordre et par fréquence :

Kayes : 1. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (65,9%) ; 2. « Se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (27,8%) ; 3. « Contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (25,1%) ;

Koulikoro : 1. « Contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (37,7%) ; 2. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (21,4%) ; 3. « Identifier et juger les responsables des exactions » (20,4%) ;

Sikasso : 1. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (71,9%) ; 2. « Contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (30,2%) ; 3. « Se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (19,9%) ;

Ségou : 1. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (43,7%) ; 2. « Contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (35%) ; 3. « Dédommager les victimes des rébellions » (28,3%) ;

Mopti : 1. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (77,4%) ; 2. « Contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (38,5%) ; 3. « Dédommager les victimes des rébellions » (10,5%) ;

Tombouctou : 1. « Identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés » (59,2%) ; 2. « Dédommager les victimes des rébellions » (48%) ; 3. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (28,3%) ;

Gao : 1. « Dédommager les victimes des rébellions » (40,4%) ; 2. « Établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (28,3%) ; 3. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (28,3%) ;

Kidal : 1. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (60%) ; 2. « Identifier et juger les responsables

des exactions commises au Nord par les forces armées du Mali » (50%) ; 3. « Identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés » (37,8%) ;

Ménaka : 1. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (71,9%) ; 2. « Contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (43,8%) ; 3. « Établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (22,9%) ;

Taoudénit : 1. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (67,4%) ; 2. « Dédommager les victimes des rébellions » (64,2%) ; 3. « Établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (27,6%) ;

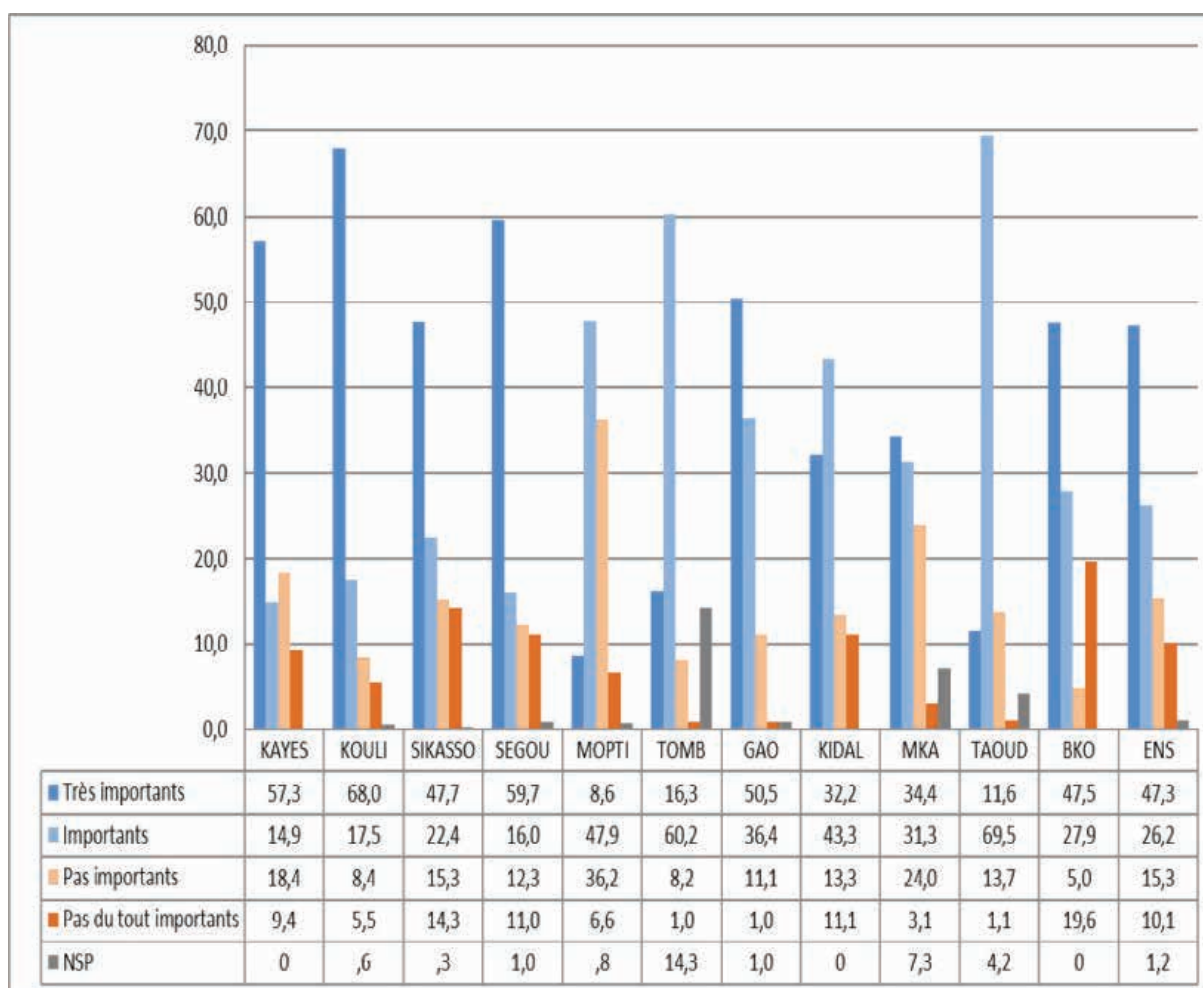
Bamako : 1. « Organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (65%) ; 2. « Contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (29,2%) ; 3. « Établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (22,1%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.8. 4. Importance des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations

Près des trois quarts (73,5%) des Malien(n)es déclarent « très importants » (47,3%) ou « importants » (26,2%), « les enquêtes et jugements sur les acteurs coupables de crimes et violences contre les populations ». Le quart (25,4%) juge ces enquêtes et jugements « pas importants » (15,3%) ou « pas du tout importants » (10,1%) (cf. graphique 141).

Graphique 141 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'importance des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations et selon les localités



Comparé à Mali-Mètre 9, la proportion des enquêté(e)s qui jugent « très importants » ou « importants » a augmenté de 27 points.

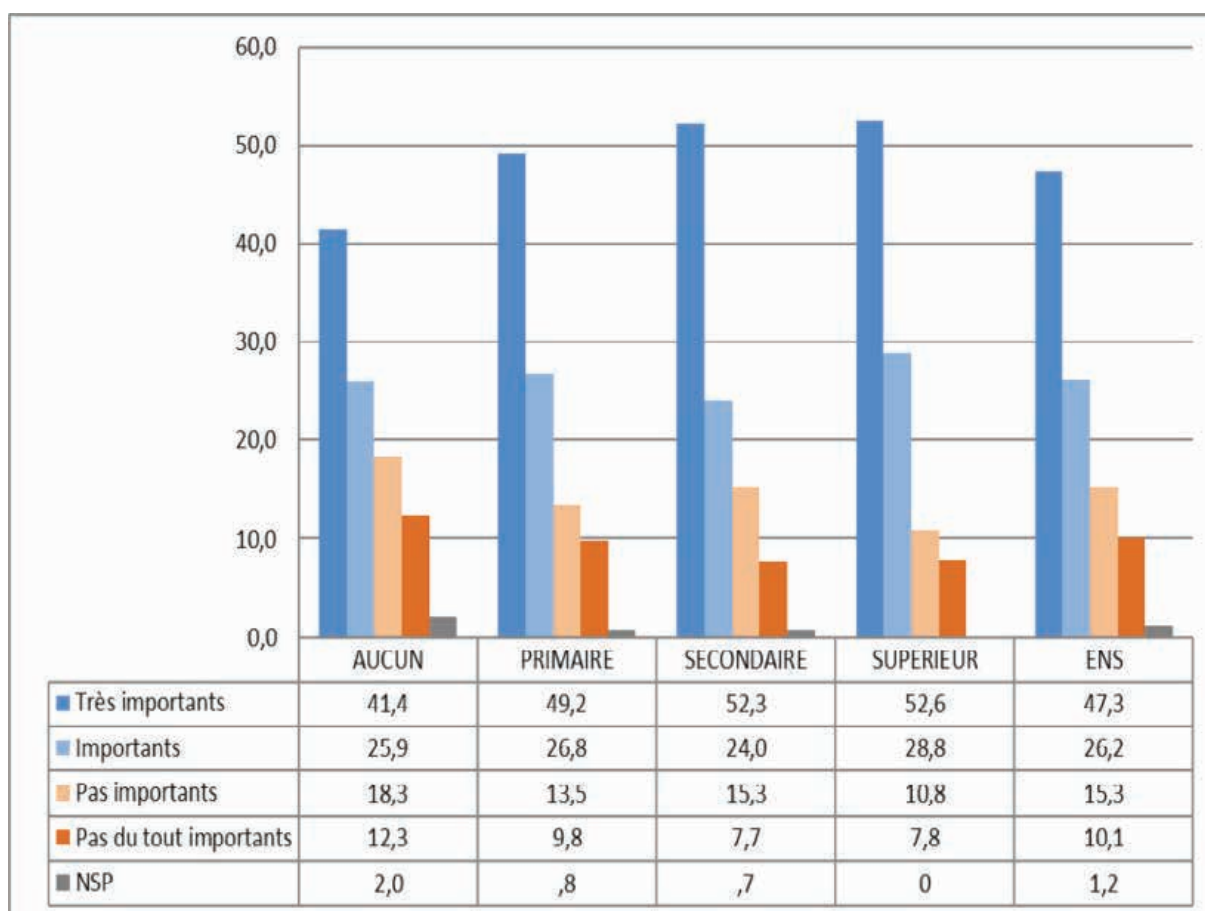
Le graphique 141 ci-dessus montre que « les enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations » sont considérés comme « importants » ou « très importants » par une grande majorité des enquêté(e)s de toutes les localités et particulièrement à Gao (86,9%), Koulikoro (85,5%) et Taoudénit (81,1%).

Il est à noter qu'une minorité importante de populations juge ces enquêtes et jugements « pas importants » ou « pas du tout importants », singulièrement à Mopti (42,8%).

La proportion de populations sans opinion est très élevée à Tombouctou (14,3%).

L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion des citoyen(ne)s qui juge ces enquêtes et jugements « importants » ou « très importants » a tendance à augmenter avec le niveau d'instruction (cf. graphique 142).

Graphique 142 : Incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation des enquêtes et jugements des acteurs des crimes et violences sur les populations

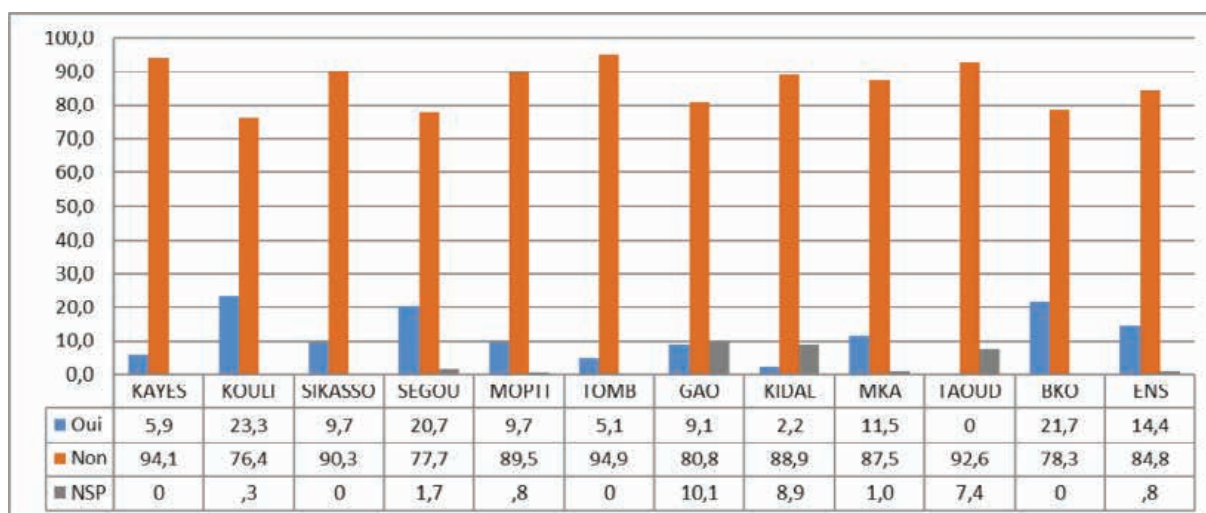


Par contre, l'incidence du sexe ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.8.5. Entendre parler de la Charte pour la paix et la réconciliation

Une petite minorité (14,4%) des enquêté(e)s a entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation contre 85% qui déclarent le contraire comme indiqué dans le graphique 143.

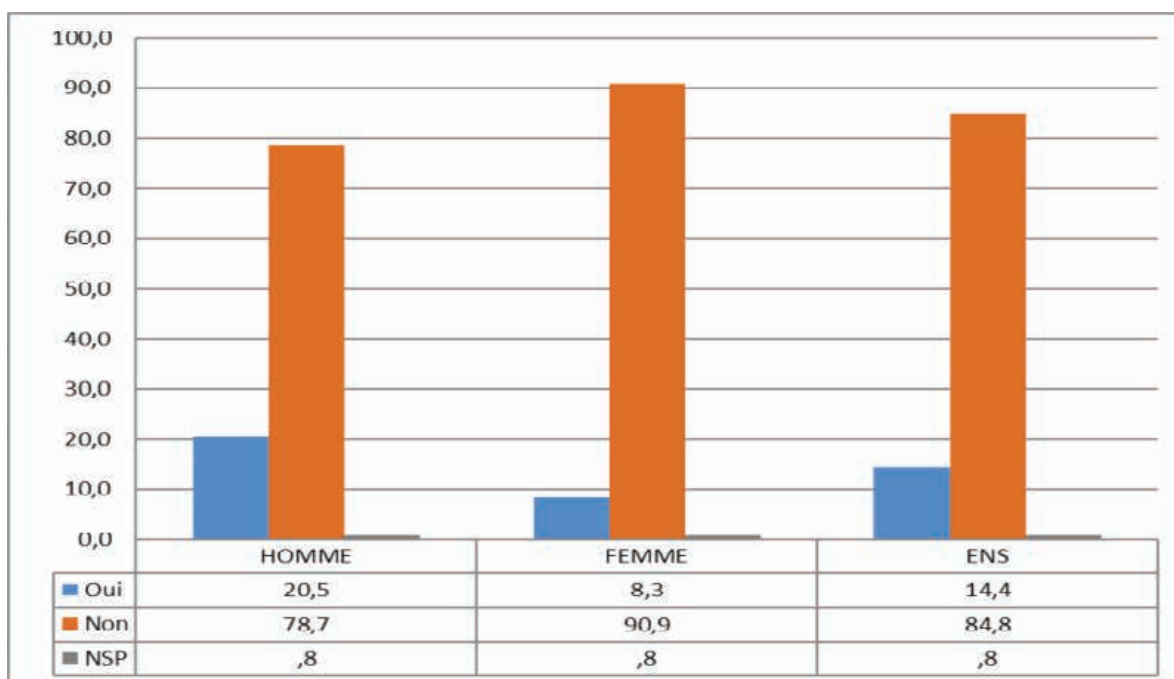
Graphique 143 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation et selon les localités



Par localité, c'est surtout à Koulikoro (23,3%), Bamako (21,7) et Ségou (20,7) où les personnes enquêtées ont entendu le plus parler de la Charte.

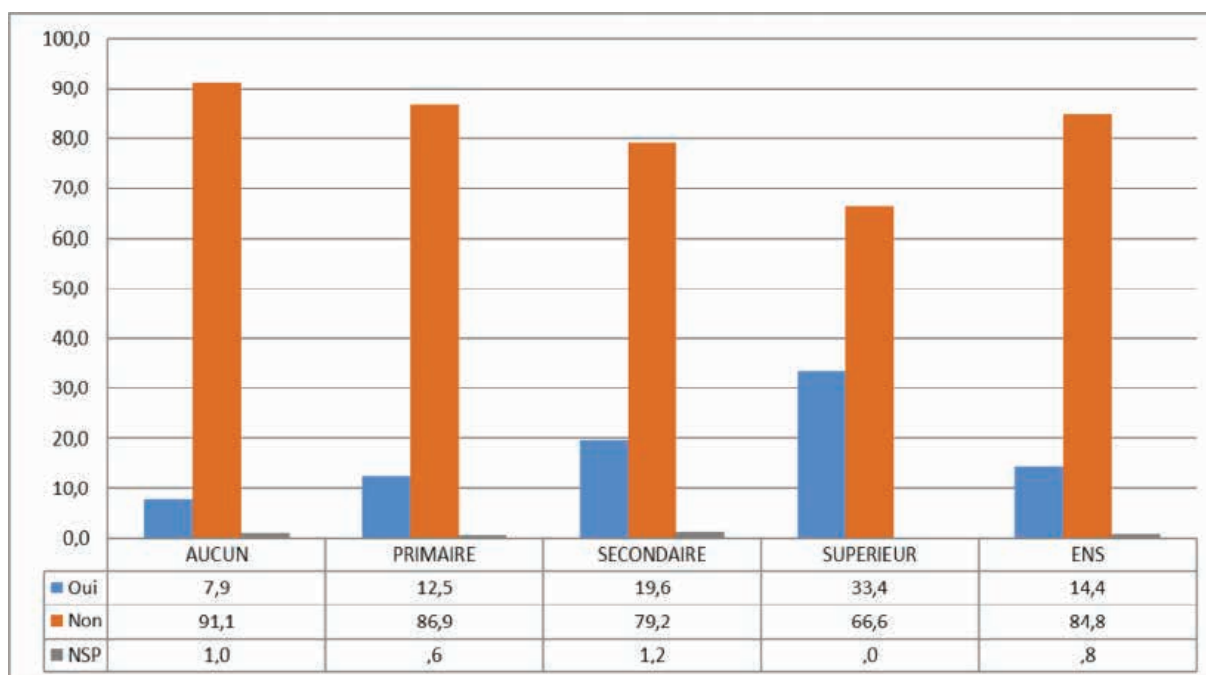
Parmi la minorité qui a entendu parler de la Charte, les hommes (20,5%) sont plus nombreux que les femmes (8,3%) (*cf. graphique 144*).

Graphique 144 : Incidence du sexe sur le fait d'entendre parler de la Charte pour la paix et la réconciliation



L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion de la population qui a entendu parler de la Charte augmente avec le niveau d'instruction (*cf. graphique 145*).

Graphique 145 : Incidence du niveau d'instruction des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation

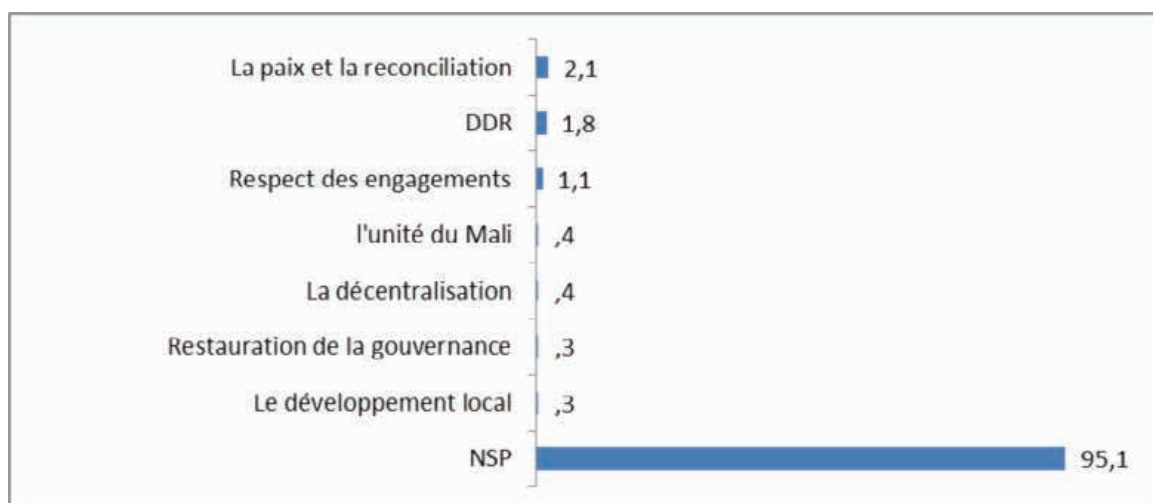


Par contre l'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.8.6. Les aspects connus de la Charte pour la paix et la réconciliation

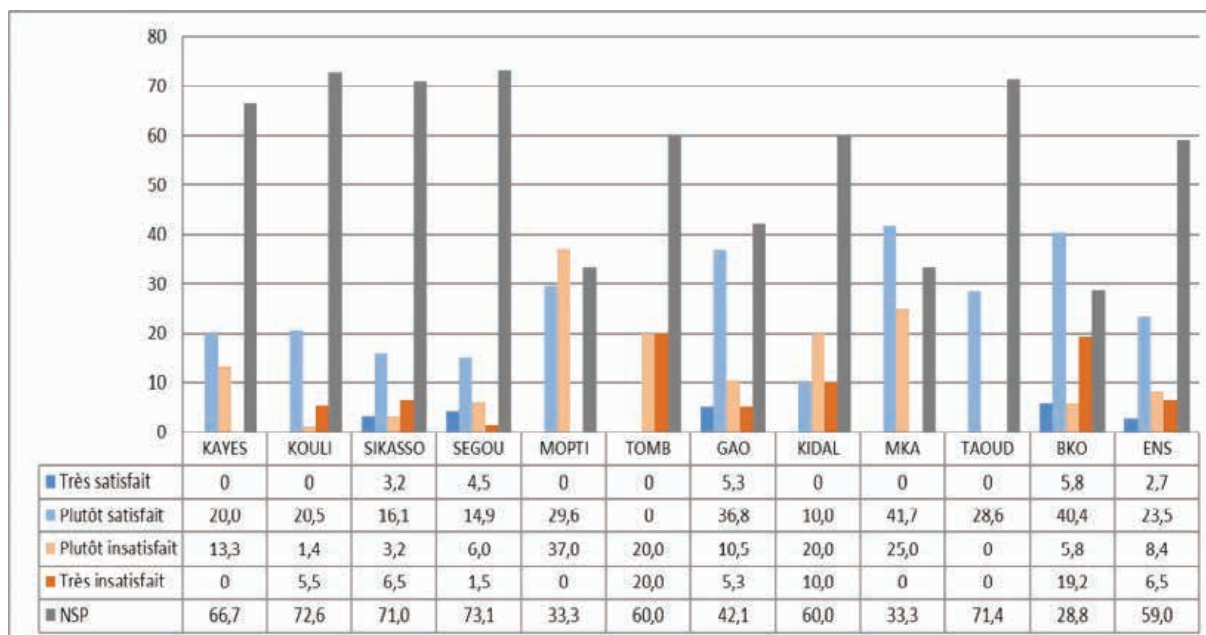
Parmi les enquêté(e)s qui déclarent avoir entendu parler de la Charte, la quasi-totalité (95,1%) ne connaît aucun aspect de cette Charte comme montré dans le graphique 146.

Graphique 146 : Aspects connus de la Charte pour la paix et la réconciliation



2.8.7. Appréciation du contenu de la Charte pour la paix et la réconciliation

Parmi la petite minorité qui déclare connaître la Charte, un peu plus du quart (26,1%) est « satisfait » ou « plutôt satisfait » contre 15% qui sont « insatisfaits » ou « plutôt insatisfaits ». A noter que la majorité (59%) est sans opinion sur son contenu (cf. graphique 147).

Graphique 147 : Appréciation du contenu de la Charte selon les localités

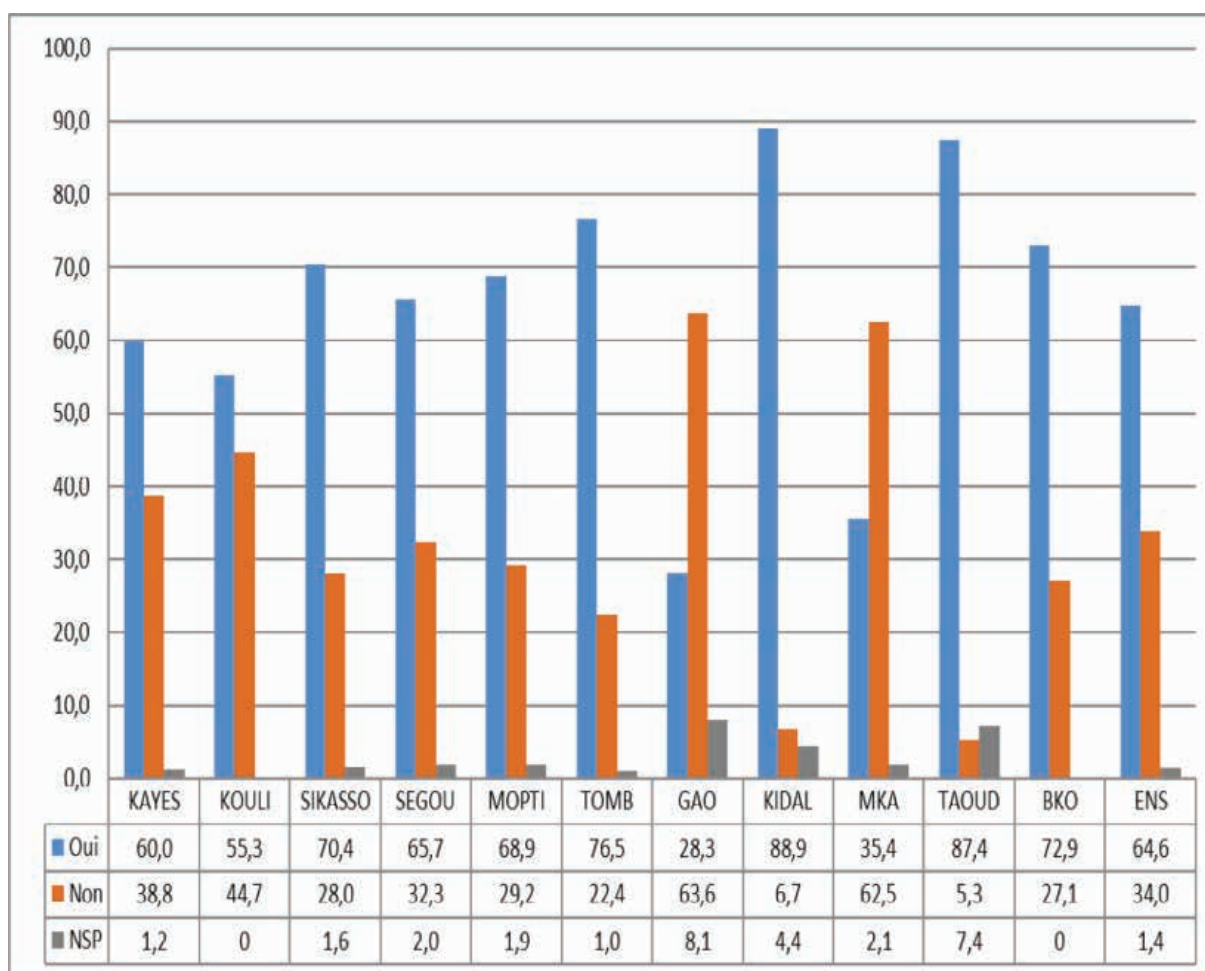
Par localité (*cf. graphique 147*), les citoyen(ne)s les plus nombreux à être « sans opinion » sont recensés à Ségou (73,1%), Koulikoro (72,6%), Taoudénit (71,4%), Sikasso (71%), Kayes (66,7%), Tombouctou (60%) et Kidal (60%). Les proportions les plus élevées de « très satisfait » ou « satisfait » sont enregistrées à Bamako (46,2%) et Gao (42,2%) et Ménaka (41,7%) ; à contrario, les enquêté(e)s de Tombouctou (42,1%), Mopti (37%) et Kidal (30%) sont insatisfaits.

L'incidence du genre, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.8.8. Appréciation de la négociation du Gouvernement avec les leaders djihadistes/terroristes maliens comme : Iyad Ag Ghaly ou Amadou Koufa

Dans l'ensemble, près des deux tiers des enquêté(e)s (64,6%) sont favorables à une négociation du Gouvernement avec les leaders djihadistes/terroristes maliens ; un peu plus du tiers (34%) n'en veut pas (*cf. graphique 148*).

Graphique 148 : Appréciation de la négociation du Gouvernement avec les leaders djihadistes/terroristes maliens selon les localités



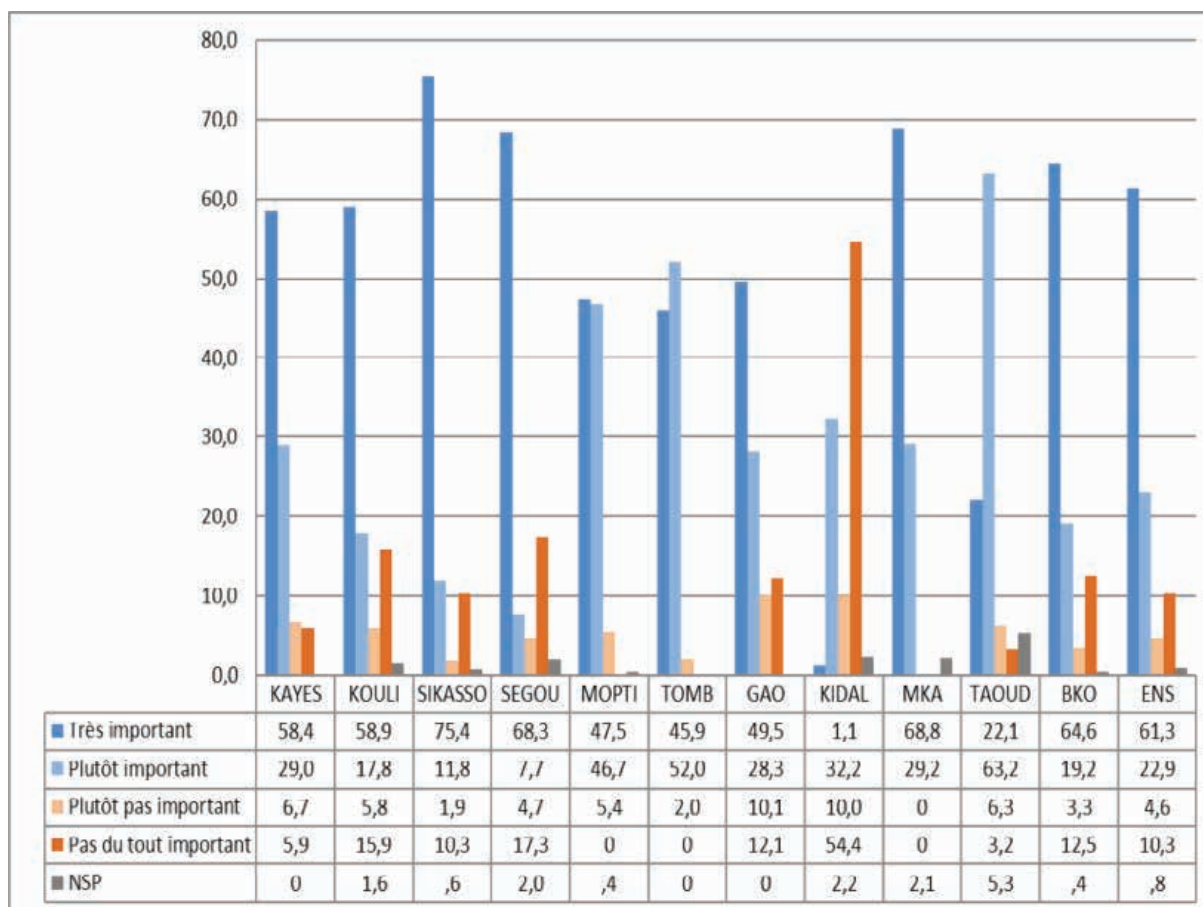
Par localité (*cf. graphique 148*), les enquêté(e)s des villes de Kidal (88,9%), Taoudénit (87,4%), Tombouctou (76,5%), Bamako (72,9%) et Sikasso (70,4%) sont particulièrement favorables à la négociation. A l'inverse, la majorité des populations de Gao (63,6%) et de Ménaka (62,5%) y est opposée. Les localités de Koulikoro (44,7%), de Kayes (38,8%) et Ségou (32,3%) comptent aussi une proportion importante de populations opposées à la négociation avec les djihadistes/terroristes maliens (*cf. graphique ci-dessus*).

L'incidence du sexe indique que les femmes (70%) sont plus nombreuses que les hommes (59%) à être favorables à la négociation du Gouvernement avec les djihadistes/terroristes maliens.

Le niveau d'instruction et l'âge ne semble pas avoir d'incidence sur l'appréciation des enquêté(e)s.

2.8.9. Appréciation de la réconciliation entre le président de la République avec Soumaïla Cissé

Une grande majorité des enquêté(e)s (84,2%) estiment « très importante » (61,3%) ou « plutôt importante » (22,9%) la réconciliation entre le président de la République et Soumaïla Cissé contre 14% qui trouvent cette réconciliation « pas du tout importante » ou « plutôt pas importante » (*cf. graphique 149*).

Graphique 149 : Appréciation de la réconciliation entre le président de la République avec Soumaïla Cissé

Dans toutes les localités enquêtées, la grande majorité de la population trouve cette réconciliation importante, exceptée Kidal où presque les deux tiers (64,4%) estiment qu'elle n'est pas importante comme indiqué dans *le graphique ci-dessus*.

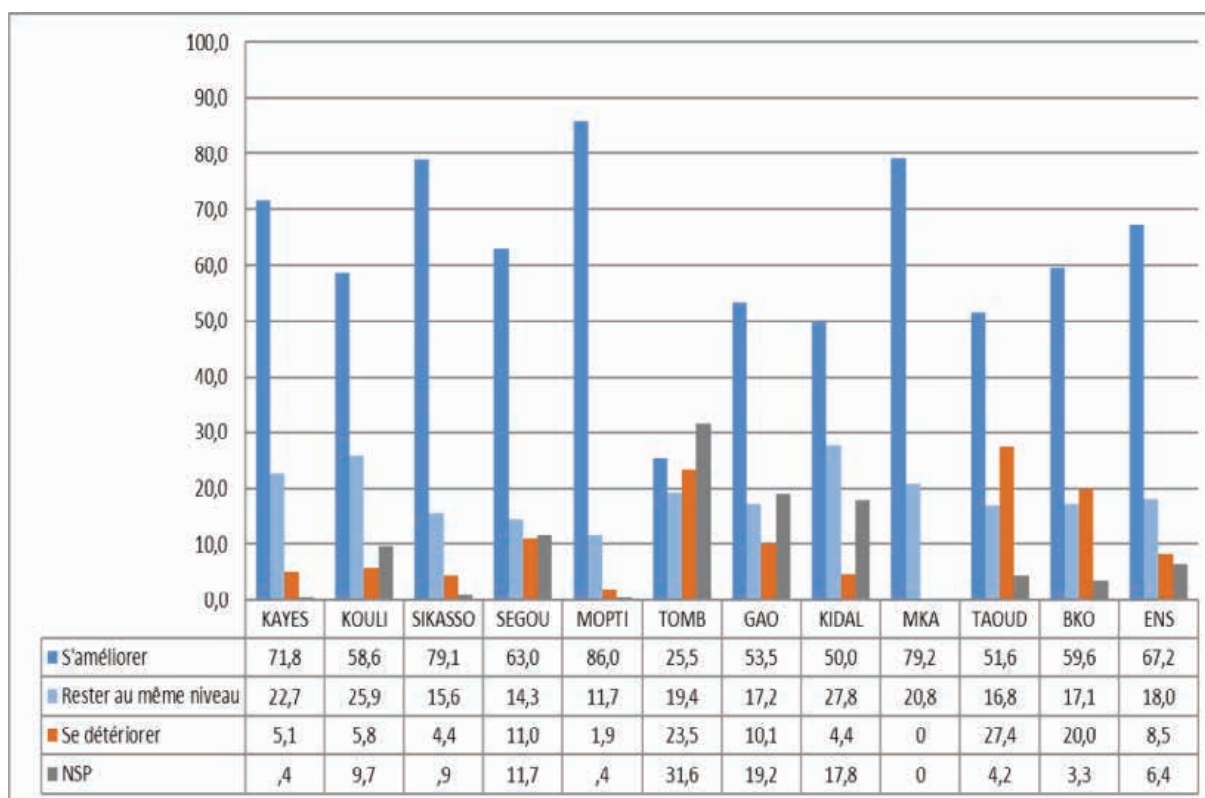
L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.9. PROJECTION DANS LE FUTUR

2.9. 1. Projection du Mali dans 6 mois

La situation du pays devrait s'améliorer dans 6 mois pour plus de deux tiers (67,2%) des Malien(ne)s contre 9% qui estiment qu'elle devrait se détériorer ou qu'elle devrait rester au même niveau pour 18%, comme indiqué dans le graphique 150.

Graphique 150 : Répartition des enquêté(e)s selon leur projection de la situation du Mali dans 6 mois et selon les localités



Comparée à Mali-Mètre 9, la proportion de citoyen(ne)s qui estiment que la situation devrait s'améliorer a augmenté de 8 points.

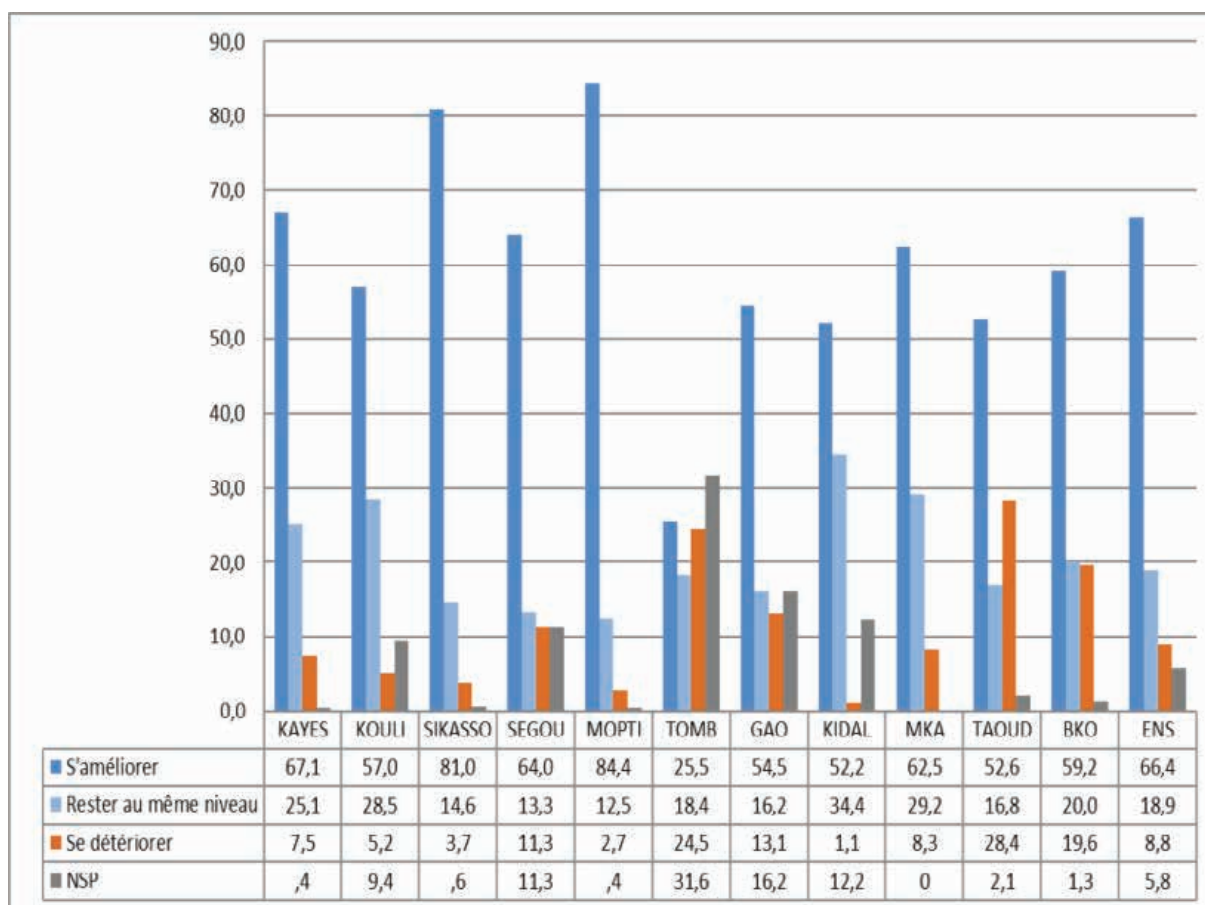
Pour toutes les localités (cf. graphique 150), à l'exception de Tombouctou, les populations sont majoritairement optimistes sur l'évolution de la situation du pays dans 6 mois : Mopti (86%), Ménaka (79,2%), Sikasso (79,1% et Kayes (71,8%). A Tombouctou, seulement le quart (25,5%) des enquêté(e)s pense que la situation du pays va s'améliorer dans les 6 mois, contre 32% de sans opinion. La proportion de ceux qui pensent que la situation va se détériorer est surtout localisée à Taoudénit (27,4%), Tombouctou (23,5%) et Bamako (20%). Par contre, les habitants de Kidal (27,8%), Koulikoro (25,9%) et Kayes (22,7%) sont les plus nombreux à estimer que la situation va rester la même au cours des 6 mois.

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.9. 2 Projection des Régions dans 6 mois

Les deux tiers (66,4%) des citoyen(ne)s enquêté(e)s, indépendamment de la localité, estiment que la situation va s'améliorer pour leur région (cf. graphique 151).

Graphique 151 : Répartition des enquêté(e)s selon leur projection de la situation dans 6 mois et selon les localités



Par localité, les habitants de Mopti (84,4%), Sikasso (81%) et Kayes (67,1%) sont les plus nombreux à penser à une amélioration de la situation de leur région dans les 6 mois à venir. Les moins optimistes sont les habitants de Kidal (52,2%), Taoudénit (52,6%), Gao (54,5%) et Koulikoro (57%). Toutefois, à Tombouctou, les avis sont quasi les mêmes pour ceux qui pensent que la situation de leur région va s'améliorer (25,5%) contre ceux qui pensent qu'elle va se détériorer (24,5%). Les enquêté(e)s les plus nombreux à penser que la situation de leur région va se détériorer sont à Bamako (19,6%) après Taoudénit (28,4%) et Tombouctou (24,5%). Pour ceux qui pensent que la situation de leur région sera la même dans les 6 mois à venir, les habitants de Kidal (34,4%), Ménaka (29,2%) et Bamako (20%) sont les plus nombreux (*cf. graphique ci-dessus*).

L'incidence du genre, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.9. 3. Les plus grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans

Les plus grands souhaits des personnes enquêtées portent sur « le retour de la paix et de la sécurité » (74,7%), « l'emploi des jeunes » (50,1%) suivis de loin par « de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire » (37,9%), « la fin de la pauvreté » (20,7%), « un meilleur accès aux soins de santé » (18,9%), « la relance de l'économie » (16,7%). « Le développement des infrastructures » (15,0%) et « un meilleur système scolaire » (11,9%) constituent d'autres souhaits des populations enquêtées (*cf. graphique 152*).

Graphique 152 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans

Comparés à Mali-Mètre 9, les cinq plus grands souhaits restent les mêmes, mais dans des proportions différentes : « le retour de la paix et la sécurité » diminue de 17 points, « l'emploi des jeunes » augmente de 7 points et « de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire » recule de 4 points.

Selon les localités, le « retour de la paix et de la sécurité » est le premier grand souhait exprimé des populations dans toutes les localités, à l'exception de Kayes et Koulikoro où il est cité comme second grand souhait.

Le second grand souhait des populations pour leur localité est « l'emploi des jeunes », mentionné en première position à Kayes et Koulikoro et en seconde position pour Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et Bamako.

De « bonnes récoltes et la sécurité alimentaires du pays » constituent le second souhait à Koulikoro, Ségou et Bamako et le « développement des infrastructures » le troisième grand souhait à Kayes, Sikasso, Mopti, Tombouctou, Gao et le second à Ménaka.

Enfin « autres » grands souhaits cités : « la fin de corruption » à Kidal, « un meilleur accès aux soins de santé » et « un meilleur système scolaire » à Taoudénit.

Quels que soient le sexe, la classe d'âge ou le niveau d'instruction, « le retour de la paix et de la sécurité » constitue le premier grand souhait de la grande majorité des enquêté(e)s.



ISSN : 978-99952-75-02-0

IMPRIM COLOR